ESTIMATES

Parks Canada

Performance Report

For the period ending
March 31, 2005

Canada

The Estimates Documents

Each year, the government prepares Estimates in support of its request to Parliament for authority to spend public monies. This request is formalized through the tabling of appropriation bills in Parliament.

The Estimates of the Government of Canada are structured in several parts. Beginning with an overview of total government spending in Part I, the documents become increasingly more specific. Part II outlines spending according to departments, agencies and programs and contains the proposed wording of the conditions governing spending which Parliament will be asked to approve.

The *Report on Plans and Priorities* provides additional detail on each department and its programs primarily in terms of more strategically oriented planning and results information with a focus on outcomes.

The *Departmental Performance Report* provides a focus on results-based accountability by reporting on accomplishments achieved against the performance expectations and results commitments as set out in the spring *Report on Plans and Priorities*.

The Estimates, along with the Minister of Finance's Budget, reflect the government's annual budget planning and resource allocation priorities. In combination with the subsequent reporting of financial results in the Public Accounts and of accomplishments achieved in Departmental Performance Reports, this material helps Parliament hold the government to account for the allocation and management of funds.

©Her Majesty the Queen in Right of Canada, represented by
the Minister of Public Works and Government Services Canada — 2005

Catalogue No. BT31-4/84-2005
ISBN 0-660-62889-9

This document is available on the TBS Web site at the following address: www.tbs-sct.gc.ca
This document is available in alternate formats on request.

Available in Canada through your local bookseller or by mail from
Canadian Government Publishing — PWGSC
Ottawa, Canada K1A 0S9

Telephone: (613) 941-5995
Fax: (613) 954-5779 or 1-800-565-7757 (Canada and U.S.A.)
Orders only: 1-800-635-7943 (Canada and U.S.A.)
Internet: http://publications.gc.ca

Foreword

The Government of Canada has made continuous improvement in its management practices a priority since *Results for Canadians: A Management Framework for the Government of Canada* was tabled in Parliament in the spring of 2000. Driving the government's pursuit of management excellence is its vision to provide Canadians with a responsive government, which serves citizens and manages itself as a unified, coherent enterprise; an innovative government supported by a highly-qualified public service equipped to leverage information and make the best use of public funds while balancing risk; and an accountable government which answers clearly and openly for its performance to Parliament and to Canadians.

Departmental performance reports play a key role in the cycle of planning, monitoring, evaluating, and reporting results to Parliament and citizens. They are at the heart of accountability in government.

Departments and agencies are encouraged to prepare their reports following principles for effective public reporting (provided in the *Guide for the Preparation of the 2004-05 Departmental Performance Reports*: http://www.tbs-sct.gc.ca/rma/dpr1/04-05/guidelines/guide_e.asp). Based on these principles, an effective report provides a coherent and balanced picture of performance that is brief and to the point. It focuses on outcomes (benefits to Canadians and Canadian society) and describes the contribution the organisation has made toward those outcomes. It sets performance in context, associates performance with earlier commitments, explains any changes, and discusses risks and challenges faced by the organisation in delivering on these commitments. Achievements realised in partnership with other governmental and non-governmental organisations are also discussed. Supporting the need for responsible spending, it links resources to results. Finally, the report is credible because it substantiates the performance information with appropriate methodologies and relevant data.

This departmental performance report (along with those of many other organizations) is accessible from the Treasury Board of Canada Secretariat Internet site: http://www.tbs-sct.gc.ca/est-pre/estime.asp. Readers wishing a high level, whole of government overview of the Government of Canada's efforts to improve quality of life should refer to *Canada's Performance 2005* available at the same internet address. This report is structured around three broad policy areas (Sustainable Economy, Canada's Social Foundations and Canada's Place in the World) and, in its electronic version, links to relevant Departmental Performance Reports. *Canada's Performance 2005* also contains a special overview of the government's efforts to improve the well-being of Aboriginal peoples.

The Government of Canada is committed to continually improving reporting to Parliament and Canadians. The input of readers can do much to ensure that Departmental Performance Reports and other reports are enhanced over time.

Comments or questions can be directed to:

Results-based Management Directorate
Treasury Board of Canada Secretariat
L'Esplanade Laurier, Ottawa, Ontario K1A OR5
OR at: rma-mrr@tbs-sct.gc.ca

106-00930/

Parks Canada Agency Performance Report

For The Period Ending
March 31, 2005

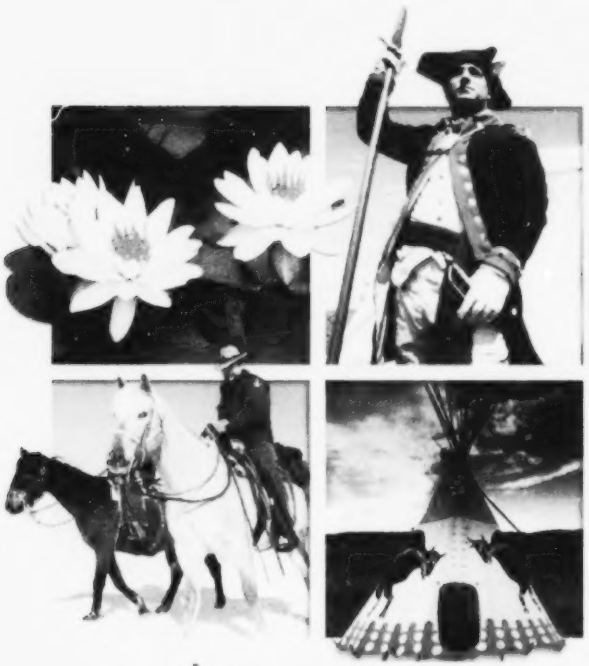

THE HONOURABLE STÉPHANE DION
MINISTER OF THE ENVIRONMENT

Parks Canada Parcs Canada

Canada

THE PARKS CANADA CHARTER

OUR MANDATE

On behalf of the people of Canada, we protect and present nationally significant examples of Canada's natural and cultural heritage, and foster public understanding, appreciation and enjoyment in ways that ensure the ecological and commemorative integrity of these places for present and future generations.

OUR ROLE

We are guardians of the national parks, the national historic sites and the national marine conservation areas of Canada.

We are guides to visitors from around the world, opening doors to places of discovery and learning, reflection and recreation.

We are partners, building on the rich traditions of our Aboriginal people, the strength of our diverse cultures and our commitments to the international community.

We are storytellers, recounting the history of our land and our people — the stories of Canada.

OUR COMMITMENTS

To protect, as a first priority, the natural and cultural heritage of our special places and ensure that they remain healthy and whole.

To present the beauty and significance of our natural world and to chronicle the human determination and ingenuity which have shaped our nation.

To celebrate the legacy of visionary Canadians whose passion and knowledge have inspired the character and values of our country.

To serve Canadians, working together to achieve excellence guided by values of competence, respect and fairness.

PARKS CANADA AGENCY

PERFORMANCE REPORT

for the period ending March 31, 2005

Fragrant Water-Lily
(Nymphaea odorata)
Kejimkujik National
Park of Canada
by A. Holbrook, 1979

Encampment National
battlefields of Quebec
National Historic
Site of Canada
by P. St. Jacques, 1994

Wardens Patrolling Park
Grasslands National
Park of Canada
by J. Page, 2001

Indoor Exhibit
Head-Smashed-In-
Buffalo Jump National
Historic Site of Canada
by Jazhart Studios, 1993

Bottom Landscape
Snowy Mountain, Mount Revelstoke National Park of Canada (Parks Canada)
Lake and mountains (Parks Canada)
Motherwell Homestead National Historic Site of Canada (Parks Canada)
Fortress of Louisbourg National Historic Site of Canada (Parks Canada)
Château Frontenac National Historic Site of Canada (P. St.-Jacques, 1994)
Fall foliage (Parks Canada, Michael Wood, 1997)
Waves (Parks Canada, André Cornellier, 1991)

© Her Majesty the Queen in Right of Canada (2005)

www.parkscanada.gc.ca

Table of Contents

MINISTER'S MESSAGE 5

CHIEF EXECUTIVE OFFICER'S MESSAGE 7

MANAGEMENT STATEMENT OF RESPONSIBILITY FOR PERFORMANCE INFORMATION 9

AUDITOR GENERAL'S ASSESSMENT OF PERFORMANCE INFORMATION 10

SECTION 1: PARKS CANADA OVERVIEW 14

- Role In Government 14
- Key Legislation 14
- Systems and Programs 14
  - System of National Parks of Canada 15
  - System of National Historic Sites of Canada 15
  - System of National Marine Conservation Areas of Canada 15
  - Other National Programs 15
  - International Obligations 15
- Program Activity Architecture 15
- Challenges and Opportunities Affecting Performance 15
- Results for Canadians 17
  - Overall Agency Performance 17

SECTION 2: PERFORMANCE BY PROGRAM ACTIVITIES 21

PROGRAM ACTIVITY 1: ESTABLISH HERITAGE PLACES 21

- Description and Expenditure 21
- Initiatives and Achievements 22
- National Parks and National Marine Conservation Areas 22
  - Establish National Parks and National Park Reserves of Canada 22
  - National Park Expansion and Completion 23
  - Establish National Marine Conservation Areas and NMCA Reserves of Canada 27
- National Historic Sites of Canada 30
  - Designate Places, Persons And Events As Being Of National Historical Significance 30
  - Parks Canada Administered National Historic Sites 33
  - Other Programs for Listing and Designation of Heritage Resources 33

PROGRAM ACTIVITY 2: CONSERVE HERITAGE RESOURCES 39
Description and Expenditures 39
Initiatives and Achievement 40
National Parks and National Marine Conservation Areas 40
Ecological Integrity in National Parks of Canada 40
Planning For Ecological Integrity in the National Parks of Canada 41
Improving the Monitoring and Reporting Program in National Parks of Canada 42
Improving Visitor Activities Impact Monitoring 43
State of Ecological Integrity in National Parks of Canada 44
Maintaining and Improving Ecological Integrity in the National Parks of Canada 44
Managing Parks Canada's Environmental Impacts 46
Ecologically Sustainable Use at National Marine Conservation Areas of Canada 49
National Historic Sites of Canada 50
Planning for Commemorative Integrity at Parks Canada-Administered National Historic Sites of Canada 51
State of Commemorative Integrity at Parks Canada-Administered National Historic Sites 52
Other Cultural Resources Administered by Parks Canada 54
Influencing the Commemorative Integrity of National Historic Sites Not Administered by Parks Canada 56
Certification of Interventions on Built Cultural Heritage Not Administered by Parks Canada 58

PROGRAM ACTIVITY 3: PUBLIC APPRECIATION AND UNDERSTANDING 61
Description and Expenditures 61
Initiatives and Achievements 62
Parks Canada's On-Site Heritage Presentation Programming 62
Measuring Supportive Behaviour 64

PROGRAM ACTIVITY 4: ENHANCED VISITOR EXPERIENCES 65
Description and Expenditures 65
Initiatives and Achievements 66
Number of Visitors 66
Satisfaction of Visitors 67
Public Safety 69

PROGRAM ACTIVITY 5: TOWNSITE MANAGEMENT 71
Description and Expenditures 71
Initiatives and Achievements 72
Cost Recovery of Utility Services 72
Environmental Performance 72

PROGRAM ACTIVITY 6: THROUGHWAY MANAGEMENT 75
Description and Expenditures 75
Initiatives and Achievements 76
Highway Condition and Access 76
Safe Highways 76
Minimize Environmental Impact of Highways 76

SECTION 3: SUPPLEMENTARY INFORMATION 79
Parliamentary Committees, Audit and Evaluation 79
Sustainable Development 80
Service Improvement Initiative 81
Reporting for External Charging Information 83

SECTION 4: AUDITED ACCRUAL FINANCIAL STATEMENTS 2004-2005 85
Management Responsibility for Financial Statements 85
Auditor's Report 86
Balance Sheet as at March 31 87
Statement of Operations for the Year Ended March 31 88
Statement of Equity of Canada for the Year Ended March 31 89
Statement of Cash Flows for the Year Ended March 31 90
Notes to Financial Statements as at March 31, 2005 91

SECTION 5: UNAUDITED MODIFIED CASH-BASED FINANCIAL INFORMATION 2004-2005 101
Financial Tables 102

ENDNOTES 109

TABLE OF FIGURES

Figure 1: Results for Canadians 19
Figure 2: Natural Regions and National Parks of Canada 24
Figure 3: Status of National Park Establishment in Unrepresented Regions 2004–2005 25
Figure 4: Status of Five Operating National Parks and One National Park Reserve Not Proclaimed under the Canada National Parks Act (2004–2005) 26
Figure 5: Progress on Proposals to Expand Three Existing National Parks 26
Figure 6: Land Acquisition in Existing National Parks 27
Figure 7: Marine Natural Regions and National Marine Conservation Areas 28
Figure 8: Status of NMCA Establishment in Priority Unrepresented Regions (2004–2005) 29
Figure 9: Steps in Designation of Places, Persons and Events as Being of National Historical Significance 32
Figure 10: Number of Commemorative Plaques 33

Figure 11: The 153 National Historic Sites of Canada Administered by Parks Canada 34
Figure 12: Number of Historic Places Listed on the Canadian Register of Historic Places 37
Figure 13: Status of Other Programs to Commemorate or Designate Cultural Resources 37
Figure 14: Ecological Integrity Reporting Framework 42
Figure 15: Number of National Parks That Meet Parks Canada's Criteria for Good EI Monitoring and Reporting Programs 43
Figure 16: State of Ecological Integrity in Canada's National Parks 45
Figure 17: Major Multi-Year Projects Supported By New EI Funds 47
Figure 18: Parks Canada's Environmental Impacts Management 48
Figure 19: Number of National Historic Sites Rated As Good, Fair or Poor on Three Elements of Commemorative Integrity (April 2001 to March 2005)* 53
Figure 20: Examples of Ratings for Commemorative Integrity at Three National Historic Sites of Canada 53
Figure 21: Condition of Historic Objects 55
Figure 22: Historic Objects Receiving Conservation Treatment (2001-2002 to 2004-2005) 56
Figure 23: Archaeological Objects Receiving Conservation Treatment (2001-2002 to 2004-2005) 56
Figure 24: Demand for and Number of CHPIF Contributions Agreements 58
Figure 25: Status of Other Parks Canada Programs to Preserve Cultural Heritage 59
Figure 26: Number of Locations Meeting Satisfaction with Overall Heritage Presentation Standards 64
Figure 27: Percentage of Respondents Who Correctly Answered Four or More Questions About the Significance of a Park or Site (2004-2005) 64
Figure 28: Estimated Visits to National Historic Sites of Canada Targeted for Visit Increases 67
Figure 29: Percentage of Locations Meeting or Exceeding Targets for Overall Visit Satisfaction 68
Figure 30: Estimated Number of Public Safety Incidents (1998-1999 to 2002-2003) 69
Figure 31: Sewage Effluent Quality for Selected Townsites (2004-2005 Yearly Average) 73
Figure 32: Trans-Canada Highway Wildlife Mortality in Banff and Yoho National Parks 78

Minister's Message

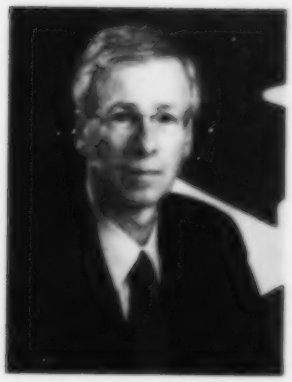

As the Minister responsible for the Parks Canada Agency, I am pleased to introduce to you this performance report. I am very proud of the Agency's mission to protect and present our natural and cultural heritage so that all Canadians can experience and appreciate it. I firmly believe that the Agency's work is encouraging Canadians to become stewards of this extraordinary heritage.

This report provides an overview of the Agency's accomplishments in the last year. Once again, our dedicated and highly professional staff made the most of the resources at their disposal, with the active participation of Canadians from all walks of life. The value of this type of productive contribution was evident at the third Minister's Round Table on Parks Canada, in which 70 stakeholders came together to discuss issues related to the management of the Agency and its mandate. Their insights and deliberations on the subjects of visitor experience and the building of a culture of heritage conservation in Canada led to 15 thoughtful recommendations that will guide the Agency's future actions.

Parks Canada has been very active with respect to the protection and presentation of Canada's natural heritage. Canada signed two agreements this year that will result in the creation of a new national park reserve in the Torngat Mountains of Labrador, and has also signed an agreement for the expansion of Tuktuk Nogait National Park in the Northwest Territories. And while some obstacles remain, significant progress has been made toward implementing the Government of Canada action plan for the establishment of the seven remaining new national parks and five new national marine conservation areas by the end of 2008, in addition to completing three existing national parks through the addition of new land.

Within the network of national historic sites of Canada, Parks Canada has worked to increase the representation of women, Aboriginal people, and ethnocultural communities. Their history – and their stories – have much to tell and teach us about Canada. Parks Canada's efforts, in concert with those of other Canadians, will help to preserve these special places for all time.

Although Canada's built heritage continues to be threatened, one of the key measures we have put in place to protect it, the Historic Places Initiative, is now coming into its own. Through this initiative, we are acting to reverse the trend that has seen our country lose 20% of its historic buildings in a single generation. As part of this initiative, the Government has given preliminary approval to dozens of requests for funding to rehabilitate historic Canadian buildings under the Commercial Heritage Properties Incentive Fund. Through this program, we are contributing to the revitalization of urban centres and rural communities by returning historic buildings to commercial viability, rather than seeing them lost to the wrecking ball and meeting an undeserving end in landfill sites.

Our heritage sites – both natural and cultural – have an enormous impact on our relationship with Aboriginal peoples. The creation and preservation of a great many of these sites would not have been possible without their collaboration. Parks Canada recognizes this, and its efforts to mobilize Aboriginal communities and ensure their participation have been very successful. The Agency's work has also benefited the tourism industry, which generates hundreds of thousands of jobs throughout the country.

Parks Canada and the Canadian Government are working to implement Project Green, the broad environmental vision that links Canada's economic competitiveness and prosperity to a sustainable future. The 2003 and 2005 federal budgets gave substance to Parks Canada's role in *Project Green*, by granting the Agency the largest amount of money ever accorded by a Canadian government for the protection and presentation of our natural and cultural heritage. Thanks to this injection of funds, the Agency is now able to repair and replace visitor facilities and capital assets, to improve the ecological health of our national parks, and to offer visitors even more memorable heritage experiences, encouraging them to become stewards of these beautiful yet fragile places.

Significant challenges remain, but the possibilities are endless. I can assure you of my determination to work closely with the entire Parks Canada team - and with all Canadians – to meet these challenges. I believe that it is our duty to be the careful stewards of the breathtakingly beautiful natural and cultural landscapes that make up Canada.

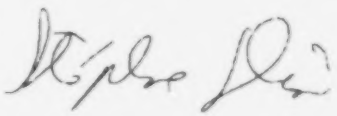

Stéphane Dion
Minister of the Environment

Chief Executive Officer's Message

This Performance Report highlights the achievements of the Parks Canada Agency from April 1, 2004, to March 31, 2005.

The Agency's top priorities during this reporting period were to:

- maintain or improve the ecological integrity of national parks, the commemorative integrity of national historic sites and cultural resources, and the sustainability of national marine conservation areas;
- establish new national parks and new national marine conservation areas in regions which are not yet represented in the systems of national parks and national marine conservation areas of Canada;
- designate new national historic sites of Canada, with an emphasis on women, Aboriginal peoples and ethnocultural communities;
- engage Canadians by sharing with them our passion for the preservation of the protected heritage areas of Canada and fully involving them in all aspects of our mandate;
- maintain and improve visitor services and visitor experiences;
- develop and implement sustainable business planning processes;
- continue the renewal of the Agency's human resources regime; and
- ensure the adequate long-term funding and financial sustainability of Parks Canada's programs.

The results presented in the 2004-2005 Performance Report build on the successes described in previous years. Of particular note, Budget 2005 provided Parks Canada with significant new funding to update and maintain our visitor facilities, renew critical infrastructure, restore national historic sites, and further advance the Historic Places Initiative. Over the reporting period, Parks Canada staff made good progress in establishing new heritage areas and protecting the rich natural and cultural heritage shared by all Canadians. We have also continued our efforts to ensure that Canadians, visitors and stakeholders understand better and appreciate the significance of heritage places and support the preservation and presentation of these special places.

Our success is reflected in the fact that visitors are very satisfied with the quality of services offered by Parks Canada. These accomplishments have been achieved in spite of the tremendous challenges we face to protect the natural and cultural resources of Canada before they disappear, and to maintain the resources already entrusted to our stewardship.

The fact that we have been able to accomplish so much is a testament to the dedication and excellent work of all our employees who, across the country, truly make Canada a better place.

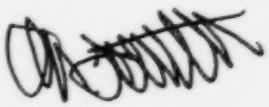

Alan Latourelle
Chief Executive Officer

Management Statement of Responsibility for Performance Information

The report is based on the reporting principles and other requirements in the 2004-2005 *Departmental Performance Reports Preparation Guide* published by Treasury Board Secretariat and according to the criteria for fairness and reliability for performance information to Parliament of the Office of the Auditor General.

This report is assessment by the Auditor General of Canada of the fairness and reliability of the performance information. It is not the role of the Auditor General of Canada to assess or comment on the Agency's actual performance.

Management has established systems and practices designed to provide reasonable assurance on the fairness and reliability of the Agency's performance information. Parks Canada is continually improving its financial and performance information, introducing new measures and enhancing data collection in others. Some information is based on management's best estimates and judgements. Limitations on the quality of the information and plans for improvements are indicated in the report.

The Agency's Senior Management oversees preparation of this document and approves the final report. In my view, the information is the best available and, represents a comprehensive, balanced, and transparent picture of the performance of Parks Canada for fiscal year 2004-2005.

Alan Latourelle, Chief Executive Officer

Ottawa
September 6, 2005

Auditor General of Canada
Verificatrice generale du Canada

AUDITOR GENERAL'S ASSESSMENT of Performance Information

To the Chief Executive Officer of Parks Canada Agency and
to the Minister of the Environment

Purpose and scope

The *Parks Canada Agency Act* requires the Auditor General of Canada to assess the fairness and reliability of the Parks Canada Agency performance information against the objectives set in its corporate plan.

The Parks Canada Agency management is responsible for the corporate plan and performance information. My responsibility is to provide an assessment of the fairness and reliability of the Agency's performance information for fiscal year 2004–05. To do so, I assessed the information against criteria for fairness and reliability that we discussed with the Agency (see Annex 2). My assessment was conducted in accordance with the standards for assurance engagements established by the Canadian Institute of Chartered Accountants and provides a high level of assurance. The assessment included an analysis of the performance information and an examination, on test basis, of the evidence supporting that information. I did not assess or comment on the Agency's actual performance.

The Parks Canada Agency has reported its performance in a section titled "Performance by program activities," and my assessment covers only that section. However, I did review the entire report for consistency with the performance information. I did not assess information referenced by Web links.

Conclusion

In my opinion, the performance information provides a reasonably fair and reliable picture of the Parks Canada Agency performance in several key areas of its mandate. For other key areas, the Agency needs to present more complete performance information. While it clearly describes the processes it has in place to better report on its performance in the future, the Agency needs to focus on developing performance information. The summary assessment by criteria is presented in Annex 1.

Sheila Fraser

Sheila Fraser, FCA
Auditor General of Canada

Ottawa, Canada
September 13, 2005

Annex 1

Summary assessment by criteria

In order to report its performance against its objectives, Parks Canada Agency has developed a performance framework that defines its planned results and performance expectations. In its report, the Agency provides information on its planned results and on outcomes for some performance expectations. In areas where performance information is incomplete, the Agency is establishing the building blocks to allow it to report on these performance expectations in the future.

Relevant

The performance report provides a good description of the Agency's activities. Key priorities are well stated, how goals will be achieved is clearly presented, and possible difficulties are well identified.

We recognize that establishing a system for performance reporting requires time. Currently, the Agency describes some key activities it has in place to report on performance in the future as in the Townsite Management and Throughway Management program activities. However, we encourage the Agency to provide more concrete information that focusses on results, even if it is incomplete. We also encourage the Agency to add more financial information in its reports.

Meaningful

In general, the Agency reports its performance expectations based on results. Often it compares the information with past performance, as in the Enhanced Visitor Experiences program activity. The Agency provides precise and concise information, for example the progress it has achieved in creating the national parks. It also links to more detailed information, which helps make the performance information more understandable.

The Agency could benefit from analyzing more its performance gaps including how the key risks and challenges were managed especially for the Establish Heritage Places program activity. In addition, the Agency needs to ensure that logical links between objectives and performance expectations exist, and that these expectations are clear and concrete.

Attributable

The report provides a clear description of the complexity of the processes and the many stakeholders involved in achieving the Agency's objectives. Where the Agency works in partnership with other groups, it usually describes well the factors that influence achieving an outcome

Accurate

The performance information is generally supported by appropriate corroborative data, sources, and evidence. The Agency has developed appropriate measures and methods for collecting data. It explains its sources for information and the limits of its data. This clarifies the accuracy level of the data and helps readers interpret the performance information appropriately.

Balanced

The report discusses the Agency's performance successes and problems. For example, in the Establish Heritage Places program activity, it describes the progress it has made as well as cases where performance objectives have not been met.

The information is generally presented in the same way from one period to another, and all key areas of the mandate of the Agency are included in the report. However, we encourage the Agency to provide information that takes into account all relevant factors, especially for the Townsite Management program activity.

Criteria for the assessment of fairness and reliability
Office of the Auditor General

The following criteria were developed to assess the fairness and reliability of the Agency's performance information against the objectives in its corporate plan. Two major concerns were addressed: Has the Agency reported its performance against its objectives? Is that information fair and reliable? The performance information is fair and reliable if it enables Parliament and the public to judge how well the organization or program is performing against the objectives is set out to accomplish.

Relevant The performance information reports, in context, tangible and important accomplishments against objectives and costs.

Meaningful The performance information tells a clear performance story, describing expectations and benchmarks against which performance is compared.

Attributable The performance information demonstrates in a reasonable fashion why the program has made a difference.

Accurate The performance information adequately reflects the facts, to an appropriate level of accuracy.

Balanced A representative yet clear picture of the full range of performance is presented, which does not mislead the reader.

More information on the criteria is available on our Web site at www.oag-bvg.gc.ca.

Section 1: Parks Canada Overview

This section positions Parks Canada within the overall Government policy agenda, describes the Agency's mandate, key legislative framework, major systems and programs, the fundamental challenges and opportunities facing the organization and overall results and progress against specific performance expectations.

Role In Government

Parks Canada's Mandate

"Protect and present nationally significant examples of Canada's natural and cultural heritage and foster public understanding, appreciation and enjoyment in ways that ensure the ecological and commemorative integrity of these places for present and future generations."

Parks Canada Agency plays a key role through its work to achieve the Government of Canada's sustainable development and heritage conservation goals.

With an annual budget of approximately $500M and 4,000 full-time employees, Parks Canada protects and presents Canada's natural and cultural heritage in every region of the country.

Key Legislation

In 1998, Parliament passed the *Parks Canada Agency Act*, which ended Parks Canada's status as a program of the Department of Canadian Heritage and establishing it as a separate Government of Canada agency. In 2000, Parliament passed the *Canada National Parks Act*. This Act modernized Parks Canada's historic role including establishing ecological integrity as the first priority in national park management. It also recognized the presentation side of Parks Canada's mandate, and the ultimate goal of protecting Canada's national heritage for future generations. In a similar fashion, the *Canada National Marine Conservation Areas Act* of 2002 called for the creation of a system of marine conservation areas representative of the country's oceanic and Great Lakes waters.

Responsibility for the Parks Canada Agency rests with the Minister of the Environment. Parks Canada is a separate agency, and the Chief Executive Officer reports directly to the Minister of the Environment. Legislation (Bill C-7) establishing Parks Canada's reporting relationship to the Minister of the Environment came into force in 2004-2005.

Systems and Programs

For more than a century, the Government of Canada has been involved in protecting and presenting outstanding natural areas of the country and in commemorating significant aspects of Canadian history. Parks Canada manages three major systems, and directs or co-ordinates the delivery of several additional programs that conserve aspects of Canada's natural and cultural heritage. It also contributes to international heritage conservation through its leadership and participation in international conventions, programs, agencies and agreements.

System of National Parks of Canada

Canada's system of national parks protects representative examples of its distinct terrestrial areas, and encourages public understanding, appreciation and enjoyment of these areas so as to leave it unimpaired for future generations to experience and enjoy.

System of National Historic Sites of Canada

Canada's system of national historic sites fosters public awareness and appreciation of Canada's past for the benefit, education and enjoyment of this and future generations. It does this in a manner that respects the significance and irreplaceable legacy represented by the places, people and events that shaped Canada's past and the cultural resources associated with Canada's historic places. It encourages and supports national historic sites owned and managed by third parties.

System of National Marine Conservation Areas of Canada

Canada's system of national marine conservation areas protects and presents representative areas of the country's distinct ocean and Great Lakes environments, and encourages sustainable use, public understanding, appreciation and enjoyment of this marine heritage so as to leave it unimpaired for future generations.

Other National Programs

- Historic Places Initiative,
- Federal Heritage Buildings Program,
- Heritage Railway Stations Program,
- Canadian Heritage Rivers System Program,
- Federal Archaeology Program, and
- National Program for the Grave Sites of Canadian Prime Ministers.

International Obligations

- Representing the Government of Canada on the UNESCO Convention Concerning the Protection of the World Cultural and Natural Heritage (the World Heritage Convention),
- Contributing to UNESCO's Programme on Man and the Biosphere,
- Serving as the State Member for Canada in the World Conservation Union (IUCN), and
- Serving jointly with the Canadian Conservation Institute as the representative to the International Centre for the Study of the Preservation and Restoration of Cultural Property (ICCROM).

Program Activity Architecture

Parks Canada plans and reports on these major systems, obligations and the achievement of its mandate through its program activity architecture, a standard set of program activities linked to planned results and performance expectations. The six core program activities are:

- Establish Heritage Places,
- Conserve Heritage Resources,
- Promote Public Appreciation and Understanding,
- Quality Visitor Experiences,
- Townsite Management, and
- Throughway Management (formerly highways).

Challenges and Opportunities Affecting Performance

The specific challenges and opportunities Parks Canada faces in meeting the performance commitments for each of its program activities as well as some that transcend the program lines are outlined below.

Establish Heritage Places: Natural regions have intrinsic value for their beauty and are part of what defines Canadians and represents Canada to the

world. National parks and NMCAs preserve representative examples of these regions and serve as repositories of Canada's plant and animal heritage including 50% of the endangered species in Canada. They contribute to air quality and clean water and to meeting Canada's international obligations under the UN Convention on Biological Diversity. In 2002 the Government announced its Action Plan to create ten new national parks and five new national marine conservation areas and expand three existing national parks by the end of 2008. This represents a complex challenge for Parks Canada due to competing land use pressures, lack of support for feasibility studies by some territorial or provincial governments or local communities, limited capacity of local communities to participate in feasibility studies in a timely manner, and incomplete funding to meet the commitment.

Despite these difficulties several candidate sites for national parks are under interim protection orders, Parks Canada continues to find new means to assist communities in participating in the establishment process; and initial funding made available in *Budget Plan 2003* will allow for substantial implementation of the action plan, including all the work on consultations, studies and negotiations.

Conserve Heritage Resources: Evidence provided by the Panel on the Ecological Integrity of Canada's National Parks and continuing with Parks Canada's State of Protected Heritage Areas reports, suggests native biodiversity and habitat are under considerable stress and suffering progressive loss in Canada's national parks. Funds provided in Budget 2003 and 2005 will allow Parks Canada to engage more scientists, expand ecological integrity monitoring programs and undertake projects to improve the health of ecosystems, increase regional partnerships and influence and involve Canadians in ecological integrity.

Canada's built heritage also continues to be threatened. In a single generation as 20% of heritage buildings in Canada have been lost. Parks Canada's own studies suggest that two-thirds of its cultural assets are in fair or poor condition. There is a continued need to monitor the condition of these resources and implement strategies to halt deterioration. New funding Parks Canada received for assets in Budget 2005 will allow the Agency to respond to the challenge of protecting commemorative integrity at its national historic sites. At the same time, Parks Canada will continue to work with a variety of partners to designate and register national historic sites and to manage the cultural resources for which it is responsible. This process will be facilitated by adoption and implementation of the new national *Standards and Guidelines for the Conservation of Historic Places in Canada*.

Promote Public Appreciation and Understanding: The demographics of the Canadian population continue to evolve. This will affect public policy and the way in which Parks Canada delivers its mandate. Census data released in 2003 shows that Canada is becoming more urban, more ethnically diverse in its major cities, and older as the baby boomers move into retirement. Connecting with, engaging and responding to new Canadians and meeting new demands for service are among the most significant challenges facing the Agency. Parks Canada continues to have a strong and immediate connection to many Canadians through its visitor base, outreach programs and activities, cooperative associations, volunteer program, Minister's Round Table (www.pc.gc.ca/agen/trm-mrt/2005/itm8-/table8_e.asp), and national program to bring Parks Canada content to school classrooms across the country. From this base, there are many opportunities to reach out to new groups to engage them in supporting natural and cultural heritage.

Enhanced Visitor Experiences: Parks Canada recognizes that the tourism industry is evolving, as travelers' needs and expectations change. Parks Canada's service and experience offer must also evolve if we are to continue to be relevant and provide memorable experiences that connect people with Canada's rich natural and cultural history.

Visitors to Parks Canada heritage places continue to report high levels of satisfaction and rate the quality of service offer in national parks among the best of all federal government services. From this base there are opportunities to improve our understanding of visitors changing expectations and to work with partners to change our service and experience offer in order to facilitate lasting, memorable visitor experiences while protecting heritage places for generations yet to come.

Horizontal Issues: A fundamental operational issue across many of the program areas is the condition of Parks Canada's built heritage and contemporary assets. Parks Canada manages built heritage that represent the history of Canada, contemporary assets that support the delivery of quality visitor experiences, highways and waterways that provide vital public transport and water shed management, and town site infrastructure including water delivery and wastewater purification systems designed to protect health and minimize environmental damage. Collectively, the replacement value of Parks Canada's assets is $7 billion. Maintaining and replacing this asset base is a major challenge. Budget 2005 provided $209 million over the next five years, and $75M ongoing to address these issues. Parks Canada is using this opportunity to seek out and listen to Canadians' opinions on capital investment priorities at heritage places and renew our service offer in a manner that reflects the expectations and needs of our visitors. The Agency will also implement a revised fee schedule. All revenue from fee increases will be completely reinvested in upgrading Parks Canada facilities.

An important horizontal issue for Parks Canada is engaging and building strong relationships with aboriginal peoples. A number of historic places of aboriginal peoples go back more than 10,000 years in Canada. The establishment and preservation of a large number of heritage areas can only be achieved with the active support and engagement of Aboriginal peoples and communities. Aboriginal voices and stories are a key part of the history of Canada and an inherent part of Parks Canada programming. Parks Canada has had considerable success in engaging aboriginal peoples in the establishment and management of heritage places and telling Aboriginal stories. There are opportunities to build on this success and expand Aboriginal engagement with Parks Canada programs and management.

Results for Canadians

Parks Canada's overall performance in 2004–2005 is summarized below. Figure 1 shows the Agency's specific planned results, performance expectations, expenditures[1], and progress during the year. Progress is rated by one of three categories: "on target", "reasonable progress" or "caution". On target means that performance has met the target levels set by Parks Canada, and is usually applied in situations where performance can be achieved within the reporting year. Reasonable progress means that progress toward a multiyear goal is reasonable and, if continued, likely to lead to achievement of the long-term target. Caution means either that short-term goals are not being met, or that progress toward longer-term goals is below expectations. In some cases, Parks Canada is in the process of building performance measurement systems and does not yet have sufficient information to make a judgement on the status of progress against the planned result.

Overall Agency Performance

Parks Canada is making reasonable progress in the establishment of national parks. A lack of resources to fully implement the government's targets for establishment of national parks and marine conservation areas remains a concern. The number of designations of nationally significant places, persons and events averaged about 24 per year in the four-year period prior to March 2004 but were down significantly in 2004–2005. Parks Canada is monitoring trends in this area and will evaluate its performance targets in 2005–2006.

The state of ecological integrity is moderate to high in most national parks, based on available information. But these natural resources remain under threat from a variety of sources. Parks Canada is making progress in documenting and remediating the environmental impacts of its own operations (e.g., greenhouse gases, contaminated sites) as well as the impacts of the townsites and highways it manages. Budget 2005 provides for a major investment in Parks Canada's assets some of which will be used to address issues related to the environmental impacts of its operations.

The condition of national historic sites managed by Parks Canada is a concern. Forty-nine per cent of the sites assessed over the last three years were rated poor on at least one of the three aspects of commemorative integrity evaluated by the Agency. As noted in previous annual reports, two-thirds of Parks Canada's built cultural resources are rated as being in fair or poor condition leading to risks those significant heritage resources could be lost. Asset recapitalization funds allocated in Budget 2005 will be used to address these issues.

Parks Canada's heritage places continue to attract millions of visits each year. Visitor satisfaction and their enjoyment of these places remain high, as do ratings of the quality of service offered in national parks. By and large, visitors have safe visits. Most risks are associated with participation in activities such as skiing and climbing in the backcountry. However, the overall level of visitor understanding of the basic reasons why national parks and national historic sites are of national significance does not meet target levels in many national historic sites and in most national parks.

Section two provides more detail on Parks Canada's achievements in 2004–2005 by each program activity.

Figure 1: Results for Canadians

Mandate	Protect and present nationally significant examples of Canada's natural and cultural heritage, and foster public understanding, appreciation and enjoyment in ways that ensure the ecological and commemorative integrity of these places for the present and future generations				
Program Activity Operating Capital	**1. Establish Heritage Places** $15.3M $6.2M				**2. Conserve Heritage Resources** $159.9M $17.2M
Planned Result	Create national parks and national marine conservation areas in unrepresented regions.	Complete or expand some existing parks.	Designate and commemorate places, persons and events of national historic significance, particularly in under-represented priority areas.	Designate other heritage places (e.g., Historic Places Initiative, FHBRO, Heritage Rivers, Railway Stations, PM Grave Sites, World Heritage Sites, Man and Biosphere).	Maintain or improve ecological integrity of national parks and the sustainability of national marine conservation areas.
Performance Expectations	34 of 39 terrestrial regions and eight of the 29 marine regions are represented by March 2008	Expand three national parks by March 2008 and increase the percentage of land holdings in three unfinished national parks.*	On average, designate 27 new places, persons and events per year of which, on average, 11 relate to Aboriginal People, ethnocultural communities and women. On average, 30 commemorative plaques placed annually.	Heritage programs meet their registration or designation targets.	National park management plans are up to date and consistent with latest management plan guidelines by March 2010. All National Parks have fully functioning EI monitoring and reporting systems by March 2008. Improve aspects of the state of EI in each of Canada's 41 National Parks by March 2014. Minimize environmental impacts of Parks Canada's operations.
Status	**Reasonable Progress:** Agreements were signed that will lead to the representation of a terrestrial region in Labrador. An agreement-in-principle is ready to be signed for a proposed national marine conservation area. Feasibility studies were formally launched for two national parks and two national marine conservation areas. Funding to complete the planned expansion of the systems remains a concern.	**Reasonable Progress:** Negotiations to expand one national park were significantly advanced. Land was added to three existing national parks.	**Caution:** Number of total designations per year and the number of designations related to Parks Canada's strategic priorities (aboriginal, ethno-cultural and women's history) were significantly down in 2004–2005 compared to the average over the previous four years. Parks Canada will monitor the trend and evaluate its performance targets in 2005–2006. With 17 commemorative plaques placed in 2004–2005 Parks Canada has not met its target of an average of 30 per year when viewed over the last four years.	**Reasonable Progress:** in implementing the Canadian Register of Historic Places, designation of 17 federal heritage buildings and the designation of two heritage rivers. The number of designated heritage railway stations and commemorated Prime Ministers' grave sites did not change.	**Reasonable Progress:** in producing up to date park management plans by 2010, and in developing a complete ecological integrity monitoring and reporting framework. Making reasonable progress on three environmental management system priorities but have not met targets for two others (i.e., halocarbons and PCBs). A limited sample of measures suggests that most national parks have a medium to high level of ecological integrity. In the absence of a comprehensive ecological integrity-monitoring program there is **insufficient information** to determine whether or not aspects of the state of ecological integrity of national parks are improving.

* Wording of the Performance Expectations changed between Parks Canada's 2004-05–2008-09 and 2005-06–2009-10 Corporate Plans. The new wording clarifies Parks Canada's intent to expand three existing national parks by March 2008 but not to complete land acquisitions in three unfinished national parks.

Figure 1: Results for Canadians *(cont'd)*

Protect and present nationally significant examples of Canada's natural and cultural heritage, and foster public understanding, appreciation and enjoyment in ways that ensure the ecological and commemorative integrity of these places for the present and future generations					
2. Conserve Heritage Resources $159.9M $17.2M		**3. Promote Public Appreciation and Understanding** $85.4M $3.6M	**4. Enhanced Visitor Experiences** $154.6M $16.3	**5. Townsite Management** $9.9M $4.3M	**6. Throughway Management** $28.0M $11.2M
Maintain or improve the commemorative integrity of national historic sites; maintain or improve the state of other cultural resources administered by Parks Canada.	Support and encourage commemorative integrity of national historic sites; maintain and improve the state of heritage resources not administered by Parks Canada.	Canadians, visitors and stakeholders appreciate and understand the significance of heritage places and support their protection.	Visitors are welcomed, have safe visits, and are satisfied with service quality	Parks communities are efficiently administered and are models of environmental stewardship	Highways are safe, open to through traffic and minimize environmental impacts.
All national historic sites administered by Parks Canada have a current, approved management plan by December 2006. Improve elements of commemorative integrity that are rated as poor. Improve the state of other cultural resources managed by Parks Canada by March 2014.	Other owners of national historic sites are aware of CI and have access to information on best practices in maintaining CI. Interventions on built cultural heritage not administered by the Agency are certified.	50% of national park visitors and 80% of national historic site visitors participate in a learning experience related to natural and/or cultural heritage. 85% of visitors are satisfied, 50% are very satisfied with onsite heritage presentations programming. 75% of visitors understand the significance of the heritage place. Canadians, visitors and stakeholders actively support the integrity of heritage places.	10% increase in the number of visits to targeted national historic sites by March 2008. 85% of visitors are satisfied and 50% are very satisfied with their visit. Minimize public safety incidents.	100 % cost recovery for municipal services (water, sewer, and garbage collection). Minimize environmental impacts of townsites.	Highways are open to through traffic. Safety incidents are minimized. Minimize environmental impacts of highways.
Caution: As of March 2005, only 26% of the 153 Parks Canada national historic sites had approved management plans. At the current rate Parks Canada will not likely meet its target. Progress will be closely monitored in 2005-2006. Progress is being made in documenting the condition of Parks Canada managed NHS as well as activities to address poor condition ratings. Information is lacking on the condition of many other cultural resources managed by the Agency	**Reasonable Progress:** Parks Canada continues to provide limited advice, guidance and financial contributions to improve the condition of a small number of heritage resources it does not administer. **The Standards and Guidelines for the Conservation of Historic Places in Canada** have been widely adopted. A survey of other owners of national historic sites showed a majority had access to best practice information and nearly half were aware of commemorative integrity.	**Caution:** Parks Canada is meeting its target for overall on-site satisfaction with heritage presentation programming, and showing reasonable progress is developing better measures of participation in learning experiences and visitors' support for the integrity of heritage places. However, only half of national historic sites and less than 10% of surveyed national parks over the last four years have met targets for visitor understanding of significance of the heritage place.	**On Target:** Visits are increasing at some of the targeted sites for the national historic sites marketing program. In most locations visitor satisfaction targets are being met. The number of estimated public safety incidents is reasonably low.	**On target:** Cost recovery goals for townsites are being met. Slow progress has been made in developing systems for measuring the environmental impacts of park communities.	**Caution:** Highways remain open to through traffic. Frameworks to report on safety of highways and environmental impacts remain undeveloped or not fully implemented. Insufficient information to report on canal aspects of throughways.

SECTION 2: PERFORMANCE BY PROGRAM ACTIVITIES

PROGRAM ACTIVITY 1: ESTABLISH HERITAGE PLACES

Description and Expenditure

This program activity covers system planning, negotiating with stakeholders for inclusion in the national systems, obtaining ministerial approval and, establishing national parks, and national marine conservation areas of Canada, and establishing national historic sites, and other heritage places (e.g., heritage rivers, federal heritage buildings, heritage railway stations).

Overall expenditures for the program activity for the last two years are shown below:

(In thousands of dollars)			2004-2005	2003-2004
Total	Operating*	Salary	9,493	8,597
		Other	5,871	8,067
		Total	15,364	16,664
	Capital		6,178	5,370

* Operating expenditures do not include amortization

The overall program activity represented 3%[2] of Parks Canada's total operating expenditures in the last two years. Significant capital expenditures in 2004-2005 include $1.4 for land acquisition at the Gulf Islands National Park Reserve of Canada and $0.71M at Bruce Peninsula National Park of Canada and $2.6 M for repairs to Fort Henry National Historic Site of Canada.

Initiatives and Achievements

National Parks and National Marine Conservation Areas

Planned Results	Performance Expectations	Status
Create national parks and national marine conservation areas in unrepresented regions.	34 of 39 terrestrial regions and eight of the 29 marine regions are represented by March 2008.	**Reasonable progress:** Agreements were signed that will lead to the representation of a terrestrial region in Labrador. An agreement-in-principle is ready to be signed for a proposed marine conservation area. Feasibility studies were formally launched for two national parks and two national marine conservation areas.
Complete or expand some existing parks.	Expand three national parks by March 2008 and increase the percentage of land holdings in three unfinished national parks.	**Reasonable progress:** Negotiations to expand one national park were significantly advanced. Land was added to three existing national parks.

Establish National Parks and National Park Reserves of Canada

The National Parks System Plan (1997) guides completion of the national parks system (see the library on www.pc.gc.ca). The system plan divides Canada into 39 distinct "National Park Natural Regions" based on physiography (the appearance of the land) and vegetation. The goal is to represent each of the natural regions with at least one national park.

Performance Expectation

34 of 39 terrestrial regions represented by March 2008.

Parks Canada plans to represent 34 of the 39 terrestrial regions with a national park or national park reserve[3] by March 2008. To meet this commitment Parks Canada is seeking to represent nine regions that were not represented in the system as of March 2003. As of March 2005 two new regions have been represented. However, the current level of funding for new park establishment is insufficient to meet this target.[4] Parks Canada will continue negotiations and conclude as many agreements as possible within approved funding levels.

There are five steps in the park establishment process:

1. Identify areas representative of a natural region;
2. Select a potential park proposal;
3. Conduct a feasibility study, including consultations, on the park proposal;
4. Negotiate park agreement(s); and
5. Formally protect the national park or park reserve under the *Canada National Parks Act*. (See Background for Parks Canada Performance Report on www.pc.gc.ca for more details on the steps in park establishment).

Figure 2 shows the complete system of 39 natural regions with the existing national parks and national park reserves. It also shows the regions with interim protection (i.e., regions where lands have been withdrawn for national park purposes from industrial uses pending the signing of a new park agreement) and areas of interest (i.e., areas that are representative of a natural region and that have been selected for a park feasibility study). Thirty-five of the current 41 national parks and national park reserves are protected under the *Canada National*

Parks Act (Step 5). The remaining six operating parks and park reserves are not yet proclaimed under the Act.

Figure 3 summarizes the progress as of March 2005 on completing the national park system in the 12 regions that were not represented at the start of the reporting period. During 2004-2005, two agreements that support the establishment of the Torngat Mountains National Park Reserve of Canada were signed, one between Canada and the Government of Newfoundland and Labrador and another with the Labrador Inuit Association. The Northern Labrador Mountains natural region will be deemed "represented" in the national park system once the land for the park reserve has been transferred to Canada, and the park reserve is operational. The park reserve will be formally established when federal legislation giving effect to the Labrador Inuit Land Claims Agreement is enacted by Parliament and consequentially amends the *Canada National Park Act*. The Torngat Mountains National Park Reserve will add about 9,700 square kilometres to the national parks system.

Figure 4 shows the status of six regions (2, 16,18, 27, 29, and 34) represented by operating national parks and national park reserves not currently proclaimed under the *Canada National Parks Act*. For example, park agreements were signed for Gulf Islands National Park Reserve and Ukkusiksalik National Park (e.g., regions 2 and 16) in 2003-2004 but they have not yet been scheduled under the Act. There were no changes to the status of other operating national parks in 2004-2005.

National Park Expansion and Completion

Acquiring additional land either outside current park boundaries (expansion) or inside an existing national park (completion) can serve to both complete the representation of a natural region and enhance the ecological integrity of a national park.

Performance Expectation

Expand three national parks by March 2008 and increase the percentage of land holdings in three unfinished national parks

Expansion: Parks Canada plans to expand three existing national parks by March 2008. Progress on proposals to expand three existing national parks is summarized in Figure 5.

Increasing Land Holdings in Existing National Parks: Parks Canada is involved in an ongoing process of completing, through land acquisition, three existing national parks two of which have agreed-upon boundaries (e.g., Bruce Peninsula National Park of Canada in Ontario and Grasslands National Park of Canada in Saskatchewan). Land acquisition in these parks has been proceeding for some years, and is dependent on willing sellers, in accordance with signed park establishment agreements. Many years will be required to complete these parks. Land acquisitions in 2004-2005 are shown in Figure 6.

Figure 2: Natural Regions and National Parks of Canada

Figure 3: Status of National Park Establishment in 12 Unrepresented Regions 2004-2005

Step				
2. Park Proposal Selection	**7: Northern Interior Mountains and Plateaux** (Candidate Site –Wolf Lake): Parks Canada has maintained a long-standing interest in the Wolf Lake area as a possible national park. Until there is support for a feasibility study by the territorial government, the Teslin Tlingit Council (First Nation), the Teslin Renewable Resources Council and the community, a study will not commence. This has been the case for several years and did not change in 2004–2005.			
3. Feasibility Study	**3: Interior Dry Plateau South Okanagan** (Candidate Site – Lower Similkameen): In 2004-2005, a three-year feasibility study was launched. Public consultations were held in the fall of 2004. Technical studies were begun, including resource mapping and draft terms of reference for a socio-economic study. The study is guided by a steering committee of senior civil servants from the federal and British Columbia governments.	**17: North western Boreal Uplands** (Candidate Sites – East Arm of Great Slave Lake – W*)A contribution agreement between Parks Canada and the Lutsel K'e Dene First Nation provided the means for band members to research aboriginal involvement in national parks. In 2004–2005, this led to a Band Council Resolution supporting consideration of a national park as part of a broader protection initiative for their traditional territory.	**21: East Coast Boreal** (Candidate Site – Mealy Mountains) The feasibility study continued, with work focusing on research and analysis to resolve the issues that arose during public consultations regarding traditional land use activities and ecological boundaries. Analysis, mapping and reporting on conservation targets is ongoing.	**38: Western High Arctic** (Candidate Site – Bathurst Island – W*) The Resolute Bay Community Lands and Resources Committee agreed to an extension and reconfiguration of the land withdrawal order for a national park. Its support for the order does not mean that it accepts the government's proposed park boundary. The lands are withdrawn until October 2009. A workshop will be held in Resolute Bay in 2005 to discuss the government's proposed boundary.
4. Negotiations	**14: Manitoba Lowlands** (Candidate Site – Manitoba Lowlands): The final round of consultations was delayed. Public consultations will begin next year. Discussions with the Government of Manitoba concerning land and resource issues continued. An economic impact and park development study was completed in September 2004 and contributed to efforts to stimulate new economic and capacity building opportunities for communities near the proposed park area.	**24: Northern Labrador Mountains** (Candidate Site – Torngat Mountains – W*) Agreements were signed that will lead to the establishment of the Torngat Mountains National Park Reserve of Canada: the *Memorandum of Agreement for a National Park Reserve of Canada and a National Park of Canada in the Torngat Mountains* with the Government of Newfoundland and Labrador, and the *Labrador Inuit Park Impacts and Benefits Agreement* with the Labrador Inuit Association		

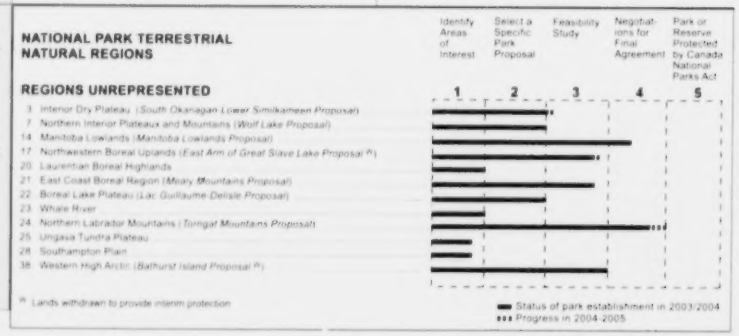

Areas of significant progress in 2004–2005 are highlighted. There was no progress in four regions (20, 22, 23, 25) due to a lack of local or provincial support to advance national park proposals. Region 28 is considered low priority. There is no funding under the Government Action Plan to establish national parks in these regions.

Source: Parks Canada National Parks Establishment Branch *Withdrawal of Lands

Figure 2: Natural Regions and National Parks of Canada

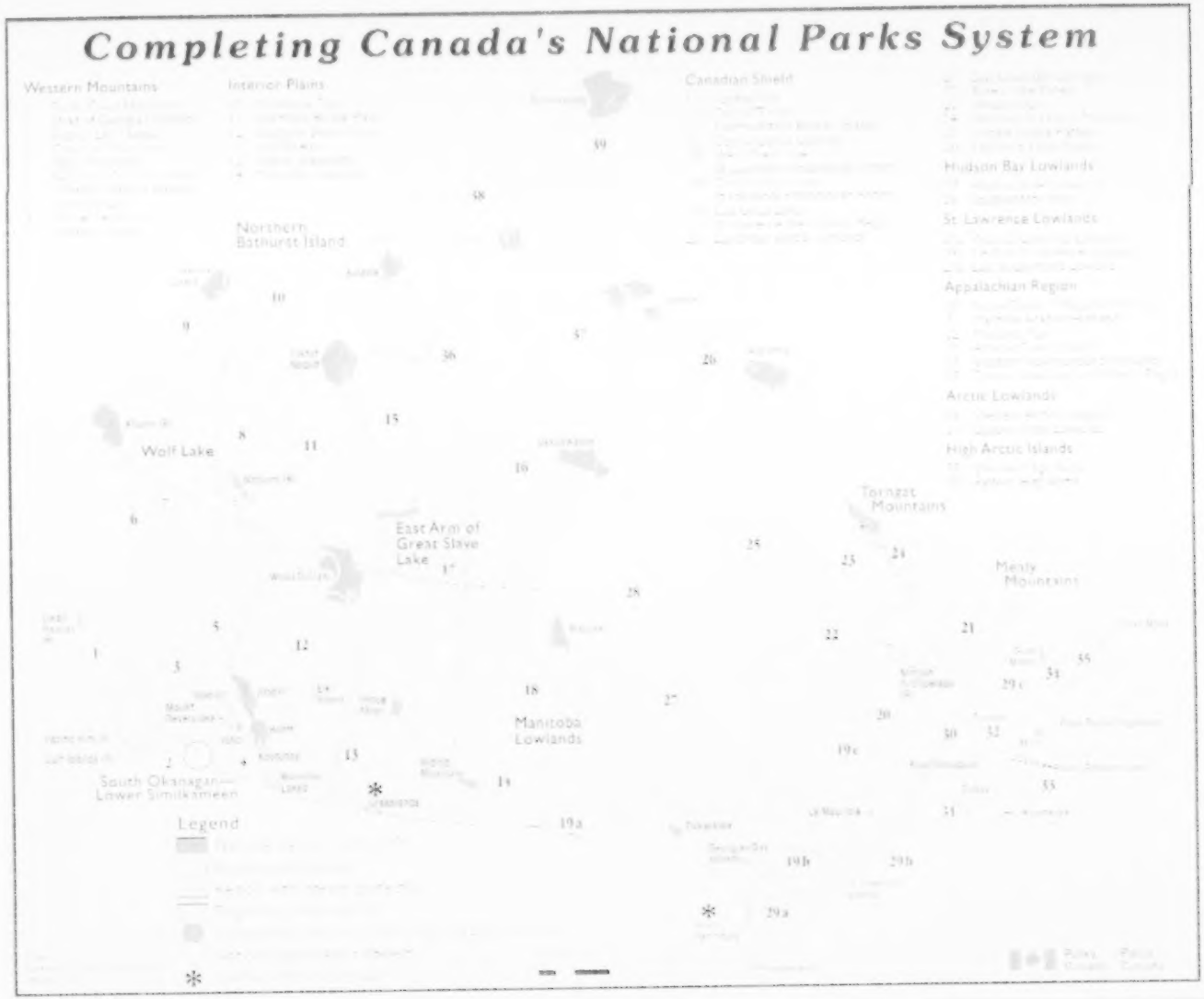

Figure 3: Status of National Park Establishment in 12 Unrepresented Regions 2004-2005

Step

2. Park Proposal Selection

7: Northern Interior Mountains and Plateaux (Candidate Site - Wolf Lake): Parks Canada has maintained a long-standing interest in the Wolf Lake area as a possible national park. Until there is support for a feasibility study by the territorial government, the Teslin Tlingit Council (Lead Nation), the Teslin Renewable Resources Council and the community, a study will not commence. This has been the case for several years and did not change in 2004-2005.

3. Feasibility Study

3: Interior Dry Plateau South Okanagan (Candidate Site - Lower Similkameen): In 2004-2005, a three-year feasibility study was launched. Public consultations were held in the fall of 2004. Technical studies were begun, including resource mapping and draft terms of reference for a socio-economic study. The study is guided by a steering committee of senior civil servants from the federal and British Columbia governments.

17: North western Boreal Uplands (Candidate Sites - East Arm of Great Slave Lake - W*): A contribution agreement between Parks Canada and the Łutsël K'é Dene First Nation provided the means for band members to research aboriginal involvement in national parks. In 2004-2005, this led to a Band Council Resolution supporting consideration of a national park as part of a broader protection initiative for their traditional territory.

21: East Coast Boreal (Candidate Site - Mealy Mountains): The ecosystem study continued with work focussing on research conclusions to assess the issues that remain, during public consultations regarding traditional land use activities and ecological considerations. Analysis, mapping and reporting will be completed in early 2005.

38: Western High Arctic (Candidate Site - Bathurst Inlet - W*): The Kugluktuk/Bathurst Inlet Community Land and Resource Committee agreed to an extension and reconfiguration of the land withdrawal order for a national park in support of the study does not mean that it accepts the government's proposed park boundaries. The lands are withdrawn until October 2005. A consultation will be held in Kugluktuk in 2005 to discuss the government's proposed boundaries.

4. Negotiations

13: Manitoba Lowlands (Candidate Site - Manitoba Lowlands): The initial round of consultations was held in 2004-2005. Results will be used to refine the boundaries of the study area. Discussions with the Government of Manitoba continued and a Memorandum of Agreement was signed. A preliminary study of the park's economic impact was completed in September 2004 and a socio-economic study was initiated. Negotiations continued on a framework agreement and park establishment agreement.

24: Northern Labrador Mountains (Candidate Site - Torngat Mountains - W*): Agreements were signed that will lead to the establishment of the Torngat Mountains National Park Reserve of Canada: the *Memorandum of Agreement for a National Park Reserve of Canada and a National Park of Canada in the Torngat Mountains* with the Government of Newfoundland and Labrador, and the *Labrador Inuit Park Impacts and Benefits Agreement* with the Labrador Inuit Association.

Figure 4: Status of Five Operating National Parks and One National Park Reserve Not Proclaimed under the Canada National Parks Act (2004-2005)

Regions		
2 and 16	**34 and 27**	**18 and 29**
Gulf Islands National Park Reserve and Ukkusiksalik National Park will be established by Order in Council pursuant to the *Canada National Parks Act*. Implementation of the relevant provisions of the legislation will take pace in 2005-2006.	**Gros Morne and Wapusk National Parks of Canada** have not yet been proclaimed, pending agreement on the regulations to manage traditional renewable resource harvesting activities. During 2004-2005, regulations for Gros Morne were developed. It is expected that the regulations will come into effect in 2005 and Gros Morne will be given national park status by proclamation at that time. Regulations for Wapusk are more complex and will take longer to complete.	**Pukaskwa and Bruce Peninsula National Parks of Canada** were not included in the *Canada National Parks Act* due to unresolved Aboriginal issues that continue to be the subject of discussions. The status of these national parks did not change in 2004-2005.

Source: Parks Canada National Parks Legislation and Policy Branch

Figure 5: Progress on Proposals to Expand Three Existing National Parks

Regions		
8: Mackenzie Mountains	**15: Tundra Hills**	**5: Rocky Mountains**
Nahanni National Park Reserve of Canada: Parks Canada and the Deh Cho First Nations continue to implement their 2003 MOU. Several research projects were completed. A Mineral and Energy Resource Assessment was initiated, and about half of the field survey was completed. In the Sahtu Settlement Area, Sahtu Dene and Metis organizations are considering a proposal that the upper part of the South Nahanni watershed be added to the Park.	**Tuktut Nogait National Park of Canada: Sahtu sector -W** – Parks Canada and the Sahtu Dene and Metis are close to concluding an Impact and Benefit Plan to expand Tuktut Nogait National Park of Canada into the Sahtu Settlement Region. **Nunavut sector -W –** A community meeting was held in November to exchange information on the national park and proposed Nunavut addition in the vicinity of Bluenose Lake. In January 2005, Parks Canada participated in the public hearings on the draft West Kitikmeot Regional Land Use Plan and confirmed its interest.	**Waterton Lakes National Park of Canada–Flathead Valley proposal:** Canada is interested in adding parts of the Flathead River Valley, in southeast British Columbia, to Waterton Lakes National Park of Canada. However, the provincial government does not support a feasibility study in this area. Should the province agree, Canada remains interested in proceeding with this study.

Source: Parks Canada National Parks Establish Branch

Figure 6: Land Acquisition in Existing National Parks

Bruce Peninsula National Park of Canada	Grasslands National Park of Canada	Gulf Islands National Park Reserve (Region 2)
Acquired 35 hectares (32.8% complete as of March 2005 compared to 29.9% complete as of March 2000).	Acquired 323 hectares (48.4 % complete as of March 2005 compared to 47% complete as of March 2000).	Established in 2003-2004 with a base of 33.3 km^2 spread over 15 islands. The Park Reserve does not have a defined boundary. In 2004-2005, 182.1 hectares were added to the park bringing the total park area to 35.1 km^2.

Source: Parks Canada Investment Portfolio Branch

Establish National Marine Conservation Areas and NMCA Reserves of Canada

The 2002 *Canada National Marine Conservation Areas Act* sets out a framework for the establishment and management of a system of national marine conservation areas. A system plan, entitled *Sea to Sea to Sea* (www.pc.gc.ca), divides Canada's oceanic waters and Great Lakes into 29 marine natural regions. National marine conservation areas are managed for ecologically sustainable use and consist of highly protected zones surrounded by multiple use areas where activities such as fishing, aquaculture and marine transportation are permitted. Parks Canada works with Fisheries and Oceans Canada and Transport Canada to manage these activities within a national marine conservation area and to protect and conserve its marine ecosystems. The Agency's goal is to represent each region with a national marine conservation area (see Background for Parks Canada Performance Report on www.pc.gc.ca for more detail on how marine conservation areas are established).

Currently, there are two operational sites representing two of the 29 marine natural regions (7%) and covering 1,251 square kilometres. Saguenay–St. Lawrence Marine Park in Quebec (Atlantic Marine Region 5) is managed under its own legislation which includes objectives similar to those of the CNMCA Act. Fathom Five National Marine Park in Ontario (Great Lakes Marine Region 2) is managed under a 1987 federal-provincial agreement that provided for the establishment of the marine park. The complete system of 29 marine regions, and the operational and proposed national marine conservation areas or NMCA reserves to be located within those regions is shown in Figure 7.

Performance Expectation

Eight of the 29 marine regions represented by March 2008.

The Agency plans to represent eight of the 29 marine regions by March 2008. However, its current level of funding for the establishment of NMCAs is insufficient to meet this expectation. Progress toward achieving the expectation is summarized in Figure 8.

Figure 7: Marine Natural Regions and National Marine Conservation Areas

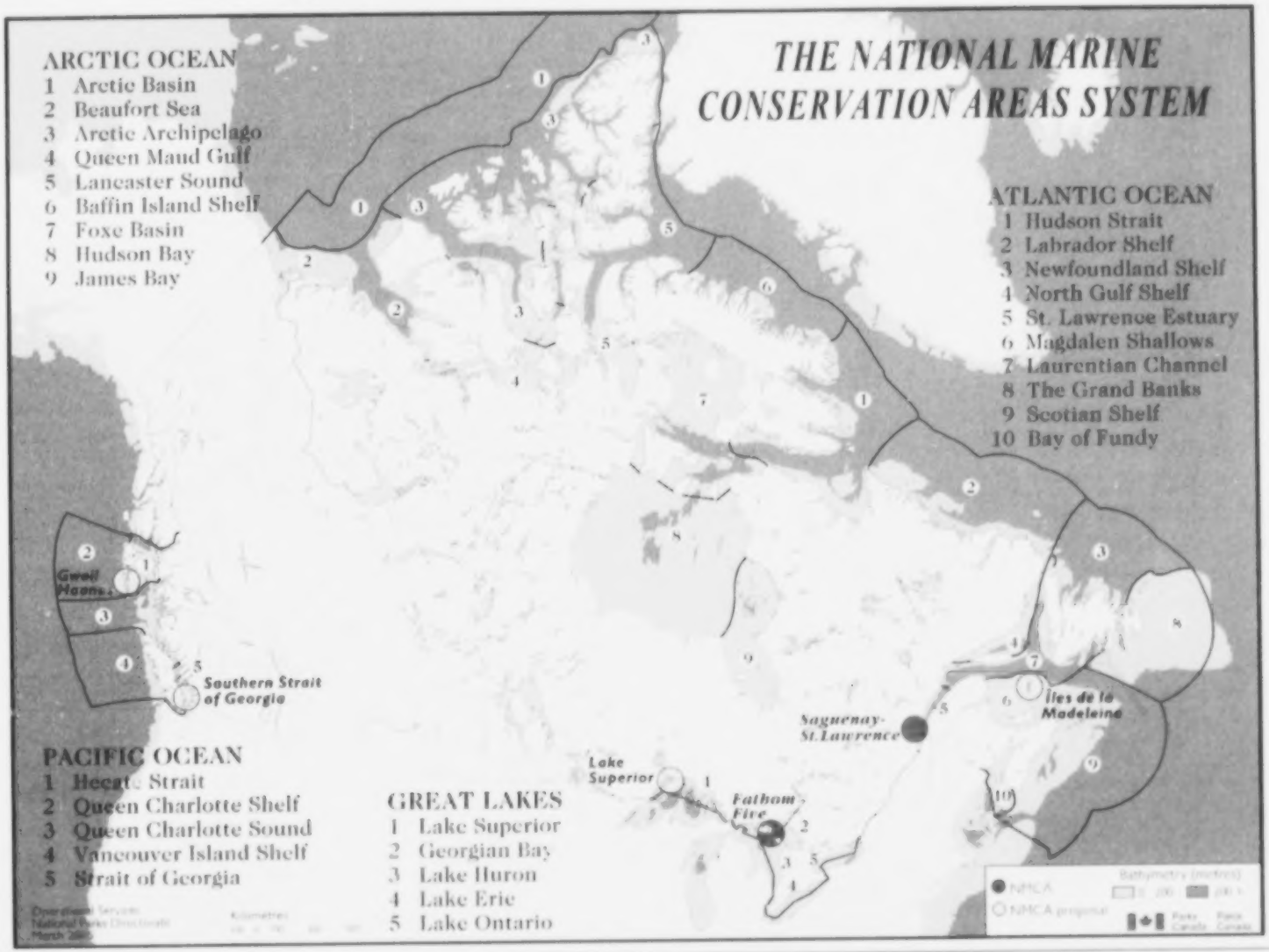

Figure 8: Status of NMCA Establishment in Priority Unrepresented Regions (2004-2005)

Step			
3. Feasibility Study\Interim Management Planning	**Pacific 1 and 2: Hecate Strait and Queen Charlotte Shelf Gwaii Haanas:** While this project is in step three, some negotiations (step four) are taking place. A 1988 federal-provincial agreement contains a commitment to establish a national marine conservation area reserve to represent Pacific marine regions 1 and 2. Negotiations continued with the Council of the Haida Nation for a protocol agreement to permit the Interim Management Plan process to proceed.	**Pacific 5–Strait of Georgia Southern Strait of Georgia:** Parks Canada and the Government of British Columbia approved terms of reference for the Southern Strait of Georgia feasibility study. The first phase of public consultation was conducted, with a series of open houses in the spring 2005.	**Atlantic 6–Magdalen Shallows Îles de la Madeleine:** Several Îles de la Madeleine organizations and groups were invited to participate on an advisory committee to assist with the study. Representatives of the Quebec provincial government and interested federal departments have been briefed on the project.
4. Negotiations	**Great Lakes 1–Lake Superior:** An agreement-in-principle between Canada and Ontario for the proposed national marine conservation area in western Lake Superior awaits signature. Once signed, this agreement-in-principle will guide remaining work toward establishing this marine conservation area. Discussions between Parks Canada and Northern Superior Chiefs continued through 2004-2005.		

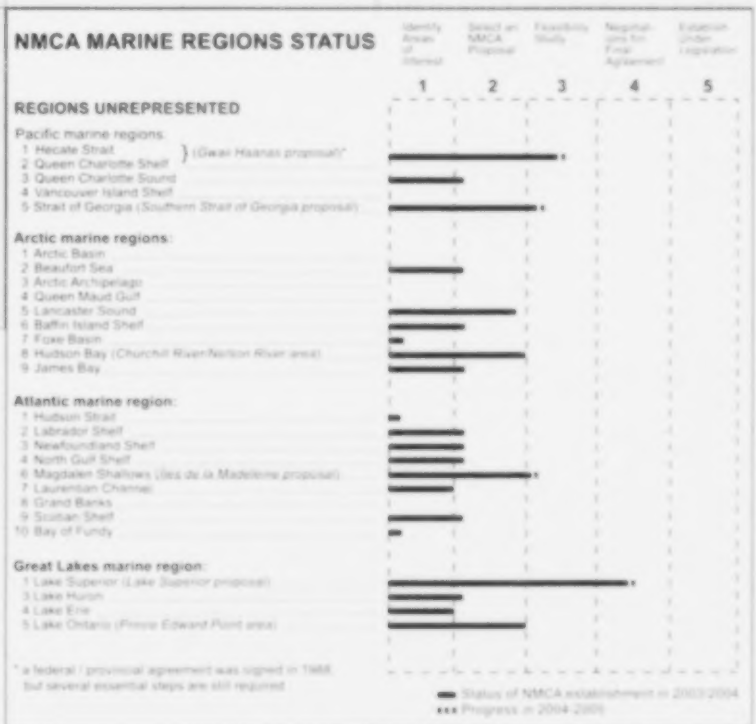

Areas of significant progress in 2004-2005 are highlighted. No additional progress was made toward the establishment of NMCAs in the other 22 unrepresented regions, as Parks Canada has limited capacity to advance these marine conservation areas proposals. The focus is on representing eight marine regions by 2008.

Source: Parks Canada National Parks Establishment Branch

Figure 7: Marine Natural Regions and National Marine Conservation Areas

Figure 8: Status of NMCA Establishment in Priority Unrepresented Regions (2004-2005)

National Historic Sites of Canada

Planned Results	Performance Expectations	Status
Designate and commemorate places, persons and events of national historic significance, particularly in under-represented priority areas.	On average, designate 27 new places, persons and events per year of which, on average, 11 relate to Aboriginal People, ethnocultural communities and women's history. On average, 30 commemorative plaques placed annually.	**Caution:** In 2004-2005, six designations were made, three of which related to strategic priorities. It should be noted that the Minister has not had the opportunity to consider the HSMBC recommendations arising from its two meetings in 2004-2005, but will do so in 2005-2006. In the meantime, Parks Canada is monitoring trends and will evaluate its performance targets in 2005-2006. **Caution:** There were 17 plaques unveiled in 2004-2005 or an average of 24 per year over the last four years.
Designate other heritage places (e.g., Historic Places Initiative, FHBRO, Heritage Rivers, Railway Stations, PM Grave Sites, World Heritage Sites, Man and Biosphere).	Heritage programs meet their registration or designation targets.	**Reasonable Progress:** in implementing the Canadian Register of Historic Places, designation of 17 federal heritage buildings and the designation of three heritage rivers. The number of designated heritage railway stations and commemorated Prime Ministers' grave sites did not change.

Designate Places, Persons And Events As Being Of National Historical Significance

Canadians take great pride in the places, persons and events that shape the history and identity of Canada. Designation commemorates and communicates the importance of these places, persons and events. These are the stories and the histories that Canadians hold in trust for future generations.

The *National Historic Sites of Canada System Plan* (October 2000) presents a long-term strategy to enhance the commemoration of places, persons, and events of national historic significance. (www.pc.gc.ca). The Plan identifies the history of Aboriginal peoples, ethnocultural communities and women's history as being insufficiently represented in the system. These are Parks Canada's three strategic priorities for future designations.

Unlike the national parks and national marine conservation areas system plans, the implementation of the *National Historic Sites of Canada System Plan* is the responsibility of several different stakeholders, of which Parks Canada is only one. Others include the public, who make most of the nominations for designation; the Historic Sites and Monuments Board of Canada, which reviews all submissions and recommends the designation of places, persons and events that represent nationally significant aspects of Canadian history; and the Minister of the Environment, who makes the final designations.

Designation: The major steps in designation are summarized in Figure 9 along with relevant performance information.

Figure 9: Steps in Designation of Places, Persons and Events as Being of National Historical Significance

Step and Process	Performance Information
Nominations: Parks Canada plays a role in the nomination process through the development and promotion of the *National Historic Sites of Canada System Plan*, as well as publicizing the program of national commemoration and the role of the Historic Sites and Monuments Board of Canada (HSMBC). Parks Canada occasionally proposes places, persons or events for possible designation based on its system plan framework studies. By hosting workshops and meetings, Parks Canada also provides support that helps build the capacity of Aboriginal and ethnocultural communities and women's groups to bring their nominations to the HSMBC. Parks Canada provides the Secretariat for the HSMBC. The Secretariat receives public inquiries about the program of historical commemoration and possible designation of a subject.	In 2004–2005, Parks Canada received 71 nominations (compared to 63*, 65, and 47 respectively in each of the three preceding years) with a majority of these nominations (i.e., 67) coming from the public. Ninety per cent of all nominations have been received from the public over the last four years. Thirty-eight per cent of the nominations received during the last four years represent one or more of the three strategic priorities identified in the System Plan (38 in 2004–2005).
Screening Nominations and Preparing Submission Reports: Parks Canada is directly responsible for screening nominations and preparing submission reports for those nominations that meet the criteria. (See Background for Parks Canada Performance Report on www.pc.gc.ca for more detail on the screening process)	In the last four years, Parks Canada prepared 130 submission reports for the Board (27 in 2004–2005) of which 42% concerned the strategic priorities.
Recommendations for Designations: Recommendations to the Minister of the Environment are made by the HSMBC based on submission reports, its evaluation criteria and its own expert knowledge of Canadian history. The Board meets twice a year (spring and fall) to consider submissions. It may or may not recommend designation, or defer a recommendation by requesting supplementary information and then reconsider the submission at a later meeting.	The Board held meetings in June and December 2004. Recommendations from these meetings were forwarded to the Minister for approval. In the four year period prior to April 2004, the Board recommended designations for 57% of the submissions it has reviewed.

Figure 9: Steps in Designation of Places, Persons and Events as Being of National Historical Significance *(cont'd)*

Step and Process	Performance Information

Ministerial Designations: Following each of the Board's semi-annual meetings, Parks Canada, acting as the Secretariat, prepares minutes outlining the Board's recommendations and submits them to the Minister of the Environment. This process takes approximately six months to complete. The Minister may approve or reject the Board's recommendations.

Performance Expectation

On average, designate 27 new sites, persons and events per year of which, on average, 11 relate to Aboriginal People, ethnocultural communities and women.

The total number of designations (All) and the number of designations related to strategic priorities (SP) in each of the last four years is shown below.

	2004-2005		2003-2004		2002-2003		2001-2002	
	All	SP	All	SP	All	SP	All	SP
Balance at Beginning of Year	1,849	355	1,823	346	1,799	334	1,775	326
# of designations	6	3	24	9	27	12	24	8
Net Adjustments*	4	5	2		-3			
Balance at End of Year	1,859*	363**	1,849	355	1,823	346	1,799	334

* 912 places, 587 persons and 360 events of national historic significance.
** 166 places, 112 persons and 85 events of national historic significance

In 2004–2005, the Minister made six designations, three of which related to strategic priorities (see Background for Parks Canada Performance Report on www.pc.gc.ca for a description of the three sites related to strategic priorities). This was significantly below the number of designations in each of the previous three years (i.e., 24 to 27). It should be noted that the Minister has not had the opportunity to consider the HSMBC recommendations arising from its two meetings in 2004–2005, and will do so in 2005–2006. In the meantime, Parks Canada is monitoring trends and will evaluate its performance targets in 2005–2006.

Source: Historic Sites and Monuments Board of Canada Secretariat database and Directory of Federal Heritage Designations

Commemorative Plaques: Once the Minister approves a designation, Parks Canada, working in conjunction with the nominating body and the HSMBC, is responsible for the commemoration of the national historic place, person or event. This is most commonly done through the installation of a bilingual bronze plaque at a location that is closely associated with the subject being commemorated. Parks Canada negotiates agreements with landowners for permission to install plaques and cairns, and it is responsible for the maintenance of these plaques and cairns. Some designations receive more than one plaque (e.g., four plaques have been placed for Sir John A. Macdonald).

Performance Expectation

On average, 30 commemorative plaques placed annually.

As of March 2005, a total of 1,486 commemorative plaques had been placed. Figure 10 shows the number of commemorative plaques placed in each of the last four years.

Since April 2001, 96 plaques have been unveiled, an average of 24 per year over the last four years. The vast majority of the plaques (91) are placed within Canada. As of March 2005, plaque-unveiling ceremonies had not yet been held to commemorate

Figure 10: Number of Commemorative Plaques

2004-2005	2003-2004	2002-2003	2001-2002
17*	22*	33*	24

*a few plaques are located outside of Canada

Source: Historic Sites and Monuments Board of Canada Secretariat database

437[8] designations. A draft strategy to address the backlog issues developed in 2003-2004 by Parks Canada has not been approved by the HSMBC. There are no plans to move forward on the strategy in the near future due to resource constraints.

Parks Canada Administered National Historic Sites

One hundred and fifty-three of the 912 national historic sites across Canada, or about one in six, are administered directly by Parks Canada either wholly or in part with other owners of the sites. Twenty-four of the 153 are operated on behalf of Parks Canada by third parties, typically through a lease or other type of operating agreement. Many of the Parks Canada sites were acquired through their transfer to Parks Canada from other federal departments when a property was no longer required for departmental operational purposes but was of national historic significance. A number of sites have been acquired specifically to address thematic gaps, as identified in the applicable system plans. Individual citizens, heritage agencies, corporations, federal government departments or other levels of government own the national historic sites not administered by Parks Canada. A map of the national historic sites administered by Parks Canada is shown in Figure 11. There were several changes to the list of sites managed by Parks Canada during 2004-2005.

- Cathcart Tower National Historic Site of Canada was removed from the list as it was determined that its designation was no longer valid.
- Portions of the Kingston Fortifications National Historic Site of Canada are administered by Parks Canada; therefore, it was added to the list.
- Fort Lawrence and Kootenay House National Historic Sites of Canada were found to be part of lands that were acquired by Parks Canada.
- The Former Territorial Court House and the Northwest Mounted Police Married Quarters previously listed under the Dawson Historical Complex National Historic Site of Canada were individually designated by the HSMBC and are now listed as such.

This resulted in a net increase of four national historic sites administered by Parks Canada during 2004-2005.

Other Programs for Listing and Designation of Heritage Resources

Parks Canada administers and/or provides a secretariat for several programs related to the listing and designation of Canada's natural and cultural heritage assets. Information is provided below about the Canadian Register of Historic Places. Summary results information is provided for several other programs including the National Program for the Grave Sites of Canadian Prime Ministers, Federal Heritage Buildings Review Office, Heritage Railway Stations, Canadian Heritage Rivers, World Heritage Convention and Man and Biosphere Reserves.

Figure 11: The 153 National Historic Sites of Canada Administered by Parks Canada

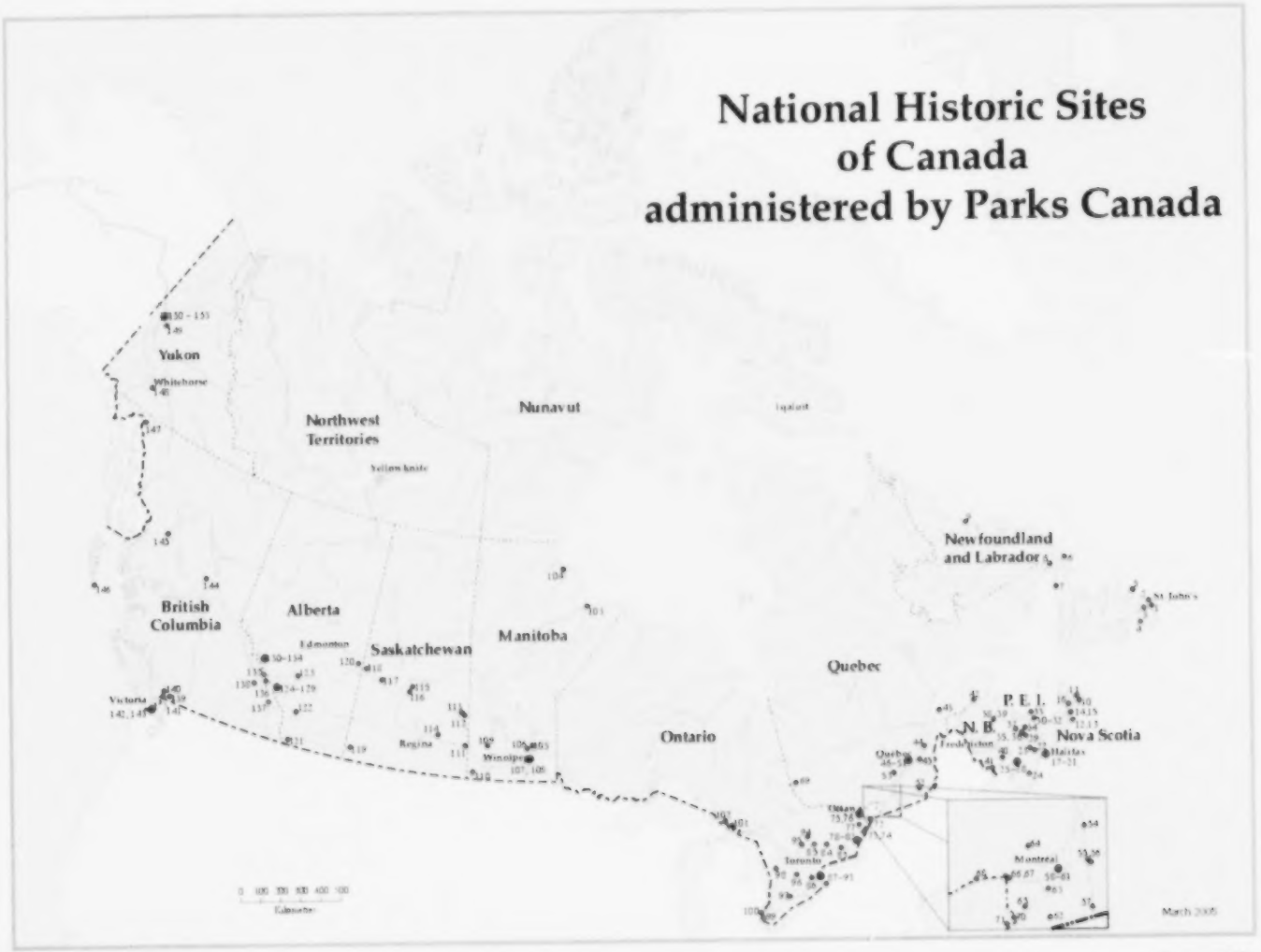

Figure 11: The 153 National Historic Sites of Canada Administered by Parks Canada *(cont'd)*

National Historic Sites of Canada administered by Parks Canada

Newfoundland and Labrador
1. Cape Spear
2. Signal Hill
3. Hawthorne Cottage
4. Castle Hill
5. Ryan Premises
6. Lance aux Meadows
7. Port au Choix
8. Red Bay
9. Hopedale Mission

Nova Scotia
10. Fortress of Louisbourg
11. Halifax
12. Sherbrooke Village
13. Grand Pré
14. Port-Royal
15. Fort Anne
16. Fort Edward
17. Fort Beauséjour
18. Alexander Graham Bell
19. Fort McNab
20. Georges Island
21. Prince of Wales Tower
22. York Redoubt
23. Fort Edward
24. Grand-Pré
25. Port-Royal
26. Melanson Settlement
27. Fort Lawrence

Prince Edward Island
28. Province House
29. Dalvay-by-the-Sea Hotel

New Brunswick
30. Fort Gaspareaux
31. Fort Beauséjour
32. La Cale Dry Dock
33. Maisonnette-Lefebvre
34. Bonaventure Island Lighthouse
35. Carleton Martello Tower
36. St. Andrews Blockhouse

Quebec
37. Battle of the Restigouche
38. Pointe-au-Père Lighthouse
39. Battle of the Châteauguay
40. Cartier-Brébeuf
41. Fortifications of Québec
42. Battle of the Restigouche
43. Pointe-au-Père Lighthouse
44. Battle of the Châteauguay
45. Cartier-Brébeuf
46. Fortifications of Québec
47. Battle of the Châteauguay
48. Battle of the Châteauguay
49. Battle of the Châteauguay
50. Battle of the Châteauguay
51. Battle of the Châteauguay
52. Battle of the Châteauguay
53. Battle of the Châteauguay
54. Battle of the Châteauguay
55. Battle of the Châteauguay
56. Battle of the Châteauguay
57. Battle of the Châteauguay
58. Battle of the Châteauguay
59. Battle of the Châteauguay
60. Battle of the Châteauguay
61. Battle of the Châteauguay
62. Battle of the Châteauguay
63. Battle of the Châteauguay
64. Battle of the Châteauguay
65. Battle of the Châteauguay
66. Battle of the Châteauguay
67. Battle of the Châteauguay
68. Battle of the Châteauguay
69. Battle of the Châteauguay

Ontario
70. Battle of the Châteauguay
71. Battle of the Châteauguay
72. Battle of the Châteauguay
73. Battle of the Châteauguay
74. Battle of the Châteauguay
75. Battle of the Châteauguay
76. Battle of the Châteauguay
77. Battle of the Châteauguay
78. Battle of the Châteauguay
79. Battle of the Châteauguay
80. Battle of the Châteauguay
81. Battle of the Châteauguay
82. Battle of the Châteauguay
83. Battle of the Châteauguay
84. Battle of the Châteauguay
85. Battle of the Châteauguay
86. Battle of the Châteauguay
87. Battle of the Châteauguay
88. Battle of the Châteauguay
89. Battle of the Châteauguay
90. Battle of the Châteauguay
91. Battle of the Châteauguay
92. Battle of the Châteauguay
93. Battle of the Châteauguay
94. Battle of the Châteauguay
95. Battle of the Châteauguay
96. Battle of the Châteauguay
97. Battle of the Châteauguay
98. Battle of the Châteauguay
99. Battle of the Châteauguay
100. Battle of the Châteauguay
101. Battle of the Châteauguay
102. Battle of the Châteauguay

Manitoba
103. Battle of the Châteauguay
104. Battle of the Châteauguay

Manitoba *(continued)*
105. Battle of the Châteauguay
106. Battle of the Châteauguay
107. Battle of the Châteauguay
108. Battle of the Châteauguay
109. Battle of the Châteauguay
110. Battle of the Châteauguay

Saskatchewan
111. Battle of the Châteauguay
112. Battle of the Châteauguay
113. Battle of the Châteauguay
114. Battle of the Châteauguay
115. Battle of the Châteauguay
116. Battle of the Châteauguay
117. Battle of the Châteauguay
118. Battle of the Châteauguay
119. Battle of the Châteauguay

Alberta
120. Battle of the Châteauguay
121. Battle of the Châteauguay
122. Battle of the Châteauguay
123. Battle of the Châteauguay
124. Battle of the Châteauguay
125. Battle of the Châteauguay
126. Battle of the Châteauguay
127. Battle of the Châteauguay
128. Battle of the Châteauguay
129. Battle of the Châteauguay
130. Battle of the Châteauguay
131. Battle of the Châteauguay
132. Battle of the Châteauguay
133. Battle of the Châteauguay
134. Battle of the Châteauguay

British Columbia
135. Battle of the Châteauguay
136. Battle of the Châteauguay
137. Battle of the Châteauguay
138. Battle of the Châteauguay
139. Battle of the Châteauguay
140. Battle of the Châteauguay
141. Battle of the Châteauguay
142. Battle of the Châteauguay
143. Battle of the Châteauguay
144. Battle of the Châteauguay
145. Battle of the Châteauguay
146. Battle of the Châteauguay
147. Battle of the Châteauguay

Yukon Territory
148. Battle of the Châteauguay
149. Battle of the Châteauguay
150. Battle of the Châteauguay
151. Battle of the Châteauguay
152. Battle of the Châteauguay
153. Battle of the Châteauguay

March 2005

Performance Expectation
Heritage programs meet their registration or designation targets.

Historic Places Initiative: The Historic Places Initiative is a pan-Canadian collaboration among federal, provincial and territorial governments that is managed by Parks Canada. In June 2001, the Government allocated $24 million for the Historic Places Initiative (HPI) to:

- Create a Canadian Register of Historic Places (CRHP),
- Develop the *Standards and Guidelines for the Conservation of Historic Places in Canada*,
- Develop a certification process for projects seeking financial incentives
- Engaging provinces and territories in the Initiative. The Historic Places Class Contribution Program, managed by Parks Canada, supports provincial and territorial participation[9].

The Register, the Standards and Guidelines and the certifying of accredited agents who ensure that interventions to heritage places meet the Standards and Guidelines, are the responsibility of Parks Canada (i.e., a director with a staff of nine employees and a budget of $2.6 million in 2004-2005).

The number of places to be listed on the Register (www.historicplaces.ca) as well as progress over the last two years is shown in Figure 12. The target is to meet the register documentation standards for an estimated 17,751 recognized historic places by March 31, 2009.[10] The rate at which targets will be met is dependent on the rate at which all jurisdictions submit records to the Register.

A formative evaluation of the Historic Places Initiative was conducted in 2004-2005 (see www.pc.gc.ca/library). Based on this and the number of places listed as of March 2005 on the Register, Parks Canada believes reasonable progress is being made towards the March 2009 target noted above.

Status of Other Programs: Figure 13 summarizes the results for the other heritage programs. Details concerning the rationale and performance of each of these programs can be found in Background for Parks Canada Performance Report on www.pc.gc.ca. In each of these programs Parks Canada must work with a variety of partners and stakeholders to achieve the program objectives. Parks Canada has a limited role in these programs and cannot set definitive performance targets on its own.

Although there are no definitive targets for these programs, advances have been made in extending the number of commemorated or designated buildings, heritage rivers, and biosphere reserves. Parks Canada views progress for these programs as reasonable.

Figure 12: Estimated Number of Historic Places Listed on the Canadian Register of Historic Places

		Estimated Provincial/ Territorial N=15,379	Federal N=2,372*	Estimated Total N=17,751**
Listed in	2003-2004	15	15	30
	2004-2005	1,224	77	1,301
Per cent Complete		8%	4%	7.5%

* 897 national historic sites, 1,309 designated federal heritage buildings and 166 heritage railway stations

**As of January 2004

Source: Canadian Register of Historic Places

Figure 13: Status of Other Programs to Commemorate or Designate Cultural Resources

Program and Parks Canada's Role	Status
National Program for the Grave Sites of Canadian Prime Ministers: Dedication ceremonies are arranged in cooperation with the families of former Prime Ministers and the respective cemeteries. Parks Canada does not control the timing of these activities.	Dedication ceremonies for the gravesites of 12 former prime ministers were held prior to March 2004. No ceremonies were held in 2004-2005 for the remaining three late prime ministers (Sir John Abbott, Louis S. St-Laurent and Pierre Elliott Trudeau).
Federal Heritage Buildings Review Office Treasury Board Policy requires that all buildings 40 years or older under government ownership must be evaluated against criteria that measure historical association, architectural significance and the building's place within its current environment in order to protect those with significant heritage character. Parks Canada contracts with Public Works and Government Services Canada (PWGSC) to conduct these evaluations. Other departments and agencies are responsible for bringing nominations forward as required by Treasury Board Policy. Designations are made by the Minister of the Environment.	**Buildings may be Classified, the highest heritage designation, or Recognized, the second highest designation, designated by the Minister of the Environment** 2004-2005[11] / 1982-2004[12] # designated beginning of year: 1,338 / 0 # evaluated during year: 400 / n/a # Classified: 4 / 269 # Recognized: 13 / 1,069 Net Adjustments[13]: -20[14] / n/a # designated buildings: 1,335 / 1,338 In 2004-2005, 17 buildings were recommended as either a Classified or Recognized federal heritage building, (one is owned by Parks Canada). Over the last three years the program has designated 56 buildings.

Figure 13: Status of Other Programs to Commemorate or Designate Cultural Resources *(cont'd)*

Program and Parks Canada's Role	Status
Heritage Railway Stations: The Governor in Council makes designations of heritage railway stations based upon the recommendation of the Minister of the Environment who is advised by the Historic Sites and Monuments Board. Parks Canada provides research and database support to the Historic Sites and Monuments Board of Canada and contracts with PWGSC for professional and technical advice.	As of March 2004, there were 166 designated heritage railway stations in Canada, two are owned by Parks Canada. There were no new designations in 2004-2005. Seventy- four of the designated stations have been sold to outside parties conditional on their protection under provincial/territorial legislation.
Canadian Heritage Rivers System: The CHRS is a public trust. Local citizens champion the program. Governments – federal, provincial and territorial – lend support and guidance, and provide approvals as required. Parks Canada maintains a small secretariat for the program whose role includes making recommendations to the Minister of the Environment for designations and providing technical and financial assistance for others making nominations or recommendations.	As of March 2004, there were 32 designated rivers in Canada and eight nominated for designation. Six of the designated rivers are in national parks or national historic sites. There were no new river nominations in 2004-2005. Of the eight rivers nominated, three were designated during 2004-2005: • the Tatshenshini River in the Yukon, • the Missinaibi River in Ontario and • the Three Rivers in Prince Edward Island, bringing the total number of designated Canadian Heritage Rivers to 35 (8,192 km in total length). None of the newly designated rivers are located within Parks Canada managed heritage places.
World Heritage Convention: Parks Canada is the lead federal agency for the implementation of the World Heritage Convention in Canada. It maintains a secretariat in support of Canada's obligations under the Convention, including maintaining a documentation centre of program records. UNESCO's World Heritage Committee is responsible for placing properties on the World Heritage List.	As of July 2004, there were 788 sites on the World Heritage List, 13 of which are located in Canada. Nine World Heritage Sites are managed in whole or part by Parks Canada. During 2004-2005, Parks Canada prepared and submitted the nomination dossier for the World Heritage designation of the Rideau Canal National Historic Site of Canada and provided information and assistance in the preparation of nomination dossiers for the sites listed on Canada's Tentative List of World Heritage Sites. The 11 sites on this tentative list may be nominated for a World Heritage designation over a ten-year period beginning in 2005.
Man and Biosphere Man and Biosphere is a collaboration program of local communities, business enterprises and levels of government that lead to the creation of biospheres in Canada. Parks Canada is a member of the Canadian Biosphere Reserves Association and provides funding to support the association annual meeting and newsletter.	As of November 2004, there were 459 biosphere reserves in the world, 13 of which are located in Canada. The newest Canadian Biosphere Reserve, Georgian Bay Littoral was designated in October 2004, the core of the reserve being Georgian Bay Islands National Park of Canada. This brings the total number of biosphere reserves with national parks comprising the core area to seven.

Source: Various Parks Canada databases

PROGRAM ACTIVITY 2: CONSERVE HERITAGE RESOURCES

Description and Expenditures

This program activity relates to the maintenance or improvement of ecological integrity in national parks, the sustainable use of national marine conservation areas and the protection of their unique marine ecosystems, and the maintenance and improvement of the commemorative integrity in national historic sites managed or influenced by Parks Canada. Relevant activities related to national parks include ecological research and monitoring (e.g. to gain a better understanding of changes to native species richness, the number and extent of invasive exotic species, and the impact of sewage, petrochemical, and other stressors on ecosystems). It also includes the management of fire and insect infestations, flood and avalanche control, restoring ecosystem biodiversity and negotiation with stakeholders and others to influence actions that occur on lands located adjacent to protected heritage areas. Relevant activities related to cultural resources include archaeological and historical research and monitoring (e.g. to assess the condition of assets and the threats to resources) at protected heritage areas as well as activities such as the preparation of appropriate plans for achieving the desired state or condition, conservation and protection of national historic sites, and the preparation of commemorative integrity statements.

Overall expenditures for the program activity for the last two years are shown below:

(In thousands of dollars)			2004-2005	2003-2004
Total	Operating*	Salary	97,378	91,248
		Other	62,619	73,087
		Total	159,997	164,335
	Capital		17,210	16,734

* not including amortization

The program activity represented 32 % of Parks Canada's total operating expenditures in the last two years. Significant capital expenditures in 2004-2005 include $4.1M for work on the Kingston Mill Dam, Rideau Canal National Historic Site of Canada; $2.1M for repairs to Lock 11-12, Trent-Severn Waterway National Historic Site of Canada and $1.2M for restoration of the Halifax Citadel National Historic Site of Canada.

Initiatives and Achievement

National Parks and National Marine Conservation Areas

Planned Results	Performance Expectations	Status
Maintain or improve ecological integrity of national parks and the sustainability of national marine conservation areas.	• National Park Management Plans are up-to-date and consistent with latest management plan guidelines by March 2010.	**Reasonable Progress:** As of March 2005, there were 33 approved management plans, of which 21 were overdue for revision. Parks Canada expects that all currently overdue plans will be completed by March 2009
	• All national parks have fully functioning ecological integrity monitoring and reporting systems by March 2008.	**Reasonable Progress:** The number of national parks meeting Parks Canada's criteria for good EI monitoring and reporting programs increased in 2004-2005 for four criteria, was stable for one criteria and decreased for one criteria due to technical adjustments in measurement.
	• Improve aspects of the state of ecological integrity in each of Canada's 41 national parks by March 2014.	**Insufficient information:** A limited sample of measures suggests that most national parks have a medium to high level of ecological integrity. In the absence of a comprehensive ecological integrity-monitoring program, there is insufficient information to conclude that aspects of the ecological integrity of national parks are improving.
	• Minimize environmental impacts of Parks Canada's operations.	**Caution:** Making reasonable progress on three priority areas (greenhouse gases, contaminated sites, petroleum storage tanks). Some field units have met targets for inventorying halocarbons and PCBs, but Parks Canada as a whole has not met its targets in these areas.

Ecological Integrity in National Parks of Canada

The *Canada National Parks Act* states that maintenance or restoration of ecological integrity, through the protection of natural resources and natural processes, shall be the first priority of the Minister when considering all aspects of the management of parks. The *Act* defines ecological integrity as:

> *A condition that is determined to be characteristic of its natural region and likely to persist, including abiotic components and the composition and abundance of native species and biological communities, rates of changes and supporting processes.*

Maintaining and improving the ecological integrity of a national park is a complex and difficult challenge. The Agency does not have direct influence on all the factors such as pollution and climate change that affect the state of EI. Acts of nature (e.g. forest fires) can also assist Parks Canada in improving EI. To maintain and improve ecological integrity, Parks Canada works with a number of partners including adjacent land owners, the private sector such as the tourism industry, universities and researchers.

Planning For Ecological Integrity in the National Parks of Canada

Requirement	Status
A **park management plan** is required by legislation and is tabled in both houses of Parliament. It is a strategic direction-setting document for the maintenance or improvement of ecological integrity, as well as for visitor experience, awareness and understanding. (See Background for Parks Canada Performance Report on [illegible] for more detail on the management planning process). ***Performance Expectation*** National Park Management plans are up to date and consistent with latest management plan guidelines by March 2010. According to legislation, management plans are to be reviewed and updated, if necessary, every five years. Plans prepared according to the 2000 *Parks Canada Guide to Management Planning* and the *Guideline for the Preparation of State of the Park Reports* are important tools to protect ecological integrity. They include comprehensive information on the state of the ecosystem and its significance; objectives set for ecological integrity, public education and visitor experience; and a description of monitoring and reporting programs, with appropriate indicators. Work is underway to update these guidelines.	**Number of parks with approved management plans:** As of March 2005, 33 of the 41 national parks had approved management plans representing no net change from March 2004. Of the eight parks without such plans, three currently operate under interim management guidelines and five are engaged in a planning process. In 2004–2005, three plans as well as amendments to one plan were tabled in Parliament. **Number of parks whose plans are overdue for revision** As of March 2005, 21 of the 33 approved management plans were overdue for revision, representing no change from 2003–2004. In addition to 21 overdue plans, one park cannot finalize its management plan until local Aboriginal issues are resolved. Eight parks are expected to complete their revised management plans by March 2006, bringing the number of overdue plans down to 13. Parks Canada expects that the remaining overdue plans will be completed by March 2009. Given its current resources, complying with the requirement to produce revised plans every five years is challenging for Parks Canada. **Number of plans consistent with current management planning guidelines:** Sixteen of the 33 currently approved management plans are consistent with the 2000 guidelines for management planning up from 12 in 2003–2004.
A **State of the Park Report** is required by Parks Canada policy before launching a management planning process. This five-year document reports on the state of the park's ecosystem, in the context of the greater park ecosystem, and on progress toward achieving the goals of the park management plan. Reports are prepared by management in each national park and endorsed by the Executive Director Ecological Integrity.	**Number of parks with endorsed State of Park Reports:** As of March 2004, there was one endorsed State of the Park Report for Georgian Bay Islands National Park of Canada. In 2004–2005, reports were prepared and endorsed for Bruce Peninsula National Park of Canada, and St. Lawrence Islands National Park of Canada. Three parks are expected to complete reports by March 2006.

Source: National Parks Policy and Legislation Branch

Improving the Monitoring and Reporting Program in National Parks of Canada

Parks Canada is committed to maintaining and restoring ecological integrity. It recognizes three major ecosystem components: biodiversity, ecosystem processes and stressors. These three components are the basis for the Parks Canada ecological integrity-reporting framework shown in Figure 14.

Biodiversity, short for biological diversity, refers to the natural variety of plant and animal species, and the genetic variation within individual populations, which characterize ecosystems. Ecosystem processes are the flows of energy and matter that shape ecosystems (e.g. growth and decomposition, fire). In normal circumstances these functions are expected to occur within an acceptable range of variation. Stressors are factors, either within or from outside the park, that negatively affect both its biodiversity and ecosystem processes. They may be global and long range (e.g. climate change, long-range pollutants) or regional and local (e.g. regional land management practices around a park and road densities). Some stressors (e.g. particular diseases in neighbouring animal populations) are specific to a few parks.

Parks Canada is working to improve the quality and consistency of its ecological integrity monitoring and reporting by making its program more scientifically sound and more aligned to its management goals. The Agency relies on a number of partners for monitoring the state and changes in the national parks ecosystems. Monitoring partners include other federal departments and agencies, provincial organizations, universities and research organizations. For example, the Agency works with the ministère des Ressources naturelles et de la Faune du Québec.

Performance Expectation

All national parks have fully functioning ecological integrity monitoring and reporting systems by March 2008.

Figure 14: Ecological Integrity Reporting Framework

BIODIVERSITY	ECOSYSTEM PROCCESS	STRESSORS
Species Richness	**Succession/Retrogression**	**Human Land Use Patterns**
Change in species richness Number and extent of exotics	Disturbance frequency and size (fire, insects, flooding) Vegetation age class distributions	Land use maps, road densities, human population densities
Population Dynamics	**Productivity**	**Habitat Fragmentation**
Mortality/natality rates of indicator species Immigration/emigration of indicator species Population viability of indicator species	By landscape or by site	Patch size, inter-patch distance, distance from interior
Trophic structure	**Decomposition**	**Pollutants**
Size class distribution of all taxa Predation levels	By site	Sewage, petrochemical, etc. Long-range transportation of toxins
	Nutrient retention	**Climate**
	Calcium and nitrogen by site	Weather data Frequency of extreme events
		Other
		Park-specific issues (e.g., disease in local animal populations)

a local environmental group and nearby universities on a recovery project involving Wood turtle population in La Mauricie National Park of Canada.

In April 2004, all parks were assessed on their progress in developing monitoring systems against six criteria, and the results of this procedure were presented in the 2003–2004 Annual Report. This process was repeated in 2004–2005 with some modification (see Background for Parks Canada Performance Report [illegible] for a description of the process). Results for both years are shown in Figure 15.

The assessments in Figure 15 show improvement on four of the six criteria, stable performance in one area (criteria 2) and a decline in one area (criteria 5). The decline on criteria 5 resulted from a national review of the 2003–2004 self-assessments undertaken by each national park. The review identified some differences in the rating scale used by different parks to self-assess on this criterion. It therefore reflects a technical adjustment in scores rather than a real decline in performance. Overall, national parks are making reasonable progress toward the goal of having scientifically sound and integrated ecological monitoring programs, aligned to management goals, by March 2008.

Improving Visitor Activities Impact Monitoring

Understanding the impact of visitors' activities on national park ecosystems is an important aspect of EI monitoring and reporting programs. Parks Canada has general information on how many visits take place and at what times of the year, but it does not have a consistent national picture of the specific locations people visit within national parks, or of the physical, biological and social impacts of their activities. In 2004–2005, the Agency decided that, rather than develop a separate visitor impacts monitoring framework, it would integrate the monitoring of human activities into its overall ecological monitoring program. Similar work on a human-use framework for national marine conservation areas will take place between March 2006 and March 2008. This will be followed by work on a human-use framework for national historic sites in 2008–2009.

Figure 15: Number of National Parks That Meet Parks Canada's Criteria for Good EI Monitoring and Reporting Programs

Criteria	No. of Parks Meeting 2003-2004	No. of Parks Meeting 2004-2005
1. Scientific Credibility: Monitoring projects address clear questions, include defensible targets, use scientifically defensible methods that are available for external review, and the program incorporates external scientific advice.	7	11
2. Data Management and Statistical Design: Data from monitoring projects is available and coherent; experimental designs and sampling are scientifically adequate.	9	9
3. Bioregional Cooperation: Monitoring projects fit into larger bioregional approach and bioregional initiatives.	6	10
4. Stakeholder Involvement: Partners and stakeholders in the development of the park EI monitoring program are fully engaged.	12	16
5. Linkage to Plans: Monitoring program is credibly linked to EI vision or management plan goals, and greater park ecosystem monitoring goals.	12	8
6. Strategy for Assembling Monitoring Program: Park has a credible strategy to address the gaps in its monitoring program	10	15

Source: Parks Canada Ecological Integrity Branch

State of Ecological Integrity in National Parks of Canada

Although the monitoring and reporting program is not fully developed, Parks Canada does have a national snapshot of several aspects of its ecological integrity-reporting framework. Figure 16 reports on several measures of ecological integrity for the terrestrial component of each of the 41 national parks, organized according to Parks Canada's six bioregions (See Background for Parks Canada Performance Report www.pc.gc.ca for a description of the measures and criteria). Future reports will develop similar measures for the aquatic components in national parks.

Information in Figure 16 is organized according to the three general categories of Parks Canada's overall reporting framework (Figure 15): Biodiversity, Ecosystem Process and Stressors. The measures used are specific to land-based ecosystems. Within each general category there are two or three measures with defined threshold scores. Each national park is classified as poor (red), fair (yellow) or good (green) based on the standards set for the measures. A white area means that no data was available. A box with N/A means that the measure was not relevant to the particular park (e.g., some parks do not have fire dependent ecosystems, so the process measure of forest fires is not relevant). See Background for Parks Canada Performance Report www.pc.gc.ca for a description of the ratings.

Figure 16 shows that most parks retain a majority of their native species (i.e., green boxes). Parks in the Atlantic/Quebec Bioregion have seen an increase in plant growth (i.e., yellow and red boxes in the figure). Northern parks are relatively untouched, but also demonstrate increases in plant growth (i.e., a few yellow boxes). Mountain and interior plains parks show high levels of ecological integrity despite appreciable stress from regional land use (i.e., many yellow boxes on two stressor indicators). Large predators and their prey show similar imbalances in Pacific, Great Lakes and Atlantic/Quebec parks, where human population pressures are most evident. This limited sample of measures suggests that most parks sustain a medium to high level of EI despite significant pressures and notable imbalances in some areas. In the coming years, as the monitoring program is further developed, with a larger and more comprehensive suite of measures, a more complete picture of the EI of Canada's national parks will emerge.

Maintaining and Improving Ecological Integrity in the National Parks of Canada

In Budget 2003, the federal government committed $75 million over five years and $25 million annually thereafter to improve and restore the condition of ecological integrity in Canada's national parks. An additional commitment of $60M over five years, and $15 M ongoing was made available in Budget 2005. The commitment in Budget 2003 represents an estimated 15% increase in EI related expenditures over Parks Canada's existing spending on EI.[15]

Performance Expectation

Improve aspects of the state of ecological integrity in each of Canada's 41 national parks by March 2014.

Although the Agency's target for improving EI states March 2014 as the timeframe, the Agency will, in the interim, report on the result of EI initiatives and specific projects on an ongoing basis. Once fully functional in 2008, the Agency will use its monitoring program to report on individual EI measures (e.g. focal species) and indicators (e.g. biodiversity).

Figure 16: State of Ecological Integrity in Canada's National Parks

Bioregion	National Park	Land Biodiversity			Land Processes		Land Stressors		
		Diversity	Predator & Prey	Species Loss	Plant Growth	Forest Fires	Developed Area	Population Density	Internal Roads
Atlantic/Quebec	Cape Breton Highlands								
	Fortillon								
	Fundy								
	Gros Morne								
	Kejimkujik								
	Kouchibouguac								
	La Mauricie								
	Mingan Archipelago								
	Prince Edward Island								
	Terra Nova								
Great Lakes	Bruce Peninsula								
	Georgian Bay Islands								
	Point Pelee								
	Pukaskwa								
	St. Lawrence Islands								
Pacific	Gulf Islands								
	Gwaii Haanas					N/A			
	Pacific Rim					N/A			
Interior Plains	Elk Island								
	Grasslands								
	Prince Albert								
	Riding Mountain								
	Wood Buffalo								
Mountain	Banff								
	Glacier								
	Jasper								
	Kootenay								
	Revelstoke								
	Waterton								
	Yoho								
Northern	Aulavik					N/A			
	Auyuittuq					N/A			
	Ivvavik					N/A			
	Kluane								
	Nahanni								
	Quttinirpaaq					N/A			
	Sirmilik					N/A			
	Tuktut Nogait					N/A			
	Ukkusiksalik					N/A			
	Vuntut								
	Wapusk								

Source: Parks Canada Ecological Integrity Branch

Legend: Green = Yellow = Red =

The funds provided in Budgets 2003 are being directed to:

- Hiring more planners, scientists, and visitor education specialists (i.e., as of March 2005, approximately 11 new positions were funded with a goal of supporting 33.5 positions by March 2008),
- Supporting the development of the new monitoring and reporting systems (i.e., approximately $1.47M allocated by March 2005),
- Implementing science partnerships (i.e., approximately $425K allocated by April 2005), and
- Re-introducing fire as a natural ecosystem process in the park landscape (approximately $800K allocated by March 2005).

Parks Canada plans to investment approximately $31M in new funds in these system wide priorities by March 2008.

An additional approximately $12 million will be allocated to shorter-term innovation research and active management projects over the next five years. By March 2005, $2.75M had been allocated to fund 27 projects related to traditional ecological knowledge, regional integration and partnerships, ecosystem restoration, engaging Canadians and knowledge acquisition.

Finally, approximately $22 million is being committed, over five years, to multi-year priority projects in ten national parks. The locations and main goals of the projects are shown in Figure 17. As of March 2005, $1.9M had been allocated to these projects.

A performance and evaluation framework for new EI funds is under development and expected to be completed by fall 2005. A formative evaluation of the EI fund is planned for 2006-2007.

In addition to new funding from Budget 2003, Parks Canada has also received Species at Risk (SARA) Funds totalling approximately $5.3 million in 2003-2004 and $7.8 million in 2004-2005. These funds support the protection and management of species at risk and their habitat in national parks and national historic sites. This investment will increase to $10.3 million in 2006-2007.

In summary, Parks Canada has received significant new funding, which is being used to increase its scientific capacity and knowledge of ecosystems and to actively intervene to maintain or improve EI. However, in the absence of a fully functioning monitoring program, Parks Canada lacks sufficient information to reach overall conclusions on the progress being made toward its performance expectation of improving aspects of EI in all parks by 2014.

Managing Parks Canada's Environmental Impacts

Parks Canada's own infrastructure and management practices can have important impacts on the ecology of national parks and the quality of visitor experiences. The Agency's Environmental Management System National Framework, approved in April 2003, outlines 11 aspects of Parks Canada's operations that have environmental impacts. It also identifies four national priorities. A fifth priority was identified by Program Management. Figure 18 reports on the five Agency priorities, status of performance against objectives and the strategies and processes for moving forward.

Performance Expectation
Minimize environmental impacts of Parks Canada's operations.

Figure 17: Major Multi-Year Projects Supported By New EI Funds

Project	Proposal
Restoring Ecosystems	
Lake Louise: Habitat Restoration	Backcountry campground and trail adjustments designed to improve grizzly bear habitat, implementation of a public transportation system & infrastructure improvements at key day use areas.
Jasper: Restoring Montane Ecosystem	To reconfigure and expand the trail network, and reclaim wildlife habitat.
Grasslands: Restoring Ecological Processes	Re-introducing the ecological role of large herbivore, restoration of native prairie and managing exotic vegetation.
Point Pelee: Habitat Restoration	Building a consortium of public and private sector partners to undertake habitat restoration, to re-establish the Historical Link to the Hillman Creek Marsh
La Mauricie: Restoring Ecological Integrity of the Lakes and Streams	Restoration of water levels and shoreline of selected lakes, reintroduction of native Arctic Char and Brook Trout and development of a new concept of recreational experience and harmonious discovery of the park's aquatic ecosystems.
Prince Edward Island: Reducing the Footprint & Enhancing Visitor Experience	Development of multi-use, active transportation corridor & vegetation restoration.
Cape Breton Highlands: Road Salt Management/Reducing the Footprint	Construction of a salt storage and vehicle wash facility for salt handling equipment, implement road weather information system and clean up contaminated sites associated with old salt storage facilities.
Traditional Ecological Knowledge (TEK)	
Kluane: Traditional Knowledge (TK) and Regional Integration	Development of protocols to acquire and assess TK, identify TK indicators for ecosystem management leading to the use of TK for park and ecosystem management;
Nunavut: Using Inuit Knowledge In Management, Research and Monitoring	Hiring a coordinator and community researchers, establishing protocols to collect and share knowledge and development of fora to bring TEK to current and future EI issues.
Engaging Canadian: EI Education	
Fundy and Banff National Parks	Capitalizing on existing installations, best practices and partners, communicating a sense of place, provide opportunities to learn about ecosystem, the story of human influence on these parks and gain support for ecosystem conservation initiatives

Figure 18: Parks Canada's Environmental Impacts Management

Environmental Aspect	Objective	Status	Strategy
Greenhouse Gas (GHG) Emissions Reduction	Under the Federal House in Order Initiative, Parks Canada is required to reduce its GHG emissions by 5.2% from 1998 levels by 2011. This represents a reduction of 2.9 kilotonnes from the baseline level of 56.3 kilotonnes to a targeted level of 53.4. (Note: The baseline was increased from 55.3 to 56.3 by Natural Resources Canada to reflect improvements to the GHG calculator.).	GHG output for 2003-2004 was 54.9 kilotonnes. In 2004-2005 the figure was 54.7 kilotonnes.	Parks Canada obtained $515,686 from Natural Resource Canada's Federal Vehicle Initiative to support the purchase of hybrid vehicles, alternative fuel vehicles and efficient clean burning off-road equipment. An Agency directive to improve the environmental performance of the fleet was introduced. Many energy efficiency and renewable energy projects began implementation with completion dates by March 2006.
Petroleum Storage Tanks	Parks Canada's objective is to ensure petroleum storage tanks meet standards and to operate them in compliance with guidelines and codes of practice.	As of March 2005, Parks Canada's underground tanks decreased (from 64 in 2003) to 61. Of those, 44 are in compliance (72%), up from 40 in 2003; an increase in compliance of 10% from last year. By April 2005, the number of aboveground tanks with a capacity of 4000 litres and above decreased by one tank for a total of 126. Of those, 30 are in compliance (24%) an increase in compliance of 1% from last year.	The Agency is working on registering smaller aboveground tanks (under 4000 litres) in anticipation of the new requirements of the upcoming regulations. The Field Units also are assessing their compliance situation against the draft upcoming regulations.
Contaminated Sites	Parks Canada has 321 known and suspected contaminated sites. Parks Canada's target is for all field units to assess and rank their contaminated sites by March 2006. Parks Canada continues to target March 2009 as goal for field units to develop and implement remediation or risk management plans for all sites.	As of March 2005, 84% of the contaminated sites had been assessed (up from 80% in 2004), with 14 preliminary or in-depth assessments completed in 2004-2005. In addition, two contaminated sites in Banff National Park were cleaned up and remediated.	Parks Canada's strategy is to identify sites under its control that are currently suspected of being contaminated. Each site will then be assessed and where contamination is confirmed, priority will be given to address impacts to ecological and human health at the highest risk sites.

Figure 18: Parks Canada's Environmental Impacts Management *(cont'd)*

Environmental Aspect	Objective	Status	Strategy
Halocarbons	Parks Canada's objective is to reduce the use of halocarbons with a high Ozone Depleting Potential and to eliminate all releases of ozone depleting substances from Parks Canada.	As of March 2005, 19 units (14 field units, four service centres and the national office) have entered their inventories on the Agency's EMS intranet site (21 units in 2003-2004)*. These 19 inventories are out of a total of 38, which represents a 50% completion rate.	The Agency is working to have all field units complete and enter their inventories into the national registry by March 2006.
Polychlorinated Biphenyls (PCBs)	Parks Canada's objective is to phase out PCBs from park facilities and operations. All PCBs removed will be stored and disposed of in compliance with applicable regulations.	As of March 2005, nine units (13 in 2003-2004*) have entered their inventories on the Agency's EMS intranet site (4 field units have registered their PCB inventories, and 3 service centres, one field unit and the national office have declared themselves PCB free). These 9 inventories are out of a total of 38, which represents a 24% completion rate.	The Agency is working to have all field units complete and enter their inventories into the national registry by March 2006.

* In 2003-2004, some field units and national parks entered inventories separately in the Agency EMS database. Starting in 2004-2005, all inventories are entered by field units only which may include more than one national park or national historic site. As a result, the 2004-2005 number of inventories appear to be lower.

Source: Parks Canada Investment Portfolio Branch, Parks Canada Ecological Integrity Branch (for contaminated sites)

Ecologically Sustainable Use at National Marine Conservation Areas of Canada

The *Canada National Marine Conservation Areas Act* was enacted by Parliament in June 2002. This Act sets out as a basic principle for the management of NMCAs through collaboration. Parks Canada will work with the federal and provincial agencies responsible for fisheries management, and with users of renewable marine resources to achieve ecologically sustainable use of the areas, while setting aside zones to fully protect special features or sensitive elements of their marine ecosystems.

Planning for Ecologically Sustainable Use:
The management of national marine conservation areas requires management plans that set direction to ensure the sustainable use of marine resources. The Saguenay–St. Lawrence Marine Park (in Quebec) management plan was approved in 1998, and was tabled in Parliament in March 2000. The governing legislation for this marine park calls for a review of the plan to occur at least once every seven years, with the review originally scheduled for 2004-2005. Intergovernmental coordination requirements have caused additional delays so that the tabling date in Parliament has been postponed until October 2007. The management plan for Fathom Five National Marine Park of Canada, in Ontario, was approved in 1998. The Agency's Management Planning policy calls for a review of the plan to occur at least once every five years. The review originally planned for completion in January 2005 is now scheduled for approval in January 2006, and tabling in late March 2006. (See Background for Parks Canada Report on www.pc.gc.ca for more detail on the management planning process).

Measuring Ecologically Sustainable Use: At present, there is no monitoring and reporting framework for ecological sustainable use in NMCAs similar to the ecological integrity framework for national parks. The Marine Protected Area Management Effectiveness Initiative, an international project sponsored by the IUCN World Commission on Protected Areas, the World Wildlife Fund and the United States National Oceanic and Atmospheric Administration, involved Saguenay-St. Lawrence Marine Park as one of 18 pilot sites. The Initiative final report was published in 2004 – *How is your MPA doing? A Guidebook of Natural and Social Indicators for Evaluating Marine Protected Area Management Effectiveness*. The results of this initiative, in conjunction with ongoing work respecting policy guidelines on ecologically sustainable use and ecosystem management in NMCAs, will contribute to the development of a core set of indicators of NMCA ecological sustainability by March 2006, and draft monitoring protocols for core marine indicators by March 2008. Additionally, Parks Canada met with US and Mexican members of the North American Marine Protected Areas Network in a March 2005 workshop to advance work toward developing a concise set of indicators that all three countries could share in measuring the effectiveness of marine protected areas along the entire Pacific coast of North America."

National Historic Sites of Canada

Planned Results	Performance Expectations	Status
Maintain or improve commemorative integrity of national historic sites; maintain or improve the state of other cultural resources administered by Parks Canada.	• All national historic sites administered by Parks Canada have a current management plan by December 2006.	**Caution:** As of March 2005, 40 Parks Canada-administered national historic sites (26% of the 153 Parks Canada sites) had approved management plans. At the current rate Parks Canada will not likely meet its target to have approved plans for all its sites by December 2006.
	• Improve elements of commemorative integrity that are rated as poor.	**Reasonable Progress:** Parks Canada is making reasonable progress in assessing the CI of its national historic sites. A survey in 2004-2005 of sites found at least partial improvement in all CI areas that had been rated as poor in 2001-2002.
	• Improve the state of other cultural resources managed by Parks Canada by March 2014.	**Insufficient Information:** Although there is a national inventory of historic objects, with 76% rated in good condition, these condition ratings are not up to date, proper inventories and condition ratings of archaeological objects are lacking, as are condition ratings of commemorative plaques.

Planned Results	Performance Expectations	Status
Support and encourage commemorative integrity of national historic sites; maintain and improve the state of heritage resources not administered by Parks Canada.	• Other owners of national historic sites are aware of commemorative integrity and have access to information on best practices in maintaining commemorative integrity.	**Reasonable Progress:** A survey of other national historic site owners in 2004-2005 found that 46% of the respondents were aware of Commemorative Integrity and almost two-thirds reported they had access to information on best practices for preserving, presenting or managing a national historic site. Parks Canada is currently reviewing this information with a view of refining its measures and setting targets in the next planning period.
	• Interventions on built cultural heritage not administered by the Agency are certified.	**Reasonable Progress:** During 2004-2005, 23 interventions to commercial heritage properties were approved in principle, recommendations for appropriate interventions to 132 federal heritage buildings were made, and one alteration and four sales of designated railway stations were approved.

The family of national historic sites of Canada includes 153 that are administered by Parks Canada and 759 owned and operated by heritage agencies, corporations, other federal government departments, other levels of government and individual citizens.

Commemorative Integrity

Since the mid-1990s, Parks Canada has promoted the concept of commemorative integrity for all national historic sites. Commemorative integrity describes the health and wholeness of a site. It is achieved when:

- Resources directly related to the reasons for the site's designation as a national historic site are not impaired or under threat;
- The reasons for the site's designation as a national historic site are effectively communicated to the public; and
- The site's heritage values are respected in all decisions and actions affecting the site.

Parks Canada is directly accountable for ensuring commemorative integrity (i.e., protecting and presenting the sites for the benefit, education and enjoyment of present and future generations) of the national historic sites it administers. While Parks Canada encourages and supports the protection and presentation of the sites it does not administer, it cannot directly control the commemorative integrity of the sites or the actions of their owners. Parks Canada seeks to build the stewardship capacity of other owners by providing professional and technical advice, promoting awareness through publications, providing cultural resource management training and sharing best practices with the various Alliance of National Historic Sites groups.

Planning for Commemorative Integrity at Parks Canada-Administered National Historic Sites of Canada

Commemorative Integrity Statements (CIS) and national historic site management plans are the basic direction-setting documents that Parks Canada uses to maintain the commemorative integrity of the national historic sites it administers.

Requirement	Status
A CIS identifies where the site's values lie, what conditions must be met for its values and resources not to be impaired, and what constitutes an effective communication of the reasons for its national historic significance. ***Performance Expectation*** All national historic sites administered by Parks Canada have a current management plan by December 2006.	As of March 2005, 134 sites had CIS of which 122 were completed and 12 were in draft form (i.e., 14 more sites with complete CIS and seven fewer sites with CIS in draft form than in March 2004). Parks Canada's target is to have approved commemorative integrity statements in place for all the national historic sites it administers by December 2006.[16]
Under the *Parks Canada Agency Act*, Parks Canada must submit management plans for the national historic sites it administers to the Minister. Management plans set forth the strategies and actions necessary to ensure the commemorative integrity of the site or sites covered in the plan, and are subject to review every five years. A CIS is required before a site can develop a management plan (see Background for Parks Canada Performance Report on www.pc.gc.ca for more detail on the management planning process).	In 2004-2005, the Minister approved nine management plans for nine national historic sites administered by Parks Canada. As of March 2005, 40 (26%) of the 153 Parks Canada sites had approved management plans. At the current rate Parks Canada is not likely to meet its target to have approved plans in place for all its sites by December 2006. To increase the approval rate and address this concern, new planning positions were staffed in the Agency's Service Centres and its Guide to Management Planning is being revised to focus and simplify the requirements for management plans. Progress will be closely monitored in 2005-2006.

Source: Commemorative Integrity Statement/Management Plan database

State of Commemorative Integrity at Parks Canada-Administered National Historic Sites

The *Parks Canada Agency Act* states that it is in the public interest to ensure the commemorative integrity (CI) of national historic sites. Knowing the state of CI at a site supports informed decision-making on priority actions and investments, both locally and nationally (see Background for Parks Canada Performance Report on www.pc.gc.ca for more detail on the process of assessing commemorative integrity).

Parks Canada has committed to evaluating the state of commemorative integrity at all 153 national historic sites it administers between April 2001 and March 2011. The total number of sites evaluated in each of the last four years and their ratings on the three dimensions of CI are shown in Figure 19. Sites selected for evaluation represent a mix of size and location within the system of Parks Canada-administered national historic sites, differ in their complexity of operation and themes and have a completed commemorative integrity statement (CIS).[17] In 2004-2005, 13 sites were evaluated.

Examples of the ratings for commemorative integrity for 3 sites evaluated in 2004-2005 are shown in Figure 20.

Figure 19: Number of National Historic Sites Rated As Good, Fair or Poor on Three Elements of Commemorative Integrity (April 2001 to March 2005)*

	2004-2005 (n=13)			2003-2004 (n=14)			2002-2003 (n=18)			2001-2002 (n=13)		
	Resource Condition	Effective Communications	Selected Management Practices	Resource Condition	Effective Communications	Selected Management Practices	Resource Condition	Effective Communications	Selected Management Practices	Resource Condition	Effective Communications	Selected Management Practices
Good	5	3	2	6	2	5	4	1	0	5	3	7
Fair	6	5	8	8	9	7	9	10	13	7	5	5
Poor	2	5	3	0	3	2	5	7	5	1	5	1

*No site has been evaluated more than once. New sites are selected for evaluation each year.

Source: Commemorative Integrity database

Figure 20: Examples of Ratings for Commemorative Integrity at Three National Historic Sites of Canada

	National Historic Sites of Canada		
	St. Andrew's Rectory, Manitoba	Lévis Forts, Quebec	Castle Hill, Newfoundland and Labrador
Resource Condition	Good	Poor	Good
Effective Communication	Poor	Good	Fair
Selected Management Practices	Fair	Poor	Good

Source: Commemorative Integrity Evaluation database

Performance Expectation

Improve elements of commemorative integrity that are rated as poor.

As shown in Figure 19, over the last four years, 29 (50%) of the 58 evaluated national historic sites had at least one poor rating for one aspect of commemorative integrity. The majority of the poor ratings relate to the effectiveness of sites in communicating the messages of national significance.

A follow-up survey of actions taken to address poor ratings of elements of CI was undertaken by Parks Canada in 2004-2005 (for more details on the follow up process see Background for Parks Canada Performance Report on www.pc.gc.ca). As this is the first survey of its kind, Parks Canada does not have previous results to compare to. The survey was targeted at the six sites that had received a poor rating in at least one element of CI in 2001-2002. Of the six sites, five had poor ratings of the effectiveness of communications, one site had a poor rating of resource condition (Jasper Park Information Centre NHSC) and one site had a poor rating of management practices (Kitwanga Fort NHSC). The survey responses indicated that two sites had resolved all the problems identified in 2001-2002 while the four other sites reported partial resolution of the problems. Improvements noted by the survey participants included major work to improve structural integrity and address water infiltration at the Jasper facility, improvements to the cataloguing and organization of cultural artefacts at Kitwanga Fort NHSC, as well as the development of new exhibits and site brochures, changes to the Parks Canada Web site, and enhanced staff training at several of the sites. A lack of funds has been a factor in limiting the extent or pace of progress to address several poor ratings at the six sites. A similar follow-up survey for these 6 sites will be conducted in 2007-2008.

Although the survey provides evidence of actions being taken to address elements of CI rated poor, it is not a reassessment of the CI of the site. Follow-up formal evaluations of CI are not scheduled to occur until 10 years after the initial CI evaluation. In the absence of these evaluations Parks Canada believes that reasonable progress is being made to address poor ratings within the context of resource limitations.

Other Cultural Resources Administered by Parks Canada

Performance Expectation

Improve the state of other cultural resources managed by Parks Canada by March 2014.

Parks Canada is responsible for the maintenance of commemorative plaques and cairns that have been placed to commemorate the places, persons and events designated to be of national historic significance.

It is also responsible for managing and protecting a large number of historic objects and archaeological artefacts that are judged to have significant historical value based on the Agency's *Guiding Principles and Operational Policies*. These are on lands and submerged lands administered by Parks Canada within national historic sites, within national parks and national marine conservation areas, and in collections maintained by Parks Canada Service Centres. In 2004-2005, a discussion document that will be the basis for the development of a management bulletin on the "Disposition of Objects from Parks Canada's Historical and Archaeological Collections" was approved. The strategy for Phase 1 of the Collections Review Project also received approval. A sample from each of the service centre's holdings of historic and archaeological objects will be systematically reviewed to assess the state of both collections and their continued relevance to the Agency's program needs and objectives.

Commemorative Plaques: Parks Canada is responsible for the maintenance of the 1,486 commemorative plaques and cairns that have been placed to commemorate the places, persons and events designated to be of national historic significance (some designations have more than one plaque). Currently, there is no national information on the condition of the plaques.

Historic Objects: A historic object is defined as a moveable cultural property that has been acquired by Parks Canada for interpretive or reference purposes. It is related to a national historic site through designation or supports the interpretation of a site. An object may also reflect other important historical themes linked to the commemoration of places, persons and events, and spanning 11,000 years of Canadian history.

As of March 2005, there were 206,237 individual historic objects[18] in Parks Canada's collection. These objects are located in the Agency's Service Centres and at national parks and national historic sites. Over the past three years, there was a net decrease of 5,213 historic objects in the collection.

Figure 21 shows the condition ratings of individual historic objects. Individual objects are not assessed on an annual basis. Ratings on some objects may be up to ten years old. Each year, some object condition ratings are updated as a result of commemorative integrity evaluations, condition surveys, regular monitoring, exhibit purposes, improved storage environments or requirements to assess specific types of objects. The conservation treatments of these objects are performed on an ad hoc or scheduled cyclical basis, as resources permit. The ratings shown in Figure 21 reflect a combination of both recent and historic condition evaluations.

Figure 22 shows both the number of objects that were sent for and returned from conservation treatment over the last five years.

Conservation treatment is undertaken on a priority basis (e.g., those required for on-site presentation or for external loans, or under severe threat, are usually treated from a few weeks to a few months). In some cases treatments may take a number of years. An object may also be sent for maintenance treatment multiple times. The number of objects sent for treatment accounts for less than one percent of the total number of historic objects in Parks Canada's collection.

Archaeological Resources: Any tangible evidence of human activity of historical, cultural or scientific interest, such as a feature, structure or archaeological object, located at or taken from an archaeological site or recorded as an isolated archaeological find, is considered to be an archaeological resource. An archaeological object is an artefact or specimen of any material that is of archaeological interest.

Figure 21: Condition of Historic Objects

Ratings	2004-2005		2003-2004	
	Number	Percentage	Number	Percentage
Good	157,794	76.5%	157,374	75.5%
Fair	29,922	14.5%	30,011	14.5%
Poor	10,397	5%	10,407	5%
Unknown	8,124	4%	9,843	5%
Total	206,237	100%	207,635	100%

Source: Parks Canada Artefact Information Systems database

Parks Canada does not have a precise national count of the number of archaeological sites it manages or of the number of archaeological objects in its collection. However, it is estimated that the Agency's collection contains in excess of 30 million archaeological objects. Parks Canada has not undertaken an overall condition rating of the archaeological resources in its inventories. As with historic objects, the condition of these resources is maintained largely on an ad hoc basis. Figure 23 shows the number of objects sent for and returned from conservation treatment over the last five years.

As with historic objects, only a small fraction of the archaeological objects receive conservation treatment at any one time.

In summary, while Parks Canada has partial information on the number of other cultural resources it manages, it does not have up to date condition ratings on many objects, and an incomplete understanding of the demand for conservation and the effects of conservation treatment on the condition of the resources. In general, Parks Canada lacks sufficient information to determine if it is making reasonable progress on its commitment to improve the state of other cultural resources it manages by March 2014.

Influencing the Commemorative Integrity of National Historic Sites Not Administered by Parks Canada

Performance Expectation

Other owners of national historic sites are aware of commemorative integrity and have access to information on best practices in maintaining commemorative integrity.

Parks Canada seeks to increase awareness of commemorative integrity among the 759 other owners of national historic sites and to help them access best practice information on maintaining commemorative integrity. The National Historic Sites of Canada Cost-Sharing Program as well as

Figure 22: Historic Objects Receiving Conservation Treatment (2000-2001 to 2004-2005)

	2004-2005	2003-2004	2002-2003	2001-2002	2000-2001	Total
Objects to Conservation	184	89	102	388	88	851
Objects from Conservation	149	68	181	300	66	764

Source: Parks Canada Artefact Information Systems database

Figure 23: Archaeological Objects[19] Receiving Conservation Treatment (2000-2001 to 2004-2005)

	2004-2005	2003-2004	2002-2003	2001-2002	2000-2001	Total
Objects to Conservation	2,403	2,625	3,068	3,565	2,338	13,999
Objects from Conservation	2,439	2,329	2,561	3,194	2,267	12,790

Note: 129 conserved artefacts have not been returned to their respective repositories due to storage restrictions.

Source: Parks Canada Archaeology databases

advice and guidance in developing CI statements, sharing of best practices in heritage conservation, and encouraging alliances and networks between national historic sites are the main means Parks Canada uses to accomplish this goal.

National Historic Sites of Canada Cost-Sharing Program: This program seeks to increase site owners' and managers' awareness and understanding of commemorative integrity, as they work on specific conservation and/or presentation projects. It also seeks to integrate the concept into their future decision-making about their site.

As of March 2005, Parks Canada had entered into 60 cost-sharing agreements with 53 national historic sites of Canada since the program began in 1987. These agreements represent a total investment of approximately $26.6 million over the life of the program. Only one of the agreements was still active in 2004-2005, a decrease of five from the previous year. There is a waiting list of 63 national historic sites with written notification from the Minister that they are eligible for a cost-sharing agreement. This represents an estimated commitment of approximately $30 million (based on the historic average costs per agreement).

No new cost-sharing agreements were signed in 2004-2005 and no national historic sites have been added to the waiting list for several years. Despite this there is still demand for the program (i.e., an additional 12 requests for funding from eligible national historic sites were received in 2004-2005). Requestors are informed that the National Historic Sites of Canada Cost-Sharing Program is fully subscribed and not open to applications until new program funds are secured. The owners of all non-federally-administered national historic sites will be notified when the program is funded and able to consider applications.

Advice and Guidance: Parks Canada facilitates the sharing of best practices in heritage conservation between national historic sites, and assists in the development of commemorative integrity statements at national historic sites under threat. It also encourages alliances and networks between national historic sites for the purpose of promoting an exchange of information and increased access to training in cultural resource management. As of March 2005, Parks Canada had supported the development of 97 commemorative integrity statements for sites not administered by the Agency (16 in 2004-2005). Of these, 56 were for sites that had either received funding under the Cost-Sharing Program or are on the program waiting list (two in 2004-2005). An additional 20 non Parks Canada-administered sites had draft commemorative integrity statements pending approval as of March 2005.

Level of Awareness and Access to Best Practice Information: The Agency commissioned a survey of other owners of national historic sites (see Background for Parks Canada Performance Report www.pc.gc.ca for a more complete description of the survey and how to obtain a copy of the results). Of the 540 owners for which contact information was available, 291 responded to the survey. The survey results are representative of the owners that were contacted and may not reflect the knowledge or experience of other owners. The survey found that:

- 46% of respondents reported they were aware of the term commemorative integrity. Among this group, about 86% could describe some relevant aspect of commemorative integrity (i.e., concerns protection of resources, communication of reasons of significance).
- Almost two-thirds of respondents (64%) indicated that they currently have access to information on the best practices for preserving, presenting or managing a national historic site. Parks Canada is an important source of this information (i.e. when combining both prompted and unprompted responses, about 50% of respondents in this group report Parks Canada as a source of best practice information).

This was the first survey of its kind. Parks Canada is currently reviewing the information with a view to refining its measures and setting targets in the next planning period.

Certification of Interventions on Built Cultural Heritage Not Administered by Parks Canada

Programs such as the Historic Places Initiative, the Federal Heritage Buildings Review Office, and the Heritage Railway Stations Program seek to ensure that interventions or alterations to historic properties outside of Parks Canada's control are conducted in ways that respect national conservation standards and guidelines, and that protect the heritage character and values of each property.

Performance Expectation

Interventions on built cultural heritage not administered by the Agency are certified.

Historic Places Initiative: As noted in the establishment section of this report, the Historic Places Initiative is a pan-Canadian collaboration among federal, provincial and territorial governments with three components:

- The Canadian Register of Historic Places (CRHP) (described in the establishment section),
- *The Standards and Guidelines for the Conservation of Historic Places in Canada,*
- A certification process for projects seeking financial incentives through the Commercial Heritage Properties Incentives Fund (CHPIF)

In November 2003, the Minister of Canadian Heritage announced new funding of $30 million to create the *Commercial Heritage Properties Incentive Fund* (CHPIF). Its purpose is to encourage and support taxable Canadian corporations in the preservation and rehabilitation of commercially viable heritage properties in Canada. CHPIF is administered by Parks Canada. Projects receiving funding from the CHPIF require independent certification that the work to support preservation and rehabilitation of commercially viable heritage properties has met the *Standards and Guidelines for the Conservation of Historic Places in Canada*.[21] The demand for the program (i.e., submissions received) as well as the number of project submissions that received approved in principle and those receiving contribution agreements is shown in Figure 24. In 2004-2005, a total of $ 2.2 million of potential CHPIF funding was announced for the five projects with signed contribution agreements.

Although a number of projects were approval in principle and some contribution agreements were signed in 2004-2005, actual disbursements will be subject to the approval of completed projects, by a certification agent, up to March 31, 2009. Therefore, until the projects are completed, Parks Canada does not have direct evidence that interventions were conducted in ways that respect the Standards and Guidelines thereby conserving the heritage value of each property.

Figure 24: Demand for and Number of CHPIF Contributions Agreements

	Submissions Received	Approved in Principle	Contribution Agreements Signed
As of March 31, 2005	54	23	5

Source: Parks Canada CHPIF database

Status of Other Programs: Figure 25 summarizes the results for Parks Canada's other heritage programs (see Background for Parks Canada Performance Report, www.pc.gc.ca, for more details concerning the rational and performance of each of these programs). Parks Canada must work with a variety of partners and stakeholders to achieve the program objectives. Parks Canada has a limited role in these programs and is not able to set definitive performance targets on its own.

Figure 25: Status of Other Parks Canada Programs to Preserve Cultural Heritage

Program and Parks Canada's Role	Status
National Program for the Grave Sites of Canadian Prime Ministers: Parks Canada prepared comprehensive conservation plans for each of the 15 gravesites of former Prime Ministers between April 2000 and May 2002. Each plan contains an inventory and description of the site as well as and a summary of its condition assessment, and outlines the maintenance activities that are to be completed on a five-year cyclical basis.	Each of the grave sites is rated as being in good condition based on the assessments made between April 2000 and May 2002.
Federal Heritage Buildings Review Office: Federal departments must seek conservation guidance prior to an intervention affecting a designated federal heritage building. In the case of classified buildings, federal departments must consult the Federal Heritage Building Review Office (FHBRO) managed by Parks Canada. In the case of recognized federal heritage buildings, departments must obtain appropriate heritage advice before undertaking an intervention. It is the responsibility of custodial departments to ensure that the heritage character of their federal heritage buildings is protected throughout the course of an intervention. The FHBRO is not mandated or resourced to monitor the outcome of interventions.	The number of proposed interventions for which the Federal Heritage Building Review Office has provided advice and guidance is shown below. | | 2004-2005 | 2003-2004 | 2002-2003 | | # of proposed interventions | 132 | 95 | 84 | In 2004-2005, nineteen of these involved interventions to buildings owned by Parks Canada.
Heritage Railway Stations: Requests for an intervention, disposal or transfer of ownership of a Heritage Railway Station (HRS)are evaluated by Parks Canada who then prepares a recommendation for the Minister of Environment. The Governor in Council then approves the intervention based on the recommendation of the Minister. The Heritage Conservation Program, managed by Public Works and Government Services Canada, prepares Heritage Character Statements for each HRS for HSMBC review and approval. The Heritage Character Statement identifies the reasons for the designation of and the character-defining elements for each HRS in order to guide proposed interventions.	In 2004-2005, one alteration[21] and four sales of designated railway stations were approved. Note, there is no monitoring system to ensure that property owners obtain the required approvals before making alterations or selling their property, that alterations are carried out as planned, or that purchasers continue to respect the heritage character of a station and obtain a designation for the site under provincial legislation as required under the conditions of transfer or sale.

Figure 25: Status of Other Parks Canada Programs to Preserve Cultural Heritage *(cont'd)*

Program and Parks Canada's Role	Status
Canadian Heritage Rivers System: Jurisdictions nominating a heritage river for designation must prepare management plans for the river and submit annual as well as ten-year monitoring reports on the status of the rivers.	As of March 2005, Parks Canada was largely compliant with all the requirements (i.e., management plans, annual and ten-year reports) for the heritage rivers it manages. Other jurisdictions were largely compliant with the management plans and ten-year reports and somewhat compliant with the annual reports.
World Heritage Convention: Parks Canada is responsible for maintaining its own World Heritage Sites (WHS), for preparing a Periodic Report detailing the implementation of the World Heritage Convention in Canada, and for coordinating or producing Reactive Monitoring Reports in response to issues raised by non-government organizations, concerned citizens, or local media concerning the state of conservation of a WHS.	Parks Canada began work on the first Period Report on World Heritage in Canada in 2002-2003. The Report was submitted to the World Heritage Committee as part of the North American Periodic Report in February 2005. In 2004-2005, reports providing information on situations/issues at four WHS (involving three national parks) were submitted. In addition, the Secretariat advised the World Heritage Centre of two situations concerning the Old Town Lunenburg World Heritage Site[22].
Man and Biosphere: Parks Canada's policy is that the management plans for national parks with international or national designations, such as a biosphere reserve designation, must include strategies for the protection and promotion of the values that resulted in the designations. Parks Canada does not directly influence the protection and promotion of biosphere reserves it does not administer.	At this time, no national monitoring of the Agency's commitments relative to biosphere reserves as stated in management plans, is occurring.

Source: Various Parks Canada Databases

Although the programs lack definitive targets, reasonable progress is being made in providing advice and support for the protection of federal heritage buildings, heritage railway stations, heritage rivers and other protected heritage areas.

PROGRAM ACTIVITY 3: PUBLIC APPRECIATION AND UNDERSTANDING

Description and Expenditures

Promotion of public appreciation and understanding activities include interpretation and outreach aimed at educating the public about the significance of particular national parks and national historic sites, building awareness and understanding of the national parks, national historic sites and national marine conservation areas systems as a whole, and building support for Parks Canada's heritage conservation values. On-site heritage presentation includes the use of brochures, pamphlets and signage, as well as activities such as self-guided or personal interpretation, exhibits and audio-visual presentations. Local off-site outreach includes talks given to a variety of schools and community groups. National outreach activities include the Parks Canada Web site, efforts to introduce Parks Canada content into provincial and territorial school curricula, and the use of mass media programming such as television to showcase national parks and national historic sites.

Overall expenditures for the program activity for the last two years are shown below:

(In thousands of dollars)			2004-2005	2003-2004
Total	Operating*	Salary	60,711	40,546
		Other	24,742	16,269
		Total	85,453	56,815
	Capital		3,592	7,026

* Not including amortization

The program activity represented 14% of Parks Canada's total operating expenditures in the last two years. Significant capital expenditures in 2004-2005 include $0.85 M for the exhibits and galleries at the Canada Discovery Centre, Hamilton, Ontario; $1.1 M for the Virginia Falls boardwalk at Nahanni National Park Reserve of Canada; $0.254M for West Coast Trail, Pacific Rim National Park Reserve of Canada and $0.142M for the Johnson Canyon Trail in Banff National Park of Canada.

Planned Result	Performance Expectations	Status
Canadians, visitors and stakeholders appreciate and understand the significance of heritage places and support their protection.	50% of national park visitors and 80% of national historic site visitors participate in a learning experience related to natural and/or cultural heritage.	**Reasonable progress:** Parks Canada began testing various means of measuring participation in a learning experience during the 2004-2005 season. Existing measures show the vast majority of visitors (52% at the surveyed national park, and 77 to 99% at surveyed national historic sites) use at least one heritage presentation product or service during their visit.
	85% of visitors are satisfied, 50% are very satisfied with onsite heritage presentation programming.	**On Target:** All surveyed sites meet the target for satisfied visitors and eight out of nine sites meet the target for very satisfied visitors.
	75% of visitors understand the significance of the heritage place.	**Caution:** Four of nine sites met the target in 2004-2005. Over the last five years, about half of the participating national historic sites have met the target and only two of 18 participating national parks have done so.
	Canadians, visitors and stakeholders actively support the integrity of heritage places.	**Reasonable progress:** Parks Canada undertook a national poll of Canadians in 2004-2005, in part to measure the extent of supportive behaviour among this group. Results are currently being analyzed and specific targets will be considered in the 2005-2006 planning cycle.

Parks Canada's On-Site Heritage Presentation Programming

Performance Expectation

50% of national park visitors and 80% of national historic site visitors participate in a learning experience related to natural and/or cultural heritage.

On-site heritage presentation programming is delivered by Parks Canada staff as well as by many partners. For example, in Quebec, the Aboriginal community offers programming at a number of national historic sites. At various national parks and national historic sites, the cooperating association "Friends Of" offer heritage presentation programming including site tours and guided walks and learning activities for children.

Visitors' use of and satisfaction with heritage presentation products and services, as well as their understanding of the national significance of the national parks and national historic sites they visited are assessed as part of Parks Canada's Visitor Information Program (see Background for Parks Canada Performance Report on [illegible] for more detail on measuring visitor attitudes). This program also assesses the visitors' general satisfaction with their visit experience as described in the Visitor Services section of this report. In 2004-2005, nine[23] locations participated in the visitor survey (one national park and eight national historic sites).[24] It is important to note that the locations surveyed in any particular year are not necessarily representative of other national parks, historic sites and canals.

Use: Parks Canada has traditionally identified the users of heritage presentation products and services to be those individuals who provide a rating of their satisfaction with any heritage presentation product or service[25], or a rating of their overall satisfaction with heritage presentation products and services

used at the time of their current visit.[26] Across the nine locations surveyed in 2004-2005, 89% of visitors, on average, were identified as users of at least one heritage presentation product or service (i.e. 52% at the national park, and between 77- 99% at national historic sites). This result is slightly lower than the previous year's survey findings.[27]

The use of heritage presentation products and services by visitors is at best indirectly related to Parks Canada's targets for participation in learning activities. In 2004-2005, Parks Canada tested alternative approaches to measuring participation (e.g. having visitors indicate whether they participated in specific learning opportunities available at a particular site, and based on local experts ratings of the engagement potential of each opportunity, adding visitor responses to create an overall engagement index). More testing and the refinement of the Agency's measures of visitor participation in a learning experience are required. Parks Canada will continue to report on progress in future Performance Reports.

Satisfaction: Parks Canada began measuring overall visitor satisfaction with its heritage presentation activities in 2001-2002[28]. Very satisfied visitors are the most loyal and demanding clients, as well as being the most responsive to changes in service delivery. Tracking the level of satisfaction of this group can serve as an early warning sign of potential concerns and required actions.

Figure 26 shows the assessment results for the last four seasons. In 2004-2005, the performance expectation for satisfied visitors was met at all nine surveyed locations, and the expectation for very satisfied visitors was met at eight of the nine sites. The average level of satisfied visitors was 95% and the average level of very satisfied visitors was 66%[29].

Performance Expectation

85% of visitors are satisfied, 50% are very satisfied with on-site heritage presentations programming.

Understanding: Parks Canada strives to convey to visitors the unique cultural, historical, and/or natural features that each national historic site or national park protects and presents. Success in conveying these messages is assessed by asking visitors to respond true or false to six factual statements related to the reasons why the park or historic site is significant. Parks Canada's target is for 75% of the visitors at each park or site to provide four or more correct answers to these questions.[31] Results for each of the nine locations surveyed in 2004-2005 are shown in Figure 27.

Performance Expectation

75% of visitors understand the significance of the heritage place.

The average level of understanding by users of the surveyed park and national historic sites in 2004-2005 was 71%. Only four of the eight surveyed national historic sites met the target. Over the last five years, 34 of the 67 surveyed national historic sites (51%) have met the target while only two of 18 surveyed national parks (11%) have met the target.

As noted in the previous report, the knowledge visitors have of a site's significance may be due to Parks Canada's heritage presentation activities either on-site or off-site and/or to prior knowledge and experience unrelated to Parks Canada on-site programming. Previous comparisons between visitors who use heritage presentation products and services during their visit and those who do not have not shown any consistent and robust differences in the levels of knowledge of the national significance of the visited site. There are several possible explanations for this finding including limitations of the measures of use or understanding. Parks Canada will continue to monitor and report on the relationship between visitors' participation in learning experiences and their knowledge of the reasons for the designation of particular heritage places.

Figure 26: Number of Locations Meeting Satisfaction with Overall Heritage Presentation Standards

	2004-2005 (n=9)	2003-2004 (n=7)	2002-2003 (n=15)	2001-2002 (n=30)
85% of visitors satisfied	9	7	13	29
50% of visitors very satisfied	8[30]	5	14	25

Source: Parks Canada Visitor Survey Program

Parks Canada is in the process of reviewing and improving its heritage activities and services to better engage visitors, and offer them more memorable and relevant visitor experiences. Activities and targets related to this expectation will be reviewed as part of the next Corporate Plan cycle.

Measuring Supportive Behaviour

Parks Canada undertakes a wide variety of communication and outreach activities aimed at developing supportive behaviour in many external audiences, i.e., non-government organizations, businesses and corporations and communities adjacent to heritage places. Supportive behaviours are specific to the type of audiences being targeted. In 2004-2005, a preliminary typology of supportive behaviours for different audiences that participate in, support and ensure the commemorative and ecological integrity of heritage places was developed.

Performance Expectation

Canadians, visitors and stakeholders actively support the integrity of heritage places.

In 2004-2005, Parks Canada conducted a national public opinion poll of Canadians to follow-up on its first poll of Canadians undertaken in 2002. At the time of this report, data from the poll was still being analysed. Results related to Canadians' support for Parks Canada and the systems of national parks, historic sites and marine conservation areas it administers will be reported in the 2005-2006 Performance Report.

Figure 27: Percentage of Respondents Who Correctly Answered Four or More Questions About the Significance of a Park or Site (2004-2005)

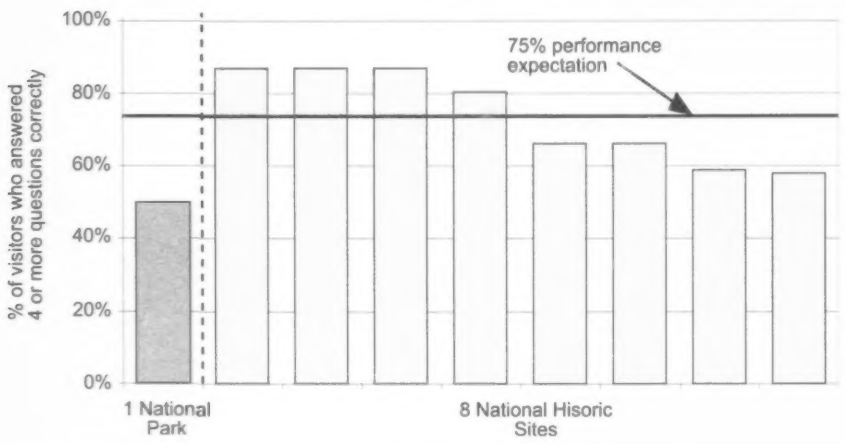

Source: Parks Canada Visitor Survey Program

PROGRAM ACTIVITY 4: ENHANCED VISITOR EXPERIENCES

Description and Expenditures

Through the provision of facilities, programs, services, personnel and related infrastructure, this program activity facilitates the opportunity for visitors to enjoy memorable, high-quality experiences. It includes activities such as pre-trip and onsite planning information, visitor reception and orientation services, campgrounds, hiking trails, canal recreational services and other recreational services, post visit information and public safety. Partners in the tourism industry, friends' organizations and the Canadian Avalanche Association are among those who help to deliver some of these activities. Overall expenditures for the program activity for the last two years are shown below:

(In thousands of dollars)			2004-2005	2003-2004
Total	Operating*	Salary	101,784	97,552
		Other	52,814	52,898
		Total	154,598	150,450
	Capital		16,259	20,257

* Not including amortization

This program activity line represented 30% of Parks Canada's total operating expenditures in the last two years.

Significant capital expenditures in 2004-2005 include $2.25M for the Visitor Centre and access road at Bruce Peninsula National Park of Canada; $1.0M for the Canada Discovery Centre building in Hamilton, Ontario; $0.974M for a waste water collection system at Fundy National Park of Canada; $0.541M for renovations to the Upper Hot Springs at Banff National Park of Canada and $0.231M for campground rehabilitation at Prince Edward Island National Park of Canada.

Initiatives and Achievement

Planned Result	Performance Expectations	Status
Visitors are welcomed, have safe visits, and are satisfied with service quality.	• 10% increase in the number of visits to targeted national historic sites by March 2008.	**Reasonable progress:** Four sites selected for increased visits. Visits have increased significantly in two sites (8% and 13%) since the baseline year, are stable in one site, and have decreased by 10% in the fourth site.
	• 85% of visitors are satisfied and 50% are very satisfied with their visit.	**On target:** Eight of nine participating sites met the target for overall satisfaction.
	• Minimize public safety incidents.	**Reasonable Progress:** The estimated number of public safety incidents per year has remained stable over several years. Most serious injuries and deaths are associated with higher risk activities (skiing, mountain climbing in the back country).

Number of Visitors

Parks Canada counts or estimates the number of person-visits at a number of sites each year (See Background for Parks Canada Performance Report on www.pc.gc.ca for additional information on measuring visitor attendance). In 2003-2004 significant improvements to the methods of estimating person-visits were developed for the four mountain parks (Banff, Jasper, Kootenay and Yoho). This work showed clearly that the previous methods had resulted in an over estimation of the number of person-visits to three of these parks. As a result, Parks Canada is restating its estimated number of person-visits for the four years starting in 2000-2001 and ending in 2003-2004. For this period, the previously estimated number of person-visits at national parks and national historic sites was reported to have ranged from 25.9 to 27.6 million. Of these person-visits approximately 10.1 to 11.3 million were to national historic sites, and 15.8 to 16.3 million to national parks. As a result of the updated methodology at the four mountain parks, Parks Canada now estimates the total number of person-visits for this period ranged from a low of 22.2 to a high of 23.9 million (i.e., a 13 per cent to 14 per cent decrease in total visits from previously reported numbers). In 2004-2005 there was an estimated 21.5 million person visits, approximately 12.3 million to national parks and 9.2 million to national historic sites.[32] Details of the estimated person-visits for each of Parks Canada's reporting sites for a five-year period are available on Parks Canada's web site (www.pc.gc.ca/library).

A lack of growth in the number of visits to national historic sites in recent years is of concern to Parks Canada. While the exact reason for this decline is unknown, factors such as security and health concerns as well as a shift in visitor behaviour and expectations or a combination of these factors are thought to have led to decreased visitation.

Person-Visits

Persons entering lands or marine areas within a reporting unit for recreational, educational or cultural purposes during operating hours are counted as person-visits. Through traffic, commercial traffic, persons residing within a reporting unit, staff, military training activities, and traditional indigenous subsistence activities are all excluded from the person-visit count. In addition, persons re-entering on the same day, and persons staying overnight in a reporting unit do not constitute new person-visits.

Performance Expectation

10% increase in the number of visits to targeted national historic sites by March 2008.

In 2004-2005, the Marketing of National Historic Sites Initiative was started to raise public awareness and interest in national historic sites as well as to increase the number of person-visits at four selected national historic sites. This program relies on an integrated approach that includes research, product development, community and tourism-based partnerships as well as providing the sites with tools to pursue marketing opportunities.

Figure 28 shows the selected pilot sites along with their estimated visitor attendance for the last four years (see Background for Parks Canada Performance Report on www.pc.gc.ca for more detail on how the pilot sites were selected). The 2003-2004 results represent the baseline for measuring improvement. In 2004-2005, key priority markets and audiences were identified for each site to help guide the product development and promotional investments.

In 2004-2005, there was an increase in the number of person-visits at two sites and stable or decreasing visits at the other two sites. Parks Canada is still studying these results to understand the extent, to which these increases and decreases are due to factors within its control (e.g. a regional marketing campaign at Fort Lennox, Quebec) and what are outside of its control (e.g. a general decrease in tourism in the Cape Breton Region in Nova Scotia, impacts of the Parks Canada labour dispute on attendance at some sites). The Agency is continuing with its national marketing initiative at these four sites.

Satisfaction of Visitors

Parks Canada uses a variety of mechanisms to monitor visitor expectations and their level of satisfaction with the services it delivers, as well as to make changes to services. This is done within the overall context of the Government's commitment to improve the quality of service it offers to Canadians (see Section 3: Service Improvement Initiative). The mechanisms used by Parks Canada include consultation sessions undertaken to develop management plans, forming local advisory committees and co-management boards, assessing the comment cards completed by visitors, and its program of visitor surveys. Visitor feedback from detailed survey questions as well as from comment cards and other consultation mechanisms has led to a number of changes in the service offer over the years.

As noted in the heritage presentation section, visitor surveys were carried out in nine locations (one national park and eight national historic sites) during the 2004-2005 season. The results from these surveys are not necessarily representative of other national parks and national historic sites.

Figure 28: Estimated Visits to National Historic Sites of Canada Targeted for Visit Increases

National Historic Sites of Canada	2004-2005		2003-2004	2002-2003	2001-2002
	% Change from 2003-2004				
Fort Langley, British Columbia	-.06	60,711	60,747	63,741	69,209
Fort George, Ontario	+8.0	57,230	53,023	59,473	70,571
Fort Lennox, Québec	+13.0	43,578	38,558	43,577	47,410
Fortress of Louisbourg, Nova Scotia	-10.0	103,112	115,180	125,046	120,551

Source: Parks Canada Attendance Reporting Information System

Performance Expectation

85% of visitors are satisfied and 50% are very satisfied with their visit.

Visitors are asked to rate their satisfaction with several aspects of their visit on a five-point scale ranging from one, not at all satisfied, to five, very satisfied. Results for ratings of overall visit satisfaction at both national parks and national historic sites over the last five seasons are shown in Figure 29.

Most national park visitors (93% on average over five years) and national historic site including historic canal visitors (96% on average over five years) surveyed tend to rate their overall visit as satisfactory, and at least half of them at most locations rate their visit as very satisfactory. This is consistent with the results of previous national surveys on the perceived quality of government services (e.g., *Citizen First 1998* and *2000* and *Citizens First 3* www.iccs-isac.org/eng/cf-02.htm) where the quality of the services offered in national parks were among the highest rated of any federal government services.[33] Based on this it is concluded that the Agency is meeting its performance expectation.

The majority of visitors over the last five years (i.e., more than 85%) at both national parks and national historic sites have also indicated they are satisfied with courtesy of staff. They are generally satisfied with the level of service available in the official language of their choice. Complaints to the Commissioner of Official Languages about the language of service in national parks and national historic sites have averaged 9 per year over the last five years (0 in 2004-2005), out of approximately 23 million person-visits.

Historically, compared to national park visitors, the visitors to national historic sites tend to be less likely to rate the recreational component of their visit as satisfactory. This can be explained in part by the fact that most historic sites do not offer any recreational activities. Conversely, visitors to national parks have been less likely to rate their visit as a satisfactory learning experience although in 2004-2005 the participating national park meet the standards.

Figure 29: Percentage of Locations Meeting or Exceeding Targets for Overall Visit Satisfaction

Year	National Parks			National Historic Sites		
	#	S	VS	#	S	VS
2004-2005	1	100%	100%	8	88%	88%
2003-2004	1	100%	100%	6	100%	100%
2002-2003	3	100%	33%	12	100%	100%
2001-2002	7	100%	100%	23	100%	100%
2000-2001	5	100%	80%	18	100%	100%
Total	17	100%	83%	67	98%	98%

= Number of participating sites

S= Percentage meeting target of 85% visitors satisfied

VS= Percentage meeting target of 50% visitors very satisfied

Source: Parks Canada Visitor Survey Program

The participating sites were slightly less likely to meet the targets for visitor satisfaction with value for money (i.e., over the last five years, only 39% of the national parks met the target of 85% visitors satisfaction with this element of the experience compared to 88% for national historic sites). It is not clear why this is the case.

Public Safety

Parks Canada seeks to maximize visitors' safety through awareness, education and a range of preventive measures (e.g. signage, railguards, closure of trails and campgrounds to prevent human-wildlife conflict). The Agency also provides search and rescue services for lost and/or injured visitors (e.g., First Aid, high angle rescue, evacuation of injured hikers).

In 2004-2005, Parks Canada fully implemented its Occurrence Tracking System (OTS). This system tracks the number of public safety incidents nationally and supports some data analysis. A public safety incident is defined as an unplanned event that could have the potential to cause personal injury or property loss. The Agency is working with field units to standardize OTS incident categories (see Background information for Parks Canada Performance Report for more information about OTS). Currently, the OTS system does not provide comprehensive data on the nature or severity of public safety incidents. Data on incident severity was collected as part of a survey of public safety specialists in each field unit in the context of an evaluation of public safety programming (see www.pc.gc.ca for a copy of the report and how the number of safety incidents were measured and see Background information for Parks Canada Performance Report). Parks Canada's public safety specialists were asked to report the estimated number of safety incidents divided into four categories of severity over a five-year period. Figure 30 summarizes this data for the twenty-seven responding field units.[34]

Non life threatening incidents include lost but uninjured visitor, ankle or wrist fractures, while potentially life threatening means if the victim is not evacuated and does not receive medical care within a certain period of time, there is likelihood of death (e.g. a femur fracture). Life threatening are those where a victim is gravely injured and needs immediate medical care (e.g. a fractured skull, severe hypothermia and exposure). Deaths may be from a variety of causes such as drowning, falling off cliffs, traffic accidents, etc. These figures include only visitors or those passing through national parks or national historic sites and not Parks Canada employees. The survey suggests the great majority of incidents involve no serious injuries.

During the period shown in Figure 30, there were an estimated 122 million visits to Parks Canada's facilities. On average over the five-year period,

Figure 30: Estimated Number of Public Safety Incidents (1998-1999 to 2002-2003)

Injury Categories	Fiscal Year					Grand Total
	2002-2003	2001-2002	2000-2001	1999-2000	1998-1999	
No or non-life threatening	1,460	1,462	1,480	1,353	1,400	7,155
Potentially life threatening	88	114	105	104	133	544
Life threatening	51	52	67	65	51	286
Death	32	36	19	34	40	161
Total	1,631	1,664	1,671	1,556	1,624	8,146

Source: 2004 Survey of Parks Canada's public safety specialists

Performance Expectation
Minimize public safety incidents.

there was one life threatening or fatal incident per approximately 273,000 visits.[35] Most of the deaths and life threatening injuries were reported by the mountain national parks in Alberta and British Columbia, where people were engaged in backcountry types of activity such as skiing and climbing. In 2004-2005, 21 deaths were reported in 12 national parks of Canada across the country.

These deaths resulted from different factors including drowning, slipping and falling on steep terrain, and motor vehicle accidents. While Parks Canada's public safety program is highly effective in minimizing the number of such injuries and deaths, the Agency recognizes it is unlikely that they can be reduced to zero.

PROGRAM ACTIVITY 5: TOWNSITE MANAGEMENT

Description and Expenditures

This program activity includes all activities related to the Parks Canada Agency's management and operation of communities within national parks. The Agency provides municipal services such as drinking water, snow removal, garbage pick up and disposal, sewage treatment, road and street maintenance, and fire services. Parks Canada is directly responsible for managing five small townsites in national parks, which have permanent populations ranging from between 100 and 7,700.

The five townsites include Field in Yoho National Park of Canada, British Columbia; Lake Louise in Banff National Park of Canada, Alberta; Wasagaming in Riding Mountain National Park of Canada, Manitoba; Waskesiu in Prince Albert National Park of Canada, Saskatchewan; and Waterton in Waterton Lakes National Park of Canada, Alberta.

The Town of Banff ( ) in Banff National Park of Canada has been self-governed since 1990 under a federal-provincial agreement and is not directly administered by Parks Canada. The Minister responsible for Parks Canada retains final approval for the Town of Banff Community Plan and Land use Bylaw. The Municipality of Jasper ( ) in Jasper National Park of Canada has been operating under self-government authorities since April 2002. Parks Canada retains authority for land-use planning and development in Jasper. Community plans for these two townsites must conform to Parks Canada management plans for the national parks in which they are situated.

Overall expenditures for the program activity for the last two years are shown below:

(In thousands of dollars)			2004-2005	2003-2004
Total	Operating*	Salary	5,573	3,657
		Other	4,408	4,259
		Total	9,981	7,916
	Capital		4,347	7,963

* Not including amortization

This program activity represented 2% of Parks Canada's total operating expenditures in the last two years. Significant capital expenditures in 2004-2005 included $2.3M for the construction of the water treatment plant at Wasagaming; $1.0M for the water and fire street systems in Field and $0.675M for the water and sewer system repairs at Waterton.

Initiatives and Achievement

Planned Result	Performance Expectations	Status
Park communities are efficiently administered and are models of environmental stewardship.	• 100% cost recovery for municipal services (water, sewer, and garbage collection).	**On Target** for Cost Recovery
	• Minimize environmental impacts of townsites.	**Caution:** Work on Framework for reporting did not advance; four reporting townsites generally meet high standards on measures of sewage effluent quality.

Cost Recovery of Utility Services

Parks Canada is committed to recover 100% of the costs related to provision of water, sewer and garbage services in five park communities (not including Banff and Jasper), with other municipal costs being funded by Parks Canada.

Performance Expectation

100% cost recovery for municipal services (water, sewer, and garbage).

A total of $2.2 million was cost-recovered in 2004-2005 (up from $1.8 million in 2003-2004) by utility fees charged to completely recover the costs for the delivery of water, sewer and garbage services (i.e., the target of 100% cost recovery). An additional $33,000 ($200,000 in 2003-2004) was recovered for the recapitalization of associated facilities (e.g., water and sewage treatment plants).

General Municipal Services

Parks Canada's capital and operating costs for the townsites were $14 million ($16 million in 2003-2004). Approximately $12 million is spent on municipal equivalent subsidy for services, capital costs arising from Parks Canada's environmental requirements (e.g. upgraded sewage treatment plants), and for the cost of Parks Canada facilities within the townsite.

Environmental Performance

The *Canada National Parks Act* requires the townsites to have a community plan that is consistent with the principles of no net negative environmental impact. In the case of Jasper and Banff municipalities, the Minister responsible for Parks Canada has the authority to approve the two communities' development plans and its amendments. Further, all municipality bylaws must also conform to the Park Management Plans.

Performance Expectation

Minimize environmental impacts of townsites

A No Net Negative Environmental Impact (3NEI) Framework identifies how each community impacts on the environment, how these impacts can be measured and what actions will be taken to mitigate or manage the impacts on the ecological integrity of the national park. Due to a labour disruption and other priorities in 2004-2005, the 3NEI frameworks, including both monitoring and concrete actions to improve the ecological state of townsites, previously scheduled for completion by March 2005, will now be in place for each of the park communities by March 2006.

One indicator in the frameworks will be sewage effluent quality. Other potential measures include remediation of contaminated sites, management of invasive non-native vegetation, and maintaining wildlife corridors. Currently, Parks Canada is only able to report sewage effluent quality for some townsites. The Agency is working to report on all townsites' performance against water effluent quality standards, as well as other potential indicators, in future Performance Reports.

Minimizing the adverse effects of sewage effluent should contribute to the long-term protection of the ecological integrity of the receiving environment. It is intended that sewage effluent from all town sites will meet at a minimum the standards suggested in the Federal Wastewater Guidelines[36]. The communities of Banff, Field, Jasper, Lake Louise and Waterton have set standards for wastewater effluent quality that exceed the federal guidelines. The remaining two communities, Wasagaming and Waskesiu, are in the process of updating their park management plans and will address the federal guidelines and targets during this planning process.

Sewage effluent quality is measured against the target levels for certain chemicals (phosphorous and ammonia), bacteria counts (fecal coliforms), levels of solids in the effluent, and five-day oxygen level. The 2004-2005 effluent quality measures for two of Parks Canada administered townsites (i.e., Field and Lake Louise) as well as the separate municipalities of Banff and Jasper are reported in Figure 31. In this case, Banff and Jasper are required to meet targets set out in the park management plans.

The four communities all met the Federal Wastewater Guidelines standards in 2004-2005. Banff met the more stringent Parks Canada standards for all the measures. The other communities met most of the more stringent standards. Compared to 2003-2004, in 2004-2005,

Figure 31: Sewage Effluent Quality for Selected Townsites (2004-2005 Yearly Average)

Parameter	Parks Canada Targets*	Parks Canada Administered Sites		Incorporated Municipalities	
		Field	Lake Louise	Banff	Jasper
Total Phosphorous (mg/l)	<0.15	Not met	Not met	Met	Not met
Fecal Coliforms (CFU/100ml)	<20 (end of pipe)	Met	Met	Met***	Met**
Solids, total suspended (mg/l)	<10	Met	Met	Met	Met
5 Day Biochemical Oxygen Demand (BOD_5) (mg/l)	<10 (summer) <20 (winter)	Met Met	Met Met	Met Met	Met Met
Ammonia (NH3-N) (mg/l)	<1 (summer) <5 (winter)	Not Met Met	Met Met	Met Met	Met Met

* Federal Guidelines: Total Phosphorous (mg/l) 1; Fecal Coliforms (CFU/100ml) 400; Solids, total suspended (mg/l) 25; 5 Day Biochemical Oxygen Demand (BOD5) (mg/l) 20, no federal target for Ammonia.

** Effluent samples from August 2004 were contaminated during shipping to provincial laboratory, resulting in a yearly average for fecal coliform at Jasper of 17.26. This calculation excludes the August spike of 6000 (resulting from contamination during shipping of samples to the lab) which if included would result in "not met".

*** Banff and Jasper use a geometric mean for measuring fecal coliform while the other two communities use an arithmetic mean.

Source: Certified provincial lab data for Banff and Jasper; Internal Parks Canada data for Field and Lake Louise.

Lake Louise's performance remained the same while Banff improved its total phosphorous parameter and met the Parks Canada target.

Although Parks Canada has not completely developed all its measures of the impacts of townsites on the environment it continues to make gradual progress toward developing these measures. In the specific case of sewage effluent quality the four townsites in national parks are generally meeting high environmental standards.

PROGRAM ACTIVITY 6: THROUGHWAY MANAGEMENT

Description and Expenditures

This program activity includes the operation, maintenance and repair of roads, the provincial and inter-provincial highways and waterways that connect communities and pass through national parks and national historic sites. Parks Canada is responsible for approximately 900 kilometres of provincial and inter-provincial highways, including sections of Trans-Canada and Yellowhead Highways. Altogether, there are sections of 21 numbered highways that pass through 16 national parks of Canada and one national historic site of Canada (Figures as of 2003). The replacement value of these highways has been estimated at $1 billion, representing about 14% of the replacement value of Parks Canada's entire asset portfolio.

Parks Canada is responsible for nine national historic canals/waterways including the Trent-Severn Waterway and the Rideau, Lachine and Chambly canals. There are more than 500 kilometres of waterways and 25,000 square kilometres of drainage basin involved, affecting more than 100,000 private landowners and countless communities. Reporting this year is only focused on the highway portion of the program since modification of this program activity to include waterways occurred subsequent to the reporting period.

Overall expenditures for the program activity for the last two years are shown below:

(In thousands of dollars)			2004-2005	2003-2004
Total	Operating*	Salary	11,811	10,777
		Other	16,199	13,268
		Total	28,010	24,045
	Capital		11,163	10,166

* does not include amortization

This program activity represented 5% of Parks Canada's total operating expenditures in the last two years. Significant capital expenditures in 2004-2005 included $3.0M for the twinning of the Trans Canada Highway (TCH) in Banff National Park of Canada along with $1.5M for other road work; $2.3M for urgent road repairs in Gros Morne National Park of Canada and $1.9M for the Cabot Trail in Cape Breton Highlands National Park of Canada.

Initiatives and Achievement

Planned Result	Performance Expectations	Status
Highways are safe and open to through traffic and minimize ecological impact.	• Highways are open to through traffic	**Reasonable Progress:** Highways remained open. Funding for capitalization will be more secure with the approval of Budget Plan 2005.
	• Safety incidents are minimized.	**Insufficient information** to report on safety incidents. A revised framework for reporting on safety of highways will be developed in 2005-2006.
	• Minimize environmental impacts of highways.	**Caution:** A draft framework for reporting on environmental impacts of highways was completed in 2004-2005. Relevant information is only available from a few parks.

Highway Condition and Access

Performance Expectation
Highways open to through traffic.

Parks Canada is committed to keeping the highways open to through traffic barring uncontrollable environmental events (e.g., heavy snowfalls or excess rain resulting in rock slides). In 2004-2005, no highway was closed due to problems with the condition of the assets.

Although highways and bridges remained open, data updated in 1999, show that the majority of these assets are judged to be in fair (45%) or poor (32%) condition. Fair condition reflects minor asset deterioration with some loss of stability and/or performance that will worsen if corrective work is not carried out on average within three to five years. Poor condition reflects significant asset deterioration with major loss of stability and/or performance and a high risk of accelerated deterioration or failure if corrective work is not carried out on average within one to two years.

Safe Highways

Parks Canada undertakes formal periodic inspections of highways and bridges to ensure that safety issues are documented and addressed. Other safety issues such as potholes and damaged rail guards are inspected informally, and where possible, these concerns are addressed. Urgent health and safety concerns that threaten public safety or where an asset is in immediate danger of collapse have been addressed in the last few years using $30 million in supplementary allocations from the Treasury Board. Some of the major capital expenditures reported for through highways in this and previous reports are directed toward these urgent health and safety issues. The Agency made a proposal for a permanent source of recapitalization funding from Treasury Board to deal with deteriorating highway conditions. In Budget Plan 2005, Parks Canada received funding for asset recapitalization part of which will be allocated to the recapitalization of through highways.

Performance Expectation
Safety incidents are minimized.

This will reduce the Agency's reliance on emergency funding. The Agency will continue to rely on supplementary allocations for level of service increases.

Parks Canada had planned to review its existing safety related information and determine how it will report safety data in future reports, but due to staff shortage, this work is now planned for completion in 2005-2006. Parks Canada does not control all factors affecting safety, for example, enforcement of speed limits and driver education. The Agency intends to review its Performance Expectation pertaining to highway safety to focus on those aspects that fall within its mandate. Currently, the Agency does not have adequate information to evaluate on its progress in minimizing highway safety incidents.

Minimize Environmental Impact of Highways

Parks Canada is currently in the process of preparing an ecological reporting framework for through highways (i.e., a set of indicators to track for reporting on the environmental effects of highways). In 2004-2005, a draft framework was completed

Performance Expectation
Minimize environmental impacts of Highways.

including consultations with each of the parks containing through highways. However, further progress was slow due to a labour disruption. The framework and intended implementation strategy, scheduled previously for 2004-2005, will now be finalized by March 2006. The intent is to integrate the framework measures with the overall ecological monitoring program.

Although the framework is not finalized, it does include a commitment to sustainable highway management that is consistent with the *Canadian Environmental Assessment Act*. This includes incorporating highway construction and design standards that mitigate the environmental impact of highways into Parks Canada's normal practices. This may include such sustainable practices as: requiring contractors to follow an environmental plan during work in the park; reducing road salt usage; using siltation controls during construction; using materials that reduce long-term maintenance and associated environmental risk (e.g., galvanizing versus painting of bridges); and use of local plant species in landscaping and rehabilitation of construction areas.

The draft framework also includes a focus on reducing the impacts of road salt on the environment. Parks Canada has developed a draft Salt Management Policy that directs field units with responsibility for roads to use salt in an environmentally responsible manner, to minimize the negative environmental effects of the handling, storage and application of salt, and to assess the impact of using road salt. The negative effects of salt use include salt run off into rivers and lakes, growth of non-native invasive plant species along the road, and wildlife being attracted to roads to ingest salt. Managers are to consider the need for developing a local Salt Management Plan, with specific goals and targets to be measured and reported annually. In 2004-2005, a common salt use management plan was developed for Banff, Jasper, Yoho, Kootenay, Revelstoke, and Glacier National Parks of Canada.

Another element of the framework concerns the effects of highways on local animal species. Fencing some sections of highway and redirecting animal crossings can reduce animal mortality. Figure 32 shows representative data on the impacts of fencing on large and small animal species in Banff and Yoho National Parks of Canada for the last five years.

It is clear from the figure that large animal mortality is consistently lower in the fenced sections of the highway compared to the unfenced sections. Fencing is not an effective intervention for all species. Small mammals such as coyotes either dig or easily squeeze under the fences in search of food

Figure 32: Trans-Canada Highway Wildlife Mortality in Banff and Yoho National Parks

Animal	Fencing Effect	2004-2005	2003-2004	2002-2003	2001-2002	2000-2001
Larger Animals (e.g., Elk, Black Bear, Wolves)	**Fenced**	0	4	3	3	4
	Unfenced	10	7	7	13	21
Smaller Animals (e.g. Coyote)	**Fenced**	2	4	4	3	9
	Unfenced	3	1	4	1	3

Source: Banff National Park of Canada

along the highway median and have generally as great or greater mortality rate in fenced areas compared to unfenced areas.

Fencing, although helpful in reducing the mortality of some species, also contributes to habitat fragmentation, as does the highway itself. To address this problem, Parks Canada has built underpasses and overpasses for the exclusive use of wildlife.

The estimated number of individual wildlife crossing by medium-sized and larger animals (e.g., grizzly bear, moose, cougar, deer, elk, sheep) for the last five years in Banff National Park of Canada has ranged from approximately 4,000 to 9,000 animals (approximately 6000 in 2004-2005).

In summary, Parks Canada is building a framework for environmental impacts of highways including indicators related to highway construction and maintenance practices, road salt use and impacts, and animal mortality and fragmenting effects of highways. It currently has aspects of this information for a few of the national parks containing through highways. While the Agency is making progress in developing the framework it still does not have sufficient information from all relevant national parks to conclude that the environmental impacts of highways are being minimized.

Section 3: Supplementary Information

This section reports on Parks Canada's progress against specific government initiatives and policies, as required by the Treasury Board of Canada. Progress is reported for:

1. Parliamentary Committees, Audit and Evaluation
2. Sustainable Development
3. Service Improvement Initiative
4. User Fees

Parliamentary Committees, Audit and Evaluation

Parliamentary Committees
There were no recommendations to Parks Canada from Parliamentary Committees in 2004-2005.

Auditor General
There were no reports by the Auditor General in 2004-2005 concerning the Parks Canada Agency.

Internal Audit and Evaluation
Parks Canada approved internal audit, evaluation and review reports are listed below. Complete reports can be found on the Agency's web site www.pc.gc.ca.

Internal Audits	Evaluations and Reviews
• Audit of Key Financial Processes at the Information Management and Information Technology Branch, National Office • Audit of Key Financial Processes at the Western Canada Service Centre • Audit of Key Financial Processes at Riding Mountain National Park Field Unit • Audit of Key Financial Processes at the Communications Branch National Office • Audit of Key Financial Processes at Kootenay/Yoho/Lake Louise National Park Field Unit • Audit of Key Financial Processes at the Western Arctic Field Unit • Audit of Key Financial Processes at Prince Edward Island Field Unit • Audit of Key Financial Processes at the New Brunswick South Field Unit • Pay and Benefits Framework Preliminary Survey • Grants & Contributions Audit • Audit of Key Financial Processes at the Nunavut Field Unit	• National Performance and Evaluation Framework for Engaging Canadians: External Communications at Parks Canada • Review of Occupational Health and Safety Reporting at the Parks Canada Agency • Review of Parks Canada's Attendance Monitoring and Visitor Information Programs • Evaluation of Parks Canada's Public Safety Program (see visitor services section for reference to some results from this report).

Sustainable Development

In February 2004, Parks Canada's second Sustainable Development Strategy (SDS) (www.pc.gc.ca) was released, updating and expanding the February 2001 Strategy. A review of all of the Agency's performance objectives and targets was completed after the release of the 2004-2007 SDS which resulted in changes to some strategic objectives and performance expectations in the SDS to match the commitments made in the Agency's 2005-2009 Corporate Plan. These new objectives and targets form the basis of this performance report.

Parks Canada 2004-2007 Sustainable Development Strategic Objectives

Strategic Objective	Progress
To substantially complete the system of national parks of Canada and significantly advance the system of national marine conservation areas in representing all of Canada's terrestrial and marine natural regions, as identified in Parks Canada's system plans, and to enhance the system of national historic sites of Canada which commemorate Canada's history.	Revised commitments with respect to the establishment of national park and national marine conservation areas are shown at the beginning of the establishment section of this report. Progress on establishing national parks and marine conservation areas and in the designation of national significant places, persons and events is reported on pages 22 to 38 of this Performance Report.
Ensuring better functioning ecosystems, through the ecological integrity of national parks of Canada and the sustainability of national marine conservation areas of Canada; ensure the commemorative integrity of national historic sites of Canada so that resources of national significance are not threatened, messages of national significance are communicated, and other heritage values are respected; manage cultural resources at national parks and national historic sites of Canada in accord with the principles of value, public benefit, understanding, respect and integrity.	Revised commitments are shown on page 40 and 50 – 51 of the Protection section of this report. Progress against these commitments is reported on pages 41 to 60 of this Performance Report.
To raise awareness, and foster understanding, enjoyment, and sense of ownership of, and strengthen emotional connections to the national parks, national historic sites and national marine conservation areas of Canada.	Revised commitments are shown in the Public Appreciation and Understanding section of this report. Progress against these commitments is reported on pages 61 to 64 of this Performance Report.
To provide visitors with services to enable them to enjoy and appreciate heritage places.	Revised commitments are shown in the Enhanced Visitor Experience section of this report. Progress against these commitments is reported on pages 65 to 70 of this Performance Report.
Park communities are effectively governed and efficiently administered as models of sustainability.	Revised commitments are shown in the townsite management section of this report. Progress against commitments is reported on pages 71 to 74 of this Performance Report.
To maintain reliable, safe through-transit that minimizes ecological impacts.	Revised commitments are shown in the throughway management of this report on pages 75 to 78 of this Performance Report.
To maintain or improve management integrity, particularly focussing on effective decision-making and results based management.	Specific commitments related to greenhouse gas reduction and management of PCBs, storage tanks and halocarbons are reported in the conservation section of this report on pages 46 to 49 of this Performance Report.

Service Improvement Initiative

Parks Canada has a long tradition of providing quality services to Canadians and international visitors. This is a key element of the long-standing Agency culture as portrayed in the Parks Canada Charter that commits the Agency "to serve Canadians, working together to achieve excellence".

1. Programs and Services Covered by the Service Improvement Initiative

Direct Visitor Services	Includes services offered on-site at national parks, national historic sites and national marine conservation areas including entry services, camping, heritage presentation programs and recreation services. Planning for these services is though the park, site or NMCA Management Plan.
Web site	Meeting common look and feel guidelines, the Web site provides information on the Parks Canada mandate and policies, educational material, trip planning information as well as specific information on national parks, national historic sites and national marine conservation areas.
Call Centre	A bilingual, toll-free, public enquiry service providing trip-planning support, basic information, referrals and fulfillment materials.
Campground Reservation Service	Parks Canada's Campground Reservation Service is a Government On-Line initiative through which campers can make a campground reservation by visiting the Internet service 24 hours a day or by dialling toll free to a call centre operating 12 hours a day. The service was piloted at eight locations in 2004 with full implementation planned in 2005.

2. Client Satisfaction Levels

www.pc.gc.ca/docs/pc/rpts/rp-pa-2003-2004/sec2-/page41a_E.asp

Direct Visitor Services	Levels of visitors' satisfaction with several aspects of their visit are reported earlier in the report (see Figures 26 and 29). High levels of visitor satisfaction are typical at Parks Canada facilities, consistent with the three Citizen's First surveys (1998, 2000, 2002) that found national parks to be at or near the top of federal government services for quality.
Web site	A nation-wide Web site survey of 1000 visitors to the site in 2004 found 65% of respondents were satisfied with their visit to the Parks Canada Web site. To complement this Web site survey, focus group testing with select respondents was completed to better understand expectations.
Call Centre	A telephone survey in the fall of 2002 with 400 callers to the Parks Canada 1-888 number found that the percentage of satisfied clients was above the targets of 50% for very satisfied users and 85% of users satisfied with all aspects of the service from the call centre.
Campground Reservation Service	Satisfaction has not yet been assessed.

3. Service Standards

www.pc.gc.ca/docs/pc/rpts/rp-pa-2003-2004/sec3-/page2_e.asp

Direct Visitor Services	Parks Canada expects 85% of users at each location surveyed should be satisfied or very satisfied and that 50% of users should be very satisfied with visitor services and heritage presentation.
Web site	Parks Canada has not yet established performance targets for the Web site.
Call Centre	Parks Canada expects 85% of Call-Centre users to be at least satisfied and 50% to be very satisfied. Parks Canada has also set standards with respect to timeliness (e.g. 85% of all calls that reach an information officer will be answered within three rings), accessibility (e.g. 95% of attempts to reach the service will be successful), and responsiveness and accuracy of information provided (e.g. determined by call monitoring).
Campground Reservation Service	Parks Canada has set a number of standards for the reservation system including average speed to answer calls (i.e. four minutes), waiting time in queue (i.e. no more than 5% of callers held in queue more than 5 minutes), access (i.e. computer system downtime no more than 60 minutes per calendar month where reservations can not be completed), and service quality (i.e. no more than two errors per 1,000 reservations each calendar month, no reservation double booking of any facility during a calendar month).

4. Main Achievements in Improving Service from a Citizen-Centred Perspective

Organizational focus on enhancing visitor experiences	In 2004 the Parks Canada Visitor Experience Council was established to provide national policy guidance and strategic advice to the Executive Board on all matters relating to the experience offered to visitors to national parks, national historic sites and national marine conservation areas. The goal of the Council is to foster the client focus of Parks Canada to consistently respond to the needs and expectations of visitors through improved research, training, planning, service standards and performance indicators.
Investing in Services and facilities	Budget Plan 2005 announced $209 million over the next five years and $75 million annually thereafter to undertake urgent capital repairs and rebuild assets that have reached the end of their serviceable lives. Parks Canada has also implemented a multi-year National Pricing Strategy through which revenues from fee increases will be earmarked for reinvestment in visitor facilities.
Parks Canada Guarantee	Parks Canada guarantees excellent value and quality services, and empowers frontline staff to address client complaints immediately without undue process, including the refund of user fees. The Guarantee was introduced in 1998 and serves as the Agency's primary tool for increasing client satisfaction and enhancing the perception of value for services to which user fees apply. It applies to on-site visitor services provided at all of Parks Canada's locations.
Campground Reservation Service	With this new service, introduced as a pilot in 2004, campers are provided peace of mind, by being able to reserve a campsite in advance of their arrival at the campground. To continue meeting the needs of campers who prefer not to reserve in advance, campsites remain available in several national park campgrounds on a first-come first-served basis.
Quality Visitor Services Training	Parks Canada has developed a quality visitor service training course as an integrated, adaptable one-day package for visitor services staff and other staff involved in supporting visitor services at the field level. Since 2003, over 2000 employees from across the country have successfully completed the full training course.

Reporting for External Charging Information

A. Fees and Revenues ($ thousands)

Name of Fee Activity	Fee Type	Fee Setting Authority	Date last modified	2004/05					2005/06		2006/07		2007/08	
				RPP Forecast	Actual Revenues	Estimated Expenditures	Performance Standards	Performance Results	Forecast Revenue	Estimated Expenditures	Forecast Revenue	Estimated Expenditures	Forecast Revenue	Estimated Expenditures
Entry Fees	Service	*Parks Canada Agency Act*	Increased in 2003	$38,500	$34,300	$105,753	85% of visitors are satisfied.	89% of visitors are satisfied.	$40,060	$116,509	$43,980	$126,629	$45,180	$136,073
Camping Fees	Service	*Parks Canada Agency Act*	Increased in 2003	$16,360	$13,711	$21,253	85% of visitors are satisfied.	89% of visitors are satisfied.	$16,051	$24,073	$17,611	$26,233	$18,131	$27,348
Lockage & Mooring Fees	Service	*Parks Canada Agency Act*	Increased in 2003	$2,860	$2,048	$28,683	85% of visitors are satisfied.	89% of visitors are satisfied.	$2,408	$29,683	$2,648	$30,723	$2,728	$31,863
Pools	Service	*Parks Canada Agency Act*	Increased in 2003	$4,680	$3,603	$5,407	85% of visitors are satisfied.	89% of visitors are satisfied.	$3,603	$5,503	$3,603	$5,623	$3,603	$5,782
Real Property and Business Fees	Rights and Privileges	*Parks Canada Agency Act*	Increased in 2003/04 when terms of leases and licenses expired and when new revenue provisions exist	$14,300	$16,457	$2,916	Not applicable	Not applicable	$16,457	$2,516	$16,457	$2,816	$16,457	$3,116
Municipal Services	Service	*Canada National Parks Act*	Garbage fees increased in 1996. Water and sewer fees increased in 2003, remainder in 2003	$3,000	$2,676	$13,983	To be determined	To be determined	$2,676	$13,683	$2,676	$13,683	$2,676	$13,983
Other Revenues	Other goods and services	*Parks Canada Agency Act*	Between 1998 and 2003	$6,280	$11,971	$36,266	85% of visitors are satisfied.	89% of visitors are satisfied.	$12,811	$36,094	$12,871	$40,134	$12,991	$42,246
Total				$86,180	$84,766	$213,261			$93,766	$230,061	$99,356	$246,661	$101,766	$260,261

B. Multi-Year Fee Strategy

Parks Canada made three major adjustments to its multi-year fee strategy to address concerns raised by users during consultations held in 2003/04:

- The phase-in period for implementation was extended from 3 to 4 years for all visitor services in order to stagger price increases and reduce the cumulative impact of increasing all fees at the same time.
- To respect our commitment to provide 18 months advance notice, implementation of proposed new commercial group fees was deferred until April 1, 2007 and the phase-in period extended from two to three years (2007, 2008 and 2009).
- A revised business licence fee proposal was developed following further research of municipal charging practices across Canada. The revised proposal better reflects common pricing practices.

Following this, a comparison of Parks Canada's proposed fees with those charged by parks organizations in other countries was conducted. This research was carried out in the summer of 2004 and incorporated into the submission that was prepared to table Parks Canada's multi-year fee strategy in Parliament pursuant to the new *User Fee Act*.

Section 4: Audited Accrual Financial Statements 2004-2005

PARKS CANADA AGENCY

Management Responsibility for Financial Statements

The accompanying financial statements of the Parks Canada Agency are the responsibility of management and have been approved by the Executive Board of the Agency as recommended by the Audit and Evaluation Committee of the Agency.

These financial statements have been prepared by management in accordance with Canadian generally accepted accounting principles for the public sector and, where appropriate, they include amounts that have been estimated according to management's best judgement. Where alternative accounting methods exist, management has chosen those it deems most appropriate in the circumstances. Management has prepared the financial information presented elsewhere in this annual report and has ensured that it is consistent with that provided in the financial statements.

Management has developed and maintains books of accounts, records, financial and management controls and information systems. They are designed to provide reasonable assurance that the Agency's assets are safeguarded and controlled, that resources are managed economically and efficiently in the attainment of corporate objectives, and that transactions are in accordance with the *Financial Administration Act* and regulations, the *Parks Canada Agency Act*, and internal policies of the Agency. Internal audits are conducted to assess the performance of management controls and practices.

The Agency's external auditor, the Auditor General of Canada, has audited the financial statements and has reported on her audit to the Chief Executive Officer of the Agency and to the Minister of Environment.

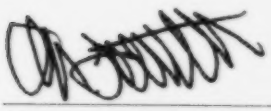

Alan Latourelle
Chief Executive Officer

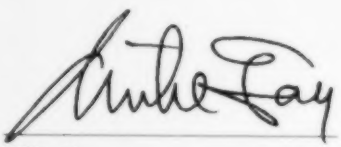

Mike Fay
Chief Administrative Officer

September 8, 2005

Auditor General of Canada
Vérificatrice générale du Canada

AUDITOR'S REPORT

To the Chief Executive Officer of Parks Canada Agency and
to the Minister of Environment

I have audited the balance sheet of Parks Canada Agency as at March 31, 2005 and the statements of operations, equity of Canada and cash flows for the year then ended. These financial statements are the responsibility of the Agency's management. My responsibility is to express an opinion on these financial statements based on my audit.

I conducted my audit in accordance with Canadian generally accepted auditing standards. Those standards require that I plan and perform an audit to obtain reasonable assurance whether the financial statements are free of material misstatement. An audit includes examining, on a test basis, evidence supporting the amounts and disclosures in the financial statements. An audit also includes assessing the accounting principles used and significant estimates made by management, as well as evaluating the overall financial statement presentation.

In my opinion, these financial statements present fairly, in all material respects, the financial position of the Agency as at March 31, 2005 and the results of its operations and its cash flows for the year then ended in accordance with Canadian generally accepted accounting principles.

Sheila Fraser

Sheila Fraser, FCA
Auditor General of Canada

Ottawa, Canada
September 8, 2005

PARKS CANADA AGENCY

Balance Sheet as at March 31

(in thousands of dollars)

	2005	2004
Assets		
Current assets:		
Cash entitlements (Note 3)		
General operations account	86,200	54,159
Specified purpose accounts	3,679	633
	89,879	54,792
Accounts receivable	3,961	4,041
Inventory of consumable supplies (Note 4)	5,511	5,761
	99,351	64,594
Property, plant and equipment (Note 5)	1,428,604	1,448,927
Collections and archaeological sites (Note 6)	1	1
	1,527,956	1,513,522
Liabilities		
Current liabilities:		
Accounts payable and accrued liabilities		
Federal government departments and agencies	11,570	7,406
Others	83,262	52,309
	94,832	59,715
Employee future benefits (Note 8)	3,335	2,796
Deferred revenue (Note 7)	12,419	8,978
	110,586	71,489
Long-term liabilities:		
Employee future benefits (Note 8)	39,565	41,812
Provision for environmental clean-up (Note 9)	22,394	22,320
	172,545	135,621
Equity of Canada	1,355,411	1,377,901
	1,527,956	1,513,522

Contingencies and commitments (Notes 9 and 14).

The accompanying notes are an integral part of the financial statements.

Approved by:

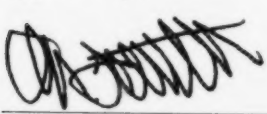

Alan Latourelle
Chief Executive Officer

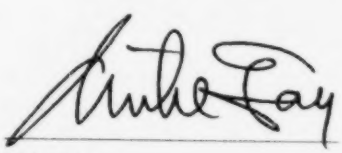

Mike Fay
Chief Administrative Officer

PARKS CANADA AGENCY

Statement of Operations for the Year Ended March 31

(in thousands of dollars)

	2005	2004
Expenses (Note 10)		
Stewardship of National Heritage Places		
Establish Heritage Places	15,364	16,665
Conserve Heritage Resources	159,997	164,335
Promote Public Appreciation and Understanding	85,453	56,814
	260,814	237,814
Use and Enjoyment by Canadians		
Quality Visitor Experience	154,598	150,450
Townsite Management	9,981	7,915
Throughway Management	28,010	24,044
	192,589	182,409
Corporate Services		
Management of Parks Canada	47,880	49,659
People Management	15,528	14,924
	63,408	64,583
Amortization of property, plant and equipment	82,744	79,899
Total expenses	599,555	564,705
Revenues (Note 11)	88,720	83,085
Net cost of operations (Note 12)	510,835	481,620

The accompanying notes are an integral part of the financial statements.

PARKS CANADA AGENCY

Statement of Equity of Canada for the Year Ended March 31

(in thousands of dollars)

	2005	2004
Balance at beginning of year	1,377,901	1,391,012
Net cost of operations	(510,835)	(481,620)
Services provided without charge by Government departments (Note 13)	45,943	43,630
Net cash provided by Government	407,315	428,167
Change in cash entitlements	35,087	(3,288)
Balance at end of year	1,355,411	1,377,901

The accompanying notes are an integral part of the financial statements.

PARKS CANADA AGENCY

Statement of Cash Flows for the Year Ended March 31

(in thousands of dollars)

	2005	2004
Operating Activities:		
Net cost of operations	510,835	481,620
Items which do not involve cash:		
Amortization of property, plant and equipment	(82,744)	(79,899)
Net gain on disposal of property, plant and equipment	425	1,348
Services provided without charge by Government departments	(45,943)	(43,630)
Net change in non-cash working capital balances	(38,887)	2,225
Decrease (increase) in employee future benefits	1,708	(1,956)
Increase in provision for environmental clean-up	(74)	(511)
Cash used in operating activities	345,320	359,197
Investing activities:		
Acquisitions and improvements to property, plant and equipment	63,130	71,622
Proceeds on disposal of property, plant and equipment	(1,135)	(2,652)
Cash used in investing activities	61,995	68,970
Net cash provided by Government	407,315	428,167

The accompanying notes are an integral part of the financial statements.

PARKS CANADA AGENCY

Notes to Financial Statements as at March 31, 2005

(Tables in thousands of dollars)

1. Authority and Objectives

In December 1998, Parks Canada Agency was established under the *Parks Canada Agency Act* as a departmental corporation and, when carrying out its operations, it acts as an agent of Her Majesty of Canada. The Parks Canada Agency is a separate entity listed under Schedule II of the *Financial Administration Act* and reports to the Minister of Environment. The Agency is not subject to the provisions of the *Income Tax Act*.

The Agency's mandate is to protect and present nationally significant examples of Canada's natural and cultural heritage, and foster public understanding, for present and future generations. In carrying out its mandate, the Agency delivers the programs set out in the Agency's legislation and authorities.

The authorities for the programs for which Parks Canada is responsible are derived from the *Parks Canada Agency Act*, the *National Parks Act*, the *Historic Sites and Monuments Act*, the *Canada National Marine Conservation Areas Act*, the *Department of Transport Act*, and the *Heritage Railway Stations Protection Act*.

2. Significant Accounting Policies

The Agency's financial statements are prepared in compliance with Canadian generally accepted accounting principles for the public sector.

a) Parliamentary appropriations:

The Agency is financed mainly by the Government of Canada through Parliamentary appropriations. Appropriations provided to the Agency do not parallel financial reporting according to Canadian generally accepted accounting principles, as they are based in a large part on cash flow requirements. Consequently, items recognized in the Statement of Equity of Canada are not necessarily the same as those provided through appropriations from Parliament. Note 12 provides information regarding the source and disposition of these authorities and a high-level reconciliation between the Net cost of operations and appropriations used.

b) Deferred revenue:

Deferred revenue includes revenues received in advance of the services to be provided and funds received from external parties for specified purposes. Deferred revenue is recognized as revenue when the services are provided.

c) Inventory of consumable supplies:

Consumable supplies are stated at average cost.

d) Property, plant and equipment:

Property, plant and equipment, excluding land, transferred to the Agency as at April 1, 1999, are recorded at their estimated historical cost, less accumulated amortization. The estimated historical cost of the assets was established by deflating the current replacement cost to the year of acquisition or construction using factors based on changes in price indices over time. This approach also took into consideration the overall asset condition and the cost of any improvements and major repairs since the original acquisition or construction of the property, plant and equipment.

Property, plant and equipment, excluding land, acquired after April 1, 1999, are recorded at cost. Property, plant and equipment, excluding land, acquired at nominal cost or by donation, are recorded at market value at the time of acquisition and a corresponding amount is credited directly to the Equity of Canada. Improvements that extend the useful life or service potential are recorded at cost.

Amortization is calculated on the straight line method using rates based on the estimated useful life of the assets as follows:

Asset	Useful life
Buildings	25-50 years
Fortifications	50-100 years
Leasehold improvements	2-10 years
Improved grounds	10-40 years
Roads	40 years
Bridges	25-50 years
Canals and marine facilities	25-80 years
Utilities	20-40 years
Vehicles and equipment	3-15 years
Exhibits	5-10 years

Acquired lands are recorded at historical cost. Crown lands acquired as a result of Confederation or the subsequent joining of a province or territory are recorded at a nominal value. Donated lands are recorded at their estimated market value at time of acquisition with a corresponding amount credited directly to the Equity of Canada.

e) Collections and archaeological sites:

Collections and archaeological sites are recorded at nominal value.

f) Employee future benefits:

(i) Severance benefits:

The Agency accrues its obligations and the related costs as the benefits accrue to employees. The Agency's liability for employee severance benefits is calculated using information derived from the results of the actuarially determined liability for employee severance benefits for the Governement as a whole. Employee severance benefits liabilities payable on cessation of employment represent obligations of the Agency that are normally funded by future years' appropriations.

(ii) Pension benefits:

The Agency's employees participate in the Public Service Pension Plan administered by the Government of Canada. Both, the employees and the Agency contribute to the cost of the Plan. The contributions are expensed during the year in which the services are rendered and represent the total pension obligation of the Agency. The Agency is not required under present legislation to make contributions with respect to actuarial deficiencies of the Public Service Pension Plan.

g) Services provided without charge by Government departments:

Services provided without charge by Government departments are recorded as operating expenses by the Agency at their estimated fair value. A corresponding amount is credited directly to the Equity of Canada.

h) Provision for environmental clean-up:

The Agency records a provision for environmental clean-up in situations where the Agency is obligated or is likely to be obligated to incur costs related to the remediation and removal of contaminated material from environmentally contaminated sites, and the cost can be reasonably estimated following a detailed environmental assessment.

i) Measurement uncertainty:

The preparation of financial statements in accordance with Canadian generally accepted accounting principles requires management to make estimates and assumptions that affect the reported amounts of assets and liabilities at the date of the financial statements and the reported amounts of revenues and expenses for the year. Employee-related liabilities, estimated useful lives of property, plant and equipment, environment-related liabilities and claims are the most significant items where estimates are used. Actual results could differ significantly from those estimated.

3. Cash Entitlements

The Agency operates within the Consolidated Revenue Fund (CRF). The CRF is administered by the Receiver General for Canada. All cash received by the Agency is deposited to the CRF and all cash disbursements made by the Agency are paid from the CRF.

Included in cash entitlements are the following:

a) General operations account:

Cash Entitlement for general operations represents the amount of cash that the Agency is entitled to draw from the Consolidated Revenue Fund of the Government, without further appropriations. As at March 31, 2005, the balance of the general operations account is $86.2 million ($54.2 million in 2004).

b) Specified purpose accounts:

Cash Entitlement for specified purpose accounts represents money received from external organizations which must be used for the purposes for which they are received. As at March 31, 2005, the Agency has a balance of $3.7 million ($0.6 million in 2004) for specified purpose accounts.

4. Inventory of Consumable Supplies

The inventory of consumable supplies as at March 31 consists of the following:

	2005	2004
Top soil, sand, gravel and other crude material	1,085	1,242
Equipment, materials and supplies	700	876
Construction material and supplies	660	790
Fuel and other petroleum products	644	550
Printed books, publications and maps	611	535
Miscellaneous other supplies	584	586
Fabricated wood and metal products	564	539
Safety equipment	430	339
Uniforms and protective clothing	233	304
	5,511	5,761

5. Property, Plant and Equipment

	Closing historical cost as at March 31, 2004	Net additions[1] for the year ended March 31, 2005	Closing historical cost as at March 31, 2005	Accumulated amortization as at March 31, 2005	Net book value as at March 31, 2005	Net book value as at March 31, 2004
Buildings, fortifications and leasehold improvements	713,686	12,614	726,300	430,004	296,296	301,446
Improved grounds	564,759	6,065	570,824	445,872	124,952	139,305
Roads	926,524	10,348	936,872	563,194	373,678	380,110
Bridges	143,479	1,557	145,036	76,092	68,944	69,807
Canal and marine facilities	520,366	16,434	536,800	250,061	286,739	278,274
Utilities	154,570	6,073	160,643	84,292	76,351	73,562
Vehicles and equipment	123,353	1,490	124,843	91,988	32,855	34,262
Exhibits	102,206	(3,857)	98,349	81,145	17,204	26,835
	3,248,943	50,724	3,299,667	2,022,648	1,277,019	1,303,601
Land (Note 2d)						
– Acquired land	125,433	6,259	131,692	–	131,692	125,433
– Crown land	1	–	1	–	1	1
– Donated land	19,892	–	19,892	–	19,892	19,892
	145,326	6,259	151,585	–	151,585	145,326
Total property, plant and equipment	3,394,269	56,983	3,451,252	2,022,648	1,428,604	1,448,927

[1] includes all acquisitions, dispositions and write-offs in the year.

The Agency owns over 27 million hectares of land, the majority of which comprise the 41 national parks and national park reserves representing 27 of the 39 natural regions of Canada. During the year, the Agency spent $6.3 million ($0.9 million in 2004) on the acquisition of land. The total cost of property, plant and equipment includes $69 million ($79.9 million in 2004) of construction in progress.

6. Collections and Archaeological Sites

Core to the Agency's mandate to protect and present nationally significant examples of our cultural heritage is the management of collections and archaeological sites. Although not capitalized like other cultural assets such as buildings or fortifications, these treasures have inestimable cultural value.

a) Collections:

The Agency manages collections that are made up of archaeological and historical objects.

The collection of archaeological objects includes specimens and records that represent a cross-section of human habitation and activities. These holdings consist of a range of functional groups of artifacts that represent domestic activities to industrial processes and includes tools, ships' fittings, as well as soil and botanical samples.

The collection of historic objects dates from the 10th century to the present day. They encompass ethnographic material, civilian, military and fur trade items, furniture and furnishings, tools and documents.

In addition, the Agency manages a collection of reproductions including period costumes, tools and furniture that have been copied from original objects or made based on historical data.

b) Archaeological sites:

An archaeological site encompasses surface, subsurface, or submerged remains of human activity. Archaeologists define a site by identifying the different activities that were conducted within an area. There are thousands of archaeological sites identified within Canada's 153 national historic sites, 41 national parks, and 2 marine conservation areas. The types of sites vary greatly, from Aboriginal villages, hunting camps, observation areas, and animal processing areas, to European fur trade and military posts, battlefields, shipwrecks, homesteads, and transportation and industrial sites.

7. Deferred Revenue

Included in the deferred revenue total of $12.4 million ($9.0 million in 2004) is an amount of $8.7 million ($8.4 million in 2004) representing the balance, at year end, for entrance fees, recreational fees, and rentals/concessions fees collected in advance.

The remaining $3.7 million ($0.6 million in 2004) of deferred revenue, represents monies received from other organizations which must be used for specified purposes.

8. Employee Future Benefits

a) Severance benefits:

The Agency provides severance benefits to its employees based on years of service and final salary. This benefit plan is not pre-funded and thus has no assets, resulting in a plan deficit equal to the accrued benefit obligation. Benefits will be paid from future appropriations. Information about the plan, measured as at the balance sheet date, is as follows:

	2005	2004
Accrued benefit obligation, beginning of year	44,608	41,398
Cost for the year	1,188	4,911
Benefits paid during the year	(2,896)	(1,701)
Accrued benefit obligation, end of year	42,900	44,608
Short-term portion	3,335	2,796
Long-term portion	39,565	41,812
	42,900	44,608

b) Pension benefits:

The Agency and all eligible employees contribute to the Public Service Pension Plan. This pension plan provides benefits based on years of service and average earnings at retirement. The Agency's and employees' contributions to the Public Service Pension Plan for the year were as follows:

	2005	2004
Agency's contributions	35,951	29,472
Employees' contributions	14,980	12,297

9. Contingencies

a) Claims:

In the normal course of business, claims have been made against the Agency. The total determinable amount of claims has been estimated at $8.6 million ($29.6 million in 2004), excluding interest, for alleged damages and other matters. In the opinion of management, the position of the Agency in all of these actions is defensible. The current best estimate of the amount likely to be paid in respect of these claims and potential claims has been recorded.

b) Provision for environmental clean-up:

The Agency has 337 sites that are known or suspected of contamination. Based on information available and detailed studies conducted thus far on 287 of these sites, the Agency assesses the liability at $22.4 million ($22.3 million in 2004) and the contingency for environmental clean-up at $150.1 million ($135.0 million in 2004) including an amount of $17.8 million ($8.7 million in 2004) for sites that are unlikely to be decontaminated.

The Agency recorded a provision for environmental clean-up in situations where the Agency is likely to be obligated to the remediation and removal of contaminated material from contaminated sites. The provision is determined based on recommendations from engineering reports and based on local experience. The cost of future activities is estimated in current dollars. The final liability may be more than the current amount estimated since the overall remediation costs are unknown.

The contingency reflects the suspected costs or potential additional costs associated with situations where it is uncertain whether the Agency is obligated, or where it is unlikely that the Agency will incur full remediation costs.

10. Summary of Expenses by Major Classification

	2005	2004
Salaries and employee benefits	326,818	288,315
Amortization	82,744	79,899
Professional and special services	56,217	53,989
Utilities, materials and supplies	43,780	41,899
Transportation and communication	23,859	25,187
Accommodation provided without charge	14,863	14,422
Rentals	13,172	23,996
Payments in lieu of taxes	10,927	10,932
Repairs and maintenance	9,652	10,637
Other miscellaneous expenses	5,086	935
Information	6,384	6,610
Grants and contributions	5,979	7,363
Environmental clean-up	74	511
	599,555	564,705

11. Summary of Revenues by Major Classification

	2005	2004
Entrance fees	37,903	37,750
Recreational fees	19,454	20,719
Rentals and concessions	14,721	13,970
Other operating revenues	11,160	4,341
Townsites revenues	2,676	2,548
Staff housing	2,381	2,410
Net gain on disposal of property, plant, and equipment	425	1,347
	88,720	83,085

12. Parliamentary Appropriations

a) Appropriations used:

	2005	2004
Appropriations voted:		
Vote 45 – Program expenditures	419,307	426,980
Vote 50 – New parks and historic sites account	2,000	7,800
Statutory appropriations:		
Expenditures equal to revenue received pursuant to section 20 of the *Parks Canada Agency Act*	84,766	85,589
Contributions to employee benefits plan	43,181	39,425
Court Awards	16	–
Total appropriations	549,270	559,794
Less:		
Amount available in future year	22,102	47,842
Appropriations used	527,168	511,952

b) Reconciliation to Government funding:

	2005	2004
Net cost of operations	510,835	481,620
Expenditures equal to revenue received pursuant to section 20 of the *Parks Canada Agency Act*	84,766	85,589
Items not affecting funding:		
Amortization of property, plant and equipment	(82,744)	(79,899)
Services provided without charge by Government departments (Note 13)	(45,943)	(43,630)
Net gain on disposal of property, plant and equipment	425	1,347
	(128,262)	(122,182)
Changes in accounts not affecting current year's funding requirements:		
Accounts receivable – external	(52)	(790)
Inventory of consumable supplies	(250)	849
Vacation pay	(948)	132
Employee future benefits	1,708	(3,210)
Provision for environmental clean-up	(74)	(511)
GST included in the liabilities	(2,550)	–
Other adjustments	–	1,485
	(2,166)	(2,045)
Property, plant and equipment funded by appropriations	63,130	71,622
Proceeds on disposal of property, plant and equipment	(1,135)	(2,652)
	61,995	68,970
Appropriations used	527,168	511,952

c) New Parks and Historic Sites Account:

The Government of Canada includes in its receipts and expenditures the transactions of certain consolidated accounts established for specified purposes. Legislation requires that the receipts of the specified purpose account be earmarked and that the related payments and expenses be charged against such receipts. The transactions do not represent liabilities to third parties but are internally restricted for specified purposes.

Funds are provided to the New Parks and Historic Sites Account by parliamentary appropriations, proceeds from the sale of lands and buildings that are surplus to operational requirements and all general donations. Furthermore, the Minister of Finance, may, on the request of the Minister of Environment, authorize the making of advances of up to $10.0 million to the New Parks and Historic Sites Account. All amounts received remain in this account until eligible expenditures are made for the purpose of establishing or developing new parks or historic sites and heritage areas, in compliance with the terms and conditions set out in the *Parks Canada Agency Act* and related Treasury Board directives.

Details of activities for the fiscal year ended March 31 are highlighted in the following analysis:

	2005	2004
Available at beginning of year	15,329	11,851
Receipts:		
Parliamentary appropriation	2,000	7,800
Proceeds on disposal of land and property, plant and equipment	980	2,426
Donation	7,863	–
Other	38	–
	10,881	10,226
Expenditures:		
Capital expenditures	8,547	6,131
Contributions	400	617
	8,947	6,748
Available at end of year	17,263	15,329

13. Related Party Transactions

a) Transactions in the normal course of business:

The Agency is related in terms of common ownership to all Government of Canada departments, agencies, and Crown corporations. The Agency enters into transactions with these entities in the normal course of business and on normal trade terms that would apply to all individuals and enterprises. The Agency entered into transactions with related parties for a total of $42.3 million ($32.0 million in 2004) for services provided by Government departments, including an amount of $24.7 million ($23.1 million in 2004) with Public Works and Government Services Canada for architectural and engineering services.

b) Services received without charge

During the year, the Agency received services without charge which are recorded at fair value in the financial statements as follows:

	2005	2004
Contributions covering employer's share of employees' insurance premiums and costs paid by Treasury Board Secretariat	20,495	19,022
Accommodation provided by Public Works and Government Services Canada	14,863	14,422
Services provided by the Department of Canadian Heritage for information management, information technology, finance, human resources and administrative support	7,510	7,510
Salary and associated costs of legal services provided by Justice Canada	2,460	2,030
Other services provided without charge	615	646
	45,943	43,630

14. Commitments

a) The Agency has entered into agreements for leases of equipment and operating leases for accommodations for a total of $10.6 million ($11.7 million in 2004). The agreements show different termination dates, with the latest ending in 2021. Minimum annual payments under these agreements for the next four years and beyond are approximately as follows:

2005-06	1,153
2006-07	1,021
2007-08	778
2008-09	611
2009-10 and beyond	7,028

b) The Agency has entered into contracts for operating and capital expenditures for approximately $41.5 million ($19.6 million in 2004). The majority of payments under these contracts are expected to be made over the next four years.

15. Comparative Figures

Some of the prior year's comparative figures have been reclassified to conform to the current year's presentation.

Section 5: Unaudited Modified Cash-Based Financial Information 2004-2005

Financial Tables

1. Comparison of Planned Spending and Full Time Equivalents
2. Use of Resources by Business Lines
3. Voted and Statutory Items
4. Net Cost of Department
5. Contingent Liabilities
6. Sources of Respendable and Non-Respenable Revenue
7. Details on Project Spending

Financial Tables

Table 1: Comparison of Planned Spending and Full Time Equivalents

($ thousands)	2002–03 Actual	2003–04 Actual	2004–2005			
			Main Estimates	Planned Spending	Total Authorities	Actual
Stewardship of National Heritage Places	210,092	253,314	245,168	245,168	262,078	256,646
Use & Enjoyment by Canadians	201,950	206,413	158,696	171,696	231,155	206,067
Corporate Services	48,730	52,226	52,674	52,674	56,037	55,590
Total	**460,772**	**511,953**	**456,538**	**469,538**	**549,270**	**518,303**

Total	460,772	511,953	456,538	469,538	549,270	518,303
Less: Non Respendable revenue	(37)	(12)	–	–	–	–
Plus: Cost of services received without charge	39,703	43,630	–	39,417	–	45,943
Net cost of Department	**500,438**	**555,571**	**456,538**	**508,955**	**549,270**	**564,246**

Full Time Equivalents	**3,483**	**4,380**	**4,008**

Table 2: Use of Resources by Business Lines

2004–2005					
($ thousands)	Budgetary			Plus: Non-Budgetary	Total
	Operating	Capital	Grants and Contributions	Loans, Investments and Advances	
Stewardship of National Heritage Places					
Main Estimates	212,365	25,972	6,831	–	245,168
Planned Spending	212,365	25,972	6,831	–	245,168
Total Authorities	233,982	21,096	7,000	–	262,078
Actual Spending	233,839	21,095	1,712	–	256,646
Use & Enjoyment by Canadians					
Main Estimates	147,737	10,770	189	–	158,696
Planned Spending	141,895	29,612	189	–	171,696
Total Authorities	199,741	31,225	189	–	231,155
Actual Spending	174,704	31,225	138	–	206,067
Corporate Services					
Main Estimates	48,974	3,700	–	–	52,674
Planned Spending	48,974	3,700	–	–	52,674
Total Authorities	49,704	3,433	2,900	–	56,037
Actual Spending	49,321	3,433	2,836	–	55,590
Total Parks Canada					
Main Estimates	409,076	40,442	7,020	–	456,538
Planned Spending	403,234	59,284	7,020	–	469,538
Total Authorities	483,427	55,754	10,089	–	549,270
Actual Spending	457,864	55,753	4,686	–	518,303

Note: *these numbers do not reflect expenditures out of the New Parks and Historic Sites Account*

Table 3: Voted and Statutory Items

Vote or Statutory Item	Truncated Vote or Statutory Wording	2004–2005 ($ thousands)			
		Main Estimates	Planned Spending	Total Authorities	Actual
45	Program expenditures	330,769	335,769	419,308	388,341
50	Payment to the new Parks and Historic Sites Account	5,000	5,000	2,000	2,000
(S)	Expenditures equivalent to revenues	78,000	86,000	84,766	84,766
(S)	Contributions to employee benefit plans	42,769	42,769	43,180	43,180
(S)	Court awards	–	–	16	16
	Total	**456,538**	**469,538**	**549,270**	**518,303**

Table 4: Net Cost of Department

($ thousands)	2004–2005
Total Actual Spending	518,303
Plus: Services Received without Charge	
Contributions covering employers' share of employees' insurance premiums and expenditures paid by TBS (excluding revolving funds)	20,495
Accommodation provided by Public Works and Government Services Canada (PWGSC)	14,863
Services provided by the Department of Canadian Heritage for information management, information technology, finance, human resources and administrative support	7,510
Salary and associated expenditures of legal services provided by Justice Canada	2,460
Audit services provided by the Office of the Auditor General	510
Worker's compensation coverage provided by Social Development Canada	105
Less: Non-respendable Revenue	–
2004–2005 Net cost of Department	**564,246**

Table 5: Contingent Liabilities

Contingent Liabilities	($ thousands)	
	March 31, 2004	March 31, 2005
Claims, Pending and Threatened Litigation	30,199	22,892
Total	**30,199**	**22,892**

This information represents action suits that have been commenced against the Government but they are not yet actual liabilities (as per the Public Accounts).

Table 6: Sources of Respendable and Non-Respendable Revenue

Respendable Revenue

($ thousands)	Actual 2002–03	Actual 2003–04	2004–2005			
			Main Estimates	Planned Revenue	Total Authorities	Actual
Operational Revenues (pursuant to section 20 of the *Parks Canada Agency Act*)						
Entrance Fees	32,100	34,886	32,000	38,500	34,300	34,300
Recreational Fees	22,240	25,004	26,000	26,000	23,058	23,058
Rents from Land, Buildings and Concessions	16,099	17,843	13,000	14,300	16,457	16,457
Other	5,844	5,842	4,000	4,200	8,275	8,275
Municipal Service Fees	1,755	2,014	3,000	3,000	2,676	2,676
Total Operational Revenue	**78,038**	**85,589**	**78,000**	**86,000**	**84,766**	**84,766**

Non-Respendable Revenue

($ thousands)	Actual 2002–03	Actual 2003–04	2004–2005			
			Main Estimates	Planned Revenue	Total Authorities	Actual
Non-Respendable Revenue	37	12	–	–	–	–
Total Non-Respendable Revenue	**37**	**12**	**–**	**–**	**–**	**–**

Table 7: Details on Project Spending

($ thousands)	Current Estimated Total Cost	2002–03 Actual	2003–04 Actual	2004–2005		
				Planned Spending	Total Authorities	Actual
Stewardship of National Heritage Places						
Yukon						
SS Klondike NHS – Retrofit (S-DA)	2,647	364	380	400	459	459
British Columbia						
Gwaii Haanas NP – Haida Heritage Centre (S-DA)	4,500	700	–	1,700	–	–
Gulf Islands NP– Park Administration Building & Compound (I-DA)	4,200	–	–	800	1,012	1,012
Alberta						
Banff NP – Wildlife Crossing over the Rundle Canal near Canmore (S-DA)	3,000	75	2,366	400	462	462
Manitoba						
Prince of Wales Wall Conservation (I-DA)	2,700	114	220	–	267	267
Ontario						
Bruce Peninsula NP – Land Acquisition (I-DA)	13,500	58	216	300	713	713
Fort Henry NHS–Major Repairs (S-DA)	10,000	1,377	720	3,000	2,551	2,551
HMCS Haida NHS – Restoration and Relocation (S-DA)	7,500	3,638	3,434	–	452	452
Trent-Severn Waterway NHS – Swift Rapids Dam – Major Repairs (S-DA)	4,526	2,388	1,866	–	251	251
Kingston Mills Dams (S-DA)	4,100	–	–	–	4,089	4,089
Quebec						
Fort Temiscamingue NHS – Development (S-DA)	3,800	73	98	200	123	123
Saguenay NP – Marine Park Development (S-EPA)	29,800	172	1,020	1,100	753	753
Nova Scotia						
Fortress of Louisbourg NHS – Slate Roof Replacement of King's Bastion (S-DA)	3,300	1,276	1,665	–	59	59

Table 7: Details on Project Spending *(cont'd)*

	Current Estimated Total Cost	2002–03 Actual	2003–04 Actual	2004–2005		
				Planned Spending	Total Authorities	Actual
Use and Enjoyment by Canadians						
British Columbia						
Glacier NP – Snowshed Lighting and Pavement (S-DA)	4,797	2,424	241	–	–	–
Yoho NP – Field Sewage Treatment Plant Major Repairs and Upgrade (S-DA)	3,490	207	3,172	100	–	–
Alberta						
Lake Louise NP – Sewage Treatment Plant Upgrade (S-DA)	5,800	803	1,121	–	–	–
Banff NP Trans Canada Highway (TCH) Twinning (I-PPA)	57,500	–	606	5,000	2,969	2,969
Waterton Lakes NP – Water/Sewer Lines (S-DA)	5,135	200	79	–	706	706
Manitoba						
Riding Mountain NP – Wasagaming Sewage Treatment Plant Major Repairs and Upgrade (S-DA)	2,200	242	56	2,100	276	276
Riding Mountain NP – Wasagaming Water Treatment Plant Major Repairs and Upgrade (S-DA)	5,100	34	2,691	1,100	2,299	2,299
Ontario						
Bruce Peninsula NP – Visitor Centre (S-DA)	7,500	720	40	2,900	2,254	2,254
Trent-Severn Waterway NHS – Ranney Falls Locks 11-12 – Major Repairs (S-DA)	5,200	16	3,092	1,666	2,063	2,063
Canada Marine Discovery Center – Hamilton Building and Site Development (S-DA)	8,400	1,037	6,556	200	1,717	1,717
Canada Marine Discovery Center – Exhibits and Galleries (S-DA)	3,300	540	1,924	–	853	853
Quebec						
La Mauricie NP – Park Enhancement (S-DA)	6,200	1,006	609	–	305	305
Nova Scotia						
Grand Pre NHS – Visitor Center (S-DA)	4,170	2,133	1,566	–	–	–
Cape Breton NP – Cabot Trail – Urgent Repairs (S-DA)	3,340	–	1,160	2,100	1,886	1,886
Newfoundland						
Gros Morne NP – Highway 430 & 431 – Urgent Repairs (S-DA)	7,460	818	4,383	2,000	2,282	2,282

Definitions Applicable to Major Capital Projects

Major Capital Project – A departmental undertaking having expenditures of $2 million or more which involves the design and development of new programs, equipment structures, or systems, and has above-normal risk, is deemed to be a government project when:

- its estimated expenditure exceeds the project approval authority granted to the Department by the Treasury Board; or
- it is particularly high risk, regardless of estimated expenditure.

When a high-risk government project exceeds $100 million in estimated ex liture, it is deemed to be a Major Crown Project.

Class of Estimates

Substantive Estimate (S) – This estimate is one of sufficiently high quality and reliability so as to warrant Treasury Board approval as a cost objective for the project phase under consideration. It is based on detailed system and component design and takes into account all project objectives and deliverables. It replaces the classes of estimates formerly referred to as Class A or B.

Indicative Estimate (I) – This is a low quality order of magnitude estimate that is not sufficiently accurate to warrant Treasury Board approval as a cost objective. It replaces the classes of estimates formerly referred to as C or D.

Preliminary Project Approval (PPA) – This defines Treasury Board's authority to initiate a project in terms of its intended operational requirement, including approval of, and expenditure authorization for, the objectives of the project definition phase. Sponsoring departments are to submit for PPA when the project's complete scope has been examined and costed, normally to the indicative level, and when the cost of the project definition phase has been estimated to the substantive level.

Effective Project Approval (EPA) – Treasury Board's approval of, and expenditure authorization for, the objectives of the project implementation phase. Sponsoring departments are to submit for EPA only when the scope of the overall project has been defined and when the estimates have been refined to the substantive level.

Delegated Authority (DA) – Projects for which authority has been delegated to the Department by Treasury Board.

ENDNOTES

[1] Salary, other and capital expenditures are shown for all planned results. Expenditure figures referred to in the tables at the beginning of each program activity section are based on accrual accounting. Details of capital expenditures are based on accrual accounting.

[2] For all program activities, the percentage figure does not include amortization.

[3] A national park reserve is an area managed as a national park but where the lands are subject to one or more land claims by Aboriginal people that have been accepted for negotiation by Canada.

[4] Level of funding required is based on scenarios developed by Parks Canada for proposed northern and southern parks. Factors considered included costs of land acquisition, creation of natural and cultural resource inventories, facility development, interim operations and ongoing costs such as recapitalization, and continuing operations and maintenance as well as protection and presentation. On this basis it was estimated that $165 million over five years would be required to establish ten new national parks, five new marine conservation areas, expand three existing national parks and support the completion of three recently established national parks, the Sagueay–St Lawrence Marine Parks and construction of the Hamilton Discovery Centre. An additional $54 million would be required in ongoing funding. Budget 2003 provided $144 million over five years and $29 million in ongoing funding.

[5] As a result of an ongoing file review, the total of 62 nominations received in 2003-2004 was revised to 63.

[6] Adjustments result from the destruction of the listed asset, discovery of double-counted or uncounted previous designations or re-assessment of the status of a listed site.

[7] The number of National Historic Persons of Canada decreased by one due to a review of the designations.

[8] As of March 2005, a total of 437 designations were not commemorated. The HSMBC recommended that for various reasons a plaque not be erected to commemorate 48 of these designations.

[9] Control of the Class Contribution program (i.e., a manager, two staff, an operating budget of $376.5 and a Grants and Contributions budget of $8.7M in 2004-2005) was transferred to Parks Canada from Canadian Heritage in 2004-2005. All 13 provinces and territories had signed class contribution agreements to participate in HPI by early 2004-2005. By March 31, 2005, all provinces and territories had agreed to renew their agreements for one year. This was to allow a transition to an enduring funding program. The goal of Parks Canada is to secure multi-year agreements with all partners by March 31, 2006.

[10] It was initially estimated that there were approximately 20,000 historic places in Canada and that these would be all be listed on the register by March 31, 2008 with the federally designated places all listed by March 2006. Experience gained during 2004-2005 by Registrars across the country lead to revising the number of sites likely to be registered and led Parks Canada to revise its target for listing 100% of federally designated sites by March 2009.

[11] In 2004-2005, 17 buildings were evaluated and recommended for designation. The Minister has not formally approved the recommendations.

[12] In 2003-2004, 11 buildings were evaluated and recommended for designation. The Minister has not formally approved the recommendations.

[13] Adjustments are a result of a file and database review.

[14] Twenty-two building were removed (building transferred to a province, municipality or private party) from the federal heritage building inventory and 2 were added.

[15] Parks Canada's spending ecosystem research and monitoring and ecosystem management in 2003-2004 and 2002-2003 totalled $195M or an average of $97.5M per year. Assuming Parks Canada would have spent approximately $100M per year over the five year period from April 2003 until March 2008 on EI, the $75M additional investment represents an estimated 15% increase in expenditures.

[16] See 2005/2006-2009/2010 Corporate Plan.

[17] It cannot be assumed that the sites are representative of other national historic sites administered by Parks Canada. Therefore, the samples of sites reviewed each year should not be used to infer any general changes in the resource condition, effectiveness of communication or management practices of Parks Canada-administered national historic sites over time.

[18] Historic objects represent approximately 34% of a larger collection, which includes reproductions (i.e., copies of historic objects), and natural specimens (i.e., taxidermic animals and birds), and objects where the origin and type are currently unknown. Parks Canada also maintains inventories of identical historic objects (e.g. 100 buttons are referred to as Quantity Registered historic objects), which are not assigned condition ratings due to the time and effort required to collect this information.

[19] For the period 2000-2001 to 2003-2004, the number of objects has been amended due to double counting in one area. In addition, the number of objects treated is recorded by calendar years in some sites and fiscal years in others. Data from calendar years has been reported as part of the fiscal year (April to March) in which it overlaps by nine months (i.e., 2000 calendar year data is reported as part of the 2000-2001 fiscal year).

[20] The Standards and Guidelines for the Conservation of Historic Places in Canada, finalized in 2003–2004, provide a common set of criteria for determining that an intervention to a historic place respects its heritage values. As of March 2005, Parks Canada, the Federal Heritage Buildings Review Office and a number of provinces, municipalities, and organizations had endorsed and were using the Standards and Guidelines. An evaluation and updating of the *Standards and Guidelines* is planned by March 2009. In 2003–2004, Parks Canada accredited 33 heritage conservation experts in the use and application of the *Standards and Guidelines*. Their role is to ensure that interventions to heritage assets meet the Standards and Guidelines. No new agents were accredited in 2004–2005.

[21] There were 4 alterations to heritage railway stations in 2003–2004 not 3 as reported.

[22] One situation concerned the sale of lands within the WHS and the other the loss of two heritage buildings outside the WHS.

[23] The locations surveyed in 2004–2005 were: La Mauricie National Park, Canso Islands National Historic Site, Forges-du-St. Maurice National Historic Site, Fort Malden National Historic Site, Fort Témiscamingue National Historic Site, Fort Wellington National Historic Site, Grosse-Île and the Irish Memorial National Historic Site, Port-la-Joye – Fort Amherst National Historic Site and Province House National Historic Site.

[24] Response rates (i.e., the percentage of visitors approached to participate in the survey who returned questionnaires) were 34% for the one national park, between 72% and 91% in the eight national historic sites. These response rates compare favourably to the overall response rate for in-depth Visitor Surveys (78%) and shorter visitor survey cards (26%) administered by the U.S. National Park System (http://www.nature.nps.gov/socialscience/docs/STV03.pdf).

[25] On-site heritage presentation programming included guided walks/tours, presentations/talks, exhibits, audio-visual presentation, self-guided trails and brochures.

[26] The current measure does not show whether visitors have previously visited the site and used heritage presentation products or services.

[27] The level of participation in heritage presentation programs and activities is usually higher among national historic sites than national parks likely because heritage presentation is a core element of the visitor experience in historic sites, where as many visitors to national parks come primarily for recreational purposes.

[28] Expectations for satisfaction were developed by Parks Canada researchers based on their previous experience with visitor surveys, conducted in national protected areas and published research See for example Jones, Thomas & Sasser, W. Earl, Harvard Business Review, Nov./Dec. 95, Vol. 73, Issue 6

[29] These percentages compare favourably to the average level of visitor satisfaction with the learning component of a visit to the surveyed national park and national historic sites in 2004–2005: 94% of the surveyed visitors reported being satisfied and 67% very satisfied with their learning experience. See visitor satisfaction performance expectation section.

[30] Port-la-Joye – Fort Amherst National Historic Site of Canada did not meet the very satisfied target by 16 points.

[31] Parks Canada's measure of visitor understanding is intended to provide a guide to aid in management improvement. The items measuring understanding are based on expert judgment that seeks to link items to the key messages a site is to communicate and to make the level of difficulty of the items consistent within and between sites. Parks Canada has not conducted statistical studies of the reliability and predictive or construct validity of the measure.

[32] In 2004-2005 the Fortification of Quebec reported 500,000 fewer person visits than in the previous year. This may reflect in part their revised methodology for counting visits.

[33] High levels of visitor satisfaction are typical of government services involving direct benefits to the public, public information and recreational land. See for examples surveys by the US National Parks Service (www.nature.nps.gov/socialscience/docs/napa03.pdf) and the American Customer Satisfaction Index, Government Satisfaction Scores, December 16, 2002, (www.theacsi.org/government/govt-02c.html).

[34] The survey was conducted in 2003-2004 and collected data for a five-year period ending in 2002-2003.

[35] Total number of visits and rate of significant incidents adjusted from previously reported level to take account of revised number of person-visits for part of the period.

[36] Federal Wastewater Guidelines can be found at http://www.ec.gc.ca/etad/023194F5-4BED-49AE-BEEB-384A2FD36348/1976_Guidelines_e.pdf

BUDGET DES DÉPENSES

Parcs Canada

Rapport sur le rendement

Pour la période se terminant
le 31 mars 2005

Canada

Les documents budgétaires

Chaque année, le gouvernement établit son Budget des dépenses, qui présente l'information à l'appui des autorisations de dépenser demandées au Parlement pour l'affectation des fonds publics. Ces demandes d'autorisations sont présentées officiellement au moyen d'un projet de loi de crédits déposé au Parlement.

Le Budget des dépenses du gouvernement du Canada est divisé en plusieurs parties. Commençant par un aperçu des dépenses totales du gouvernement dans la Partie I, les documents deviennent de plus en plus détaillés. Dans la Partie II, les dépenses sont décrites selon les ministères, les organismes et les programmes. Cette partie renferme aussi le libellé proposé des conditions qui s'appliquent aux pouvoirs de dépenser qu'on demande au Parlement d'accorder.

Le *Rapport sur les plans et les priorités* fournit des détails supplémentaires sur chacun des ministères ainsi que sur leurs programmes qui sont principalement axés sur une planification plus stratégique et les renseignements sur les résultats escomptés.

Le *Rapport sur le rendement* met l'accent sur la responsabilisation basée sur les résultats en indiquant les réalisations en fonction des prévisions de rendement et les engagements à l'endroit des résultats qui sont exposés dans le *Rapport sur les plans et les priorités*.

Le Budget des dépenses, de même que le budget du ministre des Finances, sont le reflet de la planification budgétaire annuelle de l'État et de ses priorités en matière d'affectation des ressources. Ces documents, auxquels viennent s'ajouter par la suite les Comptes publics et les rapports ministériels sur le rendement, aident le Parlement à s'assurer que le gouvernement est dûment comptable de l'affectation et de la gestion des fonds publics.

©Sa Majesté la Reine du chef du Canada, représentée par
le Ministre des Travaux publics et Services gouvernementaux Canada – 2005

No de catalogue BT31-4/84-2005
ISBN 0-660-62889-9

Ce document est disponible sur le site Web du SCT à www.tbs-sct.gc.ca
Ce document est disponible en médias substituts sur demande.

Nota : Pour ne pas alourdir le texte français, le masculin est utilisé pour désigner tant les hommes que les femmes.

En vente au Canada chez votre libraire local ou par la poste
auprès des Éditions du gouvernement du Canada – TPSGC
Ottawa, Canada K1A 0S9

Téléphone : (613) 941-5995
Télécopieur : (613) 954-5779 ou 1-800-565-7757 (Canada et É.-U.)
Commandes seulement : 1-800-635-7943 (Canada et É.-U.)
Internet : http://publications.gc.ca

Avant-propos

Le gouvernement du Canada améliore sans cesse ses pratiques de gestion, ce qui constitue pour lui une priorité depuis le dépôt au Parlement, au printemps 2000, du document intitulé *Des résultats pour les Canadiens et les Canadiennes : Un cadre de gestion pour le gouvernement du Canada*. Dans sa poursuite de l'excellence en gestion, le gouvernement envisage d'offrir aux Canadiens : un gouvernement à l'écoute, qui sert bien ses citoyens et qui est administré comme une seule et même entité cohérente; un gouvernement innovateur, qui est appuyé par une fonction publique hautement qualifiée, en mesure de bien tirer parti de toute l'information à sa disposition et de faire un usage optimal des fonds publics, tout en tenant compte des risques éventuels; et un gouvernement redevable, qui rend compte clairement et ouvertement de son rendement au Parlement et aux Canadiens et aux Canadiennes.

Les rapports ministériels sur le rendement jouent un rôle de premier plan dans le cycle de planification, de suivi, d'évaluation ainsi que de communication des résultats au Parlement et aux citoyens. Ils sont au cœur même de l'application du concept du gouvernement redevable.

Les ministères et les organismes sont invités à rédiger leurs rapports en appliquant les principes pour l'établissement de rapports publics efficaces (voir le *Guide pour la préparation des rapports ministériels sur le rendement 2004-2005* : http://www.tbs-sct.gc.ca/rma/dpr1/04-05/guidelines/guide_f.asp). Selon ces derniers, un rapport ne peut être efficace que s'il présente un tableau du rendement qui soit non seulement cohérent et équilibré mais bref et pertinent. Un tel rapport doit insister sur les résultats - soit les avantages dévolus aux Canadiens et aux Canadiennes et à la société canadienne - et il doit refléter ce que l'organisation a pu contribuer à ces résultats. Il doit mettre le rendement du ministère en contexte, faire le lien entre le rendement et les engagements antérieurs, expliquer les changements ainsi que décrire les risques et les défis auxquels le ministère a été exposé en répondant aux attentes sur le rendement. Le rapport doit aussi souligner les réalisations obtenues en partenariat avec d'autres organisations gouvernementales et non-gouvernementales. Et comme il est nécessaire de dépenser judicieusement, il doit exposer les liens qui existent entre les ressources et les résultats. Enfin, un tel rapport ne peut être crédible que si le rendement décrit est corroboré par la méthodologie utilisée et par des données pertinentes.

Le présent rapport ministériel sur le rendement (ainsi que ceux de nombreux autres ministères et organismes) peut être consulté sur le site Web du Secrétariat du Conseil du Trésor du Canada à l'adresse suivante : http://www.tbs-sct.gc.ca/est-pre/estime.asp . Les lecteurs qui désireraient un aperçu global des efforts déployés par le gouvernement du Canada afin d'améliorer la qualité de vie peuvent lire *Le rendement du Canada 2005*, qu'on peut également consulter à l'adresse Internent précitée. Ce rapport est structuré autour de trois grands thèmes (économie durable, fondements sociaux du Canada et la place du Canada dans le monde) et sa version électronique renferme des liens avec les rapports ministériels sur le rendement pertinents. *Le rendement du Canada 2005* renferme également un aperçu spécial des efforts déployés par le gouvernement afin d'améliorer le bien-être des Autochtones.

Le gouvernement du Canada s'est engagé à améliorer sans cesse les rapports qu'il présente au Parlement et aux Canadiens et aux Canadiennes. Par leurs observations et leurs suggestions, les lecteurs peuvent contribuer grandement à améliorer, au fil du temps, la qualité des rapports ministériels sur le rendement et autres rapports.

Les observations ou les questions peuvent être adressées à :

Direction de la gestion axée sur les resultats
Secrétariat du Conseil du Trésor du Canada
L'Esplanade Laurier
Ottawa (Ontario) K1A 0R5
OU à : rma-mrr@tbs-sct.gc.ca

Rapport sur le rendement de l'Agence Parcs Canada

Pour la période se terminant le 31 mars 2005

L'HONORABLE STÉPHANE DION
MINISTRE DE L'ENVIRONNEMENT

Parcs Canada Parks Canada

Canada

LA CHARTE DE PARCS CANADA

NOTRE MANDAT

Au nom de la population canadienne, nous protégeons et mettons en valeur des exemples représentatifs du patrimoine naturel et culturel du Canada, et en favorisons chez le public la connaissance, l'appréciation et la jouissance, de manière à en assurer l'intégrité écologique et commémorative pour les générations d'aujourd'hui et de demain.

NOTRE RÔLE

Gardiens, nous veillons sur les parcs nationaux, les lieux historiques nationaux et les aires marines nationales de conservation.

Guides, nous accueillons des visiteurs du monde entier en leur ouvrant les portes de lieux de découverte et d'apprentissage, de réflexion et de loisir.

Partenaires, nous misons sur les riches traditions de nos peuples autochtones, la vigueur de notre mosaïque culturelle et nos obligations envers la communauté internationale.

Conteurs, nous retraçons l'histoire des gens et des paysages qui ont façonné le Canada.

NOTRE ENGAGEMENT

Protéger, en priorité, le patrimoine naturel et culturel de ces lieux exceptionnels et en assurer l'intégrité.

Faire découvrir la beauté et la richesse de nos milieux naturels, et rappeler le courage et l'ingéniosité de ceux et celles qui ont contribué à forger le Canada.

Commémorer l'héritage inestimable que nous ont laissé tous ces visionnaires, dont le savoir et la passion ont inspiré le caractère et les valeurs de notre pays.

Servir les Canadiens et les Canadiennes en travaillant ensemble pour atteindre l'excellence, guidés par les valeurs de compétence, de respect et d'équité.

AGENCE PARKS CANADA

RAPPORT SUR LE RENDEMENT

pour la période se terminant le 31 mars 2005

Nénuphar odorant
(Nymphaea odorata)
PN du Canada
Kejimkujik (N.É.)
par A. Holbrook, 1979

Campement LHN du
Canada Parc national
des Champs-de-Bataille
de Québec (QC)
par P. St. Jacques, 1994

Gardes de parc en
patrouille PN du Canada
des Prairies (SK)
par J. Page, 2001

Exposition intérieure
LHN du Canada
Saut de bison
Head-Smashed-In (AB)
par Jazhart Studios, 1993

Images au bas

Montagnes recouvertes de neige, Parc national du Canada du Mont-Revelstoke (Parcs Canada)
Lacs et montagnes (Parcs Canada)
Homestead-Motherwell lieu historique national du Canada (Parcs Canada)
Forteresse-de-Louisbourg lieu historique national du Canada(Parcs Canada)
Château Frontenac lieu historique national du Canada (P. St.-Jacques, 1994)
Feuillage d'automne (Parcs Canada), Michael Wood, 1997
Vagues (Parcs Canada), André Cornellier, 1991

© Sa Majesté la reine du chef du Canada (2005)

www.parcscanada.gc.ca

TABLE DES MATIÈRES

MESSAGE DU MINISTRE 5

MESSAGE DU DIRECTEUR GÉNÉRAL DE L'AGENCE 7

DÉCLARATION DE LA DIRECTION SUR LA RESPONSABILITÉ À L'ÉGARD DE L'INFORMATION SUR LE RENDEMENT 8

ÉVALUATION PAR LA VÉRIFICATRICE GÉNÉRALE DE L'INFORMATION SUR LE RENDEMENT 9

SECTION 1 : VUE D'ENSEMBLE DE PARCS CANADA 14

Rôle dans le gouvernement 14

Fondement législatif 14

Réseaux et programmes 14

Le réseau des parcs nationaux du Canada 15

Le réseau des lieux historiques nationaux du Canada 15

Le réseau des aires marines nationales de conservation du Canada 15

Autres programmes nationaux 15

Obligations internationales 15

Architecture d'activités de programmes 15

Défis et possibilités influant sur le rendement 16

Résultats pour les Canadiens et les Canadiennes 18

Rendement global de l'Agence 18

SECTION 2 : RENDEMENT PAR ACTIVITÉ DE PROGRAMME 21

ACTIVITÉ DE PROGRAMME 1 : CRÉER DES LIEUX PATRIMONIAUX 21

Description et dépenses 21

Initiatives et réalisations 22

Parcs nationaux et aires marines nationales de conservation 22

Créer des parcs nationaux et des réserves de parc national du Canada 22

Agrandissement et achèvement de parcs nationaux 23

Créer des aires marines nationales de conservation et des réserves d'aires marines nationales de conservation du Canada 27

Lieux historiques nationaux du Canada 30

Désigner des lieux, des personnes et des événements d'importance historique nationale 30

Lieux historiques nationaux administrés par Parcs Canada 32

Autres programmes d'inscription et de désignation des ressources patrimoniales 32

ACTIVITÉ DE PROGRAMME 2 : PRÉSERVER LES RESSOURCES PATRIMONIALES 39
Description et dépenses 39
Initiatives et réalisations 40
Parcs nationaux et aires marines nationales de conservation du Canada 40
L'intégrité écologique des parcs nationaux du Canada 40
La planification de l'intégrité écologique dans les parcs nationaux du Canada 41
Amélioration du programme de surveillance et de rapports dans les parcs nationaux du Canada 42
Amélioration de la surveillance de l'impact des activités des visiteurs 44
État de l'intégrité écologique dans les parcs nationaux du Canada 44
Maintien et amélioration de l'intégrité écologique dans les parcs nationaux du Canada 44
Gestion de l'incidence de Parcs Canada sur l'environnement 46
Utilisation viable sur le plan écologique des aires marines nationales de conservation du Canada 47
Lieux historiques nationaux du Canada 51
Planification de l'intégrité commémorative dans les lieux historiques nationaux du Canada administrés par Parcs Canada 52
État de l'intégrité commémorative des lieux historiques nationaux administrés par Parcs Canada 53
Autres ressources culturelles gérées par Parcs Canada 55
Influence sur l'intégrité commémorative des lieux historiques nationaux non administrés par Parcs Canada 58
Certification des interventions portant sur le patrimoine culturel bâti non administré par Parcs Canada 59

ACTIVITÉ DE PROGRAMME 3 : FAVORISER L'APPRECIATION ET LA COMPRÉHENSION DU PUBLIC 63
Description des dépenses 63
Initiatives et réalisations 64
Programmes de mise en valeur du patrimoine sur place de Parcs Canada 65
Mesure de l'appui obtenu 68

ACTIVITÉ DE PROGRAMME 4 : AMÉLIORER LES EXPÉRIENCES DES VISITEURS 69
Description et dépenses 69
Initiatives et réalisations 70
Nombre de visiteurs 70
Satisfaction des visiteurs 72
Sécurité publique 73

ACTIVITÉ DE PROGRAMME 5 : ADMINISTRATION DES LOTISSEMENTS URBAINS 75
Description et dépenses 75
Initiatives et réalisations 76
Recouvrement des coûts des services publics 76
Rendement en ce qui concerne l'environnement 76

ACTIVITÉ DE PROGRAMME 6 : GESTION DES ROUTES DE TRANSIT 79
Description et dépenses 79
Initiatives et réalisations 80
État des routes et accès 80
Routes sécuritaires 80
Réduire au minimum l'incidence des routes sur l'environnement 81

SECTION 3 : RENSEIGNEMENTS SUPPLÉMENTAIRES 83
Commissions parlementaires, vérification et évaluation 83
Développement durable 84
Initiative d'amélioration des services 85
Rapports touchant l'information sur la tarification externe 87

SECTION 4 : ÉTATS FINANCIERS VÉRIFIÉS 2004-2005 FONDÉS SUR COMPTABILITÉ D'EXERCICE 89
Responsabilité de la direction en matière d'états financiers 89
Rapport de la vérificatrice générale du Canada 90
Bilan au 31 mars 91
État des résultats pour l'exercice terminé le 31 mars 92
État de l'avoir du Canada pour l'exercice terminé le 31 mars 93
État des flux de trésorerie pour l'exercice terminé le 31 mars 94
Notes aux états financiers du 31 mars 2005 95

SECTION 5 : INFORMATION FINANCIÈRE NON VÉRIFIÉE 2004-2005 FONDÉE SUR LA COMPTABILITÉ DE CAISSE MODIFIÉE 105
Tableaux financiers récapitulatifs 106

NOTES 113

TABLE DES FIGURES

Figure 1 : Résultats pour les Canadiens et les Canadiennes 19
Figure 2 : Régions naturelles et parcs nationaux du Canada 24
Figure 3 : État d'avancement de la création de parcs nationaux dans les régions non représentées (2004–2005) 25
Figure 4 : Statut de cinq parcs nat aux en exploitation et d'une réserve de parc national non reconnus officiellement dans la Loi sur les parcs nationaux du Canada (2004–2005) 26
Figure 5 : Progrès relatifs aux propositions d'agrandissement de trois parcs nationaux existants 26
Figure 6 : Acquisition de terres dans les parcs nationaux existants 27
Figure 7 : Régions marines naturelles et aires marines nationales de conservation 28
Figure 8 : Statut des AMNC du Canada – Création dans les régions prioritaires non représentées (2004–2005) 29
Figure 9 : Étapes menant à la désignation des lieux, des personnes et des événements d'importance historique nationale 31
Figure 10 : Nombre de plaques commémoratives 33

Figure 11 : Les 153 lieux historiques nationaux du Canada administrés par Parcs Canada 34
Figure 12 : Nombre de lieux historiques inscrits au Répertoire canadien des lieux patrimoniaux 37
Figure 13 : Situation des autres programmes de commémoration ou de désignation des ressources culturelles 37
Figure 14 : Cadre de rapport sur l'intégrité écologique 42
Figure 15 : Nombre de parcs nationaux qui satisfont aux critères de bons programmes de surveillance et de rapports relatifs à l'intégrité écologique de Parcs Canada 43
Figure 16 : État d'intégrité écologique dans les parcs nationaux du Canada 45
Figure 17 : Grands projets pluriannuels financés à l'aide de fonds supplémentaires relatifs à l'IE 47
Figure 18 : Gestion de l'incidence de Parcs Canada sur l'environnement 49
Figure 19 : Nombre de lieux historiques nationaux ayant une cote bonne, passable ou faible pour trois aspects de l'intégrité commémorative (avril 2001 à mars 2005)* 54
Figure 20 : Exemples de cotes de l'intégrité commémorative dans trois lieux historiques nationaux du Canada 54
Figure 21 : État des objets historiques 56
Figure 22 : Objets historiques ayant reçu un traitement de conservation (2001-2002 à 2004-2005) 57
Figure 23: Objets archéologiques ayant reçu un traitement de conservation (2001-2002 à 2004-2005) ... 57
Figure 24: Demande relative aux ententes de contribution du FFPPC et nombre d'ententes 60
Figure 25: État des autres programmes de Parcs Canada portant sur la préservation du patrimoine culturel 61
Figure 26: Nombre de lieux répondant de façon satisfaisante à l'ensemble des normes relatives à la mise en valeur du patrimoine 66
Figure 27: Pourcentage des répondants ayant répondu correctement à quatre questions ou plus au sujet de l'importance d'un parc ou d'un lieu (2004-2005) 67
Figure 28: Nombre approximatif de visites dans les lieux historiques nationaux du Canada ciblés pour l'augmentation du nombre de visiteurs 71
Figure 29: Pourcentage des lieux qui atteignent ou dépassent les objectifs relatifs à la satisfaction globale des visiteurs 72
Figure 30: Nombre estimatif d'incidents relatifs à la sécurité publique (1998-1999 à 2002-2003) 74
Figure 31: Qualité des effluents d'eaux usées pour des lotissements urbains choisis (moyenne pour 2004-2005) 78
Figure 32: Mortalité faunique attribuable à la Transcanadienne dans les parcs nationaux du Canada Banff et Yoho 82

Message du ministre

En ma qualité de ministre responsable de l'Agence Parcs Canada, je suis heureux de vous présenter ce rapport sur le rendement. Je suis très fier de la mission de l'Agence qui consiste à protéger et à mettre en valeur notre patrimoine naturel et culturel afin que toutes les Canadiennes et tous les Canadiens puissent en faire l'expérience et ainsi mieux l'apprécier. Je suis tout à fait convaincu que les efforts de l'Agence encouragent les gens à se faire les intendants de cet extraordinaire patrimoine.

Le présent rapport dresse le portrait des réalisations de l'Agence durant la dernière année. Encore une fois, notre personnel dévoué et hautement professionnel a su tirer le meilleur parti possible des ressources mises à sa disposition, grâce à la contribution active de Canadiennes et de Canadiens de tous les horizons. La valeur de cette contribution s'est fait clairement sentir lors de la troisième Table ronde du ministre sur Parcs Canada, où 70 intervenants se sont réunis pour discuter des enjeux relatifs à la gestion de l'Agence et à son mandat. Leurs délibérations éclairées tenues selon les thèmes de l'expérience offerte aux visiteurs et de l'avènement d'une culture de la conservation au Canada ont abouti à la formulation de 15 recommandations judicieuses qui guideront les actions futures de l'Agence.

Au chapitre de la protection et de la mise en valeur du patrimoine naturel du pays, l'Agence Parcs Canada s'est montrée très active. Cette année, le Canada a notamment signé deux ententes qui ouvrent la voie à la création d'un nouveau parc national dans les monts Torngat, au Labrador, ainsi qu'une autre visant l'expansion du parc national Tuktut Nogait dans les Territoires du Nord-Ouest. Même s'il subsiste des obstacles, des progrès considérables ont été réalisés dans la mise en œuvre du plan d'action du gouvernement du Canada qui prévoit l'établissement de sept autres nouveaux parcs nationaux et de cinq nouvelles aires marines nationales de conservation d'ici 2008, en plus de l'ajout de terres à trois parcs existants.

Parcs Canada a également continué à accroître la place réservée aux femmes, aux Autochtones et aux communautés ethnoculturelles au sein du réseau des lieux historiques nationaux du Canada. Leur histoire – et leurs histoires – sont riches de connaissances et d'enseignement sur notre pays. Les efforts de l'Agence, menés de concert avec la population canadienne, nous aideront à préserver ces lieux remarquables à tout jamais.

Si le patrimoine bâti du Canada demeure menacé, l'Initiative des endroits historiques, une des principales mesures mises en œuvre afin de le protéger, va maintenant bon train et nous intervenons pour renverser cette tendance qui fait qu'en une seule génération le Canada a perdu 20 p. 100 de ses édifices historiques. Dans le cadre de cette initiative, le gouvernement a donné son approbation provisoire à des dizaines de demandes de financement en vertu du Fonds pour favoriser les propriétés patrimoniales commerciales. Nous contribuons ainsi à revitaliser les centres urbains et les collectivités rurales en insufflant une nouvelle vocation commerciale viable à des édifices plutôt que de les soumettre aux pics des démolisseurs et qu'ils se retrouvent en pièces détachées dans nos sites d'enfouissement.

Nos lieux patrimoniaux – naturels ou culturels – ont une énorme incidence sur nos relations avec les Autochtones. Sans la collaboration de ces derniers, la création et la préservation d'un grand nombre de ces lieux auraient été impossibles. Parcs Canada reconnaît cette situation et ses efforts pour mobiliser les communautés autochtones et assurer leur participation ont connu un grand succès. Les activités de l'Agence ont aussi bénéficié à l'industrie touristique, qui engendre des centaines de milliers d'emplois partout au pays.

Parcs Canada travaille avec le gouvernement canadien à la mise en œuvre du *Projet Vert*, issu d'une vision large de l'environnement qui associe la concurrence et la prospérité économiques du pays et son développement durable. Les budgets de 2003 et de 2005 ont concrétisé le rôle de Parcs Canada dans le *Projet Vert* en octroyant à l'Agence les sommes les plus substantielles jamais accordées par un gouvernement canadien pour la protection et la mise en valeur de notre patrimoine naturel et culturel. Grâce à ces fonds, l'Agence sera maintenant en mesure de réparer et de remplacer ses infrastructures d'accueil et ses immobilisations, d'améliorer la santé écologique de nos parcs nationaux et d'offrir aux visiteurs des expériences patrimoniales encore plus mémorables, pour les inciter à devenir les intendants de ces endroits splendides mais fragiles.

D'énormes défis continuent de se poser, mais les possibilités sont sans fin. Je puis vous assurer de ma détermination à travailler étroitement avec toute l'équipe de Parcs Canada – et avec toute la population canadienne – afin de relever ces défis. J'estime qu'il est de notre devoir de gérer avec prudence ces paysages culturels et naturels à couper le souffle dont le Canada est constitué.

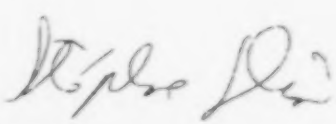

Stéphane Dion
Ministre de l'Environnement

Message du directeur général de l'Agence

Le présent rapport sur le rendement porte sur les réalisations de l'Agence Parcs Canada au cours de la période allant du 1er avril 2004 au 31 mars 2005.

Les principales priorités de l'Agence pour la période susmentionnée s'établissaient comme suit :

- Maintenir ou améliorer l'intégrité écologique des parcs nationaux, l'intégrité commémorative des lieux historiques nationaux et des ressources culturelles, de même que la viabilité des aires marines nationales de conservation du Canada.
- Créer de nouveaux parcs nationaux et de nouvelles aires marines nationales de conservation dans les régions qui ne sont pas encore représentées au sein du réseau des parcs nationaux du Canada et du réseau des aires marines nationales de conservation du Canada.
- Désigner de nouveaux lieux historiques nationaux, en soulignant particulièrement l'apport des femmes, des Autochtones et des communautés ethnoculturelles.
- Mobiliser les Canadiens et Canadiennes en leur insufflant la passion qui nous anime en matière de protection des aires patrimoniales protégées du Canada et les mettre à contribution afin qu'ils participent encore plus activement à l'accomplissement de notre mandat et ce, à tous les plans.
- Maintenir et enrichir les services d'accueil et les expériences offertes aux visiteurs.
- Concevoir et mettre en œuvre des processus d'élaboration de plans d'affaires viables.
- Poursuivre le renouvellement du régime des ressources humaines de l'Agence.
- Assurer le financement adéquat et la viabilité financière des programmes dispensés par Parcs Canada.

Les résultats apparaissant dans le Rapport sur le rendement pour l'exercice 2004-2005 n'ont pu être réalisés qu'en prenant appui sur les succès obtenus lors des exercices précédents. Il convient de noter tout particulièrement le budget 2005, qui a octroyé à Parcs Canada de nouvelles sommes substantielles afin de rafraîchir et d'entretenir nos installations d'accueil, de rénover de cruciales infrastructures, de restaurer des lieux historiques nationaux, ainsi que de faire progresser davantage l'Initiative des endroits historiques. Durant la période couverte par ce rapport, les employés de Parcs Canada ont accompli de solides progrès en matière d'établissement de nouvelles aires patrimoniales et de protection du riche patrimoine naturel et

culturel que se partagent tous les Canadiens et Canadiennes. Nous avons également poursuivi nos efforts en vue d'en arriver à ce que la population canadienne, les visiteurs et les intervenants puissent mieux comprendre et apprécier davantage l'importance de nos lieux patrimoniaux et en soutiennent la préservation ainsi que la mise en valeur.

Nos succès se manifestent dans le fait que nos visiteurs se déclarent très satisfaits de la qualité des services que nous leur offrons. Ces réalisations ont été obtenues malgré les énormes défis auxquels nous devons faire face pour, d'une part, protéger ces ressources naturelles et culturelles avant qu'elles n'aient disparues à tout jamais et, d'autre part, conserver celles confiées à notre intendance.

Que nous ayons réussi à accomplir autant témoigne éloquemment du dévouement et de l'excellent travail de toutes nos employées et tous nos employés qui, d'un bout à l'autre du pays, participent véritablement à faire du Canada un endroit encore meilleur.

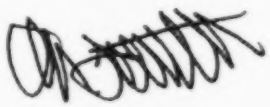

Alan Latourelle
Directeur général de l'Agence

DÉCLARATION DE LA DIRECTION SUR LA RESPONSABILITÉ À L'ÉGARD DE L'INFORMATION SUR LE RENDEMENT

Le présent rapport est fondé sur les principes de présentation de rapport et les autres exigences énoncées dans le *Guide de préparation des rapports ministériels sur le rendement* de 2004-2005, publié par le Secrétariat du Conseil du Trésor, ainsi que sur les critères d'équité et de fiabilité du Bureau du vérificateur général du Canada relatifs à l'information sur le rendement à présenter au Parlement.

Le présent rapport présente l'évaluation, faite par la vérificatrice générale du Canada, de la justesse et de la fiabilité de cette information. Ce n'est pas le rôle de la vérificatrice générale du Canada d'évaluer le rendement effectif de l'Agence ni de faire des commentaires à ce sujet.

La direction a établi des systèmes et des pratiques destinés à fournir une assurance raisonnable concernant la justesse et la fiabilité de l'information sur le rendement de l'Agence. Parcs Canada améliore constamment son information financière et sur le rendement en adoptant de nouvelles mesures et en améliorant la collecte de données pour d'autres mesures. Certains renseignements sont fondés sur les meilleurs jugements et estimations de la direction. Les restrictions quant à la qualité des données fournies et des plans d'amélioration proposés sont énoncées dans le Rapport.

La haute direction de l'Agence supervise la rédaction du présent rapport et en approuve la version finale. D'après moi, l'information est la meilleure dont on dispose à l'heure actuelle et trace un portrait global, pondéré et transparent du rendement de Parcs Canada pour l'exercice 2004-2005.

Alan Latourelle, Directeur général de l'Agence

Ottawa
le 6 septembre 2005

Auditor General of Canada
Vérificatrice générale du Canada

ÉVALUATION PAR LA VÉRIFICATRICE GÉNÉRALE
de l'information sur le rendement

Au directeur général de l'Agence Parcs Canada et
au ministre de l'Environnement

Objet et étendue

La *Loi sur l'Agence Parcs Canada* exige que la vérificatrice générale du Canada évalue la justesse et la fiabilité de l'information sur le rendement de l'Agence Parcs Canada en regard des objectifs établis dans son plan d'entreprise.

La responsabilité du plan d'entreprise et de l'information sur le rendement incombe à la direction de l'Agence Parcs Canada. Ma responsabilité consiste à fournir une évaluation de la justesse et de la fiabilité de l'information de rendement que l'Agence présente pour l'exercice 2004-2005. Pour ce faire, j'ai évalué l'information en regard des critères relatifs à la justesse et à la fiabilité qui ont fait l'objet d'une discussion avec l'Agence et qui sont décrits à l'annexe 2. Mon évaluation a été effectuée conformément aux normes relatives aux missions de certification établies par l'Institut Canadien des Comptables Agréés et fournit un niveau élevé d'assurance. Cette évaluation comprend l'analyse de l'information et le contrôle par sondages des éléments probants à l'appui de cette information. Je n'ai pas évalué le rendement de l'Agence ni fait d'observation à ce sujet.

L'Agence Parcs Canada a fait état de son rendement dans la section intitulée « Rendement par activités de programme ». Mon évaluation ne porte que sur cette section. Cependant, j'ai examiné tout le rapport pour m'assurer que l'information qui y est communiquée concorde avec l'information sur le rendement. Je n'ai pas évalué l'information provenant des hyperliens de sites Web.

Conclusion

À mon avis, l'information sur le rendement donne une image assez juste et fiable du rendement de l'Agence Parcs Canada à l'égard de plusieurs aspects importants de son mandat. Pour d'autres aspects, l'Agence doit présenter de l'information sur le rendement plus complète. Bien qu'elle décrive clairement les mécanismes mis en place pour lui permettre de mieux faire état de son rendement, l'Agence doit porter son attention sur l'élaboration de l'information sur le rendement. L'évaluation sommaire par critère est présentée à l'annexe 1.

La vérificatrice générale du Canada,

Sheila Fraser

Sheila Fraser, FCA

Ottawa, Canada
Le 13 septembre 2005

Annexe 1

Évaluation sommaire par critère

Pour faire rapport sur son rendement en regard des objectifs établis, l'Agence Parcs Canada a conçu un cadre de rendement dans lequel elle définit les résultats prévus et les attentes en matière de rendement. Dans son rapport, l'Agence fournit non seulement de l'information sur les résultats prévus, mais également de l'information sur le rendement en regard des résultats obtenus quant à certaines attentes. Lorsque l'information sur le rendement est incomplète, l'Agence jette les bases qui devraient lui permettre de faire rapport sur ses attentes en matière de rendement au cours des années à venir.

Pertinente :

Le rapport sur le rendement donne une bonne description des activités de l'Agence. Les grandes priorités sont bien énoncées; les moyens d'atteindre les objectifs sont présentés de façon claire et les difficultés éventuelles sont bien cernées.

Nous reconnaissons que l'établissement d'un système complet d'information sur le rendement exige du temps. L'Agence décrit actuellement certaines activités importantes mises en place afin de rendre compte de son rendement au cours des années à venir. Il s'agit notamment des activités de programme « Administration des lotissements urbains » et « Gestion des routes de transit ». Nous encourageons toutefois l'Agence à fournir davantage d'information concrète et axée sur les résultats, même si elle est partielle. De plus, nous encourageons l'Agence à ajouter plus d'information financière dans ses rapports futurs.

Compréhensible :

En général, l'Agence rend compte de son rendement en regard d'attentes axées sur les résultats. Elle compare souvent de l'information d'années antérieures, comme c'est le cas pour l'activité de programme « Améliorer l'expérience du visiteur ». Elle donne de l'information précise et concise, dans le cas notamment des progrès réalisés dans le cadre de la création de parcs nationaux, ainsi que des liens à une information détaillée ce qui en facilite la compréhension.

Il serait avantageux pour l'Agence d'interpréter davantage les écarts de rendement, y compris la façon dont les principaux risques et les défis ont été gérés notamment dans le cadre de l'activité de programme « Créer des lieux patrimoniaux ». De plus, l'Agence devrait s'assurer qu'il existe toujours des liens logiques entre les objectifs et les attentes, et que ces attentes soient claires et concrètes.

Attribuable :

Le rapport décrit de façon assez claire la complexité des processus et le rôle des nombreux intervenants participant à l'atteinte des objectifs de l'Agence. Dans les cas où l'Agence travaille en partenariat avec d'autres groupes, les facteurs qui influent sur l'atteinte d'un résultat donné sont généralement bien présentés.

Exacte :

En règle générale, l'information sur le rendement s'appuie sur des sources de données corroboratives, des données fiables et des éléments probants adéquats. L'Agence a établi des mesures valables et des méthodes appropriées de collecte de données. Les sources de l'information et les limites des données sont expliquées, ce qui permet de connaître le niveau d'exactitude des données et d'aider le lecteur à interpréter correctement l'information sur le rendement.

Équilibrée :

Le rapport fait état à la fois des réalisations et des problèmes de rendement de l'Agence. Ainsi, pour l'activité de programme « Créer des lieux patrimoniaux », on fait mention tant des progrès réalisés que des cas où le rendement n'est pas à la hauteur des objectifs.

L'information est généralement présentée de façon identique d'une période à l'autre et tous les aspects importants du mandat de l'Agence sont inclus dans le rapport. Nous encourageons toutefois l'Agence à fournir une information qui tient compte de tous les facteurs pertinents, et ce, particulièrement en ce qui a trait à l'activité de programme « Administration des lotissements urbains ».

Annexe 2

Critères d'évaluation de la justesse et de la fiabilité
Bureau du vérificateur général du Canada

Les critères suivants ont été élaborés pour évaluer la justesse et la fiabilité de l'information sur le rendement de l'Agence en regard des objectifs énoncés dans son plan d'entreprise. Ils répondent à deux grandes questions : Est-ce que l'Agence a communiqué l'information sur son rendement en regard de ses objectifs? Cette information est-elle juste et fiable? L'information sur le rendement en regard des objectifs est juste et fiable si elle permet au Parlement et au public de déterminer la mesure dans laquelle l'entité ou le programme en question atteint les objectifs fixés.

Pertinente	L'information sur le rendement rend compte, dans leur contexte, de réalisations concrètes et importantes en regard des objectifs et des coûts.
Compréhensible	L'information sur le rendement dresse un tableau clair du rendement et décrit les attentes et les repères en regard desquels le rendement est comparé.
Attribuable	L'information sur le rendement démontre, de façon crédible, pourquoi le programme a produit des changements positifs.
Exacte	L'information sur le rendement reflète adéquatement les faits communiqués, et ce, à un niveau d'exactitude approprié.
Équilibrée	L'information sur le rendement fournit un tableau représentatif et clair de tout l'éventail des réalisations, tableau qui n'induit pas le lecteur en erreur.

D'autres renseignements sur les critères se trouvent sur notre site Web au www.oag-bvg.gc.ca.

SECTION 1 : VUE D'ENSEMBLE DE PARCS CANADA

Cette section permet de situer Parcs Canada dans le cadre politique général du gouvernement, décrit le mandat de l'Agence, le cadre législatif clé, les grands réseaux et programmes, les principaux défis auxquels fait face l'organisation et les occasions qui s'offrent à elle, ainsi que les résultats et les progrès d'ensemble réalisés par rapport à certaines attentes en matière de rendement.

Rôle dans le gouvernement

L'Agence Parcs Canada joue un rôle clé de par ses efforts pour atteindre les objectifs du gouvernement du Canada en matière de développement durable et de conservation du patrimoine.

Mandat de Parcs Canada

« Protéger et mettre en valeur des exemples représentatifs du patrimoine naturel et culturel du Canada, et favoriser chez le public la connaissance, l'appréciation et la jouissance de ces endroits, de manière à en garantir l'intégrité écologique et commémorative pour les générations actuelles et futures. »

Dotée d'un budget annuel d'environ 500 M$ et employant 4 000 personnes à temps plein, Parcs Canada protège et met en valeur le patrimoine naturel et culturel du Canada dans toutes les régions du pays.

Fondement législatif

En 1998, le Parlement a adopté la *Loi sur l'Agence Parcs Canada*, loi qui a eu pour effet de retrancher Parcs Canada de l'égide du ministère du Patrimoine canadien pour en faire une agence distincte du gouvernement du Canada. En 2000, le Parlement entérinait la *Loi sur les parcs nationaux du Canada*, modernisant ainsi le rôle historique de Parcs Canada, notamment en faisant de l'intégrité écologique sa priorité première dans le cadre de la gestion des parcs nationaux. Il reconnaissait également la part du mandat de Parcs Canada relative à la mise en valeur, ainsi que l'objectif final de protection du patrimoine national du Canada dans l'intérêt des générations futures. D'une manière similaire, la *Loi sur les aires marines nationales de conservation du Canada*, adoptée en 2002, prévoyait la création d'un réseau d'aires marines de conservation représentatif des océans et des Grands Lacs du pays.

L'Agence Parcs Canada relève du ministre de l'Environnement. Elle est un organisme distinct et son directeur général relève directement du ministre de l'Environnement. La législation (loi C-7) établissant le rapport hiérarchique entre Parcs Canada et le ministère de l'Environnement est entrée en vigueur en 2004-2005.

Réseaux et programmes

Depuis plus d'un siècle, le gouvernement du Canada s'occupe de la protection et de la mise en valeur des aires naturelles exceptionnelles du pays et de la

commémoration des aspects importants de l'histoire du Canada. L'Agence Parcs Canada gère trois grands réseaux et dirige ou coordonne la prestation de plusieurs autres programmes ayant pour objectif la conservation de certains aspects du patrimoine naturel et culturel canadien. Elle contribue aussi à la conservation du patrimoine international par son leadership et sa participation à des congrès, programmes, agences et accords internationaux.

Le réseau des parcs nationaux du Canada

Le réseau des parcs nationaux du Canada permet de protéger des exemples représentatifs des aires terrestres distinctes du pays et de favoriser chez le public la compréhension, l'appréciation et la jouissance de celles-ci de façon à les léguer intactes aux générations futures.

Le réseau des lieux historiques nationaux du Canada

Le réseau des lieux historiques nationaux du Canada favorise chez le public la connaissance et l'appréciation du passé du Canada pour le bénéfice, la sensibilisation et la jouissance des générations actuelles et futures et ce, d'une façon qui respecte l'héritage précieux et irremplaçable que représentent les lieu , les personnes et les événements qui ont façonné le passé et les ressources culturelles associées aux lieux historiques du Canada. En outre, ce réseau encourage et appuie les lieux historiques nationaux possédés et gérés par des tiers.

Le réseau des aires marines nationales de conservation du Canada

Le réseau des aires marines nationales de conservation du Canada permet de protéger et de mettre en valeur les aires représentatives des milieux marins distincts du pays et des Grands Lacs. De plus, il encourage l'utilisation viable de ce patrimoine marin et en favorise chez le public la compréhension, l'appréciation et la jouissance, de façon à le léguer intact aux générations futures.

Autres programmes nationaux

- Initiative des endroits historiques
- Programme des édifices fédéraux du patrimoine
- Programme des gares ferroviaires patrimoniales
- Programme du réseau des rivières du patrimoine canadien
- Programme fédéral d'archéologie
- Programme national des lieux de sépulture des premiers ministres du Canada

Obligations internationales

- Représenter le gouvernement du Canada à la Convention de l'UNESCO pour la protection du patrimoine culturel et naturel mondial (Convention du patrimoine mondial).
- Contribuer au Programme de réserves de la biosphère de l'UNESCO.
- Représenter le Canada au sein de l'Union mondiale pour la nature (UICN).
- Représenter également le Canada au sein du Centre international d'études pour la conservation et la restauration des biens culturels (ICCROM), avec l'Institut canadien de conservation.

Architecture d'activités de programme

Parcs Canada planifie ces grands réseaux et rend compte des obligations et de la réalisation de son mandat au moyen de son architecture d'activités de programme, un ensemble normalisé d'activités de programme liées aux résultats prévus et aux attentes en matière de rendement. Les six principales activités de programme sont les suivantes :

- Créer des lieux patrimoniaux
- Préserver les ressources patrimoniales
- Favoriser l'appréciation et la compréhension du public
- Améliorer les expériences des visiteurs
- Administration des lotissements urbains
- Gestion des routes de transit (autrefois « routes »)

Défis et possibilités influant sur le rendement

Les défis particuliers auxquels Parcs Canada fait face et les occasions qui s'offrent à elle dans la réalisation de ses engagements en matière de rendement relatifs à chacune de ses activités de programme, ainsi que certains autres qui dépassent les limites des programmes sont exposés ci-dessous.

Créer des lieux patrimoniaux : Les régions naturelles ont une valeur intrinsèque de par leur beauté et font partie de l'identité canadienne et de l'image projetée par le Canada dans le monde. Les parcs nationaux du Canada et les aires marines nationales de conservation du Canada préservent des exemples représentatifs de ces régions et servent de réserves du patrimoine végétal et animal, notamment pour 50 p. 100 des espèces en voie de disparition au Canada. En outre, ils contribuent à la qualité de l'air et de l'eau, et à l'atteinte des obligations internationales du Canada selon la Convention des Nations Unies sur la diversité biologique . En 2002, le gouvernement annonçait son Plan d'action pour la création de dix nouveaux parcs nationaux et de cinq nouvelles aires marines nationales de conservation, ainsi que pour l'expansion de trois parcs nationaux existants d'ici la fin de 2008. Cela représente un sérieux défi pour l'Agence en raison des pressions concurrentes relatives à l'utilisation des terres; du manque d'appui à l'égard des études de faisabilité de la part de certains gouvernements provinciaux ou territoriaux, ou de collectivités locales; de la capacité limitée qu'ont ces dernières de participer aux études de faisabilité en temps opportun et de l'insuffisance de fonds pour remplir cet engagement.

Malgré ces difficultés, plusieurs lieux candidats au titre de parc national sont visés par des ordonnances provisoires de protection. Parcs Canada continue de trouver de nouveaux moyens d'aider les collectivités à participer au processus de création, et les nouveaux fonds alloués dans le cadre du *Plan budgétaire 2003* permettront de mettre en œuvre une bonne partie du plan d'action, notamment toutes les activités sur les consultations, les études et les négociations.

Préserver les ressources patrimoniales : Des éléments de preuve fournis par la Commission sur l'intégrité écologique des parcs nationaux du Canada ainsi que par les rapports sur l'état des aires patrimoniales protégées de Parcs Canada laissent entendre que la biodiversité et l'habitat indigènes subissent un stress énorme et disparaissent progressivement dans les parcs nationaux du Canada. Les fonds alloués par le Budget 2003 et le Budget 2005 permettront à Parcs Canada d'engager davantage de scientifiques, de renforcer les programmes de surveillance de l'intégrité écologique et d'entreprendre des projets pour améliorer la santé des écosystèmes, renforcer les partenariats régionaux et encourager les Canadiens et les Canadiennes à participer au maintien de l'intégrité écologique.

Le patrimoine bâti du Canada continue, lui aussi, d'être menacé. En une seule génération, 20 p. 100 des édifices du patrimoine national ont été perdus. Les études effectuées par l'Agence révèlent que deux tiers de ses biens culturels sont dans un état passable ou faible. Il faut constamment surveiller l'état de ces ressources et mettre en œuvre des stratégies visant à stopper la détérioration. Les fonds supplémentaires alloués à l'Agence, pour les biens, par le Budget 2005 permettront à celle-ci de relever le défi de la protection de l'intégrité commémorative de ses lieux historiques nationaux. Par ailleurs, Parcs Canada continuera de collaborer avec divers partenaires afin de désigner et d'inscrire des lieux historiques nationaux et de gérer les ressources culturelles dont elle est responsable. Ce processus sera facilité par l'adoption et la mise en œuvre des nouvelles *Normes et lignes directrices pour la conservation des lieux patrimoniaux du Canada*.

Favoriser l'appréciation et la compréhension du public : La composition de la population canadienne continue d'évoluer et aura une incidence sur la politique gouvernementale ainsi que sur le mode d'exécution du mandat de Parcs Canada. Les résultats du recensement publiés en 2003 montrent que le Canada se caractérise par une urbanisation accrue, par une plus grande diversité

ethnique dans ses principales villes et par le vieillissement de sa population à mesure que la génération des baby-boomers atteint l'âge de la retraite. Communiquer avec les néo-Canadiens, solliciter leur participation et répondre à leurs besoins ainsi qu'aux nouvelles demandes de services constituent certains des plus grands défis auxquels fait face Parcs Canada. L'Agence continue d'entretenir directement des relations étroites avec bon nombre de Canadiens par l'intermédiaire de sa clientèle, la diffusion de programmes et d'activités, des associations coopératives, de son Programme du bénévolat, de la Table ronde du ministre (www.pc.gc.ca/agen/trm-mrt/2005/trm8-tab8_f.asp) et de son programme national visant à présenter les activités de Parcs Canada dans les écoles d'un bout à l'autre du pays. Cela ouvre à l'Agence de nombreuses possibilités d'entrer en contact avec de nouveaux groupes afin de les encourager à appuyer le patrimoine naturel et culturel.

Améliorer les expériences des visiteurs : Parcs Canada reconnaît que l'industrie du tourisme évolue, tout comme les besoins et les attentes des voyageurs. Les services et les expériences offerts par Parcs Canada doivent eux aussi évoluer si nous voulons continuer d'être pertinents et permettre aux visiteurs de vivre des expériences inoubliables qui les mettent en contact avec la riche histoire naturelle et culturelle du pays. Les visiteurs des lieux patrimoniaux de Parcs Canada continuent à exprimer des niveaux élevés de satisfaction et classent le service offert dans les parcs nationaux parmi les meilleurs du gouvernement fédéral. Cela nous permet de mieux comprendre les nouvelles attentes de nos visiteurs et de collaborer avec nos partenaires afin de modifier les services et les expériences que nous offrons pour que les visiteurs gardent de leurs expériences une impression inoubliable tout en protégeant les lieux patrimoniaux pour les générations futures.

Enjeux horizontaux : Un enjeu opérationnel fondamental à l'échelle d'un grand nombre de secteurs de programme est l'état des biens patrimoniaux bâtis et contemporains de l'Agence. Celle-ci gère le patrimoine bâti qui représente l'histoire du Canada, des biens contemporains qui appuient les expériences de qualité offertes aux visiteurs, des routes et des voies navigables vitales pour le transport public et la gestion des eaux, ainsi que des infrastructures municipales, notamment des réseaux d'aqueduc et d'épuration des eaux usées conçus pour préserver la santé et réduire au minimum les dommages pour l'environnement. La valeur globale du coût de remplacement des biens de Parcs Canada est de 7 milliards de dollars. L'entretien et le remplacement de ces biens constituent tout un défi. Le Budget 2005 a alloué 209 M$ pour les cinq prochaines années, et 75 M$ en fonds permanents, afin de faire face à ces enjeux. Parcs Canada profite de cette possibilité pour solliciter l'opinion des Canadiens et des Canadiennes concernant les priorités en matière de dépenses d'investissement dans les endroits patrimoniaux et en tenir compte, et pour renouveler nos services d'une façon qui reflète les attentes et les besoins de ses visiteurs. En outre, l'Agence mettra en œuvre une nouvelle grille tarifaire. Toute hausse des droits perçus sera entièrement réinvestie dans la réfection de ses installations.

Un important enjeu horizontal pour Parcs Canada consiste à établir et à développer de solides relations avec les peuples autochtones. Un certain nombre de lieux patrimoniaux autochtones au Canada remontent à plus de 10 000 ans. La création et la préservation d'un grand nombre de lieux patrimoniaux ne sont possibles que grâce au soutien actif et à l'engagement des peuples et des communautés autochtones. Les voix et les histoires des Autochtones représentent un élément essentiel de l'histoire du Canada et une part intrinsèque des programmes de Parcs Canada. L'Agence a très bien réussi à mobiliser les peuples autochtones afin qu'ils créent et gèrent les lieux patrimoniaux et retracent leur histoire. Il est possible de miser sur cette réussite et d'accroître la participation des Autochtones aux programmes et à la gestion de Parcs Canada.

Résultats pour les Canadiens et les Canadiennes

Voici, en résumé, le rendement global de Parcs Canada en 2004-2005. La figure 1 montre les résultats prévus, les attentes en matière de rendement, les dépenses[1] de l'Agence, et les progrès réalisés par celle-ci durant l'année. Les progrès sont classés en trois catégories : « respect des délais », « progrès raisonnables » et « mise en garde ». La cote « respect des délais » signifie que le rendement a été conforme aux niveaux cibles fixés par Parcs Canada; elle s'applique généralement à des situations où le rendement peut être atteint durant l'exercice faisant l'objet du rapport. La cote « progrès raisonnables » signifie que les progrès réalisés relativement à un objectif pluriannuel sont acceptables et que s'ils continuent, ils permettront probablement d'atteindre l'objectif à long terme. La cote « mise en garde » signifie que les objectifs à court terme ne sont pas atteints ou que les progrès réalisés relativement aux objectifs à long terme sont inférieurs aux attentes. Dans certains cas, Parcs Canada est en voie d'instaurer des systèmes de mesure du rendement et ne possède pas suffisamment de renseignements pour évaluer l'état d'avancement par rapport aux résultats prévus.

Rendement global de l'Agence

Parcs Canada fait des progrès raisonnables pour établir les parcs nationaux. Le manque de ressources qui permettraient d'atteindre entièrement les objectifs du gouvernement en matière de création de parcs nationaux et d'aires marines nationales de conservation demeure préoccupant. Le nombre de désignations de lieux, de personnes et d'événements d'importance nationale a été en moyenne de 24 par année au cours de la période de quatre ans précédant mars 2004, mais il a diminué de façon substantielle en 2004-2005. Parcs Canada surveille les tendances dans ce domaine et évaluera ses objectifs de rendement en 2005-2006.

L'état de l'intégrité écologique demeure moyen à élevé dans la plupart des parcs nationaux, selon l'information disponible. Toutefois, ces ressources naturelles continuent d'être menacées par diverses sources. Parcs Canada fait des progrès pour ce qui est de documenter l'incidence environnementale de ses propres activités (p. ex. gaz à effet de serre, sites contaminés) ainsi que les répercussions des lotissements urbains et des routes qu'elle administre. Le Budget 2005 prévoit d'importants investissements dans les biens de Parcs Canada dont une partie sera utilisée pour s'attaquer aux enjeux liés aux impacts environnementaux de ses opérations.

L'état des lieux historiques nationaux administrés par Parcs Canada est préoccupant, 49 p. 100 des lieux évalués ces trois dernières années ayant obtenu la cote faible relativement à au moins un des trois aspects de l'intégrité commémorative. Comme le montrent les précédents rapports annuels, l'état des deux tiers des ressources culturelles bâties de Parcs Canada est évalué comme étant passable ou faible, entraînant le risque que ces biens patrimoniaux importants soient perdus. Les fonds alloués par le Budget 2005 pour la réfection des immobilisations serviront à résoudre ces problèmes.

Les lieux patrimoniaux de Parcs Canada continuent d'attirer des millions de visiteurs chaque année. La satisfaction et le plaisir des visiteurs relativement à ces lieux demeurent élevés, tout comme les cotes attribuées à la qualité du service offert dans les parcs nationaux. Dans l'ensemble, les visiteurs bénéficient de visites sécuritaires, la plupart des risques étant associés à la participation à des activités telles que le ski et l'escalade dans l'arrière-pays. Toutefois, le niveau général de compréhension, chez les visiteurs, des raisons fondamentales pour lesquelles les parcs nationaux et les lieux historiques nationaux présentent une importance nationale ne répond pas aux objectifs dans bon nombre de lieux historiques et dans la plupart des parcs nationaux.

Les accomplissements de Parcs Canada pour 2004-2005, pour chacune des activités de programmes, sont détaillés dans la section 2.

Figure 1 : Résultats pour les Canadiens et les Canadiennes

Mandat	Protéger et mettre en valeur des exemples représentatifs du patrimoine naturel et culturel du Canada, et favoriser chez le public la connaissance, l'appréciation et la jouissance de ces endroits, de manière à en garantir l'intégrité écologique et commémorative pour les générations actuelles et futures.				
Activité de programme Dépenses d'exploitation Capital	**1. Créer des lieux patrimoniaux nationaux** 15,3 M$ 6,2 M$				**2. Préserver les ressources patrimoniales** 159,9 M$ 17,2 M$
Résultat prévu	Créer des parcs nationaux et des aires marines nationales de conservation dans des régions non représentées.	Achever ou agrandir certains parcs.	Désigner et commémorer des lieux, des personnes et des événements d'importance historique nationale, particulièrement dans les domaines prioritaires sous-représentés.	Désigner d'autres lieux patrimoniaux (p. ex., Initiative des endroits historiques, BEEFP, rivières du patrimoine, gares ferroviaires, lieux de sépulture des PM, sites du patrimoine mondial, réserves de la biosphère).	Maintenir ou améliorer l'intégrité écologique des parcs nationaux et la viabilité des aires marines nationales de conservation.
Attentes en matière de rendement	Faire en sorte que 34 des 39 régions terrestres et huit des 29 régions marines soient représentées d'ici mars 2008.	Agrandir trois parcs nationaux d'ici mars 2008 et augmenter le pourcentage de territoire dans trois parcs nationaux inachevés.*	Désigner en moyenne 27 nouveaux lieux, personnes et événements par année, dont 11 en moyenne ont un lien avec l'histoire des Autochtones, des communautés ethnoculturelles et des femmes. Apposer en moyenne 30 plaques commémoratives par année.	Atteindre les objectifs des programmes du patrimoine en matière d'inscription ou de désignation.	Mettre à jour les plans directeurs des parcs nationaux et veiller à ce qu'ils soient conformes aux dernières lignes directrices de planification de gestion d'ici mars 2010. Mettre en place dans tous les parcs nationaux des systèmes de surveillance et de rapports sur l'IE entièrement fonctionnels d'ici mars 2008. Améliorer certains aspects de l'IE dans chacun des 41 parcs nationaux du Canada d'ici mars 2014. Réduire au minimum l'incidence environnementale des activités de Parcs Canada.
Statut	**Progrès raisonnables :** Des ententes qui permettront la représentation d'une région terrestre au Labrador ont été signées. Une entente de principe relative à un projet d'aire marine nationale de conservation est sur le point d'être signée. Des études de faisabilité relatives à deux parcs nationaux et à deux aires marines nationales de conservation ont été officiellement entreprises. Le financement nécessaire à la réalisation de l'agrandissement prévu du réseau pose toujours problème.	**Progrès raisonnables :** Les négociations visant l'agrandissement d'un parc national ont progressé énormément. Des terres ont été ajoutées à trois parcs nationaux existants.	**Mise en garde :** Le nombre total de désignations et le nombre de désignations liées aux priorités stratégiques de Parcs Canada (histoire des Autochtones, des communautés ethnoculturelles et des femmes) ont diminué considérablement en 2004-2005 par rapport à la moyenne des quatre années antérieures. Parcs Canada surveillera la tendance et évaluera ses attentes en matière de rendement en 2005-2006. Compte tenu des 17 plaques commémoratives apposées en 2004-2005, Parcs Canada n'a pas atteint son objectif d'apposer en moyenne 30 plaques par année au cours des quatre dernières années.	**Progrès raisonnables :** relativement à la création du Répertoire canadien des lieux historiques, à la désignation de 17 édifices fédéraux du patrimoine et à la désignation de deux rivières du patrimoine. Le nombre de gares ferroviaires patrimoniales désignées et de lieux de sépulture des premiers ministres commémorés n'a pas changé.	**Progrès raisonnables :** relativement à la production de plans directeurs des parcs à jour d'ici 2010 et à l'élaboration d'un cadre complet de surveillance et de rapports sur l'intégrité écologique. On fait actuellement des progrès raisonnables relativement à trois priorités du Système de gestion environnementale, mais l'objectif n'a pas été atteint pour deux autres priorités (hydrocarbures halogénés et BPC). Un échantillon limité de mesures donne à penser que la plupart des parcs nationaux présentent un niveau moyen à élevé d'intégrité écologique. En l'absence d'un programme complet de surveillance de l'intégrité écologique, on ne dispose pas de renseignements suffisants pour conclure que certains aspects de l'intégrité écologique des parcs nationaux sont en train de s'améliorer.

* Le texte dans attentes en matières de rendement diffère entre le Plan d'entreprise 2004-2005 à 2008-2009 et celui de 2005-2006 à 2009-2010. Le nouveau texte clarifie les intentions de Parcs Canada d'agrandir, d'ici mars 2008, 3 parcs nationaux existants mais non d'avoir complété l'acquisition de territoire dans 3 parcs nationaux inachevés.

Figure 1 : Résultats pour les Canadiens et les Canadiennes *(suite)*

Protéger et mettre en valeur des exemples représentatifs du patrimoine naturel et culturel du Canada, et favoriser chez le public la connaissance, l'appréciation et la jouissance de ces endroits, de manière à en garantir l'intégrité écologique et commémorative pour les générations actuelles et futures.					
2. Préserver les ressources patrimoniales 159,9 M$ 17,2 M$		**3. Favoriser l'appréciation et la compréhension du public** 85,4 M$ 3,6 M$	**4. Améliorer les expériences des visiteurs** 154,6 M$ 16,3 M$	**5. Administration des lotissements urbains** 9,9 M$ 4,3 M$	**6. Gestion des routes de transit** 28 M$ 11,2 M$
Maintenir ou améliorer l'intégrité commémorative des lieux historiques nationaux et l'état des autres ressources culturelles gérées par Parcs Canada.	Favoriser et appuyer l'intégrité commémorative des lieux historiques nationaux et maintenir ou améliorer l'état des ressources patrimoniales qui ne sont pas gérées par Parcs Canada.	Les Canadiennes et les Canadiens, les visiteurs et les intervenants apprécient les lieux patrimoniaux, en comprennent l'importance et appuient leur protection.	Les visiteurs sont bien accueillis, bénéficient d'une visite sécuritaire et sont satisfaits de la qualité du service reçu.	Les collectivités des parcs sont administrées de façon efficace et sont des modèles d'intendance environnementale.	Les routes sont sécuritaires et ouvertes à la circulation de transit, et leur incidence sur l'environnement est réduite au minimum.
Faire en sorte que tous les lieux historiques nationaux administrés par Parcs Canada aient un plan directeur à jour approuvé d'ici décembre 2006. Améliorer les éléments de l'intégrité commémorative ayant obtenu la cote faible. Améliorer l'état des autres ressources culturelles gérées par Parcs Canada d'ici mars 2014.	Les autres propriétaires de lieux historiques nationaux sont sensibilisés à l'IC et ont accès à l'information sur les meilleures pratiques pour le maintien de l'IC. Les interventions sur le patrimoine culturel bâti non administré par Parcs Canada sont certifiées.	50 % des visiteurs des parcs nationaux et 80 % des visiteurs des lieux historiques nationaux participent à une expérience d'apprentissage ayant un rapport avec le patrimoine naturel ou culturel. 85 % des visiteurs sont satisfaits et 50 %, très satisfaits des programmes de mise en valeur du patrimoine sur place. 75 % des visiteurs comprennent l'importance des lieux patrimoniaux. Les Canadiens et les Canadiennes, les visiteurs et les intervenants appuient activement la protection de l'intégrité des lieux patrimoniaux.	Augmenter de 10 % le nombre de visiteurs dans les lieux historiques nationaux ciblés d'ici mars 2008. 85 % des visiteurs sont satisfaits et 50 %, très satisfaits de leur visite. Réduire au minimum le nombre d'incidents de sécurité.	Recouvrement de 100 % des coûts liés aux services municipaux (aqueduc, égout et collecte des ordures). Réduire au minimum les incidences écologiques des lotissements urbains.	Les routes sont ouvertes à la circulation de transit. Les incidents en matière de sécurité sont réduits au minimum. Réduire au minimum l'incidence environnementale des routes.
Mise en garde : En mars 2005, seulement 26 % des 153 lieux historiques nationaux administrés par Parcs Canada disposaient d'un plan directeur approuvé. Au rythme actuel, Parcs Canada n'atteindra probablement pas son objectif. Les progrès seront étroitement surveillés en 2005-2006. On enregistre actuellement un progrès pour ce qui est de documenter l'état des LHN administrés par Parcs Canada, ainsi que les activités visant à remédier aux cotes d'état faibles. On manque de renseignements sur l'état de bon nombre d'autres ressources culturelles administrées par l'Agence.	**Progrès raisonnables :** Parcs Canada continue à fournir de façon limitée des conseils, une orientation et un apport financier afin d'améliorer l'état d'un petit nombre de ressources patrimoniales qu'elle n'administre pas. Les *Normes et lignes directrices pour la conservation des lieux patrimoniaux du Canada* ont été largement adoptées. Un sondage mené auprès d'autres propriétaires de lieux historiques nationaux a montré que la plupart avaient accès à l'information sur les meilleures pratiques et que près de la moitié étaient sensibilités à l'intégrité commémorative.	**Mise en garde :** Parcs Canada atteint son objectif en ce qui concerne la satisfaction globale relative aux programmes de mise en valeur du patrimoine sur place et fait des progrès raisonnables dans l'élaboration de mesures plus efficaces visant à assurer la participation des visiteurs aux expériences d'apprentissage et à obtenir leur soutien en faveur de l'intégrité des lieux patrimoniaux. Toutefois, au cours des quatre dernières années, seuls la moitié des lieux historiques nationaux et moins de 10 % des parcs nationaux sondés ont atteint les niveaux cibles fixés relativement à la compréhension des visiteurs.	**Respect des délais :** Le nombre de visiteurs augmente dans certains des endroits ciblés par le Programme de mise en marché des lieux historiques nationaux. Dans la plupart des endroits, les niveaux cibles de satisfaction des visiteurs sont atteints. Le nombre estimatif d'incidents en matière de sécurité publique est relativement bas.	**Respect des délais :** Les objectifs en matière de recouvrement des coûts pour les lotissements urbains sont atteints. On a fait des progrès lents dans l'élaboration de systèmes de mesure de l'incidence environnementale des collectivités des parcs.	**Mise en garde :** Les routes demeurent ouvertes à la circulation de transit. Les cadres de rapport sur la sécurité et les incidences écologiques des routes ne sont toujours pas élaborés ou pleinement mis en œuvre. Information insuffisante pour faire rapport sur les aspects des routes de transit impliquant des canaux.

SECTION 2 : RENDEMENT PAR ACTIVITÉ DE PROGRAMME

ACTIVITÉ DE PROGRAMME 1 : CRÉER DES LIEUX PATRIMONIAUX

Description et dépenses

Cette activité de programme englobe la planification du réseau, la négociation avec les intervenants aux fins d'intégration dans les réseaux nationaux, l'obtention de l'approbation ministérielle, la création de parcs nationaux, d'aires marines nationales de conservation et de lieux historiques nationaux du Canada, ainsi que d'autres lieux patrimoniaux (p. ex., rivières, édifices fédéraux, gares ferroviaires).

Les dépenses globales relatives à l'activité de programme pour les deux derniers exercices sont indiquées ci-dessous :

(En milliers de dollars)			2004-2005	2003-2004
Total	Dépenses d'exploitation*	Salaires	9 493	8 597
		Autres	5 871	8 067
		Total	15 364	16 664
	Dépenses en capital		6 178	5 370

* Les dépenses d'exploitation n'incluent pas l'amortissement.

L'activité de programme globale a représenté 3 p. 100[2] des dépenses totales d'exploitation de Parcs Canada au cours des deux derniers exercices. Les dépenses en capital d'importance effectuées en 2004-2005 incluent 1,4 M$ pour l'acquisition de terres dans la réserve de parc national du Canada des Îles-Gulf, 0,71 M$ pour des travaux effectués dans le parc national du Canada de la Péninsule-Bruce et 2,6 M$ pour des réparations dans le lieu historique national du Canada Fort-Henry.

Initiatives et réalisations

Parcs nationaux et aires marines nationales de conservation

Résultats prévus	Attentes en matière de rendement	Statut
Créer des parcs nationaux et des aires marines nationales de conservation dans des régions non représentées.	Faire en sorte que 34 des 39 régions terrestres et huit des 29 regions marines soient représentées d'ici mars 2008.	**Progrès raisonnables :** Des ententes qui mèneront à la représentation d'une région terrestre au Labrador ont été signées. Une entente de principe pour un projet d'aire marine de conservation est sur le point d'être signée. Des études de faisabilité concernant deux parcs nationaux et deux aires marines nationales de conservation ont été entreprises officiellement.
Achever ou agrandir certains parcs existants.	Agrandir trois parcs nationaux d'ici mars 2008 et augmenter la proportion du territoire possédé dans trois parcs nationaux inachevés.	**Progrès raisonnables :** Les négociations visant l'agrandissement d'un parc national ont progressé de façon significative. Des terres ont été ajoutées à trois parcs nationaux existants.

Créer des parcs nationaux et des réserves de parc national du Canada

Le *Plan du réseau des parcs nationaux* (1997) sert de guide pour l'achèvement du réseau des parcs nationaux (consulter la section « Bibliothèque » sur le site www.pc.gc.ca). Ce plan divise le Canada en 39 « régions naturelles de parc national » distinctes, en se fondant sur la physiographie (l'apparence du terrain) et la végétation. L'objectif est de représenter chacune des régions naturelles par au moins un parc national.

Parcs Canada prévoit représenter 34 des 39 régions terrestres par un parc national ou une réserve de parc national[3] d'ici mars 2008. Pour remplir cet engagement, l'Agence cherche à ajouter neuf régions qui n'étaient pas représentées au réseau en mars 2003. Depuis mars 2005, deux nouvelles régions sont représentées. Toutefois, le niveau de financement actuel pour la création de nouveaux parcs est insuffisant pour atteindre cet objectif.[4] Parcs Canada poursuivra les négociations et conclura le plus d'ententes possibles dans les limites des niveaux de financement approuvés.

Attente en matière de rendement

Faire en sorte que 34 des 39 régions terrestres soient représentées d'ici mars 2008.

Le processus de création d'un parc comporte cinq étapes :

1. Détermination des superficies représentatives d'une région naturelle;
2. Choix d'une proposition de parc éventuel;
3. Réalisation d'une étude de faisabilité, incluant des consultations, sur la proposition de parc;
4. Négociation d'ententes de parc;
5. Protection officielle du parc national ou de la réserve de parc national en vertu de la *Loi sur les parcs nationaux du Canada*. (Voir « Contexte du *Rapport sur le rendement* de Parcs Canada » sur le site www.pc.gc.ca qui fournit de plus amples renseignements sur les étapes de la création d'un parc.)

La figure 2 présente le réseau complet des 39 régions naturelles et des parcs nationaux et réserves de parc national existants. Elle montre également les régions qui jouissent d'une protection intérimaire (c'est-à-dire où des terres ont été soustraites aux utilisations industrielles aux fins de la création d'un parc national en attendant la signature d'une nouvelle entente de parc), ainsi que les zones d'intérêt (c'est-à-dire des zones représentatives d'une région naturelle, qui ont été choisies pour

la réalisation d'une étude de faisabilité relative à la création d'un parc). Trente-cinq des 41 parcs nationaux et réserves de parc national actuels sont protégés en vertu de la *Loi sur les parcs nationaux du Canada* (étape 3), les six autres étant en exploitation mais n'étant pas encore reconnus de façon officielle en vertu de la Loi.

La figure 3 résume l'état d'achèvement du réseau de parcs nationaux en mars 2005 dans les 12 régions qui n'étaient pas représentées au début de la période du rapport. En 2004-2005, deux ententes appuyant la création de la réserve de parc national du Canada des Monts-Torngat ont été signées, l'une avec le gouvernement de Terre-Neuve-et-Labrador et l'autre, avec l'Association des Inuit du Labrador. La région naturelle des montagnes du Labrador du Nord sera considérée comme étant « représentée » dans le réseau des parcs nationaux une fois que les terres destinées à la réserve de parc auront été transférées au gouvernement du Canada et que la réserve de parc sera en exploitation. La réserve de parc sera officiellement créée lorsque la loi fédérale mettant en vigueur l'Accord sur les revendications territoriales des Inuit du Labrador sera adoptée par le Parlement, modifiant en conséquence la *Loi sur les parcs nationaux du Canada*. La réserve de parc national des Monts-Torngat permettra d'ajouter quelque 9 700 km carrés au réseau de parcs nationaux.

La figure 4 montre le statut des six régions (2, 16,18, 27, 29 et 34) représentées par des parcs nationaux et des réserves de parcs nationaux en exploitation qui ne sont pas actuellement reconnus de façon officielle en vertu de la *Loi sur les parcs nationaux du Canada*. Ainsi, des ententes de parc en vue de la création de la réserve de parc national du Canada des Îles-Gulf et du parc national du Canada Ukkusiksalik (régions 2 et 16) ont été signées en 2003-2004, mais elles n'ont pas encore été inscrites dans la Loi. En 2004-2005, on n'a relevé aucun changement en ce qui concerne le statut des autres parcs nationaux en exploitation.

Agrandissement et achèvement de parcs nationaux

L'acquisition de terres supplémentaires tant à l'extérieur des limites actuelles d'un parc (agrandissement) qu'à l'intérieur d'un parc national existant (achèvement) peut permettre d'achever la représentation d'une région naturelle et d'accroître l'intégrité écologique d'un parc national.

Agrandissement : Parcs Canada prévoit agrandir trois parcs nationaux existants d'ici mars 2008. Les progrès réalisés en ce qui concerne les propositions d'agrandissement de trois parcs nationaux existants sont résumés à la figure 5.

Attente en matière de rendement

Agrandir trois parcs nationaux d'ici mars 2008 et augmenter le pourcentage de territoire dans trois parcs nationaux inachevés.

Augmentation du territoire des parcs nationaux existants : Parcs Canada participe à un processus permanent visant à achever, par l'acquisition de terres, trois parcs nationaux existants, dont deux ont des limites convenues (parc national du Canada de la Péninsule-Bruce, en Ontario, et parc national du Canada des Prairies, en Saskatchewan). L'acquisition de terres dans ces parcs, qui progresse depuis quelques années, dépend de la bonne volonté des vendeurs, suivant les ententes relatives à l'établissement d'un parc qui ont été signées. L'achèvement de ces parcs prendra de nombreuses années. Les acquisitions de terres effectuées en 2004-2005 sont présentées à la figure 6.

Figure 2 : Régions naturelles et parcs nationaux du Canada

Figure 3 : État d'avancement de la création de parcs nationaux dans 12 régions non représentées (2004-2005)

Étape				
2. Choix de proposition de parc	**7 : Plateaux et montagnes intérieurs du Nord** (site potentiel – Lac Wolf) : Parcs Canada manifeste depuis longtemps de l'intérêt pour la région du lac Wolf comme parc national éventuel. L'étude de faisabilité ne commencera pas avant d'avoir obtenu l'appui du gouvernement territorial, du Conseil de Teslin Tlingit (Première nation), du Teslin Renewable Resources Council et de la collectivité. Cette situation dure depuis plusieurs années et n'a pas changé en 2004-2005.			
3. Étude de faisabilité	**3 : Plateau intérieur** (site potentiel – Sud de l'Okanagan-Similkameen) : En 2004-2005, on a entrepris une étude de faisabilité de trois ans. Des consultations publiques ont eu lieu à l'automne 2004. On a entrepris des études techniques, notamment l'établissement d'une carte des ressources naturelles et l'ébauche d'un cadre de référence pour une étude socio-économique. L'étude est dirigée par un comité directeur composé de hauts fonctionnaires du gouvernement fédéral et du gouvernement de la Colombie-Britannique.	**17 : Hautes terres boréales du Nord-Ouest** (site potentiel – Bras est du Grand lac des Esclaves – W*) : Un accord de contribution entre Parcs Canada et la Première nation des Dénés Lutsel K'e a permis aux membres de la bande d'étudier l'engagement des Autochtones à l'égard des parcs nationaux. En 2004-2005, cela a conduit à une Résolution du conseil de bande en faveur d'une étude de parc national dans le cadre d'une initiative globale de protection touchant leur territoire traditionnel.	**21: Région boréale de la côte est** (site potentiel – Monts-Mealy) : L'étude de faisabilité s'est poursuivie, les travaux mettant l'accent sur la recherche et l'analyse afin de résoudre les problèmes qui se sont posés durant les consultations publiques relativement aux activités traditionnelles d'utilisation du territoire et aux limites écologiques. Les analyses, l'établissement des cartes et les rapports relatifs aux objectifs en matière de conservation se poursuivent.	**38: Extrême-Arctique Ouest** (site potentiel – île de Bathurst – W*) : Le Community Lands and Resources Committee de Resolute Bay a approuvé la prolongation et la restructuration de l'ordonnance de mise de côté des terres en vue de la création d'un parc national. Son appui à l'ordonnance ne signifie pas qu'il accepte les limites de parc proposées par le gouvernement. La mise de côté des terres se poursuivra jusqu'en octobre 2009. On organisera un atelier à Resolute Bay en 2005 afin de discuter des limites proposées par le gouvernement.
4. Négociations	**14: Basses-Terres du Manitoba** (site potentiel –Basses-Terres du Manitoba) : La dernière série de consultations a été retardée. Les consultations publiques débuteront l'an prochain. Les discussions sur les terres et les ressources menées avec le gouvernement du Manitoba se sont poursuivies. Une étude sur les retombées économiques et l'aménagement du parc, achevée en septembre 2004, a contribué aux efforts déployés pour favoriser de nouveaux débouchés au chapitre de l'économie et du renforcement des capacités en faveur des collectivités situées près de la zone de parc proposée.	**24: Montagnes du Labrador du Nord** (site potentiel – Monts-Torngat – W*) Des ententes qui conduiront à la création de la réserve de parc national du Canada des Monts-Torngat ont été signées. Il s'agit du Protocole d'entente sur la création d'une réserve de parc national du Canada et d'un parc national du Canada dans les Monts-Torngat, signé avec le gouvernement de Terre-Neuve-et-Labrador, et de l'*Entente sur les répercussions et les avantages découlant de la création d'un parc pour les Inuit du Labrador*, signée avec l'Association des Inuit du Labrador.		

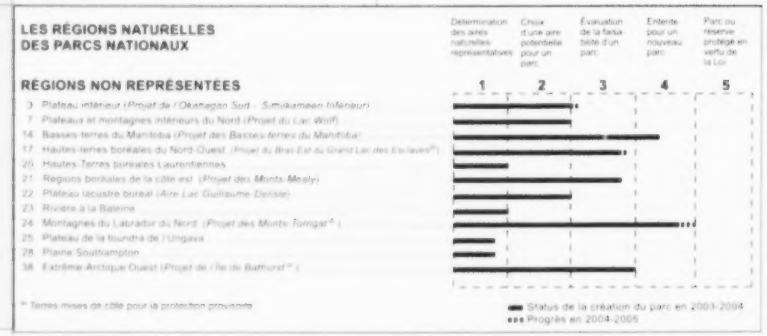

Les régions où l'on a réalisé des progrès sensibles en 2004-2005 sont surlignées. Quatre régions (20, 22, 23 et 25) n'ont accompli aucun progrès en raison du manque d'appui local ou provincial aux propositions de parc national. La région 28 est considérée comme étant à faible priorité. En vertu du plan d'action du gouvernement, aucun financement n'a été accordé pour la création de parcs nationaux dans ces régions.

Source : Direction de l'établissement des parcs, Parcs Canada *Terres mises de côté

Activité de programme 1 : Créer des lieux patrimoniaux

Figure 2 : Régions naturelles et parcs nationaux du Canada

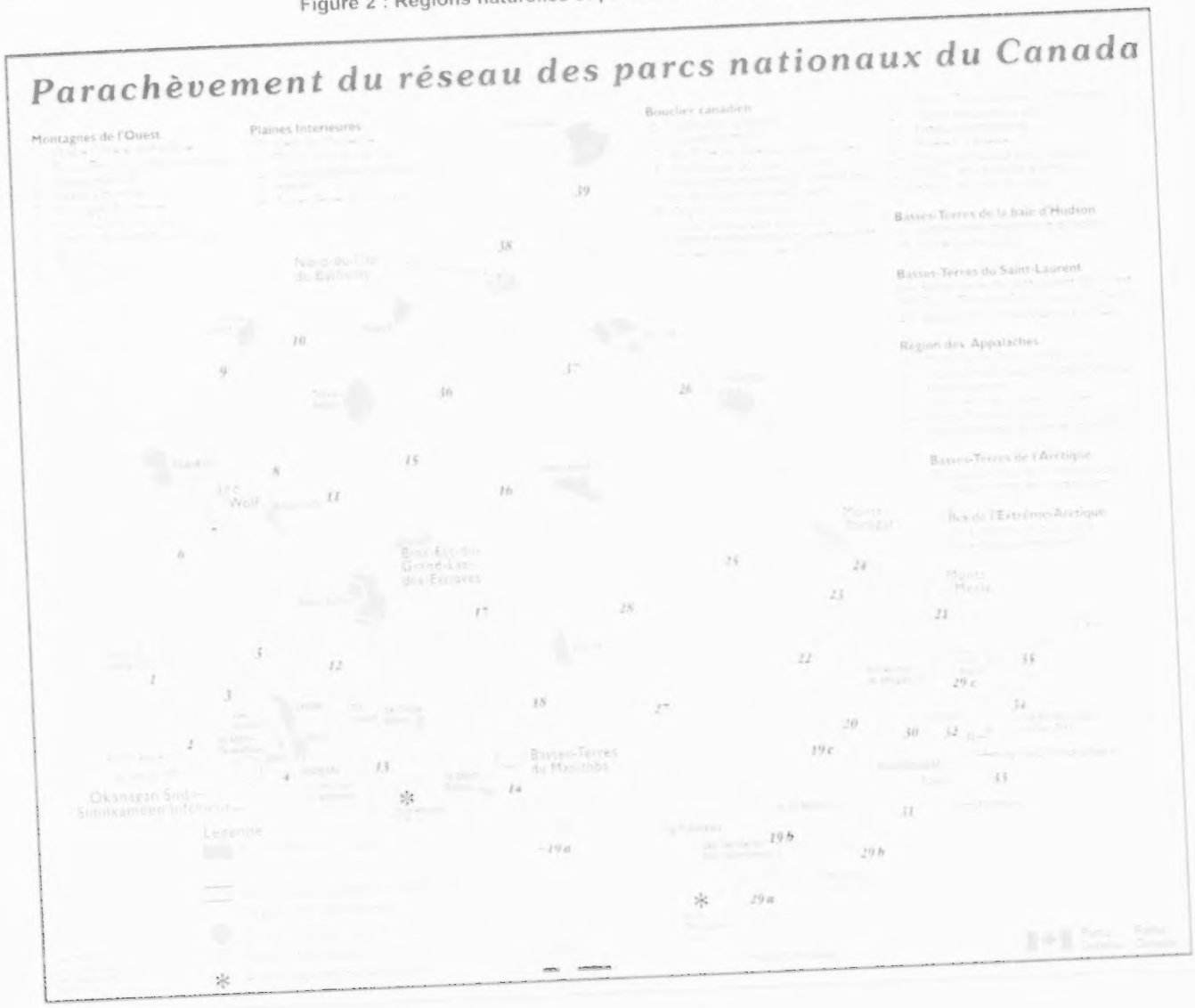

Figure 3 : État d'avancement de la création de parcs nationaux dans 12 régions non représentées (2004-2005)

Étape

2. Choix de proposition de parc

7 : Plateaux et montagnes intérieurs du Nord (site potentiel – Dall Vuntut-Ivvavik) – Canada maintient depuis longtemps de l'intérêt pour la région de la Old Crow comme parc national examiné. La collectivité a commencé à exprimer d'avoir obtenu l'appui du gouvernement territorial du Conseil de la Nation Tetlit Gwich'in (Première nation), du Joint Renewable Resources Council et de la collectivité Old Crow visant à déclarer la région [illegible] années et en 2004 [illegible]

3 : Plateau intérieur (site potentiel – Stad de l'Okanagan-Similkameen) – En 2003-2005, on a entrepris une étude de faisabilité de trois ans. Des consultations publiques ont eu lieu à l'automne 2004. On a entrepris des études techniques notamment l'établissement d'une carte des ressources naturelles et l'obtention d'un cadre de référence pour une étude socio-économique. L'étude est dirigée par un comité directeur composé de hauts fonctionnaires du gouvernement fédéral et du gouvernement de la Colombie-Britannique.

3. Étude de faisabilité

14: Basses-Terres du Manitoba (site potentiel – Manitoba) – [illegible]

4. Négociations

17 : Hautes terres boréales du Nord-Ouest (site potentiel – Bras est du Grand lac des Esclaves – W^t) – Un accord de contribution entre Parcs Canada et la Première nation des Dénés Łutsel K'e a permis aux membres de la bande d'étudier l'engagement des Autochtones à l'égard des parcs nationaux. En 2003-2005, cela a conduit à une Résolution du conseil de bande en faveur d'une étude de parc national dans le cadre d'une initiative globale de protection touchant leur territoire traditionnel.

21: Région boréale de la côte est (site potentiel – Monts Mealy – Réserve de parc national) – [illegible]

24: Montagnes du Labrador du Nord (site potentiel – Monts Torngat – W^t) – Des démarches qui conduiront à la création de la réserve de parc national du Canada des Monts-Torngat ont été signées. Il s'agit du Protocole d'entente sur la création d'une réserve de parc national du Canada et d'un parc national du Canada dans les Monts-Torngat entre le gouvernement de Terre-Neuve-et-Labrador, et des Ententes [illegible] concernant [illegible] et la [illegible] d'un parc national du Canada [illegible] signées avec l'Association Inuit du Labrador.

38: Extrême-Arctique Ouest (site potentiel – W^t – La Commission de planification [illegible] Conseil de Ressources [illegible] Gwich'in [illegible] Sahtu [illegible] [illegible] [illegible]

Figure 4 : Statut de cinq parcs nationaux en exploitation et d'une réserve de parc national non reconnus officiellement dans la *Loi sur les parcs nationaux du Canada* (2004-2005)

Régions		
2 et 16	**34 et 27**	**18 et 29**
Le parc national du Canada des Îles-Gulf et le parc national du Canada Ukkusiksalik seront créés par décret en vertu de la *Loi sur les parcs nationaux du Canada*. La mise en œuvre des dispositions pertinentes de la loi s'effectuera en 2005-2006.	**Le parc national du Canada du Gros-Morne et le parc national du Canada Wapusk** n'ont pas encore été proclamés en attendant une entente relative aux règlements sur la gestion des activités traditionnelles de collecte des ressources renouvelables. En 2004-2005, le règlement sur le parc du Gros-Morne a été élaboré. On s'attend à ce qu'il entre en vigueur en 2005 et que le Gros-Morne obtienne alors le statut de parc national par proclamation. Le règlement sur le parc Wapusk est plus complexe et son élaboration prendra plus de temps.	**Le parc national du Canada Pukaskwa et le parc national du Canada de la Péninsule-Bruce** n'ont pas été inclus dans la *Loi sur les parcs nationaux du Canada* en raison de questions autochtones non résolues qui continuent de faire l'objet de discussions. Le statut de ces parcs nationaux n'a pas changé en 2004-2005.

Source : Direction de la législation et de la politique, Parcs Canada

Figure 5 : Progrès relatifs aux propositions d'agrandissement de trois parcs nationaux existants

Régions		
8 : Monts Mackenzie	**15 : Collines de la toundra**	**5 : Montagnes Rocheuses**
Réserve de parc national du Canada Nahanni : Parcs Canada et les Premières nations Deh Cho poursuivent la mise en œuvre du protocole d'entente signé en 2003. Plusieurs projets de recherche sont achevés. On a entrepris une évaluation des ressources minérales et énergétiques et environ la moitié de l'étude sur le terrain est achevée. Dans le secteur de l'accord du Sahtu, les organisations des Dénés et Métis du Sahtu examinent actuellement une proposition voulant que la partie supérieure du bassin hydrographique de la Nahanni Sud soit ajoutée au parc.	**Parc national du Canada Tuktut Nogait : Secteur du Sahtu – W –** Parcs Canada et les Dénés et Métis du Sahtu sont sur le point de conclure une entente sur les répercussions et les avantages visant à agrandir le parc national du Canada Tuktut Nogait dans le secteur de l'accord du Sahtu. **Secteur du Nunavut – W –** Une rencontre avec la collectivité s'est tenue en novembre afin de permettre un échange de renseignements sur le parc national et la proposition d'ajouter des terres au Nunavut, à proximité de Bluenose Lake. En janvier 2005, Parcs Canada a participé aux audiences publiques sur l'ébauche de plan régional d'utilisation des terres pour West Kitikmeot et a confirmé son intérêt à ajouter des terres.	**Parc national du Canada des Lacs-Waterton – Proposition de la vallée Flathead :** Le Canada est intéressé à ajouter des parties de la vallée de la rivière Flathead, dans le sud-est de la Colombie-Britannique, au parc national du Canada des Lacs-Waterton. Toutefois, le gouvernement provincial n'appuie pas d'étude de faisabilité dans cette région. Si la province donne son accord, le Canada sera intéressé à entreprendre cette étude.

Source : Direction de l'établissement des parcs, Parcs Canada.

Figure 6 : Acquisition de terres dans les parcs nationaux existants

Parc national du Canada de la Péninsule-Bruce	Parc national du Canada des Prairies	Réserve de parc national du Canada des Îles-Gulf (Région 2)
Acquisition de 35 hectares (achevée à 32,8 % en mars 2005 comparativement à 29,9 % en mars 2000).	Acquisition de 323 hectares (achevée à 48,4 % en mars 2005 comparativement à 47 % en mars 2000).	Créée en 2003-2004 à partir d'une superficie de base de 33,3 km^2 s'étendant sur 15 îles. La réserve de parc n'a pas de limites définies. En 2004-2005, 182,1 hectares ont été ajoutés au parc, portant sa superficie totale à 35,1 km^2.

Source : Gestion du portefeuille des investissements, Parcs Canada

Créer des aires marines nationales de conservation et des réserves d'aires marines nationales de conservation du Canada

La *Loi sur les aires marines nationales de conservation du Canada* de 2002 comprend un cadre de création et de gestion d'un réseau des aires marines nationales de conservation du Canada. Un plan du réseau, intitulé D'un océan à l'autre (www.pc.gc.ca) divise les eaux océaniques et des Grands Lacs du Canada en 29 régions marines naturelles. Les aires marines nationales de conservation sont gérées en vue de leur utilisation viable sur le plan écologique et comprennent des zones fortement protégées entourées de zones polyvalentes où des activités comme la pêche, l'aquaculture et le transport maritime sont autorisées. Parcs Canada collabore avec Pêches et Océans Canada et Transports Canada afin de gérer ces activités dans les limites d'une aire marine nationale de conservation, afin de protéger et de conserver ses écosystèmes marins. L'objectif de l'Agence est de représenter chacune de ces régions par une aire marine nationale de conservation (voir Contexte du *Rapport sur le rendement* de Parcs Canada sur le site www.pc.gc.ca pour obtenir de plus amples renseignements sur la façon dont les aires marines de conservation sont créées).

Il existe actuellement deux endroits en exploitation qui représentent deux des 29 régions marines naturelles (7 p. 100) et couvrent une superficie de 1 251 km^2. Le parc marin du Saguenay–Saint-Laurent, au Québec (Atlantique, Région 5), est géré en vertu de sa propre loi, dont les objectifs sont semblables à ceux de la *Loi sur les aires marines nationales de conservation du Canada*. Le parc marin national du Canada Fathom Five, en Ontario (Grands Lacs, Région 2), est géré en vertu d'une entente fédérale-provinciale conclue en 1987, qui exigeait la création du parc marin. Le réseau complet des 29 régions marines et des aires marines nationales de conservation ou des réserves d'aires marines nationales de conservation en exploitation et proposées dans ces régions est illustré à la figure 7.

Attente en matière de rendement

Faire en sorte que huit des 29 régions marines soient représentées d'ici mars 2008.

L'Agence prévoit représenter huit des 29 régions marines d'ici mars 2008. Toutefois, le niveau de financement actuel pour la création d'AMNC est insuffisant pour atteindre cet objectif. Les progrès dans la réalisation de cette attente sont résumés à la figure 8.

Figure 7 : Régions marines naturelles et aires marines nationales de conservation

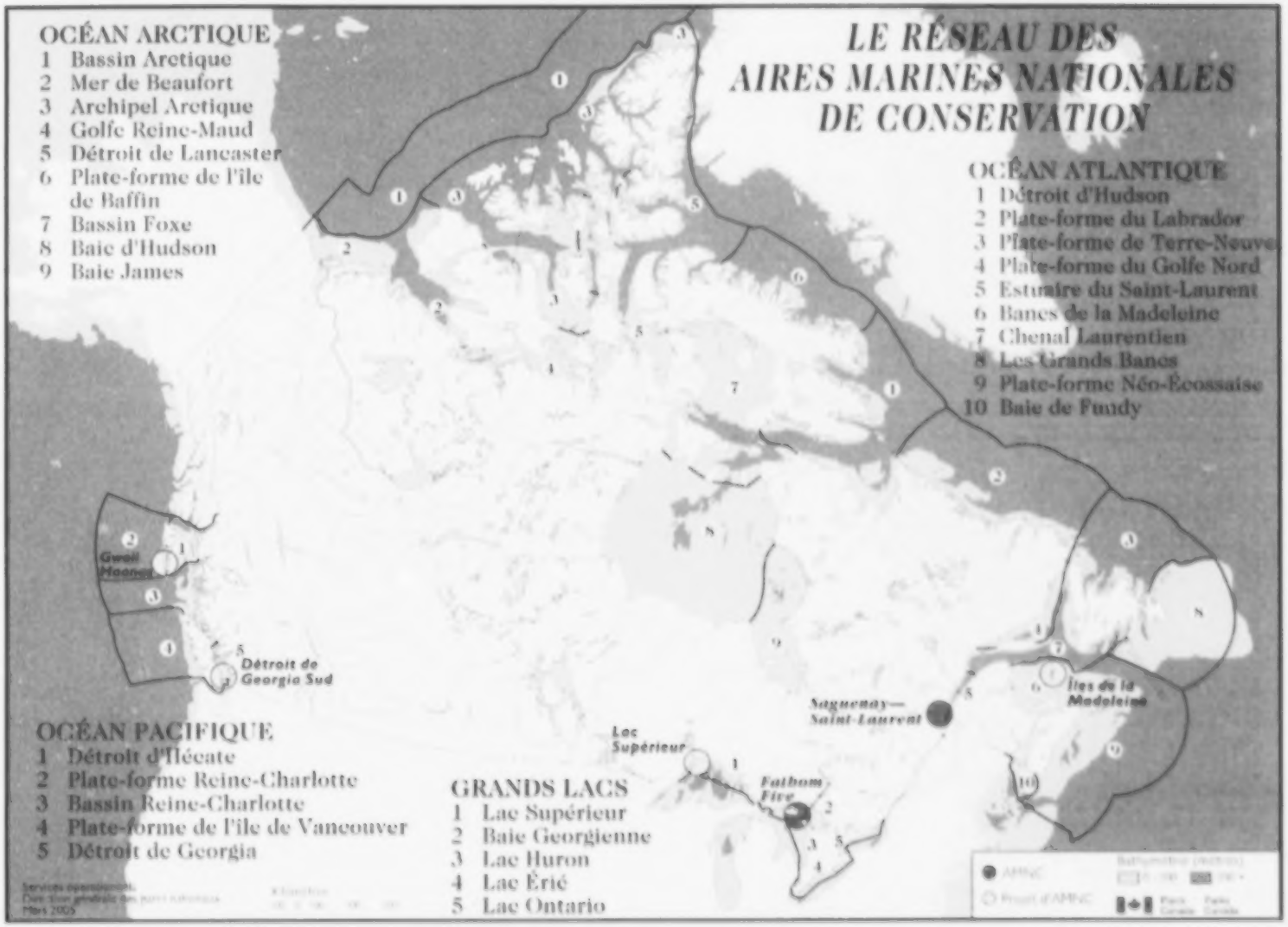

Figure 8 : Statut des AMNC du Canada – Création dans les régions prioritaires non représentées (2004-2005)

Étape			
3. Étude de faisabilité/plan directeur provisoire	**Océan Pacifique 1 et 2 : Détroit d'Hécate et Plate-forme Reine-Charlotte, Gwaii Haanas :** Même si ce projet en est toujours à l'étape 3, certaines négociations (étape 4) sont en cours. L'entente fédérale-provinciale de 1988 comprend l'engagement de créer une réserve d'aire marine nationale de conservation afin de représenter les régions marines 1 et 2 de l'Océan Pacifique. Les négociations se sont poursuivies avec le Conseil de la nation Haida relativement à un protocole d'entente qui permettrait au processus d'établissement d'un plan directeur provisoire d'aller de l'avant.	**Océan Pacifique 5 – Détroit de Georgia, Sud du Détroit de Georgia :** Parcs Canada et le gouvernement de la Colombie-Britannique ont approuvé le cadre de référence de l'étude de faisabilité sur le Sud du Détroit de Georgia. La première étape des consultations publiques a été réalisée grâce à une série de journées portes ouvertes tenues au printemps 2005.	**Océan Atlantique 6 – Bancs de la Madeleine, Îles de la Madeleine :** Plusieurs organisations et groupes des Îles de la Madeleine ont été invités à participer à un comité consultatif afin de contribuer à la réalisation de l'étude. Des représentants du gouvernement du Québec et des ministères fédéraux concernés ont été mis au courant du projet.
4. Négociations	**Grands Lacs 1 – Lac Supérieur :** Une entente de principe entre le Canada et l'Ontario concernant le projet d'aire marine nationale de conservation dans la partie ouest du Lac Supérieur est en attente de signature. Une fois signée, cette entente régira le reste des travaux d'établissement de cette aire marine de conservation. Les discussions entre Parcs Canada et les chefs autochtones de la partie nord du Lac Supérieur se sont poursuivies en 2004-2005.		

Les aires où des progrès sensibles ont été réalisés en 2004-2005 sont surlignées. Aucun progrès n'a été réalisé relativement à la création d'AMNC dans les 22 autres régions non représentées, Parcs Canada ayant une capacité limitée de donner suite à ces propositions d'aires marines nationales de conservation. La priorité est de représenter huit régions marines d'ici 2008.

Source : Direction de l'établissement des parcs, Parcs Canada.

Figure 7 : Régions marines naturelles et aires marines nationales de conservation

Figure 8 : Statut des AMNC du Canada – Création dans les régions prioritaires non représentées (2004-2005)

Étape

3. Étude de faisabilité/plan directeur provisoire

Océan Pacifique 1 et 2 : Détroit d'Hécate et Plate-forme Reine-Charlotte, Gwaii Haanas :

Océan Pacifique 5 – Détroit de Georgia Sud du Détroit de Georgia :

Océan Atlantique 6 – Bancs de la Madeleine, Îles de la Madeleine :

4. Négociations

Grands Lacs 1 – Lac Supérieur :

STATUT DES RÉGIONS MARINES DES AMNC

1 2 3 4 5

RÉGIONS NON REPRÉSENTÉES

Régions du Pacifique

Régions de l'Arctique

Régions de l'Atlantique

Régions des Grands lacs

Lieux historiques nationaux du Canada

Résultats prévus	Attentes en matière de rendement	Statut
Désigner et commémorer des lieux, des personnes et des événements d'importance historique nationale, particulièrement dans les domaines prioritaires non représentés.	Désigner en moyenne 27 nouveaux lieux, personnes et événements par année, dont 11 en moyenne ont un lien avec l'histoire des Autochtones, des communautés ethnoculturelles et des femmes. Apposer en moyenne 30 plaques commémoratives par année.	**Mise en garde :** En 2004-2005, on a procédé à six désignations, dont trois étaient liées aux priorités stratégiques. Il convient de noter que le ministre n'a pas eu la possibilité d'examiner les recommandations formulées par la CLMHC au cours de ses deux réunions tenues en 2004-2005, mais qu'il le fera en 2005-2006. Entre-temps, Parcs Canada surveille les tendances et évaluera ses attentes en matière de rendement en 2005-2006. **Mise en garde :** 17 plaques commémoratives ont été dévoilées en 2004-2005, la moyenne pour les quatre dernières années ayant été de 24 plaques par année.
Désigner d'autres lieux patrimoniaux (p. ex. Initiative des endroits historiques, BEEFP, rivières du patrimoine, gares ferroviaires, lieux de sépulture des premiers ministres, sites du patrimoine mondial, réserves de la biosphère).	Atteindre les objectifs des programmes du patrimoine en matière d'inscription ou de désignation.	**Progrès raisonnables :** On a progressé de façon raisonnable dans la mise en œuvre du Répertoire canadien des lieux patrimoniaux, la désignation de 17 édifices fédéraux du patrimoine et la désignation de trois rivières du patrimoine. Le nombre de gares ferroviaires patrimoniales désignées et de lieux de sépulture des premiers ministres commémorés n'a pas changé.

Désigner des lieux, des personnes et des événements d'importance historique nationale

Les Canadiens et les Canadiennes sont très fiers des lieux, des personnes et des événements qui ont marqué l'histoire et façonné l'identité de leur pays. La désignation commémore et fait connaître l'importance de ces lieux, personnes et événements. Il s'agit là d'un legs inestimable qu'il incombe aux Canadiens et aux Canadiennes de perpétuer pour le bénéfice des générations futures.

Le *Plan du réseau des lieux historiques nationaux du Canada* (lancé en octobre 2000) présente une stratégie à long terme visant à améliorer le système de commémoration des lieux, des personnes et des événements qui ont marqué notre histoire (www.pc.gc.ca). Le plan souligne le fait que l'histoire des Autochtones, l'histoire des collectivités ethnoculturelles et l'histoire des femmes sont sous-représentées au sein du réseau. Elles constituent les trois priorités stratégiques de Parcs Canada en matière de désignation.

Contrairement à celle des plans des réseaux des parcs nationaux et des aires marines nationales de conservation du Canada, la responsabilité de la mise en œuvre du *Plan du réseau des lieux historiques nationaux du Canada* incombe à plusieurs intervenants. Outre Parcs Canada, il y a le public, qui présente la plupart des mises en candidature aux fins de désignation, la Commission des lieux et monuments historiques du Canada (CLMHC), qui analyse toutes les propositions et recommande la désignation des lieux, des personnes et des événements qui représentent des aspects d'importance historique nationale, et le ministre de l'Environnement, qui procède aux désignations définitives.

Désignations : Les principales étapes menant à la désignation, ainsi que l'information sur le rendement pertinente sont résumées à la figure 9.

Figure 9 : Étapes menant à la désignation des lieux, des personnes et des événements d'importance historique nationale

Étape et processus	Statut
Mises en candidature : Parcs Canada joue un rôle dans le processus de mise en candidature en élaborant et en faisant connaître le *Plan du réseau des lieux historiques nationaux du Canada* et en faisant connaître le programme national de commémoration et le rôle de la Commission des lieux et monuments historiques du Canada (CLMHC). Parcs Canada propose à l'occasion des lieux, des personnes ou des événements aux fins de désignation éventuelle, en fonction des études relatives au cadre du plan du réseau. De plus, en organisant des ateliers et des réunions, l'Agence offre son appui afin de développer la capacité des collectivités autochtones et ethnoculturelles à présenter des mises en candidature à la CLMHC. Parcs Canada assure le service de secrétariat pour la CLMHC. Le secrétariat reçoit les demandes de renseignements du public concernant le programme de commémoration historique et d'éventuelles désignations.	En 2004-2005, Parcs Canada a reçu 71 mises en candidature (63[5], 65 et 47 respectivement au cours de chacune des trois années antérieures), la plupart (67) étant présentées par le public. Au cours des quatre dernières années, 90 % des mises en candidature ont été reçues du public. Trente-huit pour cent des mises en candidature reçues au cours des quatre dernières années représentent une ou plusieurs des trois priorités stratégiques indiquées dans le plan du réseau (38 en 2004-2005).
Examen initial des mises en candidature et préparation des rapports sur les mises en candidature : Parcs Canada est directement responsable de l'examen initial des mises en candidature et de la préparation de rapports sur les mises en candidature qui satisfont aux critères de sélection. (Voir Contexte du *Rapport sur le rendement* de Parcs Canada sur le site www.pc.gc.ca pour obtenir de plus amples renseignements sur le processus de sélection.)	Au cours des quatre dernières années, Parcs Canada a présenté à la Commission 130 rapports sur les mises en candidature (27 en 2004-2005), dont 42 % étaient liés aux priorités stratégiques.
Recommandations aux fins de désignation : La CLMHC fait des recommandations au ministre de l'Environnement en fonction du rapport de mise en candidature reçu, de ses critères d'évaluation et de sa connaissance experte de l'histoire du Canada. La Commission se réunit deux fois l'an (au printemps et à l'automne) pour évaluer les mises en candidature. Elle peut recommander ou non la désignation, ou la reporter en demandant que des renseignements supplémentaires lui soient fournis et, par la suite, réexaminer la mise en candidature lors d'une réunion ultérieure.	La Commission a organisé des réunions en juin et en décembre 2004. Les recommandations formulées au cours de ces réunions ont été transmises au ministre pour approbation. Au cours des quatre années antérieures à avril 2004, la Commission a recommandé la désignation pour 57 % des mises en candidature qu'elle a examinées.

Figure 9 : Étapes menant à la désignation des lieux, des personnes et des événements d'importance historique nationale *(suite)*

Étape et processus	Statut
Désignations ministérielles : À la suite de chacune des réunions semi-annuelles du Comité, Parcs Canada, à titre de Secrétariat, prépare le procès-verbal identifiant les recommandations du Comité et le soumet au ministre de l'Environnement. ***Attente en matière de rendement*** Désigner chaque année en moyenne 27 nouveaux lieux, personnes et événements, dont 11 en moyenne sont liés à l'histoire des Autochtones, des communautés ethnoculturelles et des femmes. Ce processus dure environ 6 mois. Le ministre peut approuver ou rejeter les recommandations du Comité	L'ensemble des désignation (T) et le nombre de désignations liées aux priorités stratégiques (PS) des quatre dernières années sont indiqués ci-dessous.

	2004-2005		2003-2004		2002-2003		2001-2002	
	T	PS	T	PS	T	PS	T	PS
Au début de l'exercice	1 849	355	1 823	346	1 799	334	1 775	326
Nombre de désignations	6	3	24	9	27	12	24	8
Ajustements nets[a]	4	5	2		-3			
À la fin de l'exercice	1 859*	363**	1 849	355	1 823	346	1 799	334

*912 lieux, 587 personnes et 360 événements d'importance historique nationale.
** 166 lieux, 112 personnes et 85 événements d'importance historique nationale

En 2004-2005, le ministre a effectué six désignations dont trois liées aux priorités stratégiques (voir la description des trois lieux liés aux priorités stratégiques dans l'historique d'information sur le rendement au www.pc.gc.ca). Ce nombre est nettement inférieur au nombre de désignations des trois années antérieures (soit 24 et 27). Il faudrait prendre note que le ministre n'a pas eu l'occasion d'examiner les recommandations découlant des deux rencontres de la CLMHC en 2004-2005, et qu'il le fera en 2005-2006. Entre temps, Parcs Canada surveille les tendances et évaluera ses objectifs de rendement en 2005-2006.

Source : Base de données du Secrétariat de la Commission des lieux et monuments historiques du Canada et répertoire de la désignation patrimoniale fédérale

Plaques commémoratives : Une fois la désignation approuvée par le ministre, Parcs Canada, en collaboration avec l'organisme des mises en candidature et la CLMHC, est responsable de la commémoration du lieu, de la personne ou de l'événement d'importance historique nationale. Cette commémoration est le plus souvent effectuée par l'apposition d'une plaque de bronze portant une inscription bilingue en un endroit étroitement associé au sujet commémoré. Parcs Canada négocie des ententes avec les propriétaires afin d'obtenir la permission d'installer des plaques et des cairns, et elle est chargée de leur entretien. Certaines désignations se voient attribuer plus d'une plaque (p. ex., quatre plaques ont été apposées en relation avec Sir John A. Macdonald).

Attente en matière de rendement
En moyenne, 30 plaques commémoratives apposées chaque année.

En mars 2005, on comptait en tout 1 486 plaques commémoratives. La figure 10 indique le nombre de plaques commémoratives apposées au cours de chacune des quatre dernières années.

Depuis avril 2001, 96 plaques ont été dévoilées, ce qui représente une moyenne de 24 pour chacune des quatre dernières années. La plupart des plaques (91) se trouvent au Canada. En mars 2005, il y avait procédé à 437[8] désignations pour lesquelles la cérémonie de dévoilement n'avait pas encore eu lieu. Une ébauche de stratégie élaborée en 2003-2004 par Parcs Canada afin de remédier

Figure 10 : Nombre de plaques commémoratives

2004-2005	2003-2004	2002-2003	2001-2002
17*	22*	33*	24

* Quelques plaques se trouvent à l'extérieur du Canada.

Source : Base de données du Secrétariat de la Commission des lieux et monuments historiques du Canada.

aux problèmes posés par l'arriéré n'a pas été approuvée par la CLMHC. On ne prévoit pas aller de l'avant avec cette stratégie dans un proche avenir en raison des ressources limitées.

Lieux historiques nationaux administrés par Parcs Canada

Cent cinquante-trois des 912 lieux historiques nationaux du Canada, soit environ un sur six, sont administrés directement par Parcs Canada, en totalité ou en partie avec les propriétaires des lieux. De ces 153 lieux, 24 sont exploités par des tiers au nom de Parcs Canada, généralement au moyen d'un bail ou d'un autre type d'entente d'exploitation. Un grand nombre des lieux administrés par Parcs Canada ont été acquis par transfert d'un autre ministère fédéral à Parcs Canada, au moment où le bien n'était plus nécessaire aux besoins opérationnels du ministère mais demeurait d'importance historique nationale. Un certain nombre de lieux ont été acquis expressément pour combler des lacunes thématiques, tel que cela avait été défini dans les plans du réseau pertinents. Les lieux historiques nationaux qui ne sont pas administrés par Parcs Canada sont la propriété de citoyens, d'organismes patrimoniaux, de sociétés, de ministères fédéraux ou d'autres ordres de gouvernement. La figure 11 présente une carte des lieux historiques nationaux administrés par Parcs Canada. Plusieurs modifications ont été apportées à la liste des lieux administrés par Parcs Canada en 2004-2005.

- Le lieu historique national du Canada de la Tour-Cathcart a été retiré de la liste, car on a déterminé que sa désignation n'était plus valide.
- Une partie du lieu historique national du Canada des Fortifications de Kingston sont administrées par Parcs Canada; elles ont donc été ajoutées à la liste.
- On a établi que les lieux historiques nationaux du Canada Fort Lawrence et Kootenay House faisaient partie des terres acquises par Parcs Canada.
- L'Ancien Palais de Justice Territorial et les Logements des Agents Mariés de la Police montée du Nord-ouest, qui figuraient auparavant sur la liste sous le lieu historique national du Canada du Complexe-Historique-de-Dawson, ont été désignés individuellement par la CLMHC et sont maintenant indiqués de cette façon.

Cela a donné lieu à une augmentation nette de quatre lieux historiques nationaux administrés par Parcs Canada en 2004-2005.

Autres programmes d'inscription et de désignation des ressources patrimoniales

Parcs Canada gère plusieurs programmes d'inscription et de désignation du patrimoine naturel et culturel du Canada et leur fournit un service de secrétariat. Des renseignements sur le Répertoire canadien des lieux patrimoniaux sont présentés ci-dessous. Un résumé des résultats est présenté relativement à plusieurs autres programmes, dont le Programme national des lieux de sépulture des premiers ministres canadiens, le bureau d'examen des édifices fédéraux du patrimoine, les gares ferroviaires patrimoniales, le Réseau des rivières du patrimoine canadien, la convention du patrimoine mondial et les réserves de la biosphère.

Figure 11 : Les 153 lieux historiques nationaux du Canada administrés par Parcs Canada

Figure 11 : Les 153 lieux historiques nationaux du Canada administrés par Parcs Canada *(suite)*

Lieux historiques nationaux du Canada administrés par Parcs Canada

Terre-Neuve et Labrador
1. Cap-Spear
2. Signal Hill
3. Cottage-Hawthorne
4. Castle Hill
5. Établissement-Ryan
6. L'Anse aux Meadows
7. Port au Choix
8. Red Bay
9. Maison-de-Hopedale

Nouvelle-Écosse
10. Forteresse-de-Louisbourg
11. Marconi
12. Fort-de-l'Île-Granby
13. Îles-Canso
14. Canal-de-St. Peters
15. St. Peters
16. Alexander-Graham-Bell
17. Fort-McNab
18. Île-Georges
19. Citadelle-d'Halifax
20. Tour-Prince-de-Galles
21. Redoute-York
22. Fort-Édouard
23. Grand-Pré
24. Kejimkujik
25. Fort-Anne
26. Fort-Scots
27. Port-Royal
28. Établissement-Melanson
29. Fort-Lawrence

Île-du-Prince-Édouard
30. Fort-la-Joie/ Fort-Amherst
31. Ardgowan
32. Province House
33. Hotel-Dalvay-by-the-Sea

Nouveau-Brunswick
34. Fort-Beauséjour
35. Fort-Hemeigan
36. Cale-Sèche-La-Coupe
37. Monument-Lefebvre
38. Roosevelt
39. Construction-Navale-à-l'Île-Beaubears
40. Tour-Martello-de-Carleton
41. Blockhaus-de-St. Andrews

Québec
42. Bataille-de-la-Restigouche
43. Phare-de-Pointe-au-Père
44. Cimetière-et-Mémorial-des-Irlandais
45. Battaile-Lévis
46. Forts-et-Châteaux-Saint-Louis
47. Cartier-Brébeuf
48. Fortifications-de-Québec
49. Maison-Maillou
50. Cercle-de-la-Garnison-de-Québec

Québec - suite
51. Parc-Montmorency
52. Louis-S.-St-Laurent
53. Forges-du-Saint-Maurice
54. Canal-de-Saint-Ours
55. Canal-de-Chambly
56. Fort-Chambly
57. Fort-Lennox
58. Commerce-de-la-Fourrure-à-Lachine
59. Canal-de-Lachine
60. Louis-Joseph-Papineau
61. Sir-George-Étienne-Cartier
62. Bataille-de-la-Châteauguay
63. Canal-de-Sainte-Anne-de-Bellevue
64. Sir-Wilfrid-Laurier
65. Coteau-du-Lac
66. Caserne-de-Carillon
67. Canal-de-Carillon
68. Maison-Papineau
69. Fort-Témiscamingue

Ontario
70. Cairn-de-Glengarry
71. Maison-de-Sir-John-Johnson
72. Maison-Inverarden
73. Bataille-du-Moulin-à-Vent
74. Fort-Wellington
75. Maison-Laurier
76. Canal-Rideau
77. Blockhaus-de-Merrickville
78. Ville-Heilevue
79. Tour-Muncy
80. Fortifications-de-Kingston
81. Tour-Shoal
82. Fort-Henry
83. Voie-Navigable-Trent-Severn
84. Écluse-Ascension-de-Peterborough
85. Barrages-de-Peche-Mapkinang
86. *N.C.S.M. Haida*
87. Île-Navy
88. Hunters-de-Queenston
89. Cascines-de-Butler
90. Fort-George
91. Fort-Mississauga
92. Phare-de-la-Pointe-Mississauga
93. Champ-de-bataille-du-Fort-George
94. Maison-Commémorative-de-Bellevue
95. Mission-Saint-Louis
96. Woodside
97. Bataillon-de-Southwold
98. Phare-de-la-Pointe-à-Turk
99. Fort-Malden
100. Phare-de-l'Île-Deux-Blanc
101. Fort-St. Joseph
102. Canal-de-Sault Ste. Marie

Manitoba
103. York Factory
104. Fort-Prince-de-Galles

Manitoba - continued
105. Lower Fort Garry
106. Presbytery-St. Andrew's
107. La Fourche
108. Maison-Riel
109. Centre-d'Inscription-de-Pointe-à-la-Parc-du-Mont-Riding
110. Montagnes-Lancaster

Saskatchewan
111. Fort-Espérance
112. Fort-Pelly
113. Fort-Livingstone
114. Homestead-Motherwell
115. Batoche
116. Bataille-de-Fish Creek
117. Fort-Battleford
118. Frenchman Butte
119. Fort-Walsh

Alberta
120. Lac-La Grenouille
121. Premier-Puits-de-Pétrole-de-l'Ouest-Canadien
122. Ranch-Bar U
123. Rocky Mountain House
124. Auberge-de-Ski-Skoki
125. Cave and Basin
126. Col-Howse
127. Musée-du-Parc-Banff
128. Refuge-du-Col-Abbot
129. Station-d'Étude-des-Rayons-Cosmiques-du-Mont-Sulphur
130. Centre-d'Accueil-du-Parc-Jasper
131. Col-Athabasca
132. Col-Yellowhead
133. Jasper House
134. Henry House

Colombie-Britannique
135. Salon-de-Thé-de-Chutes-Twin
136. Col-Rogers House
137. Kootenae House
138. Col-Rogers
139. Fort-Langley
140. Parc-Stanley
141. Hall of Honour Cemetery
142. Phare-de-Pointard
143. Fort Rodd Hill
144. Fort-St. James
145. Fort-Rupert
146. Nan Sdins
147. Poste-Telkwa

Territoire du Yukon
148. S.S. *Klondike*
149. Dawson-Numéro-Quatre
150. Complexe-Historique-de-Dawson
151. S.S. *Keno*
152. Ancien-Palais-de-Justice-Territorial
153. Logements-des-Agents-Marins-de-la-Police-montée

mars 2005

Attente en matière de rendement
Atteindre les objectifs des programmes du patrimoine en matière d'inscription ou de désignation.

Initiative des endroits historiques : Il s'agit d'un projet de collaboration pancanadien entre les gouvernements fédéral, provinciaux et territoriaux qui est géré par Parcs Canada. En juin 2001, le gouvernement a alloué 24 M$ à l'Initiative des endroits historiques (IEF) pour :

- créer un Répertoire canadien des lieux patrimoniaux (RCLP),
- élaborer les *Normes et lignes directrices pour la conservation des lieux patrimoniaux du Canada*,
- instaurer un processus de certification relatif aux projets pour lesquels on cherche à obtenir des incitatifs financiers.
- Obtenir la participation des provinces et des territoires à l'Initiative. Le programme des classes de contributions d'endroits historiques, administré par Parcs Canada, appuie leur participation.[9]

Le Répertoire, les *Normes et lignes directrices*, ainsi que l'accréditation des agents qui veillent à ce que les interventions portant sur les lieux patrimoniaux satisfont aux *Normes et lignes directrices* relèvent de Parcs Canada (un directeur doté d'un effectif de neuf personnes et disposant d'un budget de 2,6 M$ en 2004-2005).

Le nombre de lieux à inscrire au Répertoire (www.historicplaces.ca) ainsi que les progrès réalisés au cours des deux dernières années sont indiqués à la figure 12. L'objectif est de faire en sorte que les quelques 17 751 lieux historiques reconnus satisfassent aux normes en matière de documentation du Répertoire d'ici le 31 mars 2009.[10] Le rythme auquel ces objectifs seront atteints dépendra de celui auquel les administrations présenteront les dossiers au Répertoire.

Une évaluation formative de l'Initiative des endroits historiques a été effectuée en 2004-2005 (voir la section « Bibliothèque » sur le site www.pc.gc.ca). Compte tenu de cette évaluation et du nombre de lieux inscrits au Répertoire en mars 2005, Parcs Canada est d'avis que des progrès raisonnables sont réalisés relativement à l'atteinte de l'objectif de mars 2009 mentionné ci-dessus.

Statut des autres programmes : Les résultats relatifs aux autres programmes du patrimoine sont présentés sous forme de résumé à la figure 13. Des détails concernant le bien-fondé et le rendement de chacun de ces programmes sont présentés à la section Contexte du *Rapport sur le rendement* de Parcs Canada sur le site www.pc.gc.ca. Dans le cadre de chacun de ces programmes, Parcs Canada doit collaborer avec divers partenaires et intervenants afin d'atteindre les objectifs du programme. L'Agence intervient de façon limitée dans ces programmes et ne peut fixer par elle-même des attentes définitives en matière de rendement.

Même si aucun objectif définitif n'a été établi relativement à ces programmes, le nombre d'édifices, de rivières patrinomiales, et de réserves de biosphères qui ont été commémorés ou désignés a progressé. Parcs Canada estime que les progrès réalisés au chapitre de ces programmes sont raisonnables.

Figure 12 : Estimation du nombre de lieux historiques inscrits au Répertoire canadien des lieux patrimoniaux

	Estimation provinciale/territoriale N = 15 379	Fédéraux N = 2 372*	Estimation totale N = 17 751**
Inscrits en 2003-2004	15	15	30
2004-2005	1 224	77	1 301
Pourcentage d'achèvement	8 %	4 %	7,5 %

* 897 lieux nationaux historiques, 1 309 édifices fédéraux du patrimoine désignés et 166 gares ferroviaires patrimoniales.

**En janvier 2004.

Source : Répertoire canadien des lieux patrimoniaux.

Figure 13 : Situation des autres programmes de commémoration ou de désignation des ressources culturelles

Le programme et le rôle joué par Parcs Canada	Statut
Programme national des lieux de sépulture des premiers ministres canadiens : Les cérémonies visant la reconnaissance sont organisées en collaboration avec les familles des anciens premiers ministres et les cimetières respectifs où ils sont enterrés. Le choix du moment de ces activités ne dépend pas de Parcs Canada.	Les cérémonies visant la reconnaissance pour les lieux de sépulture de 12 anciens premiers ministres ont eu lieu avant mars 2004. Aucune cérémonie n'a eu lieu en 2004-2005 pour les trois premiers ministres restants (Sir John Abbott, Louis S. St-Laurent et Pierre Elliott Trudeau).
Bureau d'examen des édifices fédéraux du patrimoine : Selon la Politique du Conseil du Trésor, tous les édifices âgés de 40 ans ou plus qui sont de propriété publique doivent être évalués selon des critères qui ont trait à leur importance historique et architecturale et à leur place dans le contexte actuel afin de protéger ceux qui ont une grande valeur patrimoniale. Parcs Canada confie la réalisation de ces évaluations à Travaux publics et Services gouvernementaux Canada. Il incombe aux autres ministères et agences de soumettre des candidatures, suivant les exigences de la Politique du Conseil du Trésor. Les désignations sont faites par le ministre de l'Environnement.	**Les édifices peuvent être classés (on leur a accordé la plus haute désignation patrimoniale), ou reconnus (on leur a accordé la deuxième désignation patrimoniale en importance)** 2004-2005[11] / 1982-2004[12] Nombre d'édifices désignés au début de l'exercice : 1 338 / 0 Nombre d'édifices évalués durant l'exercice : 400 / n/a Nombre d'édifices classés : 4 / 269 Nombre d'édifice reconnus : 13 / 1 069 Rajustements nets[13] : -20[14] / n/a Nombre d'édifices désignés : 1 335 / 1 338 En 2004-2005, 17 édifices, dont un appartenant à Parcs Canada, ont été recommandés pour être reconnus ou classés comme édifice fédéral patrimonial. Au cours des trois dernières années, le programme a permis de désigner 56 édifices.

Figure 13 : Situation des autres programmes de commémoration ou de désignation des ressources culturelles *(suite)*

Le programme et le rôle joué par Parcs Canada	Statut
Gares ferroviaires patrimoniales : Le gouverneur en conseil procède à des désignations de ces gares sur la recommandation du ministre de l'Environnement, qui est lui-même conseillé par la Commission des lieux et monuments historiques du Canada. L'Agence offre à la Commission un soutien touchant la recherche et la tenue à jour de la base de données, et obtient des conseils professionnels et techniques dans le cadre d'un contrat avec TPSGC.	En mars 2004, on comptait 166 gares ferroviaires patrimoniales désignées au Canada, deux appartenant à l'Agence. On n'a procédé à aucune nouvelle désignation en 2004–2005. Soixante-quatorze gares désignées ont été vendues à des tiers sous réserve de protection en vertu d'une loi provinciale/territoriale.
Réseau des rivières du patrimoine canadien (RRPC) : Ce réseau est une fiducie d'intérêt public. Des citoyens assurent la promotion du programme. Les gouvernements (fédéral, provinciaux et territoriaux) offrent un soutien et une orientation, et délivrent les approbations nécessaires. Parcs Canada administre un petit bureau de secrétariat pour le programme dont le rôle consiste à présenter au ministre de l'Environnement des recommandations concernant les désignations et à offrir une aide technique et financière à d'autres organismes qui présentent des mises en candidature ou formulent des recommandations.	En mars 2004, on comptait 32 rivières désignées et huit autres mises en candidature aux fins de désignation au Canada. Six des rivières désignées sont situées dans un parc national ou un lieu historique national. Aucune nouvelle rivière n'a été mise en candidature en 2004–2005. Trois des huit rivières mises en candidature ont été désignées en 2004–2005 : • la rivière Tatshenshini au Yukon, • la rivière Missinaibi en Ontario, • les Trois Rivières à l'Île-du-Prince-Édouard, faisant passer à 35 le nombre total de rivières du patrimoine canadien désignées (pour un total de 8 192 km). Aucune des nouvelles rivières désignée n'est située dans des lieux patrimoniaux administrés par Parcs Canada.
Convention du patrimoine mondial : Parcs Canada est l'agence fédérale qui dirige la mise en œuvre de la Convention du patrimoine mondial au Canada. Elle administre un bureau de secrétariat pour appuyer les obligations du Canada découlant de la Convention, notamment un centre de documentation pour les dossiers relatifs au programme. Le Comité du patrimoine mondial de l'UNESCO est responsable d'inscrire les propriétés sur la liste du patrimoine mondial.	En juin 2004, 785 sites, dont 13 sont situés au Canada, figuraient sur la Liste du patrimoine mondial. Neuf sites du patrimoine mondial sont gérés en tout ou en partie par Parcs Canada. En 2004–2005, l'Agence a préparé et présenté le dossier de mise en candidature aux fins de désignation du lieu historique national du Canada du Canal-Rideau comme site du patrimoine mondial. Elle a également fourni de l'information et offert de l'aide dans le cadre de la préparation des dossiers de mise en candidature des sites figurant sur la *Liste indicative des sites du patrimoine mondial du Canada*. Les 11 sites indiqués sur cette liste provisoire peuvent être mis en candidature pour une désignation de site du patrimoine mondial au cours d'une période de dix ans à partir de 2005.
Réserves de la biosphère Ce programme est un projet conjoint de collectivités locales, d'entreprises et de gouvernements qui a donné lieu à la création de réserves de la biosphère au Canada. Parcs Canada est membre de l'Association canadienne des réserves de la biosphère, à laquelle elle alloue des fonds à l'appui de son assemblée générale et de son bulletin.	En novembre 2004, il existait dans le monde 459 biosphères, dont 13 étaient situées au Canada. La toute nouvelle réserve de la biosphère canadienne, le Littoral de la baie Georgienne, a été désignée en octobre 2004, son aire centrale étant le parc national du Canada des Îles-de-la-Baie-Georgienne. Ce qui porte à sept le nombre de réserves de biosphères incluant des parcs nationaux.

Source : Diverses bases de données de Parcs Canada.

ACTIVITÉ DE PROGRAMME 2 : PRÉSERVER LES RESSOURCES PATRIMONIALES

Description et dépenses

Cette activité de programme a trait au maintien ou à l'amélioration de l'intégrité écologique dans les parcs nationaux, à l'utilisation viable des aires marines nationales de conservation et à la protection de leurs écosystèmes uniques, ainsi qu'au maintien et à l'amélioration de l'intégrité commémorative des lieux historiques nationaux gérés par Parcs Canada ou sur lesquels celle-ci a une influence. Les activités pertinentes liées aux parcs nationaux sont la recherche et la surveillance écologiques (p. ex., pour obtenir une meilleure compréhension des changements dans la diversité des espèces indigènes, du nombre d'espèces exotiques envahissantes et de l'étendue qu'elles occupent, de l'impact des systèmes d'eaux usées, des produits pétrochimiques et d'autres facteurs de stress sur les écosystèmes). Cela inclut également la gestion des incendies, des infestations d'insectes, le contrôle des inondations et des avalanches, le rétablissement de la biodiversité des écosystèmes et la négociation avec les intervenants ou d'autres organismes visant à influencer les mesures prises à l'égard des terres adjacentes aux aires patrimoniales protégées. Les activités pertinentes liées aux ressources culturelles englobent la recherche et la surveillance dans les lieux archéologiques et historiques (p. ex., pour établir l'état des ressources et les menaces qui pèsent sur elles) dans les aires patrimoniales protégées, ainsi que les activités telles que la préparation de plans visant à atteindre une condition ou un état souhaité, la conservation et la protection des lieux historiques nationaux, ainsi que la préparation d'énoncés d'intégrité commémorative.

Les dépenses totales relatives à l'activité de programme pour les deux derniers exercices sont indiquées ci-dessous :

(En milliers de dollars)			2004-2005	2003-2004
Total	Dépenses d'exploitation*	Salaires	97 378	91 248
		Autres	62 619	73 087
		Total	159 997	164 335
	Dépenses en capital		17 210	16 734

* Les dépenses d'exploitation n'incluent pas l'amortissement.

L'activité de programme a représenté 32 p. 100 des dépenses totales d'exploitation au cours des deux derniers exercices. Les dépenses en capital d'importance effectuées en 2004-2005 incluent 4,1 M$ pour les travaux réalisés au barrage du moulin Kingston, au lieu historique national du Canada du Canal-Rideau; 2,1 M$ pour les réparations effectuées à l'écluse 11-12, au lieu historique national du Canada de la voie navigable Trent-Severn; et 1,2 M$ pour la remise en état du lieu historique national du Canada de la Citadelle-d'Halifax.

Initiatives et réalisations

Parcs nationaux et aires marines nationales de conservation du Canada

Résultats prévus	Attentes en matière de rendement	Statut
Maintenir ou améliorer l'intégrité écologique des parcs nationaux et la viabilite des aires marines nationales de conservation.	• Mettre à jour les plans directeurs des parcs nationaux et veiller à ce qu'ils soient conformes aux dernières lignes directrices de planification de gestion d'ici mars 2010.	**Progrès raisonnables :** En mars 2005, 33 plans directeurs étaient approuvés, 21 étant en retard au chapitre de la révision. Parcs Canada s'attend à ce que tous les plans actuellement en retard soient achevés d'ici mars 2009.
	• Mettre en place dans tous les parcs nationaux des systèmes de surveillance et de rapports relatifs à l'intégrité écologique entièrement fonctionnels d'ici mars 2008.	**Progrès raisonnables :** Le nombre de parcs nationaux satisfaisant aux critères de bons programmes de surveillance et de rapports relatifs à l'IE efficaces établis par Parcs Canada relativement à l'IE a augmenté en 2004-2005 pour quatre de ces critères, a été stable pour un et a diminué pour un autre en raison d'ajustements techniques apportés aux mesures.
	• Améliorer certains aspects de l'intégrité écologique dans chacun des 41 parcs nationaux du Canada d'ici mars 2014.	**Données insuffisantes :** L'échantillon limité de mesures donne à penser que la plupart des parcs nationaux présentent un niveau d'intégrité écologique moyen à élevé. En l'absence d'un programme complet de surveillance de l'intégrité écologique, on ne dispose pas de données suffisantes pour conclure que les aspects de l'intégrité écologique des parcs nationaux s'améliorent.
	• Réduire au minimum l'incidence environnementale des activités de Parcs Canada.	**Mise en garde :** Des progrès raisonnables ont été réalisés dans trois secteurs prioritaires (gaz à effet de serre, sites contaminés et réservoirs de stockage de produits pétroliers). Certaines unités de gestion ont atteint leur objectif d'inventorier les hydrocarbures halogénés et les BPC, mais Parcs Canada dans son ensemble n'a pas atteint son objectif dans ces secteurs.

L'intégrité écologique des parcs nationaux du Canada

La *Loi sur les parcs nationaux du Canada* énonce que le maintien ou le rétablissement de l'intégrité écologique, grâce à la protection des ressources naturelles et des processus naturels, doit être la première priorité du ministre lorsqu'il prend en considération tous les aspects de la gestion des parcs. Cette loi définit l'intégrité écologique de la façon suivante :

> *L'état d'un parc jugé caractéristique de la région naturelle dont il fait partie et qui sera vraisemblablement maintenu, notamment les éléments abiotiques, la composition et l'abondance des espèces indigènes et des communautés biologiques ainsi que le rythme des changements et le maintien des processus écologiques.*

Le maintien et l'amélioration de l'intégrité écologique d'un parc national représentent un défi de taille. L'Agence n'a pas d'influence directe sur certains facteurs, comme la pollution et les changements climatiques, qui ont un impact sur l'état de l'IE. Les calamités naturelles (p. ex., feux de forêt) peuvent également aider Parcs Canada à

améliorer l'IE. Afin de maintenir ou d'améliorer l'intégrité écologique, Parcs Canada collabore avec un certain nombre de partenaires, notamment les propriétaires de terres situées dans le voisinage immédiat du parc, le secteur privé comme l'industrie touristique, les universités et les chercheurs.

La planification de l'intégrité écologique dans les parcs nationaux du Canada

Exigence	Statut
Un **plan directeur de parc** est exigé par la loi et doit être présenté aux deux Chambres. Il constitue un document d'orientation stratégique visant le maintien ou l'amélioration de l'intégrité écologique, ainsi que l'expérience des visiteurs et la sensibilisation et la compréhension du public (voir Contexte du *Rapport sur le rendement* de Parcs Canada sur le site www.pc.gc.ca pour obtenir de plus amples renseignements sur le processus de planification de gestion). ***Attente en matière de rendement*** Mettre à jour les plans directeurs des parcs nationaux et veiller à ce qu'ils soient conformes aux dernières lignes directrices de planification de gestion d'ici mars 2010. Selon la loi, les plans directeurs doivent être révisés et mis à jour, au besoin, tous les cinq ans. Les plans établis selon le *Guide de planification pour l'élaboration des plans directeurs à Parcs Canada (2000)* et les *Lignes directrices sur la rédaction du rapport sur l'état des parcs* constituent des outils importants pour la protection de l'intégrité écologique. Ils comprennent des renseignements détaillés sur l'état de l'écosystème et sur son importance, les objectifs en matière d'intégrité écologique, de sensibilisation du public et d'expérience des visiteurs, de même qu'une description des programmes de surveillance et de rapports, y compris les indicateurs pertinents. On procède actuellement à la mise à jour de ces lignes directrices.	**Nombre de parcs ayant un plan directeur approuvé :** En mars 2005, 33 des 41 parcs nationaux avaient un plan directeur approuvé, ce qui ne représente aucun écart net par rapport à mars 2004. Des huit parcs non dotés d'un tel plan, trois suivent des lignes directrices provisoires de gestion et cinq participent à un processus de planification. En 2004-2005, trois plans ainsi que des modifications à un plan ont été déposés au Parlement. **Nombre de parcs dont les plans sont en retard au chapitre de la révision :** En mars 2005, 21 des 33 plans directeurs approuvés étaient en retard relativement à la révision, il s'agit de la même situation qu'en 2003-2004. En plus des 21 plans en retard, un parc ne peut finaliser son plan directeur avant que certaines questions autochtones locales aient été résolues. Huit parcs devraient avoir achevé la révision de leur plan directeur d'ici mars 2006, faisant tomber à 13 le nombre de plans en retard. Parcs Canada s'attend à ce que les plans en retard restants soient achevés d'ici mars 2009. Compte tenu de ses ressources actuelles, il est difficile pour Parcs Canada de respecter l'exigence de produire des plans révisés tous les cinq ans. **Nombre de plans conformes aux lignes directrices sur la planification de gestion :** Seize des 33 plans directeurs approuvés actuellement sont conformes aux lignes directrices de 2000 sur la planification de gestion, comparativement à 12 en 2003-2004.
Selon la politique en vigueur à Parcs Canada, on doit rédiger un **rapport sur l'état du parc** avant de pouvoir entreprendre le processus de planification de gestion. Ce document quinquennal rend compte de l'état de l'écosystème d'un parc, dans le cadre de l'écosystème global du parc, ainsi que des progrès réalisés relativement à la réalisation des objectifs définis dans le plan directeur. Les rapports sont établis par les cadres dans chaque parc national et sont approuvés par le directeur exécutif, Intégrité écologique.	**Nombre de parcs ayant rédigé un rapport sur l'état du parc approuvé :** En mars 2004, un rapport sur l'état du parc a été approuvé pour le parc national du Canada des Îles-de-la-Baie-Georgienne. En 2004-2005, des rapports ont été rédigés et approuvés pour le parc national du Canada de la Péninsule-Bruce et le parc national du Canada des Îles-du-Saint-Laurent. Trois parcs devraient terminer leur rapport d'ici mars 2006.

Source : Division de la législation et de la politique, Parcs Canada

Amélioration du programme de surveillance et de rapports dans les parcs nationaux du Canada

Parcs Canada s'est engagée à maintenir et à rétablir l'intégrité écologique. Elle reconnaît trois principaux éléments dans les écosystèmes : la biodiversité, les fonctions des écosystèmes et les facteurs de stress. Ces trois éléments constituent le fondement du cadre de rapport sur l'intégrité écologique de Parcs Canada, indiqué à la figure 14.

La biodiversité (diversité biologique) correspond à la variété naturelle des espèces végétales et animales ainsi qu'aux variations génétiques de chaque espèce, qui caractérisent les écosystèmes. Les fonctions des écosystèmes correspondent aux flux d'énergie et de matière qui façonnent ces derniers (p. ex., croissance et décomposition, incendies). En temps normal, on s'attend à ce que ces fonctions surviennent selon une certaine variation. Les facteurs de stress désignent les activités, tant à l'intérieur qu'à l'extérieur du parc, qui ont une incidence négative sur la biodiversité et les fonctions des écosystèmes du parc. Il peut s'agir de facteurs globaux et à longue portée (p. ex., changement climatique, polluants transportés sur de grandes distances) ou de facteurs régionaux ou locaux (p. ex., pratiques régionales de gestion du territoire entourant un parc et densité des routes). Certains facteurs (p. ex., maladies présentes dans des populations animales voisines) sont propres à quelques parcs.

Parcs Canada veut améliorer la qualité et l'uniformité en matière de surveillance et d'établissement de rapports relatifs à l'intégrité écologique en rendant son programme plus fiable sur le plan scientifique et plus conforme aux buts de

Attente en matière de rendement

Mettre en place dans tous les parcs nationaux des systèmes de surveillance et de rapports relatifs à l'intégrité écologique entièrement fonctionnels d'ici mars 2008.

Figure 14 : Cadre de rapport sur l'intégrité écologique

BIODIVERSITÉ	FONCTIONS DES ÉCOSYSTÈMES	FACTEURS DE STRESS
Diversité des espèces	**Succession/rétrogression**	**Tendances concernant l'utilisation du territoire par les humains**
Modification de la diversité des espèces Nombre et étendue des espèces exotiques	Fréquence et ampleur des perturbations (incendies, insectes, inondations) Distributions des classes d'âge de la végétation	Cartes d'utilisation du territoire, densité des routes, densité de la population humaine
Dynamique des populations	**Productivité**	**Fragmentation de l'habitat**
Taux de mortalité/natalité des espèces repères Immigration/émigration des espèces repères Viabilité des populations d'espèces repères	Par paysage ou par site	Superficie des parcelles, distance entre les parcelles, distance à partir de l'intérieur
Structure trophique	**Décomposition**	**Polluants**
Distribution par classe de dimension de tous les taxons Niveaux de prédation	Par site	Eaux usées, produits pétrochimiques, etc. Transport des toxines sur de longues distances
	Rétention des nutriments	**Climat**
	Calcium et azote par site	Données météorologiques Fréquence des conditions extrêmes
		Autres
		Enjeux propres au parc (p. ex., maladie dans les populations animales locales)

gestion. L'Agence a recours à divers partenaires pour surveiller l'état et l'évolution des écosystèmes dans les parcs nationaux. Parmi les partenaires en matière de surveillance, mentionnons les autres ministères et organismes fédéraux, les organisations provinciales, les universités et les organismes de recherche. Par exemple, l'Agence collabore avec le ministère des Ressources naturelles et de la Faune du Québec, un groupe environnementaliste local et les universités avoisinantes à un projet de rétablissement concernant la population de tortues des bois dans le parc national du Canada de la Mauricie.

En avril 2004, tous les parcs ont fait l'objet d'une évaluation des progrès réalisés relativement à l'élaboration des systèmes de surveillance selon six critères et les résultats ont été présentés dans le *Rapport annuel 2003-2004*. Ce processus a été repris avec certaines modifications en 2004-2005 (voir la description générale du processus sur le site www.pc.gc.ca). Les résultats relatifs aux deux exercices sont indiqués à la figure 15.

Les évaluations indiquées à la figure 15 révèlent une amélioration relativement à quatre des six critères, un rendement stable dans un domaine (critère 2) et une baisse dans un autre domaine (critère 5). Cette dernière a été déterminée à la suite d'un examen national des auto-évaluations effectuées en 2003-2004 par chaque parc national, qui a permis de relever certaines différences dans l'échelle de notation utilisée par les différents parcs pour s'auto-évaluer selon ce critère. Cet examen reflète par conséquent un ajustement technique de la notation plutôt qu'une baisse réelle de rendement. Dans l'ensemble, les parcs nationaux font des progrès raisonnables relativement à l'objectif de mettre en place, d'ici mars 2008, des programmes de surveillance écologique valables sur le plan scientifique intégrés, et conformes aux objectifs de gestion.

Figure 15 : Nombre de parcs nationaux qui satisfont aux critères de bons programmes de surveillance et de rapports relatifs à l'intégrité écologique de Parcs Canada

Critères	Nombre de parcs répondant au critère 2003-2004	Nombre de parcs répondant au critère 2004-2005
1. Crédibilité scientifique : Les projets de surveillance abordent des questions claires, comprennent des objectifs valables, utilisent des méthodes valables sur le plan scientifique qui sont accessibles à un examen externe, et le programme comprend des conseils scientifiques externes.	7	11
2. Gestion des données et conception statistique : Les données tirées des projets de surveillance sont accessibles et uniformes; les concepts expérimentaux et l'échantillonnage sont pertinents sur le plan scientifique.	9	9
3. Collaboration biorégionale : Les projets de surveillance s'intègrent dans une approche biorégionale globale et dans des projets biorégionaux.	6	10
4. Participation des intervenants : Les partenaires et les intervenants en matière d'élaboration du programme de surveillance de l'IE du parc apportent leur participation pleine et entière.	12	16
5. Liens avec les plans : Le programme de surveillance est lié de façon crédible à la vision de l'IE ou aux objectifs du plan directeur, ainsi qu'aux objectifs globaux de la surveillance des écosystèmes du parc.	12	8
6. Stratégie pour l'élaboration du programme de surveillance : Le parc dispose d'une stratégie crédible pour combler les lacunes de son programme de surveillance.	10	15

Source : Direction de l'intégrité écologique, Parcs Canada.

Amélioration de la surveillance de l'impact des activités des visiteurs

Un aspect important du programme de surveillance et de rapports de l'IE est la compréhension de l'impact des activités des visiteurs sur les écosystèmes des parcs nationaux. Parcs Canada connaît le nombre de visites et les moments de l'année où elles sont effectuées, mais ne possède pas de portrait national cohérent des endroits fréquentés par les visiteurs à l'intérieur des parcs nationaux ni des répercussions matérielles, biologiques et sociales de leurs activités. En 2004-2005, l'Agence a décidé qu'au lieu d'élaborer un cadre distinct de surveillance de l'impact des visiteurs, elle intégrerait la surveillance des activités humaines dans son programme global de surveillance écologique. Des travaux similaires pour un cadre sur les activités humaines dans les aires marines nationales de conservation auront lieu entre mars 2006 et mars 2008. Ce cadre sera suivi par des travaux relatifs à un cadre sur les activités humaines dans les lieux historiques nationaux en 2008-2009.

État de l'intégrité écologique dans les parcs nationaux du Canada

Même si le programme de surveillance et de rapports n'est pas entièrement élaboré, Parcs Canada a un aperçu national de plusieurs aspects de son cadre de rapport sur l'intégrité écologique. La figure 16 présente plusieurs mesures de l'intégrité écologique pour l'élément terrestre de chacun des 41 parcs nationaux répartis selon les six biorégions (voir Contexte du *Rapport sur le rendement* de Parcs Canada sur le site www.pc.gc.ca pour obtenir une description des mesures et des critères). Les rapports ultérieurs présenteront des mesures similaires pour les éléments aquatiques des parcs nationaux.

Les données présentées à la figure 16 sont classées en trois grandes catégories du cadre général de rapport de Parcs Canada (figure 15) : biodiversité, fonctions des écosystèmes et facteurs de stress. Les mesures présentées ci-dessous sont propres aux écosystèmes d'origine terrestre. Chaque catégorie générale comprend deux ou trois mesures comportant des seuils acceptables bien définis. Chaque parc national a une cote faible (rouge), passable (jaune) ou bonne (vert), selon les normes établies pour les mesures. Une zone blanche signifie l'absence de données. Un encadré contenant les lettres « S. O. » signifie que la mesure n'était pas pertinente pour le parc en question (p. ex. certains parcs n'ont pas d'écosystèmes tributaires du feu de sorte que la mesure de fonction des feux de forêt n'est pas pertinente). Voir le site www.pc.gc.ca pour obtenir une description générale de la notation.

La figure 16 indique que la plupart des parcs conservent la majorité de leurs espèces indigènes (cases vertes). Dans les parcs de la biorégion de l'Atlantique-Québec, on a constaté une augmentation de la croissance de la végétation (cases jaunes et rouges). Les parcs situés dans le Nord sont relativement intacts, mais on y relève également une croissance de la végétation (quelques cases jaunes). Les parcs des montagnes et des plaines intérieures indiquent un degré élevé d'intégrité écologique malgré un stress important causé par l'utilisation du sol à l'échelle régionale (de nombreuses cases jaunes relativement à deux indicateurs de stress). Les grands prédateurs et leurs proies manifestent un déséquilibre similaire dans les parcs des régions du Pacifique, des Grands Lacs et de l'Atlantique-Québec, où les contraintes attribuables à la population humaine sont très marquées. Cet échantillon limité de mesures donne à penser que la plupart des parcs conservent un degré d'IE allant de moyen à élevé, malgré des contraintes importantes et des déséquilibres notables dans certaines régions. Au cours des années à venir, à mesure que le programme de surveillance évoluera au moyen d'une série de mesures plus vastes et plus détaillées, on aura un tableau plus complet de l'IE des parcs nationaux du Canada.

Maintien et amélioration de l'intégrité écologique dans les parcs nationaux du Canada

Attente en matière de rendement

Améliorer certains aspects de l'intégrité écologique dans chacun des 41 parcs nationaux du Canada d'ici mars 2014.

Figure 16 : État d'intégrité écologique dans les parcs nationaux du Canada

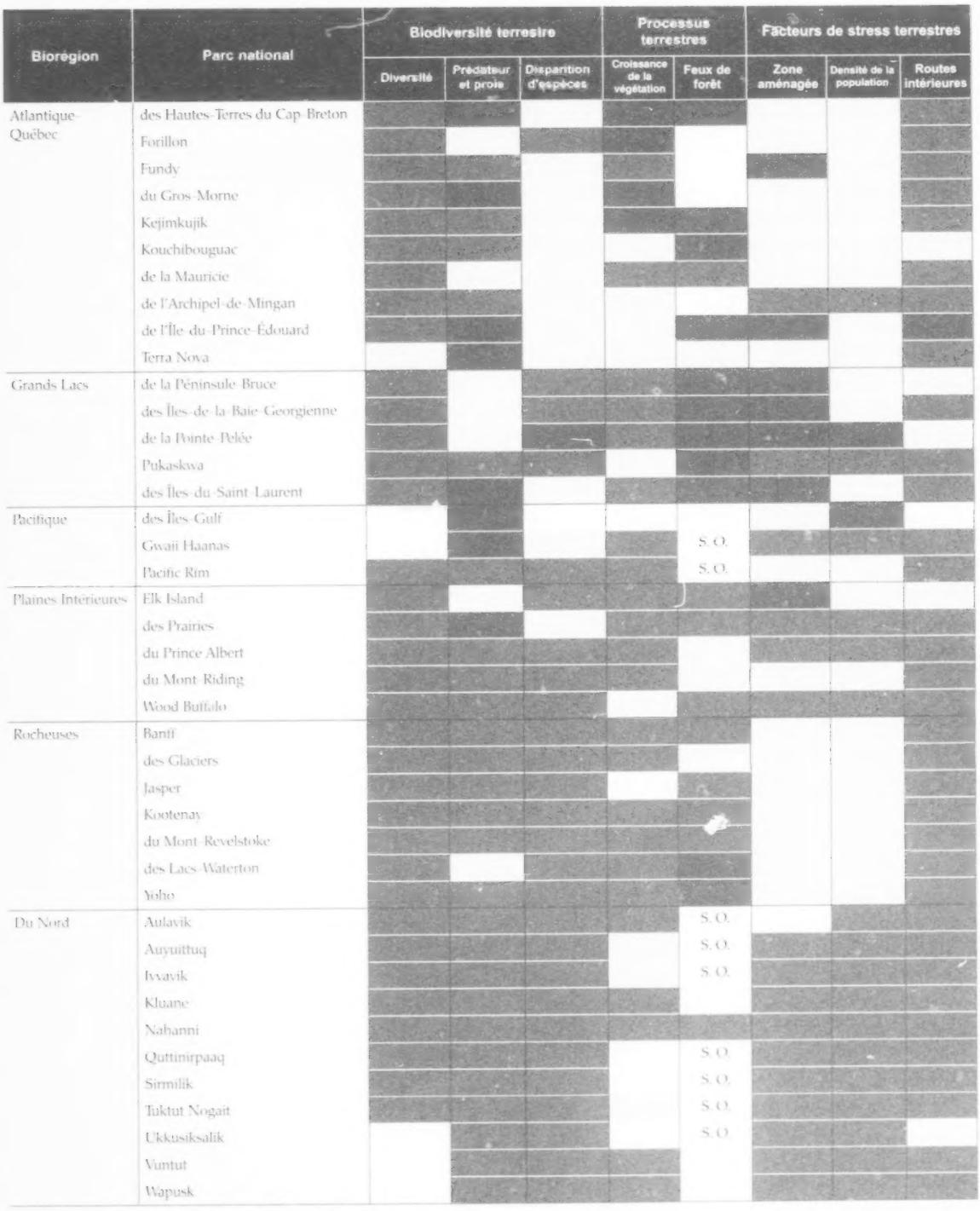

Source : Direction de l'intégrité écologique, Parcs Canada.

Légende : Vert = Jaune = Rouge =

Dans son Budget 2003, le gouvernement fédéral s'est engagé à allouer 75 M$ sur cinq ans et 25 M$ annuellement par la suite pour améliorer et rétablir l'intégrité écologique dans les parcs nationaux du Canada. Des fonds supplémentaires de 60 M$ sur cinq ans et 15 M$ de fonds permanents ont été alloués dans le Budget 2005. Les fonds prévus dans le Budget 2003 représentent un accroissement estimatif de 15 p. 100 des dépenses liées à l'IE[15] par rapport aux dépenses actuelles de Parcs Canada à cet égard. Même si l'Agence a fixé à mars 2014 l'échéance pour l'amélioration de l'IE, elle rendra compte, entre-temps et de façon permanente, du résultat des initiatives et des projets particuliers d'IE. En 2008, une fois que le programme de surveillance sera entièrement fonctionnel, l'Agence l'utilisera pour rendre compte de mesures (p. ex. espèces focales) et d'indicateurs (p. ex. biodiversité) d'IE particuliers.

Les fonds provenant du Budget 2003 permettent :

- d'embaucher davantage de planificateurs, de scientifiques et de spécialistes en sensibilisation des visiteurs (en mars 2005, environ 11 nouveaux postes étaient financés, l'objectif étant d'en financer 33,5 d'ici mars 2008);
- de financer l'élaboration de nouveaux systèmes de surveillance et de rapports (environ 1,47 M$ alloués en mars 2005);
- de mettre en place des partenariats scientifiques (environ 425 000 $ alloués en avril 2005);
- de réintroduire les incendies en tant que processus naturel des écosystèmes dans le paysage des parcs (environ 800 000 $ alloués en mars 2005).

Parcs Canada prévoit investir environ 31 M$ en fonds supplémentaires dans ces priorités à l'échelle du réseau d'ici mars 2008.

Environ 12 M$ supplémentaires seront alloués à des projets novateurs de recherche et de gestion active de courte durée au cours des cinq prochaines années. En mars 2005, 2,75 M$ avaient été alloués à 27 projets liés aux connaissances écologiques traditionnelles, à l'intégration et aux partenariats régionaux, à la remise en état des écosystèmes, à la mobilisation des Canadiens et des Canadiennes et à l'acquisition des connaissances.

Enfin, environ 22 M$ sont actuellement affectés, sur cinq ans, à des projets prioritaires pluriannuels relatifs à dix parcs nationaux. Les emplacements et les principaux objectifs de ces projets sont indiqués à la figure 17. En mars 2005, 1,9 M$ avaient été alloués à ces projets.

Un cadre de rendement et d'évaluation pour les fonds supplémentaires alloués à l'IE est en cours d'élaboration et devrait être achevé d'ici l'automne 2005. Une évaluation formative des fonds alloués à l'IE est prévue pour 2006-2007.

En plus des fonds supplémentaires qui ont été alloués dans le Budget 2003, Parcs Canada a reçu des fonds pour le rétablissement des espèces en péril, d'un montant approximatif de 5,3 M$ en 2003-2004 et de 7,8 M$ en 2004-2005. Ces fonds appuient la protection et la gestion des espèces en péril et de leur habitat dans les parcs nationaux et les lieux historiques nationaux. Ces fonds augmenteront pour atteindre 10,3 M$ en 2006-2007.

En résumé, Parcs Canada a reçu d'importants fonds supplémentaires qui lui permettent actuellement de renforcer sa capacité scientifique et sa connaissance des écosystèmes, et de participer activement au maintien ou à l'amélioration de l'IE. Toutefois, en l'absence d'un programme de surveillance pleinement fonctionnel, l'Agence manque de renseignements suffisants pour tirer des conclusions générales sur les progrès réalisés relativement à son objectif de rendement à atteindre au chapitre de l'amélioration des aspects de l'IE dans tous les parcs d'ici 2014.

Gestion de l'incidence de Parcs Canada sur l'environnement

Les propres infrastructures et pratiques de gestion de Parcs Canada peuvent avoir d'importantes répercussions sur la santé écologique des parcs

Figure 17 : Grands projets pluriannuels financés à l'aide de fonds supplémentaires relatifs à l'IE

Projet	Proposition
Rétablissement des écosystèmes	
Lake Louise : Restauration de l'habitat	Modifications apportées aux terrains de camping et aux sentiers de l'arrière-pays afin d'améliorer l'habitat du grizzly, mise en place d'un réseau de transport en commun et améliorations apportées aux infrastructures dans les principales aires de fréquentation diurne.
Jasper : Rétablissement de l'écosystème subalpin	Restructuration et agrandissement du réseau de sentiers, et récupération de l'habitat faunique.
Prairies : Restauration des processus écologiques	Réintroduction de la fonction écologique des grands herbivores, rétablissement des prairies indigènes et gestion de la végétation exotique.
Pointe-Pelée : Restauration de l'habitat	Création d'un consortium regroupant des partenaires des secteurs public et privé aux fins de restauration de l'habitat et de rétablissement du lien historique vers le marais Hillman.
De la Mauricie : Rétablissement de l'intégrité écologique des lacs et des cours d'eau	Rétablissement des niveaux d'eau et des rives de lacs choisis, réintroduction de l'omble chevalier et de l'omble de fontaine, et élaboration d'un nouveau concept d'expérience récréative et de découverte harmonieuse des écosystèmes aquatiques du parc.
Île-du-Prince-Édouard : Réduction du nombre de contrevenants (hors sentiers) et amélioration de l'expérience des visiteurs	Mise en place d'une voie de transport actif à fins multiples et restauration de la végétation.
Hautes-Terres-du-Cap-Breton : Gestion du sel de voirie et réduction de l'encombrement	Construction d'installations de stockage du sel et de postes de lavage de véhicules destinés à l'équipement de manutention du sel, mise en œuvre d'un système météo routier et nettoyage des sites contaminés liés aux anciennes installations de stockage du sel.
Connaissances écologiques traditionnelles	
Kluane : Savoir traditionnel et intégration régionale	Élaboration de protocoles visant l'acquisition et l'évaluation du savoir traditionnel, détermination des indicateurs de savoir traditionnel relativement à la gestion des écosystèmes aux fins d'application de ce savoir à la gestion des parcs et des écosystèmes.
Nunavut : Utilisation des connaissances des Inuit dans le cadre de la gestion, de la recherche et de la surveillance	Embauche d'un coordonnateur et de chercheurs en milieu communautaire, établissement de protocoles pour recueillir et partager les connaissances, et mise sur pied de groupes de discussion visant l'application des connaissances écologiques traditionnelles à la résolution des problèmes actuels et futurs en matière d'IE.
Aux Canadiens de participer : sensibilisation à l'IE	
Parcs nationaux du Canada Fundy et Banff	Mise à profit des installations existantes, des meilleures pratiques et des partenaires, communication d'un sentiment d'appartenance, occasions de découvrir les écosystèmes et l'histoire de l'influence humaine sur ces parcs, et mobilisation en faveur des projets de conservation des écosystèmes.

Attente en matière de rendement
Réduire au minimum l'incidence environnementale des activités de Parcs Canada.

nationaux et sur la qualité des expériences des visiteurs. Le cadre national du système de gestion de l'environnement de l'Agence, qui a été approuvé en avril 2003, décrit 11 aspects des activités de Parcs Canada ayant un impact sur l'environnement. Il énonce en outre quatre priorités nationales. Une cinquième priorité a été identifiée par les gestionnaires de programme. La figure 18 présente les cinq priorités de l'Agence, le rendement par rapport aux objectifs, ainsi que les stratégies et les processus à suivre pour aller de l'avant.

Utilisation viable sur le plan écologique des aires marines nationales de conservation du Canada

La *Loi sur les aires marines de conservation du Canada* a été adoptée par le Parlement en juin 2002. Cette loi établit comme principe fondamental de la gestion des AMNC que Parcs Canada doit collaborer avec les organismes fédéraux et provinciaux chargés de la gestion des pêcheries et avec les utilisateurs des ressources marines renouvelables en vue d'assurer l'utilisation écologique viable des aires, tout en réservant des zones pour protéger totalement les caractéristiques spéciales ou les éléments vulnérables de leurs écosystèmes marins

Planification de l'utilisation viable sur le plan écologique : Les aires marines nationales de conservation doivent être dotées de plans directeurs qui fournissent l'orientation nécessaire à l'utilisation viable des ressources marines. Le plan directeur du parc marin du Saguenay–Saint-Laurent, au Québec, approuvé en 1998, a été déposé au Parlement en mars 2000. La loi applicable à ce parc marin prévoit la révision du plan au minimum tous les sept ans, une révision était prévue à l'origine pour 2004-2005. Les impératifs de la coordination intergouvernementale ont occasionné des retards supplémentaires de sorte que la date de dépôt au Parlement a été reportée à juin 2007. Le plan directeur du parc marin national du Canada Fathom Five, en Ontario, a été approuvé en 1998. La politique de planification de gestion de l'Agence prévoit la révision du plan au minimum tous les cinq ans. La révision, dont l'achèvement était initialement prévu pour janvier 2005, devrait maintenant être approuvée en janvier 2006 et déposée au Parlement à la fin mars 2006. (Voir Contexte du *Rapport sur le rendement* de Parcs Canada sur le site www.pc.gc.ca pour obtenir d'autres précisions sur le processus de la planification de gestion.)

Mesure de l'utilisation viable sur le plan écologique : Il n'existe actuellement aucun cadre de surveillance et de rapport sur l'utilisation viable sur le plan écologique dans les AMNC semblable au cadre de rapport sur l'intégrité écologique des parcs nationaux. L'Initiative sur l'efficacité de la gestion des aires marines protégées, un projet international parrainé par la Commission mondiale sur les aires protégées de l'UICN, le Fonds mondial pour la nature et la United States National Oceanic and Atmospheric Administration, avait 18 lieux pilotes dont le parc marin du Saguenay–Saint-Laurent. Son rapport final intitulé *How is your MPA doing? A Guidebook of Natural and Social Indicators for Evaluating Marine Protected Area Management Effectiveness* (Quel est l'état de votre aire marine protégée? Guide des indicateurs naturels et sociaux permettant d'évaluer l'efficacité de la gestion des aires marines protégées) a été publié en 2004. Les résultats de ce projet, conjointement avec les travaux en cours portant sur les lignes directrices de la politique relatives à l'utilisation viable sur le plan écologique et à la gestion des écosystèmes dans les AMNC, contribueront à l'élaboration d'un ensemble fondamental d'indicateurs pour la viabilité écologiques des AMNC d'ici mars 2006 et à l'ébauche de protocoles de surveillance de ces indicateurs fondamentaux d'ici mars 2008. De plus, en mars 2005, les représentants de Parcs Canada ont rencontré les membres américains et mexicains du Réseau nord-américain d'aires marines protégées lors d'un atelier visant à progresser dans l'élaboration d'un ensemble concis d'indicateurs que les trois pays pourraient partager afin d'évaluer l'efficacité des aires marines protégées tout le long du littoral du Pacifique de l'Amérique du Nord.

Figure 18 : Gestion de l'incidence de Parcs Canada sur l'environnement

Aspect écologique	Objectif	État d'avancement	Stratégie
Réduction des émissions de gaz à effet de serre (GES)	En vertu de l'Initiative *Prêcher par l'exemple* du gouvernement fédéral, Parcs Canada est tenue de réduire ses émissions de GES de 5,2 % par rapport aux niveaux de 1998 d'ici 2011. Cela représente une réduction de 2,9 kilotonnes par rapport au niveau de base de 56,3 kilotonnes pour atteindre le niveau cible de 53,4 kilotonnes. (*Nota :* le niveau de base a été augmenté de 55,3 à 56,3 par Ressources naturelles Canada afin de refléter les améliorations apportées au calcul des GES.	Les émissions de GES étaient de 54,8 kilotonnes en 2003-2004 et de 54,7 kilotonnes en 2004-2005.	Parcs Canada a reçu 515 686 $ en vertu du Programme fédéral interne de conversion des véhicules de Ressources naturelles Canada afin d'acquérir des véhicules hybrides, des véhicules à carburant de remplacement et de l'équipement non routier de brûlage sans résidus. Une directive de l'Agence visant à améliorer la performance environnementale du parc automobile a été mise en œuvre. Bon nombre de projets portant sur l'efficacité énergétique et l'énergie renouvelable ont commencé d'être mis en œuvre, et ils doivent être achevés d'ici mars 2006.
Réservoirs de stockage des produits pétroliers	L'objectif de Parcs Canada est de s'assurer que les réservoirs de stockage de produits pétroliers répondent aux normes et de les utiliser en conformité avec les lignes directrices et les codes de pratique.	En mars 2005, le nombre de réservoirs de stockage souterrains de Parcs Canada était tombé à 61 (comparativement à 64 en 2003). De ce nombre, 44 (72 %) sont conformes aux lignes directrices, soit une hausse de 10 % par rapport aux 40 réservoirs qui étaient conformes en 2003. En avril 2005, le nombre de réservoirs hors sol d'une capacité de 4 000 litres ou plus avait diminué d'une unité, passant à 126. De ceux-ci, 30 (24 %) sont conformes, soit une hausse de 1 % par rapport à l'année dernière.	L'Agence travaille à l'homologation des réservoirs hors sol plus petits (moins de 4 000 litres) en prévision des nouvelles exigences du futur règlement. En outre, les unités de gestion évaluent actuellement leur état de conformité au projet de règlement à venir.
Sites contaminés	Parcs Canada compte 321 sites contaminés connus ou présumés. Son objectif est d'évaluer et de classer ses sites contaminés pour toutes les unités de gestion d'ici mars 2006. L'Agence continue de cibler mars 2009 comme échéance pour l'élaboration et la mise en œuvre, par les unités de gestion, de mesures correctives ou de plans de gestion des risques pour tous les sites.	En mars 2005, 84 % des sites contaminés avaient été évalués (en hausse par rapport aux 80 % enregistrés en 2004), 14 évaluations préliminaires ou approfondies ayant été effectuées en 2004-2005. De plus, deux sites contaminés dans le parc national du Canada Banff avaient été nettoyés et avaient fait l'objet de mesures correctives.	La stratégie de Parcs Canada est de déterminer les sites sous sa responsabilité que l'on soupçonne d'être contaminés. Chaque site sera ensuite évalué. S'il y a contamination, la priorité sera accordée aux sites présentant les risques les plus élevés pour la santé des individus et l'écologie.

Figure 18 : Gestion de l'incidence de Parcs Canada sur l'environnement *(suite)*

Aspect écologique	Objectif	État d'avancement	Stratégie
Hydrocarbures halogénés	L'objectif de Parcs Canada est de réduire l'utilisation des hydrocarbures halogénés présentant un risque élevé pour l'appauvrissement de la couche d'ozone et d'éliminer toutes les émissions de substances appauvrissant la couche d'ozone provenant de Parcs Canada.	En mars 2005, 19 unités (14 unités de gestion, quatre centres de services et le bureau national) avaient entré leurs inventaires sur le site intranet du SGE de l'Agence (21 unités en 2003-2004)*. Ces 19 inventaires, sur un total de 38, représentent un taux d'achèvement de 50 %.	L'Agence travaille à faire en sorte que toutes les unités de gestion dressent leurs inventaires et les entrent dans le registre national d'ici mars 2006.
Biphényles polychlorés (BPC)	L'objectif de Parcs Canada est d'éliminer graduellement les BPC des installations et des activités des parcs. Tous les BPC enlevés seront stockés et éliminés en conformité avec les règlements applicables.	En mars 2005, neuf unités (13 en 2003-2004*) avaient entré leurs inventaires sur le site intranet du SGE de l'Agence (cinq unités de gestion avaient entré leurs inventaires de BPC, trois centres de services et le bureau national ont déclaré qu'ils étaient exempts de BPC). Ces neuf inventaires sur un total de 38 représentent un taux d'achèvement de 24 %.	L'Agence travaille à faire en sorte que toutes les unités de gestion dressent leurs inventaires et les entrent dans le registre national d'ici mars 2006.

* En 2003-2004, certains parcs nationaux et unités de gestion ont entré leurs inventaires séparément dans la base de données du SGE de l'Agence. À compter de 2004-2005, tous les inventaires ne sont entrés que par unité de gestion, une telle unité pouvant inclure plus d'un parc national ou d'un lieu historique national. En conséquence, le nombre d'inventaires pour 2004-2005 semble moindre.

Source : Direction des immobilisations, Parcs Canada. Direction de l'intégrité écologique (pour les sites contaminés)

Lieux historiques nationaux du Canada

Résultats prévus	Attentes en matière de rendement	Statut
Maintenir ou améliorer l'intégrité commémorative des lieux historiques nationaux et l'état des autres ressources culturelles gérées par Parcs Canada.	• Faire en sorte que tous les lieux historiques nationaux administrés par Parcs Canada aient un plan directeur approuvé d'ici décembre 2006.	**Mise en garde :** En mars 2005, 40 lieux historiques nationaux administrés par Parcs Canada (26 % des 153 lieux administrés par l'Agence) avaient un plan directeur approuvé. Au rythme actuel, Parcs Canada n'atteindra probablement pas son objectif de disposer de plans approuvés pour tous les lieux qu'elle administre d'ici décembre 2006.
	• Améliorer tous les éléments de l'intégrité commémorative ayant obtenu la cote faible.	**Progrès raisonnables :** Parcs Canada progresse de façon satisfaisante dans l'évaluation de l'IC des lieux historiques nationaux qu'elle administre. Un sondage de lieux mené en 2004-2005 a permis de constater une amélioration au moins partielle dans toutes les zones assujetties au programme d'IC ayant obtenu la cote faible en 2001-2002.
	• Améliorer l'état des autres ressources culturelles gérées par Parcs Canada d'ici mars 2014.	**Données insuffisantes :** Même s'il existe un répertoire national d'objets historiques, dont 76 % ont une cote bonne, ces cotes d'état ne sont pas à jour. On manque d'inventaires appropriés et de cotes d'état des objets archéologiques, ainsi que de cotes d'état des plaques commémoratives.
Encourager et appuyer l'intégrité commémorative des lieux historiques nationaux et maintenir ou améliorer l'état des ressources patrimoniales qui ne sont pas gérées par Parcs Canada.	• Les autres propriétaires de lieux historiques nationaux sont sensibilisés à l'intégrité commémorative (IC) et ont accès à l'information sur les meilleures pratiques pour le maintien de l'IC.	**Progrès raisonnables :** Un sondage effectué en 2004-2005 auprès des autres propriétaires de lieux historiques nationaux a permis de constater que 46 % des répondants étaient sensibilisés à l'intégrité commémorative, près des deux tiers signalant qu'ils avaient accès à l'information sur les meilleures pratiques pour la préservation, la mise en valeur ou la gestion d'un lieu historique national. Parcs Canada analyse actuellement ces données afin de perfectionner ses mesures et de fixer des objectifs pour la prochaine période de planification.
	• Les interventions sur le patrimoine culturel bâti non administré par l'Agence sont certifiées.	**Progrès raisonnables :** En 2004-2005, Parcs Canada a approuvé en principe 23 interventions sur des propriétés patrimoniales commerciales, formulé des recommandations sur des interventions appropriées touchant 132 édifices fédéraux du patrimoine et approuvé la transformation d'une gare ferroviaire désignée et la vente de quatre autres.

La famille des lieux historiques nationaux du Canada comprend 153 lieux administrés par Parcs Canada et 759 lieux dont des organismes patrimoniaux, des sociétés, d'autres ministères fédéraux, d'autres ordres de gouvernement et des particuliers sont les propriétaires et les gestionnaires.

Intégrité commémorative

Depuis le milieu des années 1990, Parcs Canada a fait valoir la notion d'intégrité commémorative pour tous les lieux historiques nationaux. L'intégrité commémorative désigne l'état et le caractère global d'un lieu. Elle est atteinte lorsque :

- les ressources directement liées aux motifs de la désignation en tant que lieu historique national sont intactes ou ne sont pas menacées;
- les motifs invoqués pour justifier sa désignation sont clairement expliqués au public;
- toutes les décisions et mesures touchant le lieu respectent les valeurs patrimoniales associées à celui-ci.

Parcs Canada est directement responsable de l'intégrité commémorative des lieux historiques nationaux qu'elle administre, c'est-à-dire de la protection et de la mise en valeur de ces lieux pour que les générations actuelles et futures puissent les connaître, les apprécier et en bénéficier. Même si Parcs Canada encourage les propriétaires des lieux qu'elle n'administre pas à les protéger et à les mettre en valeur, elle ne peut pas surveiller directement l'intégrité commémorative du lieu ou les mesures prises par les propriétaires. L'Agence vise à développer la capacité d'intendance des autres propriétaires en fournissant des conseils professionnels et spécialisés, en assurant la sensibilisation au moyen de publications, en offrant une formation en gestion des ressources culturelles et en partageant les meilleures pratiques avec les divers groupes de l'Alliance des lieux historiques nationaux.

Planification de l'intégrité commémorative dans les lieux historiques nationaux du Canada administrés par Parcs Canada

Les énoncés d'intégrité commémorative (ÉIC) et les plans directeurs des lieux historiques nationaux du Canada constituent les documents fondamentaux qui définissent l'orientation en ce qui concerne l'intégrité commémorative des lieux historiques nationaux administrés par Parcs Canada.

Exigence	Statut
L'ÉIC précise la valeur à préserver, les conditions à respecter afin d'éviter la détérioration de cette valeur et des ressources, et il détermine en quoi consiste la communication efficace des motifs de l'importance historique nationale. ***Attente en matière de rendement*** **Faire en sorte que tous les lieux historiques nationaux administrés par Parcs Canada aient un plan directeur approuvé d'ici décembre 2006.**	En mars 2005, 134 lieux avaient préparé des ÉIC; de ce nombre, 122 étaient terminés et 12 étaient sous forme d'ébauche (soit quatorze énoncés complets de plus et sept ébauches de moins qu'en mars 2004). L'objectif de Parcs Canada est de faire approuver les énoncés d'intégrité commémorative pour tous les lieux historiques nationaux qu'elle administre d'ici décembre 2006. [16]
En vertu de la *Loi sur l'Agence Parcs Canada*, l'Agence doit présenter au ministre un plan directeur pour chaque lieu historique national du Canada qu'elle administre. Les plans directeurs établissent les stratégies et les mesures permettant d'assurer l'intégrité commémorative du lieu ou des lieux visés par le plan et font l'objet d'un examen tous les cinq ans. Les lieux doivent avoir un ÉIC en main avant d'élaborer un plan directeur (voir Contexte du *Rapport sur le rendement* de Parcs Canada sur le site www.pc.gc.ca pour obtenir des précisions sur le processus de planification de gestion).	En 2004–2005, le ministre a approuvé le plan directeur de neuf lieux historiques nationaux administrés par Parcs Canada. En mars 2005, 40 (26 %) des 153 lieux administrés par Parcs Canada étaient dotés d'un plan directeur approuvé. Au rythme actuel, Parcs Canada n'atteindra probablement pas son objectif de doter tous les lieux qu'elle administre d'un plan approuvé d'ici décembre 2006. Afin d'augmenter le taux d'approbation et de répondre à cette préoccupation, de nouveaux postes en planification ont été pourvus dans les centres de services de l'Agence et le *Guide de planification pour l'élaboration des plans directeurs* est actuellement en cours de révision afin de mettre l'accent sur les exigences liées aux plans directeurs et de les simplifier. Les progrès feront l'objet d'une étroite surveillance en 2005–2006.

Source : Énoncé d'intégrité commémorative/Base de données de plans directeurs

État de l'intégrité commémorative des lieux historiques nationaux administrés par Parcs Canada

La *Loi sur l'Agence Parcs Canada* stipule qu'il est dans l'intérêt public d'assurer l'intégrité commémorative (IC) des lieux historiques nationaux du Canada. Connaître l'état de l'IC d'un lieu permet de prendre des décisions éclairées quant aux mesures et investissements prioritaires à l'échelle locale et nationale (voir Contexte du Rapport sur le rendement de Parcs Canada sur le site www.pc.gc.ca pour obtenir des précisions sur le processus d'évaluation de l'intégrité commémorative).

Parcs Canada s'est engagée à évaluer l'état de l'intégrité commémorative des 153 lieux historiques nationaux qu'elle administre entre avril 2001 et mars 2011. La figure 19 montre le nombre total de lieux évalués au cours de chacune des quatre dernières années ainsi que leur cote pour les trois aspects de l'IC. Les lieux choisis pour l'évaluation représentent une gamme variée de superficies et d'endroits au sein du réseau de lieux historiques nationaux administrés par Parcs Canada; ils varient au chapitre de la complexité de l'exploitation ainsi que des thèmes utilisés, et sont dotés d'un énoncé d'intégrité commémorative (ÉIC).[17] En 2004–2005, 13 lieux ont été évalués.

Des exemples de cotes de l'intégrité commémorative concernant trois lieux évalués en 2004–2005 sont indiqués à la figure 20.

Figure 19 : Nombre de lieux historiques nationaux ayant une cote bonne, passable ou faible pour trois aspects de l'intégrité commémorative (avril 2001 à mars 2005)*

	2004-2005 (n=13)			2003-2004 (n=14)			2002-2003 (n=18)			2001-2002 (n=13)		
	État des ressources	Efficacité des communications	Pratiques de gestion choisies	État des ressources	Efficacité des communicationsa	Pratiques de gestion choisies	État des ressources	Efficacité des communications	Pratiques de gestion choisies	État des ressources	Efficacité des communications	Pratiques de gestion choisies
Bonne	5	3	2	6	2	5	4	1	0	5	3	7
Passable	6	5	8	8	9	7	9	10	13	7	5	5
Faible	2	5	3	0	3	2	5	7	5	1	5	1

*Aucun lieu n'a été évalué plus d'une fois. De nouveaux lieux sont choisis pour être évalués chaque année.

Source : Base de données sur l'évaluation de l'intégrité commémorative.

Figure 20 : Exemples de cotes de l'intégrité commémorative dans trois lieux historiques nationaux du Canada

	Lieux historiques nationaux du Canada		
	Presbytère St. Andrew's, Manitoba	Forts-de-Lévis, Québec	Castle Hill, Terre-Neuve-et-Labrador
			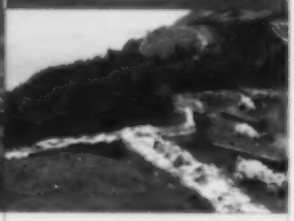
État des ressources	Bonne	Faible	Bonne
Efficacité des communications	Faible	Bonne	Passable
Pratiques de gestion choisies	Passable	Faible	Bonne

Source : Base de données sur l'évaluation de l'intégrité commémorative.

Attente en matière de rendement

Améliorer les aspects de l'intégrité commémorative qui ont une cote faible.

Comme le montre la figure 19, au cours des quatre dernières années, 29 (50 p. 100) des 58 lieux historiques nationaux évalués avaient au moins un aspect de l'intégrité commémorative présentant une cote faible. La majorité des cotes faibles sont liées à l'efficacité de la diffusion des messages sur l'importance nationale.

Un sondage de suivi sur les mesures prises afin d'améliorer les aspects de l'IC ayant une cote faible a été effectué par Parcs Canada en 2004–2005 (Pour plus de détails sur le processus de suivi voir Contexte du *Rapport sur le rendement* de Parcs Canada sur le site www.pc.gc.ca). Comme il s'agit du premier sondage de ce type, l'Agence ne dispose pas de résultats antérieurs pouvant servir d'élément de comparaison. Le sondage portait sur les six lieux ayant obtenu une cote faible relativement à au moins un aspect de l'IC en 2001–2002. Des six lieux, cinq avaient une cote faible relativement à l'efficacité des communications, un autre, une cote faible sur le plan de l'état des ressources (LHNC du Centre d'Accueil-du-Parc-Jasper) et un autre, au chapitre des pratiques de gestion (LHNC du Fort- Kitwanga). Les réponses au sondage indiquent que deux lieux avaient résolu tous les problèmes relevés en 2001–2002, les quatre autres lieux mentionnant qu'ils avaient résolu partiellement les problèmes. Les améliorations signalées par les participants au sondage incluaient les grands travaux visant à améliorer l'intégrité structurelle et à remédier aux infiltrations d'eau dans les installations de Jasper, les améliorations apportées au catalogage et à l'organisation des objets culturels au LHNC du Fort-Kitwanga, ainsi que l'élaboration de nouvelles expositions et de brochures sur le lieu, les modifications apportées au site Web de Parcs Canada, et la formation plus poussée du personnel dans plusieurs lieux. Le manque de fonds a joué un rôle dans la limitation des progrès en termes d'importance ou de rapidité relativement à plusieurs cotes faibles dans les six lieux. Un sondage de suivi similaire sera mené dans ces six lieux en 2007–2008.

Même si le sondage démontre que des mesures ont été prises afin d'améliorer les aspects de l'IC ayant une cote faible, il ne constitue pas une réévaluation de l'IC du lieu. Parcs Canada ne prévoit pas effectuer des évaluations officielles avant dix ans à partir de la fin de l'évaluation initiale de l'IC. En l'absence de ces évaluations, l'Agence est d'avis que des progrès raisonnables sont réalisés dans la résolution des taux faible, dans le contexte de ressources limitées.

Autres ressources culturelles gérées par Parcs Canada

Parcs Canada est responsable de l'entretien des plaques commémoratives et des cairns apposés pour commémorer les lieux, les personnes et les événements désignés comme ayant une importance historique nationale.

Attente en matière de rendement

Améliorer l'état des autres ressources culturelles gérées par Parcs Canada d'ici mars 2014.

Parcs Canada est aussi responsable de la gestion et de la protection d'un grand nombre d'objets historiques et archéologiques considérés comme ayant une importante valeur historique en vertu des *Principes directeurs et politiques de gestion* de l'Agence. On trouve ces ressources dans les sols et les fonds marins des lieux historiques nationaux, des parcs nationaux, des aires nationales marines de conservation gérés par Parcs Canada et les collections tenues par les centres de services de Parcs Canada. En 2004–2005, un document de travail qui servira de base au développement d'un bulletin de gestion portant sur l'« Aliénation des objets des collections historiques et archéologique de Parcs Canada » a été approuvé. La stratégie pour la Phase I du projet d'examen des collection a aussi été approuvée. Un échantillon des objets historiques et archéologiques détenus dans chacun des centres de

services sera examiné de façon systématique pour évaluer l'état des deux collections et leur pertinence en regard des objectifs et des besoins des programmes de l'Agence.

Plaques commémoratives : Parcs Canada est responsable de l'entretien des 1 486 plaques commémoratives et cairns apposés pour commémorer chaque lieu, personne ou événement désigné comme étant d'importance historique nationale (certaines désignations sont représentées par plusieurs plaques). On ne dispose pas de données nationales sur l'état des plaques à l'heure actuelle.

Objets historiques : Un objet historique est un bien culturel mobile acquis par Parcs Canada à des fins d'interprétation ou de référence. Il est lié à un lieu historique national par une désignation ou facilite l'interprétation d'un lieu. Un objet peut également refléter d'autres thèmes historiques importants liés à la commémoration de lieux, de personnes et d'événements marquants des 11 000 ans d'histoire du Canada.

En mars 2005, on dénombrait 206 237 objets historiques[18] dans les différentes collections de Parcs Canada répartis entre les centres de services de l'Agence, ainsi que dans les parcs nationaux et les lieux historiques nationaux. Au cours des trois dernières années, on a relevé une diminution nette de 5 213 objets historiques dans la collection.

La figure 21 indique les cotes d'état des objets historiques individuels. Ces objets ne sont pas évalués chaque année. Les cotes de certains objets peuvent remonter jusqu'à dix ans. Chaque année, les cotes d'état de certains objets sont mises à jour suite à des évaluations de l'intégrité commémorative, des sondages sur l'état des objets, une surveillance régulière, des expositions, l'amélioration des lieux d'entreposage ou des exigences pour évaluer des objets d'un type spécifique. Les cotes indiquées à la figure 21 reflètent une combinaison d'évaluations récentes et historiques de l'état des objets.

La figure 22 indique le nombre d'objets envoyés pour recevoir un traitement de conservation et revenus au cours des cinq dernières années.

Les traitements de conservation sont effectués selon la priorité (p. ex., les objets requis à des fins de mise en valeur sur place ou de prêts à l'extérieur, ou qui sont gravement menacés, sont habituellement traités en quelques semaines ou quelques mois). Dans certains cas, le traitement peut prendre plusieurs années. Un objet peut également être envoyé pour traitement plus d'une fois. Le nombre d'objets historiques envoyés pour traitement est inférieur à 1 p. 100 du nombre total d'objets contenus dans la collection de Parcs Canada.

Ressources archéologiques : Une ressource archéologique est toute preuve tangible de l'activité humaine présentant un intérêt historique, culturel

Figure 21 : État des objets historiques

Cote	2004-2005		2003-2004	
	Nombre	Pourcentage	Nombre	Pourcentage
Bonne	157 794	76,5 %	157 374	75,5 %
Passable	29 922	14,5 %	30 011	14,5 %
Faible	10 397	5 %	10 407	5 %
Indéterminée	8 124	4 %	9 843	5 %
Total	206 237	100 %	207 635	100 %

Source : Base de données de systèmes informatiques d'objets de Parcs Canada

ou scientifique, tel qu'une attraction, une structure ou un objet archéologique, situé dans un lieu archéologique ou provenant d'un tel lieu, ou enregistré comme découverte archéologique isolée. Un objet archéologique est un objet ou un spécimen de tout matériel présentant un intérêt archéologique.

Parcs Canada n'a pas le décompte précis à l'échelle nationale du nombre de sites archéologiques qu'elle gère ou du nombre d'objets archéologiques faisant partie de sa collection. Toutefois, on estime que cette collection contient plus de 30 millions d'objets archéologiques. L'Agence n'a pas entrepris une évaluation globale de l'état des ressources archéologiques dans ses répertoires. Comme pour les objets historiques, l'état de ces ressources est entretenu dans une large mesure de façon ponctuelle. La figure 23 indique le nombre d'objets envoyés pour recevoir un traitement de conservation et revenus au cours des cinq dernières années.

Comme pour les objets historiques, seule une petite fraction des objets archéologiques reçoivent un traitement de conservation à un moment donné.

En résumé, même si l'Agence dispose de données partielles sur le nombre des autres ressources culturelles qu'elle gère, elle ne dispose pas de cotes d'état à jour pour bon nombre d'objets et les données dont elle dispose en ce qui concerne la demande de conservation et les répercussions du traitement de conservation sur l'état des ressources sont incomplètes. Dans l'ensemble, l'Agence n'a pas de données suffisantes pour déterminer si elle fait des progrès raisonnables relativement à son engagement d'améliorer l'état des autres ressources culturelles qu'elle gère d'ici mars 2014.

Figure 22 : Objets historiques ayant reçu un traitement de conservation (2000-2001 à 2004-2005)

	2004-2005	2003-2004	2002-2003	2001-2002	2000-2001	Total
Objets envoyés pour un traitement de conservation	184	89	102	388	88	851
Objets revenus d'un traitement de conservation	149	68	181	300	66	764

Source : Base de données de systèmes informatiques d'objets de Parcs Canada

Figure 23 : Objets archéologiques[19] ayant reçu un traitement de conservation (2000-2001 à 2004-2005)

	2004-2005	2003-2004	2002-2003	2001-2002	2000-2001	Total
Objets envoyés pour un traitement de conservation	2 403	2 625	3 068	3 565	2 338	13 999
Objets revenus d'un traitement de conservation	2 439	2 329	2 561	3 194	2 267	12 790

Nota : 129 objets ayant fait l'objet d'un traitement de conservation n'ont pas été retournés dans leur réserve respective en raison de contraintes d'entreposage.

Source : Bases de données archéologiques, Parcs Canada.

Attente en matière de rendement

Les autres propriétaires de lieux historiques nationaux connaissent l'intégrité commémorative et ont accès aux renseignements sur les meilleures pratiques à mettre en œuvre pour la maintenir.

Influence sur l'intégrité commémorative des lieux historiques nationaux non administrés par Parcs Canada

Parcs Canada cherche à sensibiliser davantage les 759 autres propriétaires de lieux historiques nationaux à l'intégrité commémorative et à leur faciliter l'accès aux données sur les meilleures pratiques en ce qui concerne le maintien de l'intégrité commémorative. Le Programme de partage des frais des lieux historiques nationaux du Canada, ainsi que les conseils et l'orientation touchant l'élaboration d'énoncés d'IC, le partage des meilleures pratiques en matière de conservation du patrimoine, et la promotion d'alliances et de réseaux entre les lieux historiques nationaux sont les principaux moyens qu'utilise Parcs Canada pour atteindre son objectif.

Programme de partage des frais des lieux historiques nationaux du Canada : Ce programme vise à sensibiliser davantage les propriétaires et les gestionnaires de lieux à l'intégrité commémorative et à les amener à mieux comprendre ce concept au moyen de projets spéciaux de conservation et de mise en valeur. Il vise également à intégrer ce concept dans les décisions qu'ils prendront relativement au lieu.

En mars 2005, Parcs Canada avait conclu 60 ententes à frais partagés avec 53 lieux historiques nationaux du Canada depuis 1987, année de mise en œuvre du programme. Ces ententes représentent un investissement total d'environ 26,6 millions pour la durée du programme. Une seule de ces ententes était encore en vigueur en 2004-2005, soit cinq de moins que l'année précédente. Il existe une liste d'attente de 63 lieux historiques nationaux du Canada faisant l'objet d'un avis écrit du ministre indiquant qu'ils sont admissibles à une entente à frais partagés. Cela représente un engagement approximatif de 30 M$ (établi d'après les coûts historiques moyens par entente).

Aucune entente à frais partagés n'a été signée en 2004-2005 et aucun lieu historique national n'a été ajouté à la liste d'attente depuis plusieurs années. Malgré tout, le programme est toujours en demande (12 autres demandes de financement présentées par des lieux historiques nationaux admissibles ont été reçues en 2004-2005). Les demandeurs sont informés que le Programme de partage des frais des lieux historiques nationaux du Canada est complètement engagé et ne pourra accepter des demandes supplémentaires avant que de nouveaux fonds lui aient été alloués. Les propriétaires de tous les lieux historiques nationaux du Canada non administrés par le gouvernement fédéral seront avisés lorsque de nouveaux fonds auront été injectés et que de nouvelles demandes pourront être prises en considération.

Conseils et orientation : Parcs Canada facilite le partage des meilleures pratiques en matière de conservation du patrimoine entre les lieux historiques nationaux et aide à l'élaboration d'énoncés d'intégrité commémorative dans les lieux historiques nationaux menacés. Elle encourage également la création d'alliances et de réseaux entre les lieux historiques nationaux à des fins d'information et d'accès accru à la formation en matière de gestion des ressources culturelles. En mars 2005, Parcs Canada avait appuyé l'élaboration de 97 énoncés d'intégrité commémorative pour les lieux qu'elle n'administre pas (16 en 2004-2005). De ceux-ci, 56 concernaient des lieux ayant reçu des fonds dans le cadre du programme de partage des frais ou figurant sur la liste d'attente du programme (deux en 2004-2005). En mars 2005, les ébauches d'énoncé d'intégrité commémorative étaient en attente d'approbation pour 20 autres lieux non administrés par Parcs Canada.

Niveau de sensibilisation et accès à l'information sur les meilleures pratiques : L'Agence a demandé un sondage auprès des autres propriétaires de lieux historiques nationaux (voir Contexte du *Rapport sur*

le rendement de Parcs Canada sur le site www.pc.gc.ca pour obtenir une description détaillée du sondage et savoir comment se procurer un exemplaire des résultats). Des 540 propriétaires dont les coordonnées étaient disponibles, 291 ont répondu au sondage. Les résultats reflètent adéquatement les propriétaires avec lesquels on a communiqué, mais peuvent ne pas refléter les connaissances ou l'expérience des autres propriétaires. Le sondage a fait ressortir les éléments suivants :

- 46 p. 100 des répondants ont signalé qu'ils connaissaient le terme d'intégrité commémorative. De ce groupe, environ 86 p. 100 étaient en mesure de décrire certains aspects pertinents de l'intégrité commémorative (préoccupations relatives à la protection des ressources, communication des raisons de l'importance).
- Près des deux tiers des répondants (64 p. 100) ont indiqué avoir accès à l'information sur les meilleures pratiques en matière de préservation, de mise en valeur ou de gestion d'un lieu historique national. Parcs Canada est une source importante de cette information (le regroupement des réponses guidées et non guidées permet de constater qu'environ 50 p. 100 des répondants de ce groupe mentionnent Parcs Canada comme source d'information sur les meilleures pratiques).

Ce sondage était le premier du genre. Parcs Canada examine actuellement l'information en vue de perfectionner ses mesures et de fixer des objectifs pour la prochaine période de planification.

Certification des interventions portant sur le patrimoine culturel bâti non administré par Parcs Canada

Attente en matière de rendement
Les interventions effectuées sur le patrimoine culturel bâti non administré par l'Agence sont certifiées.

Des programmes tels que l'Initiative des endroits historiques, le Bureau des édifices fédéraux du patrimoine et le Programme des gares ferroviaires patrimoniales visent à faire en sorte que les interventions ou les transformations touchant les propriétés patrimoniales ne relevant pas de la responsabilité de Parcs Canada soient menées d'une manière qui respecte les normes et directives nationales sur la conservation et qui protège le caractère patrimonial et la valeur du bien.

Initiative des endroits historiques : Comme on l'a indiqué dans la section du présent rapport portant sur la création de lieux patrimoniaux, cette Initiative est un projet de collaboration pancanadien entre les gouvernements fédéral, provinciaux et territoriaux qui comporte trois volets :

- le Répertoire canadien des lieux patrimoniaux (RCLP) (décrit dans la section portant sur la création de lieux patrimoniaux),
- les *Normes et lignes directrices pour la conservation des lieux patrimoniaux du Canada*,
- le processus de certification relatif aux projets pour lesquels on cherche à obtenir des incitatifs financiers par l'intermédiaire du Fonds pour favoriser les propriétés patrimoniales commerciales (FFPPC).

En novembre 2003, le ministre de Patrimoine canadien annonçait le versement de 30 millions de dollars au *Fonds pour favoriser les propriétés patrimoniales commerciales* (FFPPC) afin d'encourager les sociétés canadiennes imposables à préserver et à remettre en état les biens patrimoniaux viables sur le plan commercial au Canada, de même qu'à les aider financièrement à cet égard. Le FFPPC est administré par Parcs Canada. Les projets financés par le FFPPC doivent obtenir une attestation indépendante selon laquelle les travaux visant la préservation et la remise en état de propriétés patrimoniales commercialement viables ont respecté les *Normes et lignes directrices pour la conservation des lieux patrimoniaux du Canada*.[20] La demande relative au programme (demandes reçues), ainsi que le nombre de projets présentés ayant été

approuvés en principe et de ceux ayant fait l'objet d'une entente de contribution sont indiqués à la igure 24. En 2004-2005, un total de 2,2 M$ de fonds éventuels du FFPPC a été annoncé pour les cinq projets ayant fait l'objet d'une entente de contribution dûment signée.

Même si un certain nombre de projets ont été approuvés en principe et que certaines ententes de contribution ont été signées en 2004-2005, les débours réels ne seront effectués que lorsque les projets seront achevés et auront été approuvés par un agent de certification. Les propriétaires ont jusqu'au 31 mars 2009 pour terminer leur projet et obtenir l'approbation finale d'un agent certifié. Par conséquent, tant que les projets ne seront pas terminés, Parcs Canada n'aura pas de preuve directe que les interventions ont été effectuées en conformité avec les *Normes et lignes directrices*, et donc qu'elles préservent la valeur patrimoniale du bien.

État des autres programmes : La figure 25 présente un sommaire des résultats des autres programmes du patrimoine (voir Contexte du *Rapport sur le rendement* de Parcs Canada sur le site www.pc.gc.ca pour obtenir de plus amples renseignements sur le bien-fondé et le rendement de ces programmes). Parcs Canada doit collaborer avec divers partenaires et intervenants à la réalisation des objectifs du programme. L'Agence joue un rôle limité dans ces programmes et ne peut fixer elle-même les attentes définitives en matière de rendement.

Même si les programmes n'ont pas d'objectifs définitifs, on fait des progrès raisonnables pour ce qui est d'offrir des conseils et un soutien en matière de protection des édifices fédéraux du patrimoine, des gares ferroviaires patrimoniales, des rivières du patrimoine et des autres aires patrimoniales protégées.

Figure 24: Demande relative aux ententes de contribution du FFPPC et nombre d'ententes

	Demandes reçues	Approuvées en principe	Ententes de contribution dûment signées
Au 31 mars 2005	54	23	5

Source : Base de données du FFPPC, Parcs Canada

Figure 25 : État des autres programmes de Parcs Canada portant sur la préservation du patrimoine culturel

Programme et rôle joué par Parcs Canada	Statut
Programme national des lieux de sépulture des premiers ministres canadiens : Parcs Canada a préparé des plans de conservation détaillés pour chacun des 15 lieux de sépulture des anciens premiers ministres entre avril 2000 et mai 2002. Chaque plan de conservation comprend un inventaire ainsi qu'une description du lieu et un résumé de l'évaluation de son état. Il décrit également les activités d'entretien qui doivent être réalisées durant le cycle de cinq ans.	Chacun des lieux de sépulture a obtenu la cote bonne, selon les évaluations effectuées entre avril 2000 et mai 2002.
Bureau d'examen des édifices fédéraux du patrimoine : Avant d'entreprendre une intervention pouvant avoir un impact sur un édifice fédéral du patrimoine désigné, les ministères fédéraux doivent demander des conseils en matière de conservation. S'il s'agit d'édifices classés, les ministères fédéraux doivent consulter le Bureau d'examen des édifices fédéraux du patrimoine (BEEFP), géré par Parcs Canada. Lorsqu'il s'agit d'édifices fédéraux patrimoniaux reconnus, les ministères doivent obtenir des conseils patrimoniaux appropriés avant d'entreprendre une intervention. Il incombe aux ministères gardiens de s'assurer que la valeur patrimoniale des édifices fédéraux du patrimoine dont ils ont la garde est protégée au cours d'une intervention. Le BEEFP n'a ni le mandat ni les ressources nécessaires pour vérifier le résultat des interventions.	Le nombre d'interventions proposées pour lesquelles le Bureau d'examen des édifices fédéraux du patrimoine a fourni des conseils et formulé des recommandations est indiqué ci-dessous. **2004-2005** : Nombre d'interventions proposées : 132 **2003-2004** : 95 **2002-2003** : 84 En 2004-2005, 19 de ces interventions ont porté sur des édifices appartenant à Parcs Canada.
Gares ferroviaires patrimoniales : Les demandes d'intervention, d'aliénation ou de transfert de propriété d'une gare ferroviaire patrimoniale (GFP) sont évaluées par Parcs Canada, qui prépare ensuite une recommandation au ministre de l'Environnement. Puis, le gouverneur en conseil, sur recommandation du ministre, approuve l'intervention. Le programme de conservation du patrimoine, géré par Travaux publics et Services gouvernementaux Canada, prépare des énoncés de caractères patrimoniaux pour chacune des GFP pour examen et approbation par la CLMHC. L'énoncé de caractère patrimonial identifie les raisons justifiant la désignation et les éléments de caractère distinctif pour chacune des GFP afin de guider les interventions proposées.	En 2004-2005, une transformation[21] et quatre ventes de gares ferroviaires désignées ont été approuvées. Veuillez noter qu'il n'existe aucun système de surveillance permettant de s'assurer que les propriétaires des biens obtiennent les approbations nécessaires avant de procéder à des transformations ou à la vente du bien, que les transformations sont effectuées conformément aux prévisions ou que les acquéreurs des gares ferroviaires continuent à en respecter la valeur patrimoniale et obtiennent une désignation relevant de la loi provinciale, conformément aux conditions du transfert ou de la vente.

Figure 25 : État des autres programmes de Parcs Canada portant sur la préservation du patrimoine culturel *(suite)*

Programme et rôle joué par Parcs Canada	Statut
Réseau des rivières du patrimoine canadien : Les autorités qui mettent une rivière du patrimoine en candidature aux fins de désignation doivent rédiger un plan de gestion pour la rivière en question et présenter un rapport annuel de surveillance ainsi qu'un rapport sur dix ans décrivant l'état de la rivière.	En mars 2005, Parcs Canada répondait dans une large mesure aux exigences (c.-à-d. plans de gestion, rapports annuels et rapports sur dix ans) relatives aux rivières du patrimoine dont elle assure la gestion. Les autres autorités se conformaient également dans une large mesure à la soumission de plans directeurs et des rapports de suivi sur 10 ans.
Convention du patrimoine mondial : Parcs Canada est chargée d'entretenir les sites du patrimoine mondial (SPM) qui lui appartiennent, de rédiger un rapport périodique décrivant la mise en œuvre de la Convention du patrimoine mondial au Canada et de coordonner ou de produire les rapports sur la surveillance réactive en réponse aux questions soulevées par des organismes non gouvernementaux, des citoyens préoccupés ou les médias locaux relativement à l'état de conservation d'un SPM.	PParcs Canada a commencé à travailler au premier Rapport périodique sur la mise en œuvre de la Convention du patrimoine mondial au Canada en 2002-2003. Ce rapport a été présenté au Comité du patrimoine mondial, en février 2005, dans le cadre du *Rapport périodique nord-américain*. En 2004-2005, des rapports fournissant des renseignements sur certaines situations ou problèmes dans quatre SPM (mettant en cause trois parcs nationaux) ont été présentés. De plus, le Secrétariat a informé le Centre pour le patrimoine mondial de deux situations touchant le Site du patrimoine mondial de la vieille ville de Lunenburg.[22]
Programme sur l'homme et la biosphère : Selon la politique de Parcs Canada, les plans directeurs des parcs nationaux ayant une désignation internationale ou nationale, comme une réserve de la biosphère, doivent comprendre des stratégies en vue de la protection et de la promotion des valeurs à l'origine de la désignation. Parcs Canada n'a pas d'impact direct sur la protection et la promotion des réserves de la biosphère qu'elle n'administre pas.	À ce stade-ci, il n'y a aucun suivi national des engagements pris par l'Agence relativement aux réserves de la biosphère contenus dans les plans directeurs.

Source : Diverses bases de données de Parcs Canada

ACTIVITÉ DE PROGRAMME 3 : FAVORISER L'APPRÉCIATION ET LA COMPRÉHENSION DU PUBLIC

Description et dépenses

La promotion d'activités favorisant la compréhension et l'appréciation du public comprend l'interprétation et la diffusion visant à renseigner le public sur l'importance de certains parcs nationaux et lieux historiques nationaux, à augmenter la sensibilisation et la compréhension à l'égard des réseaux de parcs nationaux, de lieux historiques nationaux et d'aires marines nationales de conservation dans leur ensemble, et à obtenir un appui en faveur des valeurs de conservation du patrimoine de Parcs Canada. La mise en valeur du patrimoine sur place comprend l'utilisation de brochures, de feuillets et d'affiches, des activités telles que des expositions autoguidées ou par interprétation personnelle, ainsi que des présentations audiovisuelles. Les activités locales de diffusion externe comprennent des conférences données dans diverses écoles et à des groupes communautaires. Au nombre des activités nationales de diffusion externe, mentionnons le site Web de Parcs Canada, les dispositions visant à intégrer de la matière relative à Parcs Canada dans les programmes scolaires des provinces et des territoires, et l'utilisation de programmes médiatiques tels que les émissions télévisées qui présentent les parcs nationaux et les lieux historiques nationaux.

Les dépenses totales relatives à cette activité de programme pour les deux derniers exercices sont indiquées ci-dessous.

(En milliers de dollars)			2004-2005	2003-2004
Total	Dépenses d'exploitation*	Salaires	60 711	40 546
		Autres	24 742	16 269
		Total	85 453	56 815
	Dépenses en capital		3 592	7 026

* Les dépenses d'exploitation n'incluent pas l'amortissement.

L'activité de programme a représenté 14 p. 100 du total des dépenses d'exploitation de Parcs Canada pour les deux dernières années. Les dépenses en capital d'importance effectuées en 2004-2005 incluent 0,85 M$ pour les expositions et les salles ainsi que pour le Centre de découvertes du Canada à Hamilton, en Ontario; 1,1 M$ pour la promenade de bois de la chute Virginia, dans la réserve du parc national du Canada Nahanni; 0,254 M$ pour la Piste de la côte Ouest, dans la réserve de parc national du Canada Pacific Rim; et 0,142 M$ pour la piste Johnson Canyon, dans le parc national du Canada Banff.

Initiatives et réalisations

Résultat prévu	Attentes en matière de rendement	Statut
Les Canadiennes et les Canadiens, les visiteurs et les intervenants apprécient les lieux patrimoniaux, en comprennent l'importance et appuient leur protection.	Veiller à ce que 50 % des visiteurs des parcs nationaux et 80 % des visiteurs des lieux historiques nationaux participent à une expérience d'apprentissage ayant un rapport avec le patrimoine naturel ou culturel.	**Progrès raisonnables :** Parcs Canada a commencé à mettre à l'essai divers moyens de mesurer la participation aux expériences d'apprentissage pendant la saison 2004-2005. Les mesures existantes indiquent que la plupart des visiteurs (52 % dans les parcs nationaux et de 77 % à 99 % dans les lieux historiques nationaux ayant participé au sondage) utilisent au moins un produit ou service de mise en valeur du patrimoine au cours de leur visite.
	Veiller à ce que 85 % des visiteurs soient satisfaits et que 50 % soient très satisfaits des programmes de mise en valeur du patrimoine sur place.	**Dans les délais :** L'objectif est atteint par tous les lieux sondés en ce qui concerne les visiteurs satisfaits et par huit sur neuf lieux participants en ce qui concerne les visiteurs très satisfaits.
	Veiller à ce que 75 % des visiteurs comprennent l'importance du lieu patrimonial.	**Mise en garde :** Quatre des neuf lieux ont atteint l'objectif en 2004-2005. Au cours des cinq dernières années, environ la moitié des lieux historiques nationaux participants et seulement deux des 18 parcs nationaux participants ont atteint l'objectif.
	Les Canadiens et les Canadiennes, les visiteurs et les intervenants appuient activement la protection de l'intégrité des lieux patrimoniaux.	**Progrès raisonnables :** En 2004-2005, Parcs Canada a effectué un sondage à l'échelle nationale, en partie afin d'évaluer le degré d'appui au sein de la population. Les résultats sont en cours d'analyse et l'on tiendra compte d'objectifs précis dans le cadre du cycle de planification 2005-2006.

Programmes de mise en valeur du patrimoine sur place de Parcs Canada

Attente en matière de rendement
Veiller à ce que 50 p. 100 des visiteurs des parcs nationaux et 80 p. 100 des visiteurs des lieux historiques nationaux participent à une expérience d'apprentissage ayant un rapport avec le patrimoine.

Le personnel de Parcs Canada ainsi que de nombreux partenaires offrent des programmes de mise en valeur du patrimoine sur place. Par exemple, au Québec, les collectivités autochtones offrent des programmes dans plusieurs lieux nationaux historiques. Dans divers parcs nationaux et lieux historiques nationaux, l'association coopérante « Ami(e)s » offre des programmes de mise en valeur du patrimoine, notamment des visites et des promenades guidées dans les lieux, ainsi que des activités d'apprentissage pour les enfants.

Le programme d'information sur les visiteurs de Parcs Canada sert à évaluer l'utilisation que font les visiteurs des produits et services de mise en valeur du patrimoine et leur taux de satisfaction à cet égard, de même que leur compréhension de l'importance nationale des parcs et des lieux historiques nationaux qu'ils visitent (voir Contexte du *Rapport sur le rendement* de Parcs Canada sur le site www.pc.gc.ca pour obtenir de plus amples renseignements sur la façon d'évaluer l'attitude des visiteurs). Ce programme évalue également la satisfaction générale des visiteurs en ce qui a trait à leur expérience, de la façon décrite dans la section « Services aux visiteurs » du présent rapport. En 2004-2005, neuf[23] endroits ont participé au sondage auprès des visiteurs (un parc national et huit lieux historiques nationaux).[24] Il convient de noter que les endroits ayant fait l'objet d'un sondage au cours de n'importe quelle année ne sont pas nécessairement représentatifs des autres parcs, lieux historiques et canaux nationaux.

Utilisation : Depuis toujours, Parcs Canada a défini l'utilisateur de produits et services de mise en valeur du patrimoine comme étant toute personne qui attribue une cote de satisfaction concernant tout produit ou service de mise en valeur du patrimoine[25], ou une cote de satisfaction d'ensemble concernant tout produit et service de ce type au moment de sa visite.[26] À neuf endroits ayant participé au sondage en 2004-2005, on a établi que 89 p. 100 des visiteurs en moyenne avaient utilisé au moins un produit ou service de mise en valeur du patrimoine (52 p. 100 dans les parcs nationaux et entre 77 et 99 p. 100 dans les lieux historiques nationaux). Ce résultat est légèrement plus bas que les résultats des sondages antérieurs.[27]

L'utilisation de produits et de services de mise en valeur du patrimoine par les visiteurs est, au mieux, indirectement liée aux objectifs de Parcs Canada relatifs à la participation à des activités d'apprentissage. En 2004-2005, l'Agence a mis à l'essai des méthodes de rechange pour mesurer la participation (par exemple en demandant aux visiteurs s'ils ont participé à des activités d'apprentissage précises offertes dans un lieu particulier et, selon les cotes attribuées par les experts locaux au potentiel de mobilisation de chaque activité, en totalisant les réponses des visiteurs afin d'établir un indice global de mobilisation). L'Agence doit procéder à d'autres essais et au perfectionnement de ses méthodes visant à évaluer la participation des visiteurs à une expérience d'apprentissage. Elle continuera de rendre compte de ses progrès dans les rapports sur le rendement ultérieurs.

Satisfaction : Parcs Canada a commencé à mesurer la satisfaction générale des visiteurs à l'égard des activités de mise en valeur du patrimoine en 2001-2002.[28] Les visiteurs très satisfaits sont les plus fidèles et les plus exigeants, de même que les plus réceptifs aux changements dans la prestation des services. Assurer le suivi de la satisfaction de ce groupe peut servir d'indicateur précoce concernant les préoccupations éventuelles et les mesures requises.

Attente en matière de rendement

Veiller à ce que 85 % des visiteurs soient satisfaits et 50 %, très satisfaits des programmes de mise en valeur du patrimoine sur place.

La figure 26 indique les résultats de l'évaluation pour les quatre dernières saisons. En 2004-2005, les neuf endroits ayant fait l'objet du sondage ont répondu à l'attente en matière de rendement en ce qui a trait aux visiteurs satisfaits et huit endroits sur neuf ont répondu à l'attente au chapitre des visiteurs très satisfaits. La moyenne des visiteurs satisfaits était de 95 p. 100 et celle des visiteurs très satisfaits, de 66 p. 100.[29]

Compréhension : Parcs Canada vise à transmettre aux visiteurs les caractéristiques culturelles, historiques ou naturelles uniques de chaque lieu historique national ou parc national qu'elle protège et met en valeur. Pour savoir si elle a réussi à transmettre ces messages, l'Agence demande aux visiteurs de répondre à six énoncés de type vrai ou faux sur les raisons qui expliquent l'importance du parc ou du lieu historique. L'objectif du nombre de visiteurs qui devraient fournir quatre bonnes réponses ou plus à ces questions est de 75 p. 100.[31] La figure 27 montre les résultats obtenus pour chacun des neuf endroits ayant participé au sondage en 2004-2005.

Attente en matière de rendement

Veiller à ce que 75 % des visiteurs comprennent l'importance du lieu patrimonial.

Le niveau moyen de compréhension des utilisateurs à l'égard des parcs et des lieux historiques nationaux ayant fait l'objet du sondage en 2004-2005 était de 71 p. 100. Seuls quatre des huit lieux historiques nationaux participant au sondage ont atteint l'objectif. Au cours des cinq dernières années, 34 des 67 lieux historiques nationaux ayant fait l'objet du sondage (51 p. 100) ont atteint l'objectif, comparativement à seulement deux des 18 parcs nationaux sondés (11 p. 100).

Figure 26 : Nombre de lieux répondant de façon satisfaisante à l'ensemble des normes relatives à la mise en valeur du patrimoine

	2004-2005 (n=9)	2003-2004 (n=7)	2002-2003 (n=15)	2001-2002 (n=30)
85 % de visiteurs satisfaits	9	7	13	29
50 % de visiteurs très satisfaits	8[30]	5	14	25

Source : Programme de sondage auprès des visiteurs de Parcs Canada.

Comme on l'a indiqué dans le rapport précédent, la connaissance qu'ont les visiteurs de l'importance d'un lieu peut être attribuable aux activités de mise en valeur du patrimoine de Parcs Canada offertes sur place ou à l'extérieur, ainsi qu'aux connaissances et expériences antérieures n'ayant aucun lien avec les programmes offerts sur place par Parcs Canada. Les comparaisons antérieures du niveau de compréhension de l'importance nationale du lieu visité entre les visiteurs qui utilisent les produits et les services de mise en valeur du patrimoine au cours de leur visite et ceux qui ne les utilisent pas n'ont pas permis de faire ressortir des différences constantes et importantes. Il existe plusieurs explications possibles à cette constatation incluant les limites des mesures d'utilisation ou la compréhension. Parcs Canada continuera à surveiller et à faire rapport sur les relations entres la participation des visiteurs aux expériences d'apprentissage et leurs connaissances des raisons justifiant la désignation des endroits patrimoniaux spécifiques.

Parcs Canada est en voie de réviser et d'améliorer ses activités et ses services en matière de patrimoine afin de mobiliser les visiteurs de façon plus efficace et de leur permettre de vivre davantage des expériences inoubliables et pertinentes. Les activités et les objectifs ayant un lien avec cette attente seront examinés dans le cadre du prochain cycle du *Plan d'entreprise*.

Figure 27 : Pourcentage des répondants ayant répondu correctement à quatre questions ou plus au sujet de l'importance d'un parc ou d'un lieu (2004-2005)

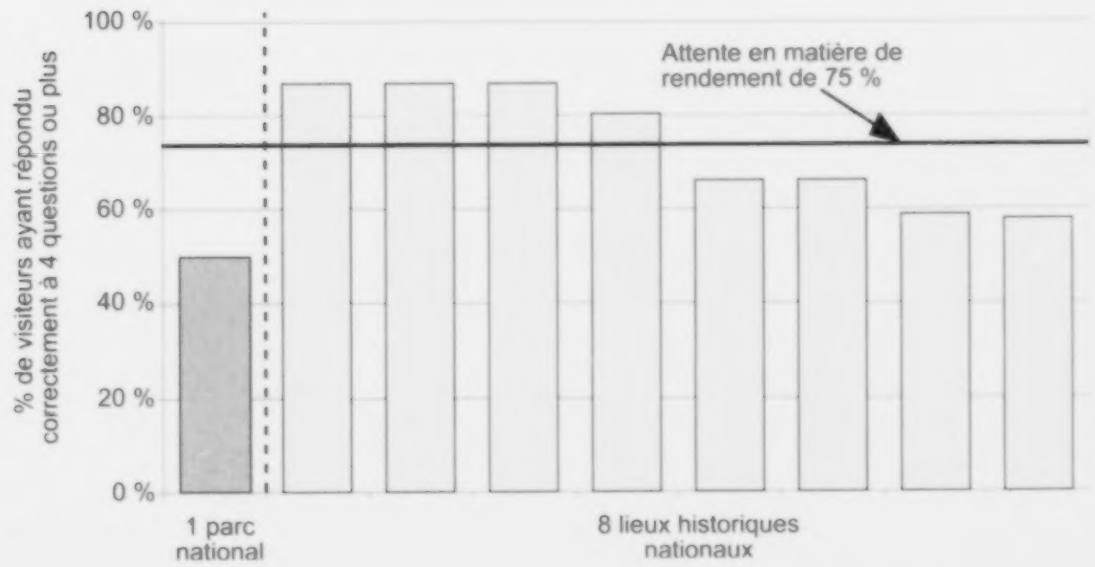

Source : Programme de sondage auprès des visiteurs de Parcs Canada

Mesure de l'appui obtenu

Parcs Canada réalise un grand nombre d'activités de communication et de diffusion externe visant à développer une attitude d'appui au sein de nombreux publics externes, c'est-à-dire les organisations non gouvernementales, les entreprises et sociétés et les collectivités adjacentes aux lieux patrimoniaux. Les attitudes d'appui sont propres aux types de public ciblés. En 2004-2005, on a élaboré une typologie préliminaire des attitudes d'appui pour divers publics qui participent aux mesures de protection de l'intégrité commémorative et écologique des lieux patrimoniaux et les soutiennent.

Attente en matière de rendement

Les Canadiens et les Canadiennes, les visiteurs et les intervenants appuient activement la protection de l'intégrité des lieux patrimoniaux.

En 2004-2005, Parcs Canada a effectué un sondage d'opinion à l'échelle nationale auprès des Canadiens et des Canadiennes afin de faire un suivi du premier sondage, mené en 2002. Au moment de la rédaction du présent rapport, les données du sondage étaient toujours en cours d'analyse. Les résultats relatifs à l'appui des Canadiens et des Canadiennes à l'égard de Parcs Canada et des réseaux de parcs nationaux, de lieux historiques nationaux et d'aires marines nationales de conservation administrés par l'Agence seront présentés dans le *Rapport sur le rendement 2005-2006*.

ACTIVITÉ DE PROGRAMME 4 : AMÉLIORER LES EXPÉRIENCES DES VISITEURS

Description et dépenses

En ayant des installations, des programmes, des services, du personnel et des infrastructures nécessaires, cette activité de programme offre aux visiteurs la possibilité de vivre des expériences inoubliables et de qualité. Elle englobe des activités telles que l'information sur la planification fournie avant la visite ou sur place, les services d'accueil et d'orientation, les terrains de camping, les sentiers de randonnée pédestre, les services récréatifs des canaux et d'autres activités de loisirs, les programmes de sécurité publique, ainsi que l'information et la mobilisation après la visite.

Des partenaires de l'industrie du tourisme, les associations d'Amis et la Canadian Avalanche Association font partie des groupes qui permettent d'offrir certaines de ces activités.

Les dépenses totales liées à cette activité de programme pour les deux derniers exercices sont indiquées ci-dessous.

(En milliers de dollars)			2004-2005	2003-2004
Total	Dépenses d'exploitation*	Salaires	101 784	97 552
		Autres	52 814	52 898
		Total	154 598	150 450
	Dépenses en capital		16 259	20 257

* Les dépenses d'exploitation n'incluent pas l'amortissement.

Cette activité de programme a représenté 30 p. 100 du total des dépenses d'exploitation de Parcs Canada au cours des deux derniers exercices.

Les dépenses en capital d'importance effectuées en 2004-2005 incluent 2,25 M$ pour des travaux effectués au centre d'accueil des visiteurs et à la route d'accès dans le parc national du Canada de la Péninsule-Bruce; 1,0 M$ pour des travaux effectués à l'édifice du Centre de découvertes du Canada à Hamilton, en Ontario; 0,974 M$ pour des travaux effectués au réseau collecteur d'eaux usées dans le parc national du Canada Fundy; 0,541 M$ pour des travaux de rénovation effectués aux sources thermales Upper Hot Springs, dans le parc national du Canada Banff; et 0,231 M$ pour des travaux de réfection de terrain de camping dans le parc national du Canada de l'Île-du-Prince-Édouard.

Initiatives et réalisations

Résultats prévus	Attentes en matière de rendement	Statut
Les visiteurs sont bien accueillis, bénéficient d'une visite sécuritaire et sont satisfaits de la qualité du service reçu.	• Accroître de 10 % le nombre de visiteurs dans des lieux historiques nationaux ciblés d'ici mars 2008.	**Progrès raisonnables :** Quatre lieux ont été ciblés pour l'augmentation du nombre de visiteurs. Ce nombre a augmenté de façon importante dans deux lieux (8 % et 13 % respectivement) par rapport à l'année de référence, est stable dans un lieu et a diminué de 10 % dans le quatrième lieu.
	• Faire en sorte que 85 % des visiteurs soient satisfaits et que 50 % soient très satisfaits de leur visite.	**Dans les délais :** Huit des neuf lieux participants ont atteint l'objectif en ce qui concerne la satisfaction générale des visiteurs.
	• Réduire au minimum le nombre d'incidents en matière de sécurité.	**Progrès raisonnables :** Le nombre estimé d'incidents en matière de sécurité publique par année est demeuré stable pendant plusieurs années. La plupart des blessures graves et des décès sont liés à des activités à haut risque (ski, alpinisme dans l'arrière-pays).

Nombre de visiteurs

Parcs Canada compte ou estime le nombre de visiteurs qui se rendent dans un certain nombre de lieux chaque année (voir Contexte du *Rapport sur le rendement* de Parcs Canada sur le site www.pc.gc.ca pour obtenir davantage de renseignements sur la façon d'évaluer le nombre de visiteurs). En 2003-2004, d'importantes améliorations ont été apportées aux méthodes d'évaluation du nombre de visiteurs dans les quatre parcs des montagnes (Banff, Jasper, Kootenay et Yoho). Ces travaux ont montré clairement que les méthodes utilisées antérieurement avaient donné lieu à une surestimation du nombre de visiteurs dans trois de ces parcs. En conséquence, Parcs Canada a réévalué le nombre estimatif de visiteurs pour les quatre années allant de 2000-2001 à 2003-2004. Pour cette période, on avait évalué le nombre de visiteurs dans les parcs nationaux et les lieux historiques nationaux entre 25,9 et 27,6 millions. De ce nombre, de 10,1 à 11,3 millions s'étaient rendus dans les lieux historiques nationaux et de 15,8 à 16,3 millions, dans les parcs nationaux. À la suite de la révision de la méthode utilisée dans les quatre parcs des montagnes, Parcs Canada estime maintenant le nombre total de visiteurs pour cette période à un minimum de 22,2 millions et un maximum de 23,9 millions (soit une diminution de 13 à 14 p. 100 du total de visites par rapport aux chiffres signalés antérieurement). En 2004-2005, on a estimé le nombre de visiteurs à 21,5 millions, environ 12,3 millions dans les parcs nationaux et 9,2 millions dans les lieux historiques nationaux. Des précisions

Visite-personne

Une personne qui entre dans la partie terrestre ou marine d'une unité déclarante à des fins récréatives, éducatives ou culturelles pendant les heures d'ouverture représente une visite-personne. Le trafic de transit, la circulation commerciale, les personnes qui demeurent à l'intérieur d'une unité déclarante, le personnel, les activités de formation militaire et les activités autochtones de subsistance traditionnelles sont exclus du compte de visites-personnes. De plus, les personnes qui entrent plus d'une fois la même journée et celles qui passent la nuit dans une unité déclarante ne sont pas calculées comme de nouvelles visites-personnes.

Attente en matière de rendement

Augmenter de 10 % le nombre de visiteurs dans les lieux historiques nationaux du Canada ciblés d'ici mars 2008.

sur le nombre estimatif de visites-personnes pendant une période de cinq ans dans chacun des lieux de Parcs Canada visés par le rapport sont accessibles sur le site Web de Parcs Canada (www.pc.gc.ca/bibliotheque).

La stagnation du nombre de visiteurs enregistré ces dernières années dans les lieux historiques nationaux préoccupe Parcs Canada. Même si on n'en connaît pas la raison exacte, on pense que des facteurs tels que les craintes en matière de santé et de sécurité, ainsi que des changements dans le comportement et les attentes des visiteurs ou une combinaison de ces facteurs ont entraîné la diminution de la fréquentation.

En 2004-2005, on a débuté la promotion de l'Initiative des lieux historiques nationaux afin de sensibiliser et d'intéresser davantage le public aux lieux historiques nationaux, et d'augmenter le nombre de visites-personnes dans quatre lieux historiques nationaux choisis. Ce programme est fondé sur une approche intégrée qui comprend la recherche, le développement de produit, des partenariats avec la collectivité et axés sur le tourisme, ainsi que la fourniture aux lieux d'outils d'exploration des possibilités de mise en marché.

La figure 28 indique les lieux choisis pour la mise à l'essai, de même que le nombre estimatif de visiteurs qui se sont rendus dans ces endroits au cours des quatre dernières années (voir Contexte du *Rapport sur le rendement* de Parcs Canada sur le site www.pc.gc.ca pour obtenir de plus amples renseignements sur le mode de sélection des lieux pilotes). Les résultats pour 2003-2004 représentent la base de référence pour l'évaluation de l'amélioration. En 2004-2005, des marchés prioritaires et des publics clés ont été déterminés pour chaque lieu afin d'aider à orienter l'élaboration de produits et les investissements promotionnels.

En 2004-2005, on a enregistré une hausse du nombre de visites-personnes dans deux lieux et un nombre de visiteurs stable ou en baisse dans les deux autres lieux. Parcs Canada continue d'examiner ces résultats afin de comprendre dans quelle mesure ces augmentations et ces diminutions sont attribuables à des facteurs qui dépendent d'elle (p. ex. une campagne promotionnelle régionale à Fort Lennox, au Québec) ou non (p. ex. la diminution générale du tourisme dans la région du Cap-Breton, en Nouvelle-Écosse, les répercussions du conflit de travail à Parcs Canada sur le nombre

Figure 28 : Nombre approximatif de visites dans les lieux historiques nationaux du Canada ciblés pour l'augmentation du nombre de visiteurs

Lieux historiques nationaux du Canada	2004-2005		2003-2004	2002-2003	2001-2002
	% de variation par rapport à 2003-2004				
Fort-Langley, Colombie-Britannique	-0,06	60 711	60 747	63 741	69 209
Fort-George, Ontario	+8,0	57 230	53 023	59 473	70 571
Fort-Lennox, Québec	+13,0	43 578	38 558	43 577	47 410
Forteresse-de-Louisbourg, Nouvelle-Écosse	-10,0	103 112	115 180	125 046	120 551

Source : Système d'information de rapport sur le nombre de visiteurs de Parcs Canada.

de visiteurs dans certains lieux). L'Agence poursuit la mise en œuvre de son initiative nationale de promotion dans ces quatre lieux.

Satisfaction des visiteurs

Parcs Canada utilise divers mécanismes pour suivre les attentes et la satisfaction des visiteurs à l'égard des services et pour apporter des changements aux services. Cela s'effectue dans le contexte général de l'engagement du gouvernement d'améliorer la qualité des services offerts aux Canadiens (voir la partie intitulée « Initiative d'amélioration des services », à la section 3). Ces mécanismes comprennent les séances de consultation organisées aux fins de l'élaboration des plans directeurs, la formation de comités consultatifs locaux et de comités de cogestion, l'évaluation des fiches de commentaires remplies par les visiteurs et le programme de sondages auprès des visiteurs. Les commentaires des visiteurs obtenus à l'aide de questions de sondage détaillées, de fiches de commentaires et d'autres mécanismes de consultation ont entraîné plusieurs changements dans l'offre de services au fil des ans.

Comme on l'a indiqué dans la section sur la mise en valeur du patrimoine, des sondages auprès des visiteurs ont été menés dans neuf endroits (un parc national et huit lieux historiques nationaux) au cours de la saison 2004-2005. Les résultats de ces sondages ne sont pas nécessairement représentatifs des autres parcs nationaux et lieux historiques nationaux.

Attente en matière de rendement

Veiller à ce que 85 % des visiteurs soient satisfaits et 50 %, très satisfaits de leur visite.

On demande aux visiteurs d'évaluer leur satisfaction relativement à plusieurs aspects de leur visite en fonction d'une échelle d'évaluation en cinq points dans laquelle 1 correspond à « pas du tout satisfait » et 5 à « très satisfait ». Les résultats de l'évaluation de la satisfaction globale des visiteurs dans les parcs nationaux et les lieux historiques nationaux pour les cinq dernières saisons sont indiqués à la figure 29.

Figure 29 : Pourcentage des lieux qui atteignent ou dépassent les objectifs relatifs à la satisfaction globale des visiteurs

Année	Parcs nationaux			Lieux historiques nationaux		
	N	S	TS	N	S	TS
2004-2005	1	100 %	100 %	8	88 %	88 %
2003-2004	1	100 %	100 %	6	100 %	100 %
2002-2003	3	100 %	33 %	12	100 %	100 %
2001-2002	7	100 %	100 %	23	100 %	100 %
2000-2001	5	100 %	80 %	18	100 %	100 %
Total	17	100 %	83 %	67	98 %	98 %

N = Nombre de lieux participants

S = Pourcentage répondant à l'objectif de 85 % de visiteurs satisfaits

TS = Pourcentage répondant à l'objectif de 50 % de visiteurs très satisfaits

Source : Programme de sondage auprès des visiteurs de Parcs Canada

La plupart des visiteurs dans les parcs nationaux (93 p. 100 en moyenne pour les cinq dernières années) ou dans les lieux historiques nationaux, y compris les canaux historiques, (96 p. 100 en moyenne pour les cinq dernières années) évaluent l'ensemble de leur visite comme satisfaisante et au moins la moitié d'entre eux, à la plupart des endroits, l'évaluent comme très satisfaisante. Ces résultats correspondent à ceux des sondages nationaux précédents portant sur la perception de la qualité des services gouvernementaux (p. ex., *Les citoyens d'abord 1998* et *2000* et Les citoyens d'abord 3 [www.iccs-isac.org/fra/cf-02.htm]) selon lesquels la qualité des services offerts dans les parcs nationaux figurait parmi les meilleures cotes accordées à un service fédéral.[33] On en conclut donc que l'Agence atteint actuellement son objectif en matière de rendement.

La plupart des visiteurs (plus de 85 p. 100) qui se sont rendus dans les parcs nationaux et les lieux historiques nationaux au cours des cinq dernières années ont précisé en outre qu'ils étaient satisfaits de la politesse des employés. Ils sont généralement satisfaits du niveau des services offerts dans la langue de leur choix. Ces cinq dernières années, le nombre de plaintes reçues par le Commissaire aux langues officielles concernant la langue de service utilisée dans les parcs nationaux et les lieux historiques nationaux a été en moyenne de neuf par année (nul en 2004-2005), sur un total approximatif de 23 millions de visites.

Depuis longtemps, les visiteurs des lieux historiques nationaux ont moins tendance que ceux des parcs nationaux à coter l'élément récréatif de leur visite comme satisfaisant. Cela s'explique en partie par le fait que la plupart des lieux historiques n'offrent pas d'activités récréatives. À l'opposé, les visiteurs des parcs nationaux sont moins susceptibles de coter l'expérience d'apprentissage comme satisfaisante, même si, en 2004-2005, les parcs nationaux participants satisfont aux normes à cet égard.

Les lieux participants avaient légèrement moins tendance à atteindre les objectifs en matière de satisfaction des visiteurs au chapitre du bon rapport qualité-prix (c.-à-d. 39 p. 100 des parcs nationaux atteignent, au cours des cinq dernières années, l'objectif de 85 p. 100 de visiteurs satisfaits relativement à cet élément de l'expérience, comparativement à 88 p. 100 des lieux historiques nationaux). On ne sait pas très bien pourquoi.

Sécurité publique

Parcs Canada cherche à augmenter au maximum la sécurité des visiteurs par la sensibilisation et une gamme de mesures préventives (p. ex. panneaux d'information, glissières de sécurité, fermeture de sentiers et de terrains de camping visant à éviter les risques liés aux rencontres avec des animaux sauvages). L'Agence offre également des services de recherche et de sauvetage pour les visiteurs perdus ou blessés (p. ex. premiers soins, sauvetage en falaise, évacuation de randonneurs blessés).

En 2004-2005, Parcs Canada a complètement mis en œuvre son Système national de suivi des incidents (SSI), qui enregistre le nombre d'incidents relatifs à la sécurité publique à l'échelle nationale et permet d'analyser certaines données. Un incident relatif à la sécurité publique est un événement imprévu qui risque de causer des blessures ou des pertes de biens. L'Agence travaille de concert avec les unités de gestion afin d'uniformiser les catégories d'incidents du SSI (pour plus d'information voir la section Contexte du *Rapport sur le rendement* de Parcs Canada.) Le SSI ne fournit pas actuellement de données détaillées sur la nature ou la gravité des incidents relatifs à la sécurité publique. Les données sur la gravité des incidents ont été recueillies dans le cadre d'un sondage auprès des spécialistes de la sécurité publique dans chaque unité de gestion, dans le contexte d'une évaluation des programmes de sécurité publique (voir le site www.pc.gc.ca pour consulter le rapport et la façon dont le nombre d'incidents liés à la sécurité a été évalué ainsi que la

section Contexte du *Rapport sur le rendement* de Parcs Canada). Les spécialistes de la sécurité publique de Parcs Canada ont dû présenter le nombre estimatif d'incidents liés à la sécurité classés en quatre catégories de gravité, sur une période de cinq ans. La figure 30 présente un résumé de ces données pour les 27 unités de gestion ayant répondu au sondage.[34]

Les incidents ne mettant pas la vie en danger incluent les visiteurs perdus mais non blessés, les fractures de la cheville ou du poignet, alors qu'un incident pouvant mettre la vie en danger signifie que si la victime n'est pas évacuée et ne reçoit pas des soins médicaux dans un certain délai, elle risque de mourir (p. ex., fracture du fémur). Les incidents mettant la vie en danger sont ceux où une victime est grièvement blessée et a besoin de soins médicaux immédiats (p. ex., fracture du crâne, hypothermie grave et exposition solaire). Les décès peuvent être attribués à différentes causes comme la noyade, la chute d'une falaise, un accident de la route. Ces chiffres incluent les visiteurs ou les personnes qui passent par les parcs nationaux ou les lieux historiques nationaux, mais non les employés de Parcs Canada. Les résultats du sondage suggèrent que la majorité des incidents n'impliquent pas de blessures graves.

Attente en matière de sécurité

Réduire au minimum les incidents en matière de sécurité.

On estime à 122 millions le nombre de visiteurs dans les installations de Parcs Canada durant la période indiquée à la figure 30. Au cours de la période de cinq ans, on a relevé en moyenne un décès ou un incident mettant la vie en danger pour chaque tranche d'environ 273 000 visites . La plupart des décès et des blessures mettant la vie en danger ont été relevés dans les parcs nationaux des montagnes, en Alberta et en Colombie-Britannique; ils concernaient des personnes ayant participé à des types d'activités réalisées dans l'arrière-pays, comme le ski et l'alpinisme. En 2004-2005, 21 décès ont été relevés dans 12 parcs nationaux du Canada d'un bout à l'autre du pays.

Ces décès étaient attribuables à divers facteurs, notamment la noyade, un glissement et une chute sur un terrain escarpé et des accidents d'automobile. Même si le programme de sécurité publique de Parcs Canada est extrêmement efficace pour ce qui est de réduire au minimum le nombre de ces blessures et décès, l'Agence reconnaît qu'il est peu probable qu'il puisse être ramené à zéro.

Figure 30 : Nombre estimatif d'incidents relatifs à la sécurité publique (1998-1999 à 2002-2003)

Catégories de blessures	Exercice					Total global
	2002-2003	2001-2002	2000-2001	1999-2000	1998-1999	
Aucune ou ne mettant pas la vie en danger	1 460	1 462	1 480	1 353	1 400	7 155
Pouvant mettre la vie en danger	88	114	105	104	133	544
Mettant la vie en danger	51	52	67	65	51	286
Décès	32	36	19	34	40	161
Total	1 631	1 664	1 671	1 556	1 624	8 146

Source : Sondage auprès des spécialistes de la sécurité publique de Parcs Canada, 2004.

ACTIVITÉ DE PROGRAMME 5 : ADMINISTRATION DES LOTISSEMENTS URBAINS

Description et dépenses

Cette activité de programme comprend toutes les activités associées à la gestion et à l'exploitation par l'Agence Parcs Canada des collectivités situées dans des parcs nationaux. L'Agence fournit des services municipaux, notamment l'approvisionnement en eau potable, le déneigement, la collecte et l'élimination des ordures, le traitement des eaux usées, l'entretien des routes et des rues et les services d'incendie. Parcs Canada est directement responsable de la gestion de cinq petits lotissements urbains dans des parcs nationaux dont la population permanente varie entre 100 et 7 700 personnes.

Ces cinq lotissements urbains sont Field dans le parc national du Canada Yoho, en Colombie-Britannique; Lake Louise dans le parc national du Canada Banff, en Alberta; Wasagaming dans le parc national du Canada du Mont-Riding, au Manitoba; Waskesiu dans le parc national du Canada de Prince Albert, en Saskatchewan; et Waterton, dans le parc national du Canada des Lacs-Waterton, en Alberta.

La ville de Banff (www.townofbanff.com) dans le parc national du Canada Banff est autonome depuis 1990 en vertu d'une entente fédérale-provinciale et n'est pas administré directement par Parcs Canada. Le ministre responsable de l'Agence conserve le pouvoir final d'approbation du Plan communautaire et du règlement municipal sur l'utilisation des terres de la ville de Banff. La municipalité de Jasper (www.jasper.ab.ca), dans le parc national du Canada Jasper, jouit de l'autonomie gouvernementale depuis avril 2002. Toutefois, Parcs Canada y conserve la responsabilité en matière de planification et d'aménagement du territoire. Les plans communautaires de ces deux lotissements urbains doivent être conformes aux plans directeurs des parcs nationaux où ils sont situés.

Les dépenses totales relatives à cette activité de programme pour les deux derniers exercices sont indiquées ci-dessous :

(En milliers de dollars)			2004-2005	2003-2004
Total	Dépenses d'exploitation*	Salaires	5 573	3 657
		Autres	4 408	4 259
		Total	9 981	7 916
	Capital		4 347	7 963

* Les dépenses d'exploitation n'incluent pas l'amortissement.

Cette activité de programme a représenté 2 p. 100 des dépenses totales d'exploitation de Parcs Canada au cours des deux dernières années. Les dépenses en capital d'importance effectuées en 2004-2005 incluaient 2,3 M$ pour la construction de l'usine de traitement de l'eau à Wasagaming; 1,0 M$ pour les travaux effectués au réseau d'aqueduc et au système d'extinction des incendies à Field; et 0,675 M$ pour les réparations aux réseaux d'aqueduc et d'égout à Waterton.

Initiatives et réalisations

Résultat prévu	Attentes en matière de rendement	Statut
Administration efficace des collectivités de parc, qui sont des modèles d'intendance environnementale.	• Recouvrement de 100 % des coûts liés aux services municipaux (aqueduc, égout et collecte des ordures).	**Respect des délais** en ce qui concerne le recouvrement des coûts.
	• Réduire au minimum les incidences écologiques des lotissements urbains.	**Mise en garde :** Les travaux relatifs au cadre de rapport n'ont pas progressé; les quatre lotissements urbains faisant rapport satisfont, de manière générale, aux normes élevées de mesure de qualité des effluents d'eaux usées.

Recouvrement des coûts des services publics

Parcs Canada s'est engagée à recouvrer la totalité des coûts de la fourniture des services d'aqueduc, d'égout et de collecte des ordures dans les collectivités de cinq parcs (autres que Banff et Jasper), les autres coûts municipaux étant financés par Parcs Canada.

Attente en matière de rendement
Recouvrement de 100 % des coûts liés aux services municipaux (aqueduc, égout et collecte des ordures).

On a recouvré des coûts d'un total de 2,2 M$ en 2004-2005 (en hausse par rapport aux 1,8 M$ enregistrés en 2003-2004) en imposant des droits pour les services de façon à récupérer la totalité des coûts de fourniture des services d'aqueduc, d'égout et de collecte des ordures (objectif de recouvrement de 100 p. 100 des coûts). Un montant supplémentaire de 33 000$ (200 000$ enregistrés en 2003-2004) a été recouvré pour la réfection des installations connexes (usines de traitement de l'eau et d'épuration des eaux usées).

Services municipaux généraux

Les dépenses en capital et les dépenses d'exploitation pour les lotissements urbains ont été de 14M$ (16 M$ en 2003-2004). Environ 12 M$ ont été dépensés en équivalent d'une subvention municipale pour les services, les dépenses en capital découlant des obligations environnementales de Parcs Canada (par exemple, amélioration d'usines d'épration des eaux usées), et du coût de ses installations à l'intérieur du lotissement urbain.

Rendement en ce qui concerne l'environnement

La *Loi sur les parcs nationaux du Canada* stipule que les lotissements urbains doivent être dotés d'un plan communautaire conforme au principe de l'absence d'impacts nets sur l'environnement. Dans le cas des municipalités de Jasper et de Banff, le ministre responsable de Parcs Canada a le pouvoir d'approuver les plans d'aménagement des deux collectivités ainsi que les modifications qui y sont apportées. En outre, tous les règlements municipaux doivent être conformes aux plans directeurs des parcs.

Attente en matière de rendement
Réduire au minimum l'incidence des lotissements urbains sur l'environnement.

Un cadre d'absence d'impacts nets sur l'environnement détermine l'incidence de chaque collectivité sur l'environnement, la façon de l'évaluer et les mesures à prendre pour en atténuer l'effet sur l'intégrité écologique du parc national. En raison d'un conflit de travail et d'autres priorités ayant marqué l'exercice 2004-2005, les cadres d'absence d'impacts nets sur l'environnement, notamment la

surveillance et les mesures concrètes visant à améliorer l'état écologique des lotissements urbains, dont l'achèvement était prévu pour mars 2005, seront en place pour chacune des collectivités de parc d'ici mars 2006.

Un des indicateurs inclus dans les cadres de référence sera la qualité des effluents d'eaux usées. Parmi d'autres mesures éventuelles, mentionnons la restauration des sites contaminés, la gestion de la végétation non indigène invasive et le maintien des corridors fauniques. Actuellement, Parcs Canada n'est en mesure de rendre compte de la qualité des effluents d'eaux usées que pour certains lotissements urbains. L'Agence travaille à rendre compte du rendement de tous les lotissements urbains relativement aux normes sur la qualité des effluents d'eaux usées, ainsi que d'autres indicateurs éventuels, dans les futurs rapports sur le rendement.

Le fait de réduire au minimum les effets nocifs des effluents d'eaux usées devrait contribuer à la protection à long terme de l'intégrité écologique de l'environnement récepteur. On s'attend à ce que les effluents d'eaux usées de tous les lotissements urbains respectent à tout le moins les normes proposées dans les *Recommandations pour la qualité de l'eau potable et des eaux usées au Canada*.[36] Les municipalités de Banff et de Jasper et les collectivités de Field, de Lake Louise et de Waterton ont établi des normes sur la qualité des effluents d'eaux usées plus strictes que les lignes directrices fédérales. Les deux collectivités restantes, Wasagaming et Waskesiu, sont en voie de mettre à jour leur plan directeur de parc et répondront aux lignes directrices et aux cibles fédérales durant le présent processus de planification.

La qualité des effluents d'eaux usées se mesure par rapport aux niveaux cibles en ce qui concerne certains produits chimiques (phosphore et ammoniaque), la numération bactérienne (coliformes fécaux), les niveaux de solides dans les effluents et la teneur en oxygène pendant cinq jours. Les mesures de la qualité des effluents prises en 2004-2005 dans deux des lotissements urbains administrés par Parcs Canada (Field et Lake Louise), ainsi que dans les municipalités autonomes de Banff et de Jasper sont indiquées à la figure 31. Ces dernières sont tenues d'atteindre les objectifs fixés dans les plans directeurs de parc.

Les quatre collectivités ont satisfait aux normes prescrites dans les *Recommandations pour la qualité de l'eau potable et des eaux usées au Canada* en 2004-2005. Banff a satisfait aux normes plus sévères de Parcs Canada relativement à toutes les mesures. Les autres collectivités ont satisfait à la plupart des normes plus rigoureuses. En 2004-2005, le rendement de Lake Louise est demeuré inchangé par rapport à 2003-2004, tandis que Banff améliorait le paramètre de la teneur totale en phosphore pour atteindre la cible de Parcs Canada.

Même si Parcs Canada n'a pas complètement élaboré toutes ses mesures concernant l'incidence des lotissements urbains sur l'environnement, elle continue à progresser dans cette voie. Dans le cas particulier de la qualité des effluents d'eaux usées, les quatre lotissements urbains situés dans les parcs nationaux satisfont généralement à des normes écologiques rigoureuses.

Figure 31 : Qualité des effluents d'eaux usées pour des lotissements urbains choisis (moyenne annuelle pour 2004-2005)

Paramètre	Cibles établies par Parcs Canada*	Endroits administrés par Parcs Canada		Municipalités constituées en personne morale	
		Field	Lake Louise	Banff	Jasper
Teneur totale en phosphore (mg/l)	< 0,15	Non atteint	Non atteint	Atteint	Non atteint
Coliformes fécaux (CFU/100 ml)	< 20 (extrémité du tuyau)	Atteint	Atteint	Atteint***	Atteint**
Solides, total en suspension (mg/l)	< 10	Atteint	Atteint	Atteint	Atteint
Demande biochimique d'oxygène sur cinq jours (DBO_5) (mg/l)	< 10 (été) < 20 (hiver)	Atteint Atteint	Atteint Atteint	Atteint Atteint	Atteint Atteint
Ammoniaque (NH3-N) (mg/l)	< 1 (été) < 5 (hiver)	Non atteint Atteint	Atteint Atteint	Atteint Atteint	Atteint Atteint

* Lignes directrices fédérales : Teneur totale en phosphore (mg/l) : 1; coliformes fécaux (CFU/100ml) : 400; solides, total en suspension (mg/l) : 25; demande biochimique d'oxygène sur cinq jours (DBO5) (mg/l) : 20; aucune cible fédérale pour l'ammoniaque.

** Des échantillons d'effluents prélevés en août 2004 ont été contaminés pendant le transport vers le laboratoire provincial, ce qui a donné lieu à une moyenne annuelle de coliformes fécaux de 17,26 à Jasper. Les calculs ne tiennent pas compte du pic de 6 000 du mois d'août (causé par la contamination des échantillons lors du transport vers le laboratoire). Si l'on inclut le pic, le résultat serait alors « non atteint ».

*** Banff utilise des moyennes géométriques pour calculer les coliformes fécaux alors que les 3 autres communautés utilisent des moyennes arithmétiques.

Source : Données de laboratoire provinciales certifiées pour Banff et Jasper; données internes de Parcs Canada pour Field et Lake Louise.

ACTIVITÉ DE PROGRAMME 6 : GESTION DES ROUTES DE TRANSIT

Description et dépenses

Cette activité de programme comprend l'exploitation, l'entretien et la réparation des routes et des voies navigables provinciales et interprovinciales qui relient les collectivités et traversent les parcs nationaux et les lieux historiques nationaux. Parcs Canada est responsable d'environ 900 kilomètres de routes provinciales et interprovinciales, dont des tronçons de la Transcanadienne et de la route de Yellowhead. En tout, des tronçons de 21 routes numérotées passent dans 16 parcs nationaux du Canada et un lieu historique national du Canada (mêmes données qu'en 2003). La valeur de remplacement de ces routes a été évaluée à 1 milliard de dollars, ce qui représente environ 14 p. 100 de la valeur de remplacement de l'ensemble du portefeuille de biens de Parcs Canada.

Parcs Canada est responsable de neuf canaux historiques et voies navigables nationaux, notamment la voie navigable Trent-Severn, le canal Rideau et les canaux de Lachine et de Chambly. Il existe plus de 500 kilomètres de voies navigables et un bassin hydrographique de 25 000 km2 touchant plus de 100 000 propriétaires de terres privées et d'innombrables collectivités. Le rapport du présent exercice porte seulement sur la partie du programme relative aux routes, étant donné que la modification de cette activité de programme visant à inclure les voies navigables n'est intervenue qu'après la période du rapport.

Les dépenses totales relatives à l'activité de programme pour les deux derniers exercices sont indiquées ci-dessous.

(En milliers de dollars)			2004-2005	2003-2004
Total	Dépenses d'exploitation*	Salaires	11 811	10 777
		Autres	16 199	13 268
		Total	28 010	24 045
	Dépenses en capital		11 163	10 166

* Les dépenses d'exploitation n'incluent pas l'amortissement.

Ce programme d'activités a représenté 5 p. 100 des dépenses totales d'exploitation de Parcs Canada au cours des deux dernières années. Les dépenses en capital d'importance effectuées en 2004-2005 incluaient 3 M$ pour l'élargissement à quatre voies de la Transcanadienne dans le parc national du Canada Banff, de même que 1,5 M$ pour d'autres travaux routiers; 2,3 M$ pour des travaux urgents de réfection de routes dans le parc national du Canada du Gros-Morne; et 1,9 M$ pour des travaux effectués à la Piste Cabot dans le parc national du Canada des Hautes-Terres-du-Cap-Breton.

Initiatives et réalisations

Résultat prévu	Attentes en matière de rendement	Statut
Les routes sont sécuritaires et ouvertes à la circulation de transit, et leur incidence sur l'environnement est réduite au minimum.	• Les routes sont ouvertes à la circulation de transit.	**Progrès raisonnables :** Les routes sont demeurées ouvertes. On sera plus assuré d'obtenir les fonds pour la réfection une fois le Plan budgétaire 2005 approuvé.
	• Les incidents en matière de sécurité sont réduits au minimum.	**Données insuffisantes** pour rendre compte des incidents en matière de sécurité. Un cadre révisé de rapport sur la sécurité des routes sera élaboré en 2005-2006.
	• L'incidence des routes sur l'environnement est réduite au minimum.	**Mise en garde :** Une ébauche de cadre de rapport sur l'impact environnemental des routes a été complété en 2004-2005. L'information pertinente n'est disponible que pour quelques parcs.

État des routes et accès

Parcs Canada s'est engagée à garder les routes ouvertes à la circulation de transit sauf en cas de conditions climatiques incontrôlables (p. ex. chutes de neige abondantes ou pluies excessives qui entraînent des éboulements). En 2004-2005, aucune route n'a été fermée en raison de problèmes attribuables à l'état des biens.

Attente en matière de rendement
Les routes sont ouvertes à la circulation de transit.

Bien que les routes et les ponts soient demeurés ouverts, les données mises à jour en 1999 indiquent que la majorité de ces biens sont dans un état passable (45 p. 100) ou faible (32 p. 100). Un état passable correspond à une détérioration mineure avec perte minime de stabilité ou à un rendement qui diminuera si des mesures de correction ne sont pas prises dans les trois à cinq ans à venir. Un état faible désigne une détérioration majeure du bien avec perte importante de stabilité ou de rendement et risque élevé de détérioration rapide ou de défaillance si des mesures de correction ne sont pas prises d'ici un an ou deux.

Routes sécuritaires

Parcs Canada procède à des inspections périodiques officielles des routes et des ponts afin de s'assurer que les problèmes de sécurité sont documentés et réglés. D'autres problèmes de sécurité comme les nids de poule et les glissières de sécurité endommagées font l'objet d'une inspection informelle et sont réglés dans la mesure du possible. Au cours des dernières années, des allocations supplémentaires de 30 M$ versées par le Conseil du Trésor ont permis de régler des problèmes urgents représentant une menace pour la santé et la sécurité publiques ou de prendre des mesures lorsqu'un bien risque de s'effondrer. Certaines dépenses en capital d'importance pour les routes de transit signalées dans le présent rapport et dans les rapports antérieurs visent ces problèmes urgents de santé et de sécurité. L'Agence a proposé que le Conseil du Trésor instaure une source permanente de fonds de réfection afin de remédier à la détérioration des routes. Dans le Plan budgétaire 2005, Parcs Canada a obtenu un financement pour la réfection des

Attente en matière de rendement
Les incidents en matière de sécurité sont réduits au minimum.

immobilisations, dont une partie sera affectée à la réfection des routes de transit. Cela réduira la nécessité pour l'Agence de dépendre du financement d'urgence. Celle-ci continuera d'avoir recours aux fonds supplémentaires pour faire face aux hausses liées à la qualité du service.

Parcs Canada avait prévu revoir les données existantes en matière de sécurité dont elle dispose et déterminer la façon dont elle les présentera dans de futurs rapports. Toutefois, en raison de la pénurie de personnel, on prévoit maintenant que ces travaux ne seront achevés qu'en 2005-2006. Parcs Canada ne contrôle pas tous les facteurs influençant la sécurité, par exemple le respect des limites de vitesse et l'éducation routière. L'Agence a l'intention de revoir son attente en matière de rendement relative à la sécurité routière en mettant l'accent sur ces aspects cet automne, dans les limites de son mandat. Actuellement, l'Agence ne dispose pas de données suffisantes pour le progrès de ses efforts pour réduire le nombre d'incidents liés à la sécurité routière.

Réduire au minimum l'incidence des routes sur l'environnement

Parcs Canada est en voie d'élaborer un cadre de rapport sur l'évaluation écologique des routes de transit (ensemble d'indicateurs à suivre pour rendre compte de l'incidence des routes sur l'environnement). En 2004-2005, une ébauche de cadre a été complété, incluant des consultations avec les représentants de chacun des parcs traversés par des routes de transit. Toutefois, les progrès additionnels ont été lents en raison d'une interruption de travail. L'achèvement du cadre de rapport ainsi que de la stratégie de mise en œuvre projetée, d'abord prévu pour 2004-2005, sont maintenant reportés à la fin mars 2006 au plus tard. On veut intégrer les mesures du cadre au programme global de surveillance écologique.

Attente en matière de rendement
Réduire au minimum l'incidence des routes sur l'environnement.

Même si le cadre de rapport n'est pas finalisé, il comprend l'engagement d'assurer une gestion durable des routes qui soit conforme à la *Loi canadienne sur l'évaluation environnementale*. Cela inclut l'intégration dans les pratiques courantes de Parcs Canada de normes de conception et de construction des routes qui réduisent l'impact négatif des routes sur l'environnement. Cela peut comprendre des pratiques durables, par exemple exiger que les entrepreneurs respectent un plan d'action environnemental pendant l'exécution des travaux dans le parc; réduire l'utilisation de sel de voirie; limiter l'envasement pendant la construction; utiliser des matériaux qui réduisent l'entretien à long terme et les risques connexes pour l'environnement (p. ex., galvaniser les ponts au lieu de les peindre); et utiliser des espèces végétales indigènes dans l'aménagement paysager et la remise en état des zones de construction.

L'ébauche de cadre de rapport met également l'accent sur la réduction des répercussions du sel de voirie sur l'environnement. Parcs Canada a élaboré une ébauche de politique de gestion du sel qui stipule que les unités de gestion responsables des routes doivent employer le sel de façon responsable sur le plan de l'écologie, réduire les effets négatifs sur l'environnement associés à son entreposage, à sa manipulation et à son épandage, de même qu'évaluer l'impact du recours au sel de voirie. Parmi les effets négatifs de l'utilisation du sel, mentionnons l'infiltration de sel dans les rivières et les lacs, la croissance d'espèces végétales envahissantes non indigènes le long des routes et l'attirance des animaux sauvages pour le sel. Les gestionnaires doivent examiner la nécessité d'élaborer un plan local de gestion du sel comportant des buts et objectifs particuliers devant faire l'objet d'une évaluation et d'un rapport annuels. En 2004-2005, un plan commun de gestion de l'utilisation du sel a été élaboré pour les parcs nationaux du Canada Banff, Jasper, Yoho, Kootenay, du Mont-Revelstoke et des Glaciers.

Un autre élément mentionné dans le cadre de rapport a trait à l'incidence des routes sur les espèces fauniques locales. L'installation de clôtures le long de certains tronçons de routes et la modification des passages d'animaux permettent de réduire la mortalité faunique. La figure 32 présente des données représentatives sur l'impact de l'installation de clôtures sur les espèces animales de grande et de petite taille dans les parcs nationaux du Canada Banff et Yoho au cours des cinq dernières années.

Il ressort clairement de la figure que le taux de mortalité des animaux de grande taille est constamment en baisse dans les parties clôturées de la route, comparativement aux parties non clôturées. Cependant, l'installation de clôtures ne convient pas pour toutes les espèces. Les petits mammifères comme les coyotes creusent des trous ou se glissent facilement sous les clôtures à la recherche de nourriture sur les terre-pleins centraux; leur taux de mortalité est donc généralement plus élevé dans les endroits clôturés que dans les endroits non clôturés.

L'installation de clôtures, bien qu'utile pour réduire la mortalité de certaines espèces, contribue en outre à la fragmentation des habitats, comme le fait la route. Pour résoudre ce problème, Parcs Canada a construit des passages fauniques souterrains et aériens à l'usage exclusif de la faune.

On estime à entre 4 000 et 9 000 le nombre d'animaux sauvages (environ 6 000 en 2004-2005) de taille moyenne à grande (p. ex. grizzly, orignal, cougar, cerf, élan, mouton) qui ont emprunté ces passages dans le parc national du Canada Banff au cours des cinq dernières années.

En résumé, Parcs Canada élabore actuellement un cadre de rapport sur l'incidence des routes sur l'environnement, notamment des indicateurs liés aux pratiques de construction et d'entretien des routes, le recours au sel de voirie et son impact, la mortalité faunique et la fragmentation de l'habitat attribuable aux routes. L'Agence dispose de certains aspects de cette information pour quelques-uns des parcs nationaux où passent des routes de transit. Même si elle réalise des progrès dans l'élaboration du cadre de rapport, elle n'a pas encore les données suffisantes provenant de tous les parcs nationaux concernés pour conclure que l'incidence des routes sur l'environnement diminue.

Figure 32 : Mortalité faunique attribuable à la Transcanadienne dans les parcs nationaux du Canada Banff et Yoho

Type d'animaux	Impact de l'installation de clôtures	2004-2005	2003-2004	2002-2003	2001-2002	2000-2001
Animaux de grande taille (p. ex. wapiti, ours noir, loup)	**Clôturé**	0	4	3	3	4
	Non clôturé	10	7	7	13	21
Animaux de petite taille (p. ex. coyote)	**Clôturé**	2	4	4	3	9
	Non clôturé	3	1	4	1	3

Source : Parc national du Canada Banff

Section 3 : Renseignements supplémentaires

La présente section rend compte des progrès réalisés par Parcs Canada relativement à des initiatives et à des politiques gouvernementales particulières, tel que cela est exigé par le Conseil du Trésor du Canada. Ces progrès concernent les aspects suivants :

1. Commissions parlementaires, vérification et évaluation
2. Développement durable
3. Initiative d'amélioration des services
4. Droits d'utilisation

Commissions parlementaires, vérification et évaluation

Commissions parlementaires
Les commissions parlementaires n'ont formulé aucune recommandation à l'endroit de Parcs Canada en 2004-2005.

Vérificateur général
Le vérificateur général n'a établi aucun rapport concernant l'Agence Parcs Canada en 2004-2005.

Vérification interne et évaluation
Les rapports de vérification interne, d'évaluation et d'examen approuvés par Parcs Canada sont indiqués ci-dessous. La version intégrale des rapports se trouve sur le site Web de l'Agence à l'adresse www.pc.gc.ca.

Vérifications internes	Évaluations et examens
• Vérification des principaux processus financiers de la direction de gestion de l'information et technologie de l'information du bureau national. • Vérification des principaux processus financiers du centre de services de l'Ouest canadien. • Vérification des principaux processus financiers de l'unité de gestion du parc national du Mont-Riding. • Vérification des principaux processus financiers de la direction des communications du bureau national. • Vérification des principaux processus financiers de l'unité de gestion de Kootenay/Yoho/Lake Louise. • Vérification des principaux processus financiers de l'unité de gestion de l'ouest de l'Arctique. • Vérification des principaux processus financiers de l'unité de gestion de l'Île-du-Prince-Édouard. • Vérification des principaux processus financiers de l'unité de gestion du sud du Nouveau-Brunswick. • Cadre de la rémunération et des avantages sociaux – Examen préliminaire. • Vérification des programmes de subventions et de contributions. • Vérification des principaux processus financiers à l'unité de gestion du Nunavut.	• Cadre national de rendement et d'évaluation de la stratégie Engager les Canadiens : Communications externes de Parcs Canada. • Examen des rapports de l'Agence Parcs Canada en matière de santé et de sécurité au travail. • Examen des programmes de surveillance du nombre de visiteurs et d'information sur les visiteurs de Parcs Canada. • Évaluation du programme de sécurité publique de Parcs Canada. (Voir la section traitant des services aux visiteurs pour obtenir de l'information sur certains résultats tirés du présent rapport.)

Développement durable

En février 2004, Parcs Canada diffusait sa deuxième *Stratégie sur le développement durable* (SDD) (www.pc.gc.ca), qui mettait à jour et développait la Stratégie publiée en février 2001. Un examen de tous les buts et objectifs de rendement de l'Agence a été effectué après la publication de la SDD 2004-2007, qui a donné lieu à des modifications de certains objectifs stratégiques et attentes en matière de rendement dans la stratégie afin de répondre aux engagements énoncés dans le *Plan d'entreprise 2005–2009* de l'Agence. Ces nouveaux buts et objectifs servent de fondement au présent rapport.

Objectifs stratégiques de Parcs Canada en matière de développement durable pour 2004-2007

Objectif stratégique	Progrès
Achever en grande partie le réseau des parcs nationaux du Canada et étendre sensiblement le réseau des aires marines nationales de conservation en représentant toutes les régions naturelles terrestres et marines du Canada, telles qu'elles sont désignées dans les plans des réseaux de Parcs Canada, et améliorer le réseau des lieux historiques nationaux du Canada, qui commémorent l'histoire du Canada.	Les engagements modifiés relativement à la création de parcs nationaux et d'aires marines nationales de conservation sont indiqués au début de la section du présent rapport portant sur la création d'aires patrimoniales nationales. Les progrès réalisés dans la création de parcs nationaux et d'aires marines nationales de conservation et dans la désignation de lieux, de personnes et d'événements présentant une importance nationale sont indiqués aux pages 22 à 38.
Assurer un meilleur fonctionnement des écosystèmes grâce à la protection de l'intégrité écologique des parcs nationaux et à la viabilité des aires marines nationales de conservation du Canada; assurer l'intégrité commémorative des lieux historiques nationaux du Canada de façon que les ressources d'importance nationale ne soient pas menacées, que les messages d'importance nationale soient communiqués et que les autres valeurs patrimoniales soient respectées; gérer les ressources culturelles dans les parcs nationaux et les lieux historiques nationaux du Canada selon les principes de valeur, de bien public, de compréhension, de respect et d'intégrité.	Les engagements modifiés sont indiqués aux pages 40 et 51du présent rapport qui traite de la protection. Les progrès réalisés relativement à ces engagements sont indiqués aux pages 41 à 62.
Accroître la sensibilisation et favoriser la compréhension, l'appréciation et le sentiment d'appartenance en ce qui concerne les parcs nationaux, les lieux historiques nationaux et les aires marines nationales de conservation du Canada, et renforcer l'attachement à leur égard.	Les engagements modifiés sont indiqués dans la section du présent rapport qui traite de la mise en valeur du patrimoine. Les progrès réalisés relativement à ces engagements sont indiqués aux pages 63 à 68.
Offrir aux visiteurs des services qui leur permettront d'apprécier les lieux patrimoniaux et d'en bénéficier.	Les engagements modifiés sont indiqués dans la section du présent rapport qui traite de l'amélioration des expériences des visiteurs. Les progrès réalisés relativement à ces engagements sont présentés aux pages 69 à 74.
Gérer et administrer les collectivités des parcs avec efficacité et efficience pour en faire des modèles de durabilité.	Les engagements modifiés sont indiqués dans la section du présent rapport qui traite de l'administration des lotissements urbains. Les progrès réalisés relativement à ces engagements sont présentés aux pages 75 et 78.
Maintenir des routes de transit fiables et sécuritaires qui réduisent au minimum les incidences écologiques.	Les engagements modifiés sont indiqués dans la section du présent rapport qui traite de la gestion des routes de transit aux pages 79 à 82.
Maintenir ou améliorer l'intégrité de la gestion, en mettant l'accent plus particulièrement sur un processus décisionnel efficace et une gestion axée sur les résultats.	Les engagements particuliers relatifs à la réduction des gaz à effet de serre et à la gestion des BPC, des réservoirs de stockage et des hydrocarbures halogénés sont présentés dans la section du présent rapport qui traite de la conservation, aux pages 46 à 50.

Initiative d'amélioration des services

Depuis longtemps, Parcs Canada offre des services de qualité aux Canadiens et aux Canadiennes, ainsi qu'aux visiteurs internationaux. Il s'agit d'un élément clé de la culture de longue date de l'Agence, décrite dans la *Charte de Parcs Canada*, par laquelle elle s'engage à « servir les Canadiens et les Canadiennes en travaillant ensemble pour atteindre l'excellence ».

1. Programmes et services visés par l'Initiative d'amélioration des services

Services directs offerts aux visiteurs	Comprend les services offerts sur place dans les parcs nationaux, les lieux historiques nationaux et les aires marines nationales de conservation, notamment les services d'accueil, le camping, les programmes de mise en valeur du patrimoine et les services récréatifs. La planification de ces services s'effectue au moyen du plan directeur du parc, du lieu ou de l'AMNC.
Site Web	Satisfaisant aux lignes directrices sur la normalisation des sites Internet, le site Web fournit de l'information sur le mandat et les politiques de Parcs Canada, du matériel éducatif, de l'information sur la planification d'excursions, ainsi que des renseignements particuliers sur les parcs nationaux, les lieux historiques nationaux et les aires marines nationales de conservation.
Centre d'appels	Service de renseignements sans frais dans les deux langues, offrant un soutien à la planification d'excursions, de l'information de base, une orientation et du matériel d'inscription.
Service de réservations des emplacements de camping	Le service de réservations des emplacements de camping de Parcs Canada est une initiative de Gouvernement en direct grâce à laquelle les campeurs peuvent faire une réservation en visitant le service Internet 24 heures par jour ou en appelant sans frais un centre d'appels ouvert 12 heures par jour. Le service a été mis à l'essai en 2004 dans huit endroits, sa mise en œuvre intégrale étant prévue pour 2005.

2. Indices de satisfaction des clients

www.pc.gc.ca/docs/pc/rpts/rp-pa-2003-2004/sec2-/page41a_F.asp

Services directs offerts aux visiteurs	Les indices de satisfaction exprimés par les visiteurs relativement à plusieurs aspects de leur visite ont déjà été présentés dans le rapport (voir les figures 26 et 29). Des indices élevés de satisfaction des visiteurs sont caractéristiques des installations de Parcs Canada, conformément aux trois sondages *Les citoyens d'abord* (1998, 2000, 2002), selon lesquels les services offerts dans les parcs nationaux figurent parmi les meilleurs services gouvernementaux fédéraux.
Site Web	Un sondage sur le site Web à l'échelle nationale auprès de 1 000 visiteurs mené en 2004 a permis de conclure que 65 % des répondants étaient satisfaits de leur visite sur le site Web de Parcs Canada. En complément à ce sondage, des essais auprès de groupes de consultation constitués de répondants choisis ont été effectués afin de mieux comprendre les attentes.
Centre d'appels	Un sondage téléphonique effectué à l'automne 2002 auprès de 400 appelants ayant utilisé le numéro 1-888 de Parcs Canada a permis de constater que le pourcentage de clients satisfaits était supérieur à l'objectif de 50 % pour les clients très satisfaits et de 85 % pour les clients satisfaits à l'égard de tous les aspects des services offerts par le centre d'appels.
Service de réservations des emplacements de camping	La satisfaction à l'égard du service n'a pas encore été évaluée.

3. Normes de service

www.pc.gc.ca/docs/pc/rpts/rp-pa-2003-2004/sec3-/page2_f.asp

Services directs offerts aux visiteurs	Parcs Canada s'attend à ce que 85 % des utilisateurs dans chaque endroit où le sondage a été effectué soient satisfaits ou très satisfaits et que 50 % soient très satisfaits à l'égard des services aux visiteurs et de la mise en valeur du patrimoine.
Site Web	Parcs Canada n'a pas encore établi d'objectifs de rendement.
Centre d'appels	Parcs Canada s'attend à ce que 85 % des utilisateurs du centre d'appels soient au moins satisfaits et que 50 % soient très satisfaits. Par ailleurs, l'Agence a établi des normes en ce qui concerne la rapidité (p. ex., 85 % de tous les appels reçus par un agent d'information obtiendront une réponse au plus tard après trois sonneries), l'accessibilité (p. ex., 95 % des tentatives pour joindre le service seront fructueuses), la disponibilité et l'exactitude des renseignements fournis (p. ex., établies par la surveillance des appels).
Service de réservations des emplacements de camping	Parcs Canada a établi un certain nombre de normes pour le système de réservations, y compris la durée moyenne de réponse aux appels (quatre minutes), le temps d'attente en ligne (pas plus de 5 % d'appelants mis en attente pendant plus de cinq minutes), l'accès (la durée d'immobilisation du système informatique ne doit pas dépasser 60 minutes par mois civil pendant lesquelles on ne peut effectuer de réservations) et la qualité du service (pas plus de deux erreurs par tranche de 1 000 réservations pour chaque mois civil, pas de double réservation à n'importe quelle installation durant un mois civil).

4. Principales réalisations d'amélioration du service suivant une approche axée sur le citoyen

Importance accordée par l'organisation à l'amélioration de l'expérience de visite	En 2004, le Conseil sur l'expérience des visiteurs de Parcs Canada a été créé afin de fournir au Conseil exécutif une orientation générale et des conseils stratégiques de portée nationale touchant toutes les questions liées à l'expérience offerte aux visiteurs dans les parcs nationaux, les lieux historiques nationaux et les aires marines nationales de conservation. L'objectif du Conseil est de promouvoir l'approche axée sur le client utilisée par Parcs Canada afin de répondre de façon constante aux besoins et aux attentes des visiteurs par l'amélioration de la recherche, de la formation, de la planification, des normes de service et des indicateurs de rendement.
Investissements dans les services et les installations	Le Plan budgétaire 2005 prévoit le versement de 209 M$ pour les cinq prochaines années et de 75 M$ pour chacune des années suivantes afin de réaliser des réparations urgentes des immobilisations et de rebâtir des biens qui ont atteint la fin de leur cycle de vie utile. En outre, l'Agence a mis en œuvre une Stratégie nationale des prix pluriannuelle par laquelle les revenus provenant des hausses de tarifs seront réinvestis dans les installations destinées aux visiteurs.
Garantie offerte par Parcs Canada	L'Agence Parcs Canada garantit des services de grande valeur et de qualité, et elle habilite le personnel de première ligne à régler immédiatement les plaintes des clients sans processus inutile, y compris le remboursement des droits d'utilisation. La garantie a été adoptée en 1998 et sert à l'Agence d'outil principal pour améliorer la satisfaction des clients et leur perception de la valeur des services auxquels les droits d'utilisation s'appliquent. Elle concerne les services offerts sur place aux visiteurs dans tous les endroits administrés par Parcs Canada.
Service de réservations des emplacements de camping	Grâce à ce nouveau service, mis en œuvre à titre de projet pilote en 2004, les campeurs peuvent réserver un emplacement de camping à l'avance et ainsi avoir l'esprit en paix. Afin de continuer à répondre aux besoins des campeurs qui préfèrent ne pas réserver à l'avance, plusieurs parcs nationaux continuent d'offrir des emplacements qui seront attribués selon le principe du premier arrivé, premier servi.
Formation en services de qualité aux visiteurs	Parcs Canada a élaboré un cours de formation en services de qualité aux visiteurs sous la forme d'un progiciel souple et intégré d'une journée destiné au personnel des services aux visiteurs et aux autres employés qui appuient les services aux visiteurs sur le terrain. Depuis 2003, plus de 2 000 employés de tout le Canada ont terminé ce cours de formation avec succès.

Rapports touchant l'information sur la tarification externe

A. Droits et revenus (en milliers de dollars)

Nom de l'activité générant des droits	Type de droits	Pouvoir d'établissement des droits	Date de la dernière modification	2004-2005					2005-2006		2006-2007		2007-2008	
				Prévision RPP	Revenu réel	Coût estimatif	Normes de rendement	Résultats liés au rendement	Revenu prévu	Coût estimatif	Revenu prévu	Coût estimatif	Revenu prévu	Coût estimatif
Droits d'entrée	Service	*Loi sur l'Agence Parcs Canada*	Augmentés en 2003	38 500 $	34 300 $	105 753 $	85 % des visiteurs sont satisfaits	89 % des visiteurs sont satisfaits	40 060 $	116 509 $	43 900 $	126 629 $	45 180 $	136 073 $
Droits de camping	Service	*Loi sur l'Agence Parcs Canada*	Augmentés en 2003	16 380 $	13 711 $	21 253 $	85 % des visiteurs sont satisfaits	89 % des visiteurs sont satisfaits	16 051 $	24 073 $	17 611 $	26 233 $	18 131 $	27 548 $
Droits d'éclusage et d'amarrage	Service	*Loi sur l'Agence Parcs Canada*	Augmentés en 2003	2 860 $	2 048 $	28 683 $	85 % des visiteurs sont satisfaits	89 % des visiteurs sont satisfaits	2 408 $	29 683 $	2 648 $	30 723 $	2 728 $	31 863 $
Piscines	Service	*Loi sur l'Agence Parcs Canada*	Augmentés en 2003	4 680 $	3 603 $	5 407 $	85 % des visiteurs sont satisfaits	89 % des visiteurs sont satisfaits	3 603 $	5 503 $	3 603 $	5 623 $	3 603 $	5 782 $
Droits d'immobilisations	Droits et privilèges	*Loi sur l'Agence Parcs Canada*	Augmentés en 2003-2004, en cas d'expiration de la durée des loyers et des permis, lorsque des dispositions de révision des loyers existent.	14 300 $	16 457 $	2 316 $	Sans objet	Sans objet	16 457 $	2 516 $	16 457 $	2 816 $	16 457 $	3 116 $
Services municipaux	Service	*Loi sur l'Agence Parcs Canada*	Frais de collecte des ordures augmentés en 1996; frais d'aqueduc et d'égout augmentés en 2001; autres hausses de coûts en 2003.	3 000 $	2 676 $	13 583 $	À déterminer	À déterminer	2 676 $	13 683 $	2 676 $	13 883 $	2 676 $	13 983 $
Autres revenus	Autres biens et services	*Loi sur l'Agence Parcs Canada*	Entre 1994 et 2003	6 280 $	11 971 $	36 266 $	85 % des visiteurs sont satisfaits	89 % des visiteurs sont satisfaits	12 511 $	38 094 $	12 871 $	40 154 $	12 991 $	42 396 $
Total				86 000 $	84 766 $	213 261 $			93 766 $	230 061 $	99 766 $	246 061 $	101 766 $	260 761

B. Stratégie de tarification pluriannuelle

Parcs Canada a apporté les trois modifications importantes suivantes à sa stratégie de tarification pluriannuelle visant à répondre aux préoccupations soulevées par les utilisateurs durant les consultations tenues en 2003-2004 :

- La période de mise en place progressive a été prolongée, passant de trois à quatre ans pour l'ensemble des services aux visiteurs, afin d'échelonner les hausses de prix et de réduire l'impact cumulatif d'une hausse simultanée de tous les droits.

- Afin de respecter notre engagement de donner un préavis de 18 mois, la mise en œuvre des nouveaux droits proposés pour les visites de groupe a été reportée au 1er avril 2007 et la période de leur mise en œuvre progressive a été prolongée, passant de deux à trois ans (2007, 2008 et 2009).

- Une proposition révisée concernant les droits de permis d'exploitation d'un commerce a été élaborée à la suite d'une recherche plus poussée sur les pratiques municipales d'imputation des frais dans tout le Canada. La proposition révisée reflète mieux les pratiques courantes en matière de tarification.

Par la suite, on a comparé les droits proposés par Parcs Canada avec ceux qui sont imposés par les organisations de parcs dans d'autres pays. Cette recherche s'est faite au cours de l'été 2004 et a été intégrée dans la proposition subséquente afin de déposer au Parlement la stratégie de tarification pluriannuelle de Parcs Canada, conformément à la nouvelle *Loi sur les frais d'utilisation*.

Section 4 : États financiers vérifiés 2004-2005 fondés sur la comptabilité d'exercice

AGENCE PARCS CANADA

Responsabilité de la direction en matière d'états financiers

Les états financiers ci-joints de l'Agence Parcs Canada sont la responsabilité de la direction et ont été approuvés par les membres du Conseil exécutif de l'Agence suivant la recommandation du Comité de vérification et d'évaluation.

Ils ont été établis par la direction selon les principes comptables généralement reconnus du Canada pour le secteur public et comprennent, lorsqu'il y a lieu, des estimations que la direction a faites au meilleur de son jugement. Lorsqu'il y avait différentes méthodes comptables, la direction a choisi celles qu'elle jugeait les plus appropriées dans les circonstances. La direction a préparé l'information financière qui figure dans le présent rapport annuel et a veillé à ce qu'elle concorde avec celle qui figure dans les états financiers.

La direction a établi et tient à jour des registres comptables, des dossiers, des contrôles financiers et de gestion ainsi que des systèmes d'information conçus pour garantir dans une mesure raisonnable que les biens de l'Agence sont protégés et contrôlés, que les ressources sont gérées de façon économique et efficiente en vue de la réalisation des objectifs de l'Agence, et que les opérations sont conformes à la *Loi sur la gestion des finances publiques* et aux règlements afférents, à la *Loi sur l'Agence Parcs Canada* et aux politiques internes de l'Agence. Des vérifications internes sont effectuées pour évaluer l'efficacité des contrôles et des pratiques de gestion.

Le vérificateur externe de l'Agence, soit la vérificatrice générale du Canada, a vérifié les états financiers et en a fait rapport au directeur général de l'Agence et au ministre de l'Environnement.

Le directeur général de l'Agence

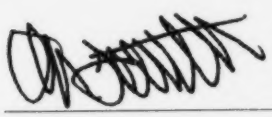

Alan Latourelle

Le dirigeant principal administratif

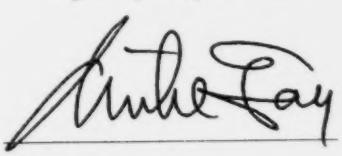

Mike Fay

Le 8 septembre 2005

Auditor General of Canada
Vérificatrice générale du Canada

RAPPORT DU VÉRIFICATEUR

Au directeur général de l'Agence Parcs Canada et
au ministre de l'Environnement

J'ai vérifié le bilan de l'Agence Parcs Canada au 31 mars 2005 et les états des résultats, de l'avoir du Canada et des flux de trésorerie de l'exercice terminé à cette date. La responsabilité de ces états financiers incombe à la direction de l'Agence. Ma responsabilité consiste à exprimer une opinion sur ces états financiers en me fondant sur ma vérification.

Ma vérification a été effectuée conformément aux normes de vérification généralement reconnues du Canada. Ces normes exigent que la vérification soit planifiée et exécutée de manière à fournir l'assurance raisonnable que les états financiers sont exempts d'inexactitudes importantes. La vérification comprend le contrôle par sondages des éléments probants à l'appui des montants et des autres éléments d'information fournis dans les états financiers. Elle comprend également l'évaluation des principes comptables suivis et des estimations importantes faites par la direction, ainsi qu'une appréciation de la présentation d'ensemble des états financiers.

À mon avis, ces états financiers donnent, à tous les égards importants, une image fidèle de la situation financière de l'Agence au 31 mars 2005 ainsi que des résultats de son exploitation et de ses flux de trésorerie pour l'exercice terminé à cette date selon les principes comptables généralement reconnus du Canada.

La vérificatrice générale du Canada,

Sheila Fraser

Sheila Fraser, FCA

Ottawa, Canada
Le 8 septembre 2005

AGENCE PARCS CANADA

Bilan au 31 mars

(en milliers de dollars)

	2005	2004
Actif		
À court terme :		
Droits en argent (note 3)		
Compte des activités générales	86 200	54 159
Comptes à fins déterminées	3 679	633
	89 879	54 792
Débiteurs	3 961	4 041
Stock de fournitures renouvelables (note 4)	5 511	5 761
	99 351	64 594
Immobilisations (note 5)	1 428 604	1 448 927
Collections et sites archéologiques (note 6)	1	1
	1 527 956	1 513 522
Passif		
À court terme :		
Créditeurs et charges à payer		
Ministères et organismes fédéraux	11 570	7 406
Autres	83 262	52 309
	94 832	59 715
Avantages sociaux futurs (note 8)	3 335	2 796
Produits reportés (note 7)	12 419	8 978
	110 586	71 489
À long terme :		
Avantages sociaux futurs (note 8)	39 565	41 812
Provision pour nettoyage environnemental (note 9)	22 394	22 320
	172 545	135 621
Avoir du Canada	1 355 411	1 377 901
	1 527 956	1 513 522

Éventualités et engagements (notes 9 et 14).

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers.

Approuvé par :

Le directeur général

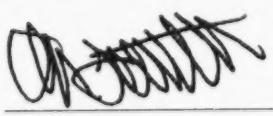

Alan Latourelle

Le dirigeant principal administratif

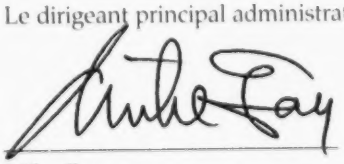

Mike Fay

AGENCE PARCS CANADA

État des résultats pour l'exercice terminé le 31 mars

(en milliers de dollars)

	2005	2004
Charges (note 10)		
Intendance des endroits du patrimoine national		
Créer des lieux patrimoniaux	15 364	16 665
Préserver les ressources patrimoniales	159 997	164 335
Favoriser la connaissance et l'appréciation du public	85 453	56 814
	260 814	237 814
Utilisation et appréciation par les Canadiens		
Offrir aux visiteurs une expérience de qualité	154 598	150 450
Administration des lotissements urbains	9 981	7 915
Gestion des routes de transit	28 010	24 044
	192 589	182 409
Services ministériels		
Gestion de Parcs Canada	47 880	49 659
Gestion des ressources humaines	15 528	14 924
	63 408	64 583
Amortissement des immobilisations	82 744	79 899
Total des charges	599 555	564 705
Produits (note 11)	88 720	83 085
Frais d'exploitation nets (note 12)	510 835	481 620

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers.

AGENCE PARCS CANADA

État de l'avoir du Canada pour l'exercice terminé le 31 mars

(en milliers de dollars)

	2005	2004
Solde au début de l'exercice	1 377 901	1 391 012
Frais d'exploitation nets	(510 835)	(481 620)
Services fournis gratuitement par des ministères (note 13)	45 943	43 630
Encaisse nette fournie par le gouvernement	407 315	428 167
Variation – Droits en argent	35 087	(3 288)
Solde à la fin de l'exercice	1 355 411	1 377 901

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers.

AGENCE PARCS CANADA

État des flux de trésorerie pour l'exercice terminé le 31 mars

(en milliers de dollars)

	2005	2004
Activités d'exploitation		
Frais d'exploitation nets	510 835	481 620
Éléments sans incidence sur l'encaisse :		
Amortissement des immobilisations	(82 744)	(79 899)
Gain net sur l'aliénation d'immobilisations	425	1 348
Services fournis gratuitement par des ministères	(45 943)	(43 630)
Variation nette des postes hors caisse du fonds de roulement	(38 887)	2 225
Diminution (augmentation) des avantages sociaux futurs	1 708	(1 956)
Augmentation de la provision pour nettoyage environnemental	(74)	(511)
Encaisse utilisée pour les activités d'exploitation	345 320	359 197
Activités d'investissement		
Acquisitions et améliorations d'immobilisations	63 130	71 622
Produit de l'aliénation d'immobilisations	(1 135)	(2 652)
Encaisse utilisée pour les activités d'investissement	61 995	68 970
Encaisse nette fournie par le gouvernement	407 315	428 167

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers.

AGENCE PARCS CANADA

Notes aux états financiers du 31 mars 2005

(Tableaux en milliers de dollars)

1. Pouvoirs et objectifs

L'Agence Parcs Canada a été créée en décembre 1998 en vertu de la *Loi sur l'Agence Parcs Canada* à titre d'établissement public. Elle exerce ses activités au nom de Sa Majesté du Canada. L'Agence Parcs Canada est une entité distincte qui figure à l'annexe II de la *Loi sur la gestion des finances publiques* et rend des comptes au ministre de l'Environnement. L'Agence n'est pas assujettie aux dispositions de la *Loi de l'impôt sur le revenu*.

Le mandat de l'Agence consiste à protéger et mettre en valeur des exemples représentatifs du patrimoine naturel et culturel et en favoriser chez le public la connaissance, pour les générations présentes et à venir. Pour réaliser son mandat, l'Agence exécute les programmes prévus dans ses lois et pouvoirs.

Les pouvoirs relatifs aux programmes dont Parcs Canada est responsable découlent de la *Loi sur l'Agence Parcs Canada*, de la *Loi sur les parcs nationaux*, de la *Loi sur les monuments et lieux historiques*, de la *Loi sur les aires marines nationales de conservation du Canada*, de la *Loi sur le ministère des Transports* et de la *Loi sur la protection des gares ferroviaires patrimoniales*.

2. Conventions comptables importantes

Les états financiers de l'Agence sont établis conformément aux principes comptables généralement reconnus du Canada pour le secteur public.

a) Crédits parlementaires

L'Agence est financée en majeure partie par le gouvernement du Canada sous forme de crédits parlementaires. Les crédits consentis à l'Agence ne correspondent pas à la présentation établie selon les principes comptables généralement reconnus du Canada, étant fondés dans une large mesure sur les besoins de trésorerie. Ainsi, les éléments comptabilisés dans l'état de l'avoir du Canada ne sont pas nécessairement les mêmes que ceux fournis par les crédits parlementaires. La note 12 présente de l'information au sujet de la source et de l'utilisation des crédits et établit un rapprochement général entre les frais d'exploitation nets et les crédits utilisés.

b) Produits reportés

Les produits reportés comprennent ceux qui sont reçus avant que les services ne soient rendus ainsi que les fonds reçus de tiers à des fins déterminées. Les produits reportés sont constatés à titre de produits d'exploitation lorsque les services sont rendus.

c) Stock de fournitures renouvelables

Les fournitures renouvelables sont comptabilisées au coût moyen.

d) Immobilisations

Les immobilisations, sauf les terrains, qui ont été transférées à l'Agence le 1er avril 1999 sont comptabilisées à leur coût historique estimatif, moins l'amortissement cumulé. Le coût historique estimatif des immobilisations a été établi en ajustant le coût de remplacement actuel à celui de l'année d'acquisition ou de construction au moyen de facteurs fondés sur les changements des indices des prix au fil du temps. Cette approche tient également compte de l'état général des immobilisations et du coût des améliorations et des réparations importantes depuis l'acquisition ou la construction de l'immobilisation.

Les immobilisations, sauf les terrains, acquises après le 1er avril 1999 sont comptabilisées au prix coûtant. Les immobilisations, sauf les terrains, acquises contre une somme nominale ou par voie de don, sont comptabilisées à leur valeur marchande au moment de l'acquisition et un montant correspondant est crédité directement à l'avoir du Canada. Les améliorations qui prolongent la vie utile ou le potentiel de service sont comptabilisées au prix coûtant.

L'amortissement est calculé selon la méthode linéaire en fonction de taux fondés sur la durée d'utilisation prévue des biens, comme suit :

Catégorie de biens	Vie utile
Édifices	25-50 ans
Fortifications	50-100 ans
Améliorations locatives	2-10 ans
Terrains aménagés	10-40 ans
Routes	40 ans
Ponts	25-50 ans
Canaux et installations maritimes	25-80 ans
Services publics	20-40 ans
Véhicules et matériel	3-15 ans
Expositions	5-10 ans

Les terrains acquis sont comptabilisés au coût historique. Les terres publiques acquises dans le cadre de la Confédération ou de l'entrée ultérieure d'une province ou d'un territoire sont comptabilisées à une valeur symbolique. Les terrains acquis par voie de don sont comptabilisés à la leur juste valeur marchande estimative à la date de l'acquisition et un montant correspondant est crédité directement à l'avoir du Canada.

e) Collections et sites archéologiques

Les collections et les sites archéologiques sont comptabilisés à une valeur nominale.

f) Avantages sociaux futurs

(i) Indemnités de départ

L'Agence constate son obligation relativement au régime des indemnités de départ et des coûts reliés, en fonction des droits acquis par les employés. Le passif au titre des indemnités de départ est calculé selon les données provenant des résultats de l'évaluation actuarielle de l'obligation du gouvernement dans son ensemble en matière d'indemnités de départ. Les indemnités payables à la cessation de l'emploi représentent des obligations de l'Agence qui sont habituellement financées par les crédits parlementaires d'exercices suivants.

(ii) Régime de retraite

Les employés de l'Agence cotisent au Régime de retraite de la fonction publique administré par le gouvernement du Canada. Le coût du régime est payé par les employés et par l'Agence. Les cotisations de l'Agence sont imputées à l'exercice au cours duquel les services sont rendus et représentent l'ensemble de ses obligations en matière de prestations de retraite. L'Agence n'est pas tenue en vertu de la loi actuelle de verser des cotisations au titre des insuffisances actuarielles du Régime de retraite de la fonction publique.

g) Services fournis gratuitement par des ministères

Les services fournis gratuitement par des ministères sont comptabilisés par l'Agence à titre de frais d'exploitation à leur juste valeur estimative. Un montant correspondant est crédité directement à l'avoir du Canada.

h) Provision pour nettoyage environnemental

L'Agence comptabilise une provision pour nettoyage environnemental lorsqu'elle est tenue ou le sera vraisemblablement d'engager des coûts liés à la décontamination et à l'enlèvement de matières contaminées provenant de sites pollués et lorsque les coûts peuvent être raisonnablement estimés suite à une évaluation environnementale détaillée.

i) Incertitude relative à la mesure

La préparation des états financiers conformément aux principes comptables généralement reconnus du Canada exige que la direction fasse des estimations et formule des hypothèses qui influent sur le montant déclaré de l'actif et du passif à la date des états financiers et sur les produits et les charges déclarés pendant l'exercice visé. Le passif relié aux employés, la durée de vie utile estimative des immobilisations, le passif relié à l'environnement et les réclamations sont les éléments les plus importants qui font l'objet d'estimations. Les chiffres réels pourraient différer significativement de ces estimations.

3. Droits en argent

L'Agence exerce ses activités à même les fonds du Trésor qui est administré par le receveur général du Canada. Toutes les rentrées de fonds de l'Agence sont déposées dans le Trésor et tous les débours faits par l'Agence proviennent du Trésor.

Les droits en argent comprennent ce qui suit:

a) Compte des activités générales

Le droit en argent pour les activités générales représente le montant d'argent que l'Agence peut retirer du Trésor du gouvernement, sans autres crédits. Au 31 mars 2005, le compte des activités générales a un solde de 86,2 millions de dollars (54,2 millions en 2004).

b) Comptes à fins déterminées

Le droit en argent pour comptes à fins déterminées représente l'argent reçu de d'autres organisations qui doit être utilisé aux fins prévues. Au 31 mars 2005, l'Agence a un solde de 3,7 millions de dollars (0,6 million en 2004) pour les comptes à fins déterminées.

4. Stock de fournitures renouvelables

Le stock de fournitures renouvelables au 31 mars est le suivant :

	2005	2004
Terre, sable, gravier et autres matériaux bruts	1 085	1 242
Matériel, approvisionnements et fournitures	700	876
Matériaux et fournitures de construction	660	790
Combustible et autres produits pétroliers	644	550
Livres, publications et cartes	611	535
Diverses autres fournitures	584	586
Produits ouvrés en bois et en métal	564	539
Matériel de sécurité	430	339
Uniformes et vêtements protecteurs	233	304
	5 511	5 761

5. Immobilisations

	Coût historique de fermeture au 31 mars 2004	Acquisitions nettes[1] de l'exercice terminé le 31 mars 2005	Coût historique de fermeture au 31 mars 2005	Amortissement cumulé au 31 mars 2005	Valeur comptable nette au 31 mars 2005	Valeur comptable nette au 31 mars 2004
Édifices, fortifications et améliorations locatives	713 686	12 614	726 300	430 004	296 296	301 446
Terrains aménagés	564 759	6 065	570 824	445 872	124 952	139 305
Routes	926 524	10 348	936 872	563 194	373 678	380 110
Ponts	143 479	1 557	145 036	76 092	68 944	69 807
Canaux et installations maritimes	520 366	16 434	536 800	250 061	286 739	278 274
Services publics	154 570	6 073	160 643	84 292	76 351	73 562
Véhicules et matériel	123 353	1 490	124 843	91 988	32 855	34 262
Expositions	102 206	(3 857)	98 349	81 145	17 204	26 835
	3 248 943	50 724	3 299 667	2 022 648	1 277 019	1 303 601
Terrains (note 2d)						
– Terrains acquis	125 433	6 259	131 692	–	131 692	125 433
– Terres publiques	1	–	1	–	1	1
– Terrains reçus par voie de don	19 892	–	19 892	–	19 892	19 892
	145 326	6 259	151 585	–	151 585	145 326
Total – Immobilisations	3 394 269	56 983	3 451 252	2 022 648	1 428 604	1 448 927

[1]) Inclut toutes les acquisitions, aliénations et radiations de l'exercice

L'Agence est propriétaire de plus de 27 millions d'hectares de terre, dont la majeure partie se trouvent dans les 41 parcs nationaux et réserves de parc national qui représentent 27 des 39 régions naturelles du Canada. Au cours de l'exercice, l'Agence a dépensé 6,3 million de dollars (0,9 million en 2004) pour l'acquisition de terrains. Le coût total des immobilisations inclut 69,0 millions de dollars (79,9 millions en 2004) de travaux en cours.

6. Collections et sites archéologiques

La gestion des collections et des sites archéologiques est au cœur du mandat de l'Agence qui consiste à protéger et à mettre en valeur des exemples représentatifs du patrimoine culturel du Canada. Même s'ils ne sont pas capitalisés au même titre que d'autres biens culturels comme les édifices ou les fortifications, ces trésors ont une valeur culturelle inestimable.

a) Collections

L'Agence gère des collections d'objets archéologiques et historiques.

La collection d'objets archéologiques comprend des spécimens et documents qui constituent un échantillon représentatif des habitations et des activités de l'être humain. Ces collections renferment un éventail d'artefacts qui témoignent de l'activité tant domestique qu'industrielle et vont des outils et de l'équipement de navire aux échantillons de sol et échantillons botaniques.

La collection d'objets historiques s'étend du X^{e} siècle à aujourd'hui. Il s'agit d'objets ethnographiques, civils et militaires et d'articles témoignant du commerce des fourrures, de meubles et d'objets mobiliers, d'outils et de documents.

En outre, l'Agence gère une collection de reproductions comprenant des costumes d'époque, des outils et des meubles fabriqués à partir d'originaux ou de données historiques.

b) Sites archéologiques

Un site archéologique englobe les vestiges en surface, souterrains ou submergés d'une activité humaine. Les archéologues définissent un site en précisant les différentes activités qui se sont déroulées dans un secteur. Des milliers de sites archéologiques ont été délimités dans les 153 lieux historiques nationaux, les 41 parcs nationaux et les 2 aires marines de conservation du Canada. Ces sites comprennent des villages autochtones, des camps de chasse, des aires d'observation et des lieux de transformation des animaux, des postes de traite des fourrures établis par des Européens, des postes militaires, des champs de bataille, des épaves, des homesteads, des endroits associés aux transports ainsi que des industries.

7. Produits reportés

Les produits reportés, qui s'élèvent à 12,4 millions de dollars (9,0 millions en 2004), comprennent un montant de 8,7 millions de dollars (8,4 millions en 2004) représentant le solde, à la fin de l'exercice, pour les droits d'entrée, les droits récréatifs et les droits de location et de concession prélevés à l'avance.

La somme de 3,7 millions de dollars (0,6 million en 2004) qui reste dans les produits reportés représente l'argent reçu d'autres organisations qui doit être utilisé aux fins prévues.

8. Avantages sociaux futurs

a) Indemnités de départ

L'Agence paie des indemnités de départ à ses employés fondés sur les années de service et le salaire en fin d'emploi. Ce régime n'étant pas provisionné, il ne détient aucun actif et présente un déficit égal à l'obligation au titre des indemnités constituées. Les indemnités seront payées à même les crédits parlementaires futurs. À la date du bilan, les renseignements utiles à l'égard de ce régime sont les suivants :

	2005	2004
Obligation au titre des indemnités constituées au début de l'exercice	44 608	41 398
Coût des services rendus au cours de l'exercice	1 188	4 911
Indemnités versées au cours de l'exercice	(2 896)	(1 701)
Obligation au titre des indemnités constituées à la fin de l'exercice	42 900	44 608
Portion à court terme	3 335	2 796
Portion à long terme	39 565	41 812
	42 900	44 608

b) Régime de retraite

L'Agence et tous les employés admissibles cotisent au Régime de retraite de la fonction publique. Ce régime offre des prestations fondées sur le nombre d'années de service et sur le salaire moyen de fin de carrière. Les cotisations de l'Agence et des employés au Régime de retraite de la fonction publique au cours de l'exercice se sont élevées à :

	2005	2004
Cotisations de l'Agence	35 951	29 472
Cotisations des employés	14 980	12 297

9. Éventualités

a) Réclamations

Dans le cours normal de ses activités, l'Agence a fait l'objet de réclamations s'élevant à environ 8,6 millions de dollars (29,6 millions en 2004), excluant les intérêts, à titre de dommages présumés et d'autres facteurs. De l'avis de la direction, la position de l'Agence est défendable dans tous les cas. La meilleure estimation à ce jour du montant à payer au titre de ces réclamations et réclamations potentielles a été enregistrée.

b) Provision pour nettoyage environnemental

L'Agence possède 337 sites qui sont connus ou soupçonnés de contamination. D'après les informations disponibles et les études détaillées faites à ce jour sur 287 de ces sites, l'Agence a établi la provision à 22,4 millions de dollars (22,3 millions en 2004) et l'éventualité pour nettoyage environnemental à 150,1 millions de dollars (135,0 millions en 2004) incluant un montant de 17,8 millions de dollars (8,7 millions en 2004) pour des sites qui ne seront probablement pas décontaminés.

L'Agence a comptabilisé une provision pour le nettoyage environnemental en prévision des cas où elle devra sans doute procéder à la décontamination et au nettoyage de sites contaminés. La provision est déterminée en fonction des recommandations venant des rapports d'ingénieurs et sur l'expérience locale. Le coût des activités futures est estimé en dollars courants. L'obligation finale peut être plus grande que le montant actuel estimé, étant donné que les coûts de restauration ne sont pas tous connus.

L'éventualité correspond aux coûts présumés ou aux coûts supplémentaires éventuels rattachés aux situations où l'obligation de l'Agence n'est pas clairement établie ou à celles où il est peu probable qu'elle paie le plein montant des mesures correctives.

10. Sommaire des charges par grande classification

	2005	2004
Salaires et avantages sociaux	326 818	288 315
Amortissement	82 744	79 899
Services professionnels et spéciaux	56 217	53 999
Services publics, matériaux et fournitures	43 780	41 899
Transport et communications	23 859	25 187
Locaux fournis gratuitement	14 863	14 422
Locations	13 172	23 996
Paiements tenant lieu d'impôts	10 927	10 932
Réparations et entretien	9 652	10 637
Autres charges diverses	5 086	935
Information	6 384	6 610
Subventions et contributions	5 979	7 363
Nettoyage environnemental	74	511
	599 555	564 705

11. Sommaire des produits par grande classification

	2005	2004
Droits d'entrée	37 903	37 750
Droits récréatifs	19 454	20 719
Locations et concessions	14 721	13 970
Autres produits d'exploitation	11 160	4 341
Produits des lotissements urbains	2 676	2 548
Logement du personnel	2 381	2 410
Gain net sur l'aliénation d'immobilisations	425	1 347
	88 720	83 085

12. Crédits parlementaires

a) Crédits utilisés

	2005	2004
Crédits approuvés :		
Crédit 45 – Dépenses du programme	419 307	426 980
Crédit 50 – Compte des nouveaux parcs et lieux historiques	2 000	7 800
Crédits législatifs :		
Dépenses correspondant aux produits reçus en vertu de l'article 20 de la Loi sur l'Agence Parcs Canada	84 766	85 589
Cotisations aux régimes d'avantages sociaux	43 181	39 425
Montant adjugé par la cour	16	–
Total des crédits approuvés	549 270	559 794
Moins :		
Montant disponible pour l'exercice ultérieur	22 102	47 842
Crédits utilisés	527 168	511 952

b) Rapprochement au financement public

	2005	2004
Frais d'exploitation nets	510 835	481 620
Dépenses correspondant aux produits reçus en vertu de l'article 20 de la Loi sur l'Agence Parcs Canada	84 766	85 589
Éléments sans incidence sur le financement :		
Amortissement des immobilisations	(82 744)	(79 899)
Services fournis gratuitement par des ministères (note 13)	(45 943)	(43 630)
Gain net sur l'aliénation d'immobilisations	425	1 347
	(128 262)	(122 182)
Variation des comptes n'ayant pas d'incidence sur les besoins de financement de l'exercice :		
Débiteurs – externes	(52)	(790)
Stock de fournitures renouvelables	(250)	849
Vacances courues	(948)	132
Avantages sociaux futurs	1 708	(3 210)
Provision pour nettoyage environnemental	(74)	(511)
TPS incluse dans le passif	(2 550)	–
Autres ajustements	–	1 485
	(2 166)	(2 045)
Immobilisations financées par crédits parlementaires	63 130	71 622
Produit de l'aliénation d'immobilisations	(1 135)	(2 652)
	61 995	68 970
Crédits utilisés	527 168	511 952

c) Compte des nouveaux parcs et lieux historiques

Le gouvernement du Canada inclut dans ses recettes et charges les opérations de certains comptes consolidés établis pour des fins déterminées. La législation exige que les recettes des comptes à fins déterminées soient affectées à des fins particulières et que les paiements et charges connexes soient imputés à ces recettes. Les opérations ne représentent pas un passif à des tierces parties mais elles sont grevées de restrictions internes à des fins déterminées.

Le Compte des nouveaux parcs et lieux historiques est alimenté par des crédits parlementaires, le produit de la vente de terrains et d'édifices excédentaires et tous les dons généraux. De plus, le ministre des Finances peut, sur demande du ministre de l'Environnement, autoriser l'octroi d'avances jusqu'à 10 millions de dollars au Compte des nouveaux parcs et lieux historiques. Tous les montants reçus sont détenus dans ce compte jusqu'à ce que des charges admissibles soient engagées pour l'établissement ou la mise en valeur de nouveaux parcs, lieux historiques ou endroits patrimoniaux, conformément aux conditions établies dans la *Loi sur l'Agence Parcs Canada* et aux directives connexes du Conseil du Trésor.

Voici le détail des activités pour l'exercice terminé le 31 mars :

	2005	2004
Montant disponible au début de l'exercice	15 329	11 851
Recettes :		
Crédit parlementaire	2 000	7 800
Produit de la vente de terrains et d'immobilisations	980	2 426
Dons	7 863	–
Autres	38	–
	10 881	10 226
Charges :		
Dépenses en capital	8 547	6 131
Contributions	400	617
	8 947	6 748
Montant disponible à la fin de l'exercice	17 263	15 329

13. Opérations entre apparentés

a) Opérations dans le cours normal de ses activités

En ce qui a trait à la propriété, l'Agence est apparentée à tous les ministères, organismes et sociétés d'État du gouvernement fédéral. Elle effectue des opérations avec ces entités dans le cours normal de ses activités et selon l'usage commercial habituel qui s'appliquerait à toutes les personnes et entreprises. L'Agence a effectué des opérations entre apparentés pour des services s'élevant à 42,3 millions de dollars (32,0 millions en 2004) fournis par des ministères, y compris des services d'architecture et de génie s'élevant à 24,7 millions de dollars (23,1 millions en 2004) fournis par Travaux publics et Services gouvernementaux Canada.

b) Services reçus gratuitement

Au cours de l'exercice, l'Agence a reçu gratuitement des services qui sont comptabilisés dans les états financiers à leur juste valeur comme suit :

	2005	2004
Cotisations couvrant la part de l'employeur des primes et des frais d'assurance des employés payés par le Secrétariat du Conseil du Trésor	20 495	19 022
Locaux fournis par Travaux publics et Services gouvernementaux Canada	14 863	14 422
Services fournis par le ministère du Patrimoine canadien pour la gestion de l'information, la technologie de l'information, les finances, les ressources humaines et le soutien administratif	7 510	7 510
Salaires et coûts connexes des services juridiques fournis par Justice Canada	2 460	2 030
Autres services reçus gratuitement	615	646
	45 943	43 630

14. Engagements

a) L'Agence a signé des baux de location de matériel et de location-exploitation pour des locaux totalisant 10,6 millions de dollars (11,7 millions en 2004). Les baux prennent fin à différentes dates, le dernier expirant en 2021. Les paiements annuels minimum en vertu de ces baux pour les quatre prochains exercices et suivants sont approximativement comme suit :

2005-2006	1 153
2006-2007	1 021
2007-2008	778
2008-2009	611
2009-2010 et suivants	7 028

b) L'Agence a conclu des marchés pour des charges d'exploitation et des dépenses en capital qui s'élèvent à environ 41,5 millions de dollars (19,6 millions en 2004). La majorité des paiements aux termes de ces marchés devraient se faire au cours des quatre prochains exercices.

15. Chiffres correspondants

Certains chiffres correspondants de l'exercice précédent ont été reclassés pour être conformes à la présentation du présent exercice.

Section 5 : Information financière non vérifiée 2004-2005 fondée sur la comptabilité de caisse modifiée

Tableaux financiers récapitulatifs

1. Comparaison des dépenses prévues aux dépenses réelles (équivalents temps plein compris)
2. Utilisation des ressources par secteur d'activités
3. Postes votés et législatifs
4. Coût net pour le ministère
5. Passif éventuel
6. Sources des revenus disponibles et des revenus non disponibles
7. Renseignements sur les dépenses de projets

Tableaux financiers récapitulatifs

Tableau 1: Comparaison des dépenses prévues aux dépenses réelles (équivalents temps plein compris)

(en milliers de dollars)	2002-2003 Dépenses réelles	2003-2004 Dépenses réelles	2004–2005			
			Budget principal	Dépenses prévues	Total des autorisations	Dépenses réelles
Intendance des endroits du patrimoine national	210 092	253 314	245 168	245 168	262 078	256 646
Utilisation et appréciation par les Canadiens	201 950	206,413	158 696	171 696	231 155	206 067
Services ministériels	48 730	52 226	52 674	52 674	56 037	55 590
Total	**460 772**	**511 953**	**456 538**	**469 538**	**549 270**	**518 303**

Total	460 772	511 953	456 538	469 538	549 270	518 303
Moins : revenus non disponibles	(37)	(12)	–	–	–	–
Plus : coût des services reçus gratuitement	39 703	43 630	–	39 417	–	45 943
Coût net pour le ministère	**500 438**	**555 571**	**456 538**	**508 955**	**549 270**	**564 246**

Équivalents temps plein	**3 483**	**4 380**	**4 008**

Tableau 2 : Utilisation des ressources par secteur d'activités

2004–2005					
(en milliers de dollars)	Budgétaire			Plus : Non budgétaire	Total
	Fonctionnement	Immobilisations	Subventions et contributions	Prêts, investissements et avances	
Intendance des endroits du patrimoine national					
Budget principal	212 365	25 972	6 831	–	245 168
Dépenses prévues	212 365	25 972	6 831	–	245 168
Total des autorisations	233 982	21 096	7 000	–	262 078
Dépenses réelles	233 839	21 095	1 712	–	256 646
Utilisation et appréciation par les Canadiens					
Budget principal	147 737	10 770	189	–	158 696
Dépenses prévues	141 895	29 612	189	–	171 696
Total des autorisations	199 741	31 225	189	–	231 155
Dépenses réelles	174 704	31 225	138	–	206 067
Services ministériels					
Budget principal	48 974	3 700	–	–	52 674
Dépenses prévues	48 974	3 700	–	–	52 674
Total des autorisations	49 704	3 433	2 900	–	56 037
Dépenses réelles	49 321	3 433	2 836	–	55 590
Total Parcs Canada					
Budget principal	409 076	40 442	7 020	–	456 538
Dépenses prévues	403 234	59 284	7 020	–	469 538
Total des autorisations	483 427	55 754	10 089	–	549 270
Dépenses réelles	457 864	55 753	4 686	–	518 303

Note : *Les données ne représentent pas les dépenses provenant du Compte des nouveaux parcs et lieux historiques.*

Tableau 3: Postes votés et législatifs

Poste voté ou législatif	Libellé tronqué du poste voté ou législatif	2004–2005 (en milliers de dollars)			
		Budget principal	Dépenses prévues	Total des autorisations	Dépenses réelles
45	Dépenses du Programme	330 769	335 769	419 308	388 341
50	Paiements au Compte des nouveaux parcs et lieux historiques	5 000	5 000	2 000	2 000
(L)	Dépenses qui équivalent aux revenus	78 000	86 000	84 766	84 766
(L)	Contributions aux avantages sociaux des employés	42 769	42 769	43 180	43 180
(L)	Montants adjugés par une cour	–	–	16	16
	Total	**456 538**	**469 538**	**549 270**	**518 303**

Tableau 4: Coût net pour le ministère

(en milliers de dollars)	2004–2005
Dépenses réelles	518 303
Plus : coût des services reçus gratuitement	
Contributions de l'employeur aux primes du régime d'assurance des employés et dépenses payées par le SCT (hors les fonds renouvelables)	20 495
Locaux fournis par Travaux publics et Services gouvernementaux Canada (TPSGC)	14 863
Services fournis par le ministère du Patrimoine canadien pour la gestion de l'information, la technologie de l'information, les finances, les ressources humaines et le s .ien administratif	7 510
Traitements et dépenses connexes liés aux services juridiques fournis par Justice Canada	2 460
Services de vérification fournis par le Bureau du vérificateur général	510
Indemnisation des victimes d'accidents du travail assurée par Développement social Canada	105
Moins : Revenus non disponibles	–
Coût net pour le ministère en 2004-2005	**564 246**

Tableau 5: Passif éventuel

Passif éventuel	(en milliers de dollars)	
	31 mars 2004	31 mars 2005
Réclamations et poursuites en instance ou imminentes	30 199	22 892
Total	**30 199**	**22 892**

Ce chiffre se rapporte à des poursuites intentées contre l'État mais qui ne sont pas enregistré comme passif (comme dans les Comptes Publics).

Tableau 6: Sources des recettes disponibles et des recettes non disponibles

Recettes disponibles

(en milliers de dollars)	Recettes réelles 2002 2003	Recettes réelles 2003 2004	2004–2005			
			Budget principal	Recettes prévues	Total des autorisations	Recettes réelles
Recettes d'exploitation (disponibles selon l'article 20 de la *Loi sur l'Agence Parcs Canada*)						
Droits d'entrée	32 100	34 886	32 000	38 500	34 300	34 300
Droits d'utilisation récréative	22 240	25 004	26 000	26 000	23 058	23 058
Locations, terres, édifices et concessions	16 089	17 843	13 000	14 300	16 457	16 457
Autres recettes	5 844	5 842	4 000	4 200	8 275	8 275
Droits municipaux	1 755	2 014	3 000	3 000	2 676	2 676
Total des recettes disponibles	**78 038**	**85 589**	**78 000**	**86 000**	**84 766**	**84 766**

Recettes non disponibles

(en milliers de dollars)	Recettes réelles 2002 2003	Recettes réelles 2003 2004	2004–2005			
			Budget principal	Recettes prévues	Total des autorisations	Recettes réelles
Recettes non disponibles	37	12	–	–	–	–
Total des recettes non disponibles	**37**	**12**	**–**	**–**	**–**	**–**

Tableau 7: Renseignements sur les dépenses de projets

(en milliers de dollars)	Coût total estimatif actuel	Dépenses réelles 2002-2003	Dépenses réelles 2003-2004	2004-2005		
				Dépenses prévues	Total des autorisations	Dépenses réelles
Intendance des endroits du patrimoine national						
Yukon						
LHN S.S. Klondike – mise à niveau (F-AD)	2 647	364	380	400	459	459
Colombie-Britannique						
PN Gwaii Haanas – Centre patrimonial Haida (F-AD)	4 500	700	–	1 700	–	–
PN des Îles-Gulf – Édifice de l'administration et complexe (I-AD)	4 200	–	–	800	1 012	1 012
Alberta						
PN Banff – Traverse en milieu sauvage sur le canal Rundle près de Canmore (F-AD)	3 000	75	2 366	400	462	462
Manitoba						
Conservation des murs du Fort-Prince-de-Galles (I-AD)	2 700	114	220	–	267	267
Ontario						
PN de la Péninsule Bruce – Acquisition de terres (I-AD)	13 500	58	216	300	713	713
LHN Fort-Henry – Réparations majeures (F-AD)	10 000	1 377	720	3 000	2 551	2 551
LHN NCSM Haida – Restauration et déplacement (F-AD)	7 500	3 638	3 434	–	452	452
LHN de la voie navigable Trent-Severn barrages rapides Swift – Réparations majeures (F-AD)	4 526	2 388	1 866	–	251	251
Barrages de Kingston Mills (F-AD)	4 100	–	–	–	4 089	4 089
Québec						
LHN du Fort-Témiscamingue – Aménagement (F-AD)	3 800	73	98	200	123	123
PN Saguenay – Développement du parc marin (F-ADP)	29 800	172	1 020	1 100	753	753
Nouvelle-Écosse						
LHN de la Forteresse-de-Louisbourg – Toiture du bastion du Roi (F-AD)	3 300	1 276	1 665	–	59	59

Tableau 7: Renseignements sur les dépenses de projets *(suite)*

(en milliers de dollars)	Coût total estimatif actuel	Dépenses réelles 2002-2003	Dépenses réelles 2003-2004	2004-2005		
				Dépenses prévues	Total des autorisations	Dépenses réelles
Utilisation et appréciation par les Canadiens						
Colombie-Britannique						
PN des Glaciers – Éclairage et revêtement du pare-avalanches (F-AD)	4 797	2 424	241	–	–	–
PN Yoho – Champ d'épuration des eaux d'égout – Réparations majeures et mise à niveau (F-AD)	3 490	207	3 172	100	–	–
Alberta						
PN Lac Louise – Amélioration de l'usine de traitement des eaux usées (F-AD)	5 800	803	1 121	–	–	–
PN Banff – Élargissement à quatre voies de la route Transcanadienne (I-AP)	57 500	–	606	5 000	2 969	2 969
PN Lacs Waterton – lignes d'aqueducs et d'égouts (F-AD)	5 135	200	79	–	706	706
Manitoba						
PN du Mont-Riding – Champ d'épuration des eaux d'égout – Réparations majeures et mise à niveau de Wasagaming (F-AD)	2 200	242	56	2 100	276	276
PN du Mont-Riding – Réparations majeures et mise à niveau Station de traitement des eaux usées de Wasagaming (F-AD)	5 100	34	2 691	1 100	2 299	2 299
Ontario						
PN de la Péninsule Bruce – Centre de réception des visiteurs (F-AD)	7 500	720	40	2 900	2 254	2 254
LHN de la voie navigable Trent-Severn – Réparations majeures aux écluses 11 et 12 des chutes Ranney (F-AD)	5 200	16	3 092	1 600	2 063	2 063
Centre de découvertes marine – Hamilton – Aménagement du site (F-AD)	8 400	1 037	6 556	200	1 717	1 717
Centre de découvertes – Expositions et salles de montre (F-AD)	3 300	540	1 924	–	853	853
Québec						
PN de la Mauricie – Amélioration du parc (F-AD)	6 200	1 006	609	–	305	305
Nouvelle-Écosse						
LHN Grand Pré – Centre d'accueil des visiteurs (F-AD)	4 170	2 133	1 566	–	–	–
PN Cap-Breton – la piste Cabot – Réparations urgentes (F-AD)	3 340	–	1 160	2 100	1 886	1 886
Terre-Neuve						
PN Gros-Morne – Réparations urgentes des autoroutes 430 et 431 (F-AD)	7 460	818	4 383	2 000	2 282	2 282

Définitions applicables aux grands projets d'immobilisations

Grand projet d'immobilisations – Un projet ministériel dont les dépenses dépassent deux millions de dollars et qui comprend la conception et l'élaboration de nouveaux programmes de structures d'équipement ou de systèmes, de même qu'un risque supérieur à la normale est jugé projet gouvernemental dans les cas suivants:

- les dépenses prévues dépassent le pouvoir d'approbation de projets accordé au Ministère par le Conseil du Trésor; ou
- le projet présente un risque particulièrement élevé, quelles que soient les dépenses prévues.

Lorsque les dépenses prévues d'un projet gouvernemental à risque élevé dépassent 100 millions de dollars, il est jugé grand projet de l'État.

Catégories d'estimations

Estimation fondée (F) – Estimation suffisamment précise et fiable pour permettre au Conseil du Trésor d'approuver un objectif en ce qui a trait au coût de la phase du projet à l'étude. Elle repose sur les études détaillées des systèmes et des éléments et tient compte de tous les objectifs et résultats prévus du projet. Elle remplace les catégories d'estimation autrefois appelées catégorie A ou B.

Estimation indicative (I) – Estimation de faible ordre de grandeur qui n'est pas suffisamment fiable pour que le Conseil du Trésor l'approuve comme objectif relié au coût. Elle remplace les catégories d'estimation autrefois appelées C ou D.

Approbation préliminaire des projets (APP) – Cette appellation désigne l'autorisation donnée par le Conseil du Trésor d'entreprendre un projet visant à répondre à un besoin opérationnel précis ; elle englobe l'approbation des objectifs de la phase de définition du projet et les dépenses connexes. Les ministères parrains doivent présenter une APP lorsque la portée complète du projet a été examinée et son coût évalué, normalement à titre indicatif et lorsque le coût de la phase de définition du projet a été évalué de manière précise et fiable.

Approbation définitive des projets (ADP) – Autorisation du Conseil du Trésor couvrant les objectifs de l'étape de mise en œuvre du projet et les dépenses connexes. Les ministères et organismes responsables doivent solliciter l'approbation définitive seulement après avoir établi la portée de l'ensemble du projet et en avoir établi le coût selon une estimation fondée.

Autorisations déléguées (AD) – Projets pour lesquels le Conseil du Trésor a délégué les pouvoirs à l'Agence.

Notes

[1] Les dépenses relatives aux salaires et aux autres postes, ainsi que les dépenses en capital sont indiquées pour tous les résultats prévus. Les données sur les dépenses indiquées dans les tableaux au début de chaque section portant sur une activité de programme sont fondées sur la comptabilité d'exercice. Les détails concernant les dépenses en capital sont fondés sur la comptabilité d'exercice.

[2] Pour toutes les activités de programme, le pourcentage indiqué n'inclut pas l'amortissement.

[3] Une réserve de parc national est un endroit géré comme un parc national mais dont les terres font l'objet d'une ou de plusieurs revendications territoriales autochtones qui ont été acceptées à des fins de négociation par le Canada.

[4] Le niveau de financement requis est basé sur des scénarios développés par Parcs Canada pour des parcs proposés au nord et au sud. Parmi les facteurs dont on a tenu compte, mentionnons les coûts d'acquisition de terres, la création d'inventaires de ressources, l'aménagement des installations, l'exploitation temporaire et les coûts permanents tels que la réfection, les activités et l'entretien continus, ainsi que la protection et la mise en valeur. En conséquence, on a estimé qu'il faudrait 165 M$ sur cinq ans pour créer dix nouveaux parcs, cinq nouvelles aires marines nationales de conservation, étendre trois parcs existants et compléter trois parcs nationaux nouvellement créés, les parcs marins du Saguenay–St-Laurent et la construction du centre de découverte de Hamilton. Un montant additionnel 54 M$ de fonds permanents sera nécessaire. Le Budget 2003 a alloué 144 M$ sur cinq ans et 29 M$ de fonds permanents.

[5] À la suite d'un examen continu des dossiers, le total de 62 mises en candidature reçues en 2003-2004 a été modifié pour s'établir à 63.

[6] Les ajustements découlent de la destruction de biens inscrits sur la liste, de la découverte de désignations antérieures comptées en double ou non comptées, ou d'une réévaluation de l'état d'un bien inscrit sur la liste

[7] Le nombre de personnes d'importance historique nationale a diminué de un suite à la révision des désignations.

[8] En mars 2005, un total de 437 désignations n'était pas encore commémoré. La CLMHC a recommandé pour diverses raisons que 48 de ces désignations ne soient pas commémorées par une plaque.

[9] La vérification du Programme de contributions (un gestionnaire, deux employés, un budget de fonctionnement de 376,5 M$ et un budget de subventions et contributions de 8,7 M$ en 2004-2005) a été transférée à Parcs Canada par Patrimoine canadien en 2004-2005. Les 13 provinces et territoires ont signé des ententes de contribution par catégorie afin de participer à l'Initiative des endroits historiques d'ici le début de 2004-2005. Au 31 mars 2005, l'ensemble des provinces et des territoires avaient convenu de renouveler leurs ententes pour un an et cela, pour permettre la transition vers un programme de financement permanent. L'objectif de Parcs Canada est de conclure des ententes pluriannuelles avec tous ses partenaires d'ici le 31 mars 2006.

[10] On a estimé au départ qu'il existe environ 20 000 lieux historiques au Canada et qu'ils seront tous inscrits au Répertoire d'ici le 31 mars 2009, les endroits désignés par le gouvernement fédéral devant tous être inscrits d'ici mars 2006. L'expérience acquise en 2004-2005 par les registraires de l'ensemble du pays a fait en sorte que le nombre de lieux susceptibles d'être inscrits a été modifié et que Parcs Canada a revu son objectif d'inscrire la totalité des lieux désignés par le gouvernement fédéral d'ici mars 2009.

[11] En 2004-2005, 17 édifices ont été évalués et recommandés pour une désignation. Le ministre n'a pas approuvé formellement ces recommandations.

[12] En 2003-2004, 11 édifices ont été évalués et recommandés pour une désignation. Le ministre n'a pas approuvé formellement ces recommandations.

[13] Les ajustements résultent d'une révision des dossiers et de la base de données.

[14] Vingt-deux édifices ont été retirés (édifices transférés à une province, une municipalité ou une tierce partie) de l'inventaire des édifices fédéraux patrimoniaux et deux ont été ajoutés.

[15] Les dépenses relatives à la recherche et à la surveillance sur les écosystèmes ainsi qu'à la gestion des écosystèmes effectuées par Parcs Canada en 2003-2004 et en 2002-2003 se sont élevées à 195 M$, soit une moyenne de 97,5 M$ par année. À supposer que les dépenses relatives à l'IE effectuées par Parcs Canada s'élèvent à environ 100 M$ par année au cours de la période de cinq ans d'avril 2003 à mars 2008, l'investissement supplémentaire de 75 M$ représente une augmentation estimative des dépenses de 15 %.

[16] Voir le Plan d'entreprise 2005-2006 à 2009-2010.

[17] On ne peut pas présumer que ces lieux sont représentatifs des autres lieux historiques nationaux administrés par Parcs Canada. Par conséquent, l'échantillonnage de lieux examinés chaque année ne permet pas de tirer des conclusions quant aux changements survenus au fil des ans relativement à l'état des ressources, à l'efficacité des communications ou aux pratiques de gestion des lieux historiques nationaux administrés par Parcs Canada.

[18] Les objets historiques représentent quelque 34 % de la grande collection de Parcs Canada, qui comprend des reproductions (c.-à-d. des copies d'objets historiques) et des spécimens naturels (c.-à.-d. des animaux et des oiseaux empaillés), ainsi que des objets dont le type et l'origine demeurent inconnus pour l'instant. Parcs Canada présente également des collections d'objets historiques identiques (p. ex. 100 boutons désignés comme objets historiques inscrits en bloc) auxquels on n'a pas attribué de cote d'état en raison du temps et des efforts que nécessiterait la collecte de ces données.

[19] Pour la période de 2000-2001 à 2003-2004, le nombre d'objets a été modifié en raison d'un décompte en double dans un secteur. De plus, le nombre d'objets traités est relevé par année civile dans certains lieux et par exercice financier dans d'autres. Les données relatives aux années civiles ont été présentées dans le cadre de l'exercice financier (d'avril à mars) qu'elles chevauchent de neuf mois (p. ex., les données relatives à l'année civile 2000 sont présentées dans le cadre de l'exercice 2000-2001).

[20] Les *Normes et lignes directrices pour la conservation des lieux patrimoniaux du Canada*, qui ont été finalisées en 2003-2004, énoncent un ensemble de critères communs visant à déterminer si une intervention effectuée sur un lieu historique en respecte les valeurs patrimoniales. En mars 2005, Parcs Canada, le Bureau d'examen des édifices fédéraux du patrimoine, certaines provinces, des municipalités et des organisations ont appuyé et appliquaient ces normes et lignes directrices. On s'attend à ce que les Territoires et le Nunavut les appliquent d'ici mars 2006. Une évaluation et une mise à jour de ces normes et lignes directrices sont prévues s'ici mars 2009. En 2003-2004, Parcs Canada a procédé à l'accréditation de 33 experts de la conservation du patrimoine en matière d'application des *Normes et lignes directrices*. Leur rôle consiste à s'assurer que les interventions effectuées sur les biens patrimoniaux respectent les normes et lignes directrices. Aucun nouvel agent n'a obtenu l'accréditation en 2004-2005.

[21] Il y a eu quatre transformations aux gares ferroviaires patrimoniales en 2003-2004 au lieu de trois.

[22] Une situation concernait la vente de terres à l'intérieur du SPM; et l'autre, la perte de deux édifices du patrimoine à l'extérieur du SPM.

[23] Les endroits ayant participé au sondage en 2004-2005 étaient le parc national du Canada de la Mauricie, le lieu historique national du Canada des Îles-Canso, le lieu historique national du Canada des Forges-du-Saint-Maurice, le lieu historique national du Canada du Fort-Malden, le lieu historique national du Canada du Fort-Témiscamingue, le lieu historique national du Canada du Fort-Wellington, le lieu historique national du Canada de la Grosse-Île-et-le-Mémorial-des-Irlandais, le lieu historique national du Canada de Port-la-Joye–Fort Amherst et le lieu historique national du Canada Province House.

[24] Les taux de réponse (c'est-à-dire le pourcentage de visiteurs qui ont retourné des questionnaires remplis) étaient les suivants : 34 % pour le parc national, de 72 à 91 % dans les huit lieux historiques nationaux. Ces taux de réponse soutiennent la comparaison avec le taux de réponse global de 26 % obtenu dans les sondages détaillés (78%) et les cartes de sondage plus courtes (26%) effectués auprès des visiteurs du réseau des parcs nationaux des Etats-Unis. (http://www.nature.nps.gov/socialscience/docs/STV03.pdf).

[25] Les programmes de mise en valeur du patrimoine sur place incluaient des promenades et des visites guidées, des exposés et des causeries, des expositions, des présentations audiovisuelles, des sentiers auto-interprétés et des brochures.

[26] Les données actuelles ne montrent pas si les visiteurs ont déjà visité le lieu et utilisé des produits et services de mise en valeur du patrimoine.

[27] Le degré de participation aux programmes et activités de mise en valeur du patrimoine est habituellement plus élevé dans les lieux historiques nationaux que dans les parcs nationaux, probablement parce que la mise en valeur du patrimoine constitue un élément essentiel de l'expérience des visiteurs dans les lieux historiques, alors que bon nombre de visiteurs se rendent dans les parcs nationaux essentiellement à des fins de loisirs.

[28] Les attentes relatives à la satisfaction ont été élaborées par les chercheurs de Parcs Canada à partir de données antérieures tirées de sondages auprès des visiteurs dans les aires nationales protégées et de recherches publiées. Voir, par exemple, Jones, Thomas et Sasser, W. Earl, *Harvard Business Review*, nov.-déc. 1995, vol. 73, numéro 6.

[29] Ces pourcentages soutiennent la comparaison avec le niveau moyen de satisfaction des visiteurs relativement à l'élément d'apprentissage d'une visite effectuée dans le parc national et les lieux historiques nationaux visés par le sondage en 2004-2005 : 94 % des visiteurs ayant participé au sondage se sont déclarés satisfaits et 67 %, très satisfaits de leur expérience d'apprentissage. Voir la section relative à l'attente en matière de rendement au chapitre de la satisfaction des visiteurs.

[30] Il manquait 16 points au lieu historique du Canada Port-La-Joye –Fort Amherst pour rencontrer l'objectif très satisfaisant.

[31] L'évaluation de la compréhension des visiteurs effectuée par Parcs Canada sert à orienter l'amélioration de la gestion. Les éléments de mesure de la compréhension sont fondés sur un jugement expert qui vise à les relier aux messages clés que désire communiquer un lieu et à faire en sorte que le coefficient de difficulté de ces éléments soit uniforme à l'intérieur d'un lieu et entre les lieux. Parcs Canada n'a pas mené d'études statistiques sur la fiabilité de la mesure ni sur sa validité quant à son caractère prédictif ou à la façon dont elle a été élaborée.

[32] En 2004-2005, on a relevé 500 000 visites-personnes de moins qu'au cours de l'année précédente aux Fortifications-de-Québec, baisse qui peut refléter en partie la nouvelle méthode de comptage des visites.

[33] Des niveaux élevés de satisfaction des visiteurs sont représentatifs des services gouvernementaux ayant trait aux avantages directs et aux renseignements offerts au public, et à l'utilisation des terres à des fins récréatives. Voir, par exemple, les sondages menés par le National Park Service des États-Unis (www.nature.nps.gov/socialscience/docs/napa03.pdf) et le American Customer Satisfaction Index, Government Satisfaction Scores, 16 décembre 2002, (www.theacsi.org/government/govt-02c.html).

[34] Le sondage a été mené en 2003-2004 et a recueilli les données des cinq exercices précédents, c'est-à-dire jusqu'à 2002-2003.

[35] On a ajusté le nombre de visites et le taux d'incidents majeurs précédemment rapporté afin de prendre en compte le nombre révisé de visites-personnes pour une partie de la période.

[36] Les *Recommandations pour la qualité de l'eau potable et des eaux usées au Canada* peuvent être trouvées au http://www.ec.gc.ca/etad/023194F5-4BED-49AE-BEEB-384A2FD36348/1976_Guidelines_e.pdf